

11372

Les
Annales
du
Mont-Saint-Michel

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE
CHRONIQUE DU PÈLERINAGE DU MONT-SAINT-MICHEL
ET
ORGANE DE L'ARCHICONFRÉRIE UNIVERSELLE
DE SAINT MICHEL



1^{re} LIVRAISON + AVRIL 1911

ABONNEMENTS :

FRANCE : 2 francs par an. — ÉTRANGER : 3 francs par an

LES
ANNALES DU MONT-SAINT-MICHEL

Revue mensuelle illustrée

Trente-deux pages in-8°

Chronique du Pèlerinage

du Mont-Saint-Michel

Organe de l'Archiconfrérie universelle

de Saint-Michel

Documents inédits d'Histoire locale

Études d'Art. — Variétés

PRIX DE L'ABONNEMENT

France..... 2 fr. par an. | Étranger..... 3 fr. par an.

N.-B. — Il est *permis* d'ajouter 0 fr. 50 (Voir page 19).

Abonnements collectifs. — Neuf personnes se cotisent à raison de 0 fr. 25 chacune par an. L'une d'elles, désignée par les membres de la neuvaine, reçoit les *Annales*, et se charge de les passer aux huit autres.

Adresser toute correspondance :

A Monsieur le Directeur des Annales,

AU MONT-SAINT-MICHEL

(Manche).

38^e Année. — 1^{re} Livraison. — Avril 1911

ANNALES
DU
Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — LES APPRENTIS. — BULLETIN. — LA PAROISSE SAINT-PIERRE DU MONT-SAINT-MICHEL (1802-1864) (*suite*). — LA BIENHEUREUSE IDE. — LA VIE DE L'OEUVRE. — MON CARNET BLEU. — ECHOS ET NOUVELLES. — Nécrologie : M. le chanoine J.-B. Bliu. — ACTIONS DE GRACES. — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS.

LES APPRENTIS

A Ssez souvent, chers Associés de saint Michel, je vous ai parlé de vous-mêmes, et de votre perfectionnement surnaturel, pour que, aujourd'hui, vous m'accordiez la liberté de vous entretenir d'autrui.

Je vous invite à jeter un regard sur le monde des jeunes apprentis de la vie industrielle. Il y a par là, dit-on, beaucoup de misères à soulager, des améliorations à introduire, des torts à redresser, des idées à semer, des cœurs à consoler et guérir.

Notre prétention est modeste : nous n'entreprenons point de résoudre le problème ardu de l'apprentissage. Nous ne l'envisagerons qu'à un point de vue très spécial. Et encore, voulant déterminer à d'aucuns parmi nous leur rôle chrétien vis-à-vis des apprentis qu'ils connaissent ou qu'ils occupent, est-ce que nous ne prenons pas la question du plus haut qu'on puisse la prendre?

Qui n'a entendu la charmante chanson de Botrel, le
Petit Grégoire :

La maman du petit homme
Lui dit, un matin :
« A seize ans, t'es haut tout comme
Notre huche à pain.
A la ville tu peux faire
Un bon apprenti;
Mais pour labourer la terre
T'es ben trop petit,
Mon ami,
T'es ben trop petit,
Dame oui! »

Combien de mamans ont tenu à leurs gars le même langage! A combien de ceux-ci n'a-t-on pas fait croire que leurs bras étaient trop faibles, leur santé trop débile, leur taille trop brève, pour labourer la terre nourricière? A tort, certes, car il y aurait toujours lieu, si on voulait, de s'employer aux travaux de la culture et chacun y trouverait bien sa place. Mais la nécessité de la vie économique — ses préjugés, je dirai — sont tels à l'heure qu'il est, que de les nier serait impossible. Quant à démontrer les inconvénients pour les réprover, ce n'est pas de notre ressort.

Qu'il nous soit permis seulement de dire aux mères : Ne prenez pas à la légère le parti d'envoyer vos fils loin de vous, à la ville, dans un atelier que vous connaissez à peine.

Il se peut que vous ayez de bonnes raisons d'en venir à cette décision : les goûts du jeune homme, les nécessités familiales, que sais-je?... vous induisent à faire ce sacrifice, s'ils ne vous l'imposent tout à fait.

Au moins que la question argent ne soit pas la seule qui se pose devant votre conscience. Votre enfant a rencontré un camarade qui lui a fait miroiter les avantages de la vie affranchie de toute surveillance, dans une ville où le plaisir s'offre sous toutes ses formes et à bon marché, où l'on n'a qu'à se baisser pour jouir. Il a dit encore,

le camarade, qu'à regarder une machine qui tourne l'on gagne des sommes bien supérieures au salaire réduit des pauvres hères qui labourent et moissonnent toute leur vie au pays natal...; et sur ces mensongères apparences, vous iriez briser une âme de jeune homme!

Combattez les mauvaises influences qui perdraient votre enfant; prémunissez son inexpérience contre les entraînements faciles; apprenez-lui à se défier des mirages trompeurs, à ne pas lâcher la proie pour l'ombre.

Cependant nous ne rappelons le devoir maternel — le devoir du père est identique — que pour mieux situer le problème. Le rôle des personnes étrangères à l'apprenti est bien plutôt celui que nous voudrions déterminer.

Or, ce rôle précède déjà l'entrée en apprentissage. Que le jeune homme soit arraché à la campagne d'où il n'aurait pas dû sortir, ou qu'il soit citadin de naissance et de mœurs, peu importe! Vous qui le connaissez, vous qui, par charité chrétienne, vous intéressez à son avenir surnaturel, vous devez tout mettre en œuvre, d'abord pour lui procurer un atelier où sa foi sera respectée, où sa morale sera hors d'atteinte.

Les catholiques que vous êtes songent-ils assez sérieusement à leurs obligations sous ce rapport? Il existe encore, Dieu merci, des patrons soucieux de sauvegarder les intérêts spirituels de leurs jeunes apprentis. Est-ce à eux que vont les préférences des familles catholiques? Trop souvent il n'en est rien, et l'on voit des enfants de nos patronages, de nos écoles, fréquenter l'atelier juif ou digne de l'être, dans lequel la perversion s'exerce sans frein, où les mauvais camarades sont libres de semer à pleines mains les germes corrupteurs.

Si nous voulions nous entendre, tous, nous aurions vite enrayé un mal qui est imputable en grande partie à notre lâcheté : si les patrons se souciaient de n'admettre

que d'honnêtes recrues dans leurs maisons; si d'autre part les parents, inspirés et guidés par la foi, étaient conseillés et aidés par leurs frères en Jésus-Christ dans l'œuvre du placement catholique des jeunes apprentis, vous verriez que l'anarchie du monde ouvrier — effrayante à cette heure — reculerait sensiblement.

Mais il faudrait nous informer, faire des démarches, sacrifier quelque chose de notre repos et de nos aises, écrire une lettre... c'est trop au gré de quelques-uns!

Vous habitez la ville : vous avez su qu'un petit villageois est venu travailler non loin de vous, dans votre rue; on vous l'a recommandé peut-être, et l'on compte sur vous pour suppléer la vigilance maternelle, pour la remplacer plutôt. Qu'avez-vous fait?

Cet enfant, le soir venu, où se retire-t-il? Quelle est sa pension? Sous quel toit repose-t-il ses membres fatigués? Dans quel milieu vit-il? Ses soirées, ses dimanches, où et comment les passe-t-il? Ses fréquentations, ses amis, les connaissez-vous?

Vous, catholique notoire, vous pourriez faire tant de bien, en prenant soin de l'apprenti en dehors de l'atelier! Trouvez-lui une pension, saine pour son corps et pour son cœur; recommandez-le à des camarades sûrs, qui partagent ses convictions et qui pratiquent hardiment leur foi. Vous seriez bien embarrassé de l'accueillir de temps en temps, sans doute? Ce serait pourtant un encouragement précieux au bien et un moyen de vous rendre compte de l'état de votre pupille...

Mais n'y a-t-il donc point en votre ville un patronage de jeunes gens, un cercle ouvrier, une conférence, où les jeunes catholiques trouvent, avec des distractions honnêtes en bonne compagnie, des conseils pieux et éclairés? Les soirées et les dimanches sont pernicieux à la jeunesse si celle-ci ne les emploie. Les œuvres dont nous

parlons ont ce but, entre autres, d'employer pour Dieu un temps dont le diable ferait aisément son profit.

Conduisez le jeune apprenti au patronage catholique et recommandez-le à l'aumônier.

Pour le dire en passant, une famille chrétienne ne devrait jamais envoyer en ville un de ses jeunes membres, sans le munir d'une recommandation au prêtre de la paroisse urbaine chargé du patronage. C'est une pratique qui devient de plus en plus nécessaire.

Enfin, il est des circonstances particulières où la charité impose de nouveaux devoirs vis-à-vis des jeunes apprentis, c'est en cas de grève ou de maladie. L'application en est infiniment variée, sans doute. Mais c'est bien l'heure ou jamais de se souvenir de la promesse de Notre-Seigneur : « En vérité, je vous le dis : ce que vous aurez fait pour l'un de ces petits, je le considère comme fait à moi-même. »

Voilà les quelques idées que je voulais vous soumettre, cher Associés. Elles sont très incomplètes; vous diriez beaucoup plus et beaucoup mieux. Mais ne me lisez pas pour apprendre; lisez pour réfléchir d'abord et pour agir ensuite. Vous constaterez peut-être qu'un vol d'idées et de sentiments généreux répondra à l'appel de ma voix. Laissez-leur le temps de se poser sur votre âme. Voyez ce que vous avez fait jusqu'à ce jour et ce que vous devriez faire, avec discrétion évidemment, avec ardeur, avec amour encore plus.

Les apprentis sont une catégorie très intéressante du monde ouvrier : ils sont l'espoir, à moins qu'ils ne soient la ruine. Vous pouvez beaucoup pour éviter l'un et assurer l'autre.

L. S. D.



BULLETIN

CHACQUE LUNDI du mois d'avril, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de Saint-Michel.
Le samedi 1^{er} avril, messe pour les zéloteurs et bienfaiteurs.

* * *

NEUVAINÉ GÉNÉRALE MENSUELLE, du 9 au 17 avril.

INTENTION PROPOSÉE, agréée et bénite par l'Evêque de saint Michel : « Les Apprentis, leur préservation morale à l'atelier et en dehors de l'atelier.

Notre Neuvaine coïncidera avec la Semaine Sainte. L'image de Jésus crucifié domine tous ces jours et les illumine de sa douce et vivifiante clarté. Libres de vaguer à nos devoirs religieux, écoutant à loisir les enseignements de la chaire catholique, priant avec ferveur et sans préoccupation qui absorbe, laissant nos cœurs s'emplier à satiété de sentiments de repentir et de viriles résolutions... pensons à remercier Dieu des facilités qu'il nous donne pour accomplir l'œuvre du salut de notre âme. Songeons aussi que d'autres, en foule, de tout jeunes gens, ont à peine le temps de réfléchir sur leur immortelle destinée. Rivés sur l'outil ou sur la machine, lèvent-ils quelquefois les yeux en haut; voient-ils le ciel? Jésus fut ouvrier comme eux; Il les aime d'amour de prédilection; Il les attend, Il les veut au pied de sa croix et à sa table eucharistique. Auront-ils le loisir, l'idée, le courage de se rendre à l'appel de leur Dieu? Vous qui jouissez en paix de la religion et de ses consolations, priez pour les petits apprentis que leur travail absorbe; priez pour ces petits, si pieux naguère encore et que les mauvais camarades ont perdus; priez pour qu'ils se souviennent du foyer paternel, de la chapelle de catéchisme où ils apprirent à connaître Jésus, de l'autel où ils Le reçurent; priez pour qu'ils aillent à Lui, le cœur ouvert et l'âme aimante.

Ne vous contentez pas de prier : travaillez, par tous les moyens dont vous disposez, à améliorer le sort de ces jeunes gens : aidez-les de vos conseils avant leur entrée à l'atelier; procurez-leur l'appui de bons camarades et l'abri d'un toit chrétien, afin que plus facilement, ils gardent intacte la foi de leur enfance...

Enfin, imposez-vous quelques sacrifices à toutes ces intentions; soutenez de votre argent les œuvres catholiques de persévérance : patronages, cercles, conférences, etc.

PRIÈRE ET OFFRANDE QUOTIDIENNES : « O saint Michel, modèle de la jeunesse laborieuse et chrétienne, défendez des embûches de l'ennemi les jeunes apprentis. Inspirez-leur, avec

l'amour du Christ Jésus et de son Eglise, la fidélité à tous leurs devoirs. Ainsi soit-il! »

NOTA. — Continuer la récitation de cette prière jusqu'à la fin du mois.

* * *

INDULGENCES DU MOIS. — Indulgence plénière : 1^o Jour au choix pendant la neuvaine à saint Michel ou l'un des huit jours suivants; — 2^o Jour au choix. Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel. — Conditions ordinaires pour ces deux indulgences. — 3^o Jour au choix. Archiconfrérie de Saint-Michel : Confession, communion, visite de l'église paroissiale de chacun.

La Paroisse Saint-Pierre du Mont-Saint-Michel

1802-1864. — SUITE.

L'HISTOIRE de la petite paroisse du Mont-Saint-Michel, après comme avant la Révolution, se trouve intimement liée à celle de la célèbre abbaye, à l'ombre de laquelle elle est née et dont elle a partagé la gloire et les vicissitudes.

Depuis que le culte de saint Michel a été transféré à l'église paroissiale (1886), celle-ci a vu croître son importance et son charme. Son mobilier s'est enrichi des statues et bannières de la basilique, qui l'ont embellie considérablement. Bientôt, nous l'espérons, une réfection totale de la toiture et des voûtes sera entreprise par l'Administration des Beaux-Arts, de manière à parfaire l'œuvre de restauration entreprise par les curés successifs.

La période de notre histoire paroissiale qui s'étend de 1802 à 1864 n'est pas la moins intéressante, puisqu'elle marque une sorte de résurrection matérielle et morale, parmi la population agglomérée, plus nombreuse que jamais, au pied de l'abbaye devenue prison d'État.

Nous avons retrouvé, sur ces soixante années, des notes rédigées en 1868 par un savant curé du Mont-Saint-Michel, actuellement doyen du chapitre métropolitain de Sens, M. l'abbé Mémoin.

Nous les offrons aux lecteurs avec les éclaircissements que le temps parcouru a rendus indispensables.

I

En l'année 1802, on le sait (1), M. Reullot, curé du Mont, était le seul ecclésiastique existant dans la paroisse. Les religieux étaient tous disparus sans retour et les prisonniers civils ou militaires qui les remplacèrent



Cliché C. H. B.

CHRIST EN BOIS SCULPTÉ, PROVENANT DE L'ABBAYE
DU MONT-SAINT-MICHEL.

sous l'Empire n'avaient pas encore d'aumônier spécial. Les habitants, dont quelques-uns avaient été, pendant la Révolution, égarés par le fanatisme républicain, avaient généralement repris leurs pratiques religieuses et il ne restait aucune trace ni de l'athéisme révolutionnaire ni de l'Église conventionnelle.

(1) *Annales* de février et mars 1911.

La dévotion au glorieux saint Michel, le culte de Notre-Dame du Mont Tombe, de saint Pierre le patron des pêcheurs et le titulaire de l'église paroissiale, de saint Aubert fondateur de l'abbaye et titulaire de la petite chapelle, située à l'ouest du Mont, étaient restés chers aux habitants et même aux fidèles des pays voisins qui venaient parfois encore prier le saint Archange soit dans l'église paroissiale, soit dans la basilique de l'abbaye. Mais nous ne retrouvons, à cette époque, aucun vestige de confrérie ou de toute autre pieuse association. La fontaine de Saint-Aubert était aussi visitée parfois par de pieux pèlerins, qui en prenaient de l'eau comme préservatif contre la fièvre. Avec le temps le nombre des pèlerins diminua, tandis que les touristes et les curieux abondèrent.

L'église paroissiale, qui avait servi de magasin à fourrage pendant la Révolution, se trouvait, à l'époque de la restauration du culte, dans le plus profond dénûment. Il fallut acheter presque tout le mobilier de la fabrique avec l'argent provenant des offrandes et des souscriptions des paroissiens. On recueillit aussi quelques débris laissés dans l'église abbatiale. C'est de là que proviennent notamment les deux autels de Saint-Pierre et de la Sainte Vierge ainsi que les statues qui ornent ce dernier autel et le grand christ élevé au-dessus du chœur (1).

La petite chapelle de Saint-Aubert (2) se trouvait alors complètement nue. L'autel, le tableau, le rétable et les statues qui s'y trouvent n'ont été achetés qu'après 1830, par M. Peslin.

L'église abbatiale se trouvait aussi dans le plus complet dénûment, surtout quand les derniers débris de son mobilier eurent servi à meubler l'église paroissiale. On

(1) Cet autel de la Sainte-Vierge, avec rétable en bois, a été remplacé, il y a une dizaine d'années, par l'autel actuel.

(2) Au nord-ouest du Mont.

y éleva plus tard un autel au milieu du chœur, et cet autel ayant été consumé dans l'incendie de 1834, il fut remplacé par un autel en bois finement sculpté par des prisonniers, à qui l'on dut aussi de très beaux chandeliers et des stalles justement admirées (1).

L'ancien presbytère ayant été converti en mairie, la commune dut louer une maison pour recevoir son pasteur jusqu'à l'année 1867.

L'état des rentes possédées par la fabrique paraît s'élever, toutes réductions faites, à la somme de 141 francs. Tel est du moins le total que nous retrouvons dans le compte de 1824, le plus ancien que nous possédions, et toutes ces rentes sont exemptes de tout service religieux ou charges quelconques.

II

Depuis la restauration du culte de 1802 à 1862, nous ne trouvons au Mont-Saint-Michel aucune vocation ecclésiastique ou autre. Cette pénurie de vocations ne doit pas être attribuée à un manque de foi chez les habitants, mais uniquement à leur pauvreté et à leur petit nombre.

M. l'abbé Reullot était un de ces confesseurs de la foi auxquels l'exil et la persécution donnèrent une nouvelle consécration. Pendant la tourmente révolutionnaire, il avait émigré en Angleterre où il avait donné les derniers sacrements à un ancien curé du Mont-Saint-Michel, M. Mazier, émigré comme lui et mort sur la terre de l'exil. M. l'abbé Reullot était natif de Saint-Pair; un de ses frères fut longtemps vicaire de Saint-Saturnin d'Avranches. Quant à lui, il ne quitta point le Mont-Saint-Michel, où il mourut le 5 novembre 1816, entouré de la vénération de tous ses paroissiens. M. Reullot remplis-

(1) Depuis 1893, les chandeliers dont il est question sont dans l'église paroissiale, ainsi que deux des stalles et diverses boiseries.

sait en même temps le rôle d'aumônier des détenus.

M. l'abbé Doré, successeur de M. Reullot, était né à Carnet, où il est retourné mourir. En venant au Mont; il amenait avec lui son frère, prêtre, qui exerçait les fonctions de vicaire sous la direction de son aîné. Comme il n'y avait pas encore d'aumônier titulaire, le frère de M. le curé en fit les fonctions pendant son séjour au Mont-Saint-Michel. Ce fut M. Doré qui fit ériger le chemin de la croix et établit au Mont la confrérie du Saint Scapulaire du Mont Carmel, confrérie qui subsiste encore et dont la plupart des habitants (sinon tous) font partie. M. Doré et son frère laissèrent le meilleur souvenir de leur zèle dans la paroisse.

Parmi les laïques dont le nom mérite d'échapper à l'oubli, les habitants conservent avec reconnaissance le souvenir d'une veuve Desmaizières, qui pendant de longues années, au commencement du XIX^e siècle, se fit l'institutrice libre et gratuite des enfants du pays.

M. l'abbé Turpin, successeur de M. Doré dans la charge paroissiale, avait aussi celle des détenus; mais en 1830, au commencement de l'année, il remit sa cure à M. Peslin, pour ne plus conserver que le titre d'aumônier des détenus. Dès l'année 1827, les prisonniers avaient eu un aumônier spécial dans la personne de M. l'abbé Legros, prêtre très zélé dont les prédications firent beaucoup de bien, même dans la paroisse. M. Legros y laissa une mémoire de sainteté.

M. Turpin était né à Saint-Laurent de Cuves. Après avoir été curé du Mont (1827-1830) et ensuite aumônier des détenus (1830-1833), il fut nommé curé de Saint-Barthélemy, près Mortain, où il est mort il y a quelques années.

Il était aumônier des détenus lorsque arriva la Révolution de 1830, qui eut son contre-coup au Mont dans le personnel de la garnison de la Maison centrale et aussi

parmi les habitants de la paroisse. M. Turpin eut naturellement à souffrir, en raison de sa position qui l'obligeait à paraître plus souvent au milieu des soldats et des fonctionnaires de l'époque, mais il ne cessa jamais de mériter l'estime et le regret des gens honnêtes et sensés.

M. l'abbé Peslin, né à Saint-Denis de Cuves, fut curé du Mont pendant une époque difficile (1830-1834). Malgré l'agitation révolutionnaire, il sut faire aimer et respecter son ministère.

M. Leforestier, qui lui succéda (1834-1837), était né à Marchésieux, dans le canton de Périers; très digne prêtre, bientôt transféré à Orval, près Coutances.

III

M. l'abbé Lecourt fut aumônier de la Maison centrale de 1833 à 1862. La longue durée de son ministère et la vénération dont nous l'entourons prouvent assez le mérite de cet ecclésiastique.

M. Lecourt, né à Saint-Loup, près Avranches, suivit d'abord la condition ordinaire des gens du monde, en s'engageant dans les liens du mariage. Mais, resté veuf avec un fils, il résolut de se consacrer à Dieu, et après avoir fait ses études au petit séminaire de Mortain et reçu l'onction du sacerdoce, il fut envoyé pour remplacer M. l'abbé Turpin dans la charge d'aumônier des détenus. Son zèle, son expérience des affaires et des travaux matériels lui permirent de rendre de grands services à l'administration de la Maison centrale, sous le rapport matériel comme sous le rapport spirituel. L'habileté qu'il montra dans l'incendie qui éclata dans cet établissement en 1834, le 22 octobre, lui valurent la décoration de Chevalier de la Légion d'honneur. La plupart des détenus ayant alors été transportés à Doullens, M. Lecourt les suivit et resta ainsi près d'un an éloigné du Mont-Saint-Michel. Il y revint ensuite et y continua ses

fonctions jusqu'en 1862, époque à laquelle il obtint sa pension de retraite.

M. l'abbé Lecourt eut pour successeur, en 1862, M. l'abbé Bonnel, qui n'occupa les fonctions d'aumônier que pendant un an environ, jusqu'à la suppression de la Maison centrale, en 1863.

M. l'abbé Renouf avait pareillement suppléé M. Lecourt, de 1834 à 1835.

Au point de vue spirituel, il faut noter que la paroisse prit part au mouvement religieux qui marqua les premières années du XIX^e siècle. Plusieurs missions furent données au Mont-Saint-Michel, un calvaire érigé près la porte de la ville (1826), le chemin de croix établi et réintégré, la confrérie du Saint-Scapulaire organisée, comme nous l'avons dit, sous le ministère de M. Doré.

Après le départ de M. Leforestier, le Mont reçut pour curé M. Allain, de Granville, qui administra la paroisse de 1837 à 1840. M. Allain fut alors transféré à la Baleine. Il a laissé d'excellents souvenirs au Mont-Saint-Michel. M. Allain fut le sixième curé du Mont.

M. Jardin administra ensuite la paroisse pendant près d'un an. Son caractère vif et emporté lui suscita de nombreuses difficultés, au Mont-Saint-Michel comme à Macey, où il fut ensuite transféré.

Il eut pour successeur M. Gesloun, huitième curé du Mont-Saint-Michel depuis 1802. Pendant les trois années de son ministère, du 17 février 1841 au 12 février 1844, M. Gesloun s'acquitta auprès de ses paroissiens une renommée de sainteté, qui fut justifiée par son départ au monastère de la trappe de Briquebec.

M. Templer, neuvième curé du Mont-Saint-Michel (12 février 1844-1^{er} janvier 1854), est né à Vengeons et dirige actuellement la paroisse de Saint-Laurent de Terregatte. Il eut quelques difficultés dans la paroisse vers l'époque de la révolution de 1848, ce qui

ne l'empêcha point d'exercer son ministère avec fruit. La durée de son séjour au Mont montre assez combien son zèle fut apprécié de l'immense majorité des habitants.

M. Templer fit d'importantes réparations à la tribune qui se trouve au bas de l'église. Il fit aussi ériger un nouveau chemin de croix dans l'église, cérémonie qui fut présidée par M. l'abbé Menant, curé-doyen de Pontorson, le 1^{er} février 1852.

Mgr Robiou ayant réformé la liturgie du diocèse de Coutances et d'Avranches en 1840, la paroisse du Mont quitta alors la liturgie de Rouen, qu'elle suivait depuis un siècle environ, pour prendre les nouveaux livres prescrits par Monseigneur.

M. Bailleul, dixième curé du Mont depuis 1802, entra en fonctions le 1^{er} janvier 1854 et exerça son ministère jusqu'au 11 août 1856, époque à laquelle cet excellent prêtre eut pour successeur M. Postel (11 août 1856-1^{er} juin 1864). Il est impossible de mettre plus de zèle et de dévouement dans un ministère que n'en montra M. Postel pendant les huit années qu'il passa au Mont-Saint-Michel. C'est lui qui fit paver et plafonner en voûte le chœur de l'église paroissiale, réparer l'autel du chœur et l'autel de la Sainte Vierge, placer la grille de communion, restaurer la sacristie, la tour et les nefs de l'église, et enfin refondre l'ancienne cloche qui était cassée.

La nouvelle cloche fut bénite par M. Postel et elle eut pour parrain M. Lecourt fils, inspecteur de la Maison centrale, et pour marraine M^{me} Marquet, née Baudoin, épouse du directeur de la prison.

M. Postel éprouva une peine très vive de la suppression de la Maison centrale ou plutôt des pertes matérielles que cette suppression faisait subir à sa paroisse. Il fut, bientôt après, nommé curé d'Ardevon, paroisse la plus voisine du Mont-Saint-Michel. Il y mourut au

commencement de 1867, au milieu de la vénération et des regrets universels. Les habitants du Mont-Saint-Michel, qui avaient conservé pour lui la plus vive reconnaissance, voulurent avoir l'honneur de lui faire élever un tombeau en signe de la profonde affection qu'ils avaient pour lui.

Pendant toute la durée des épiscopats de NN. SS. Robiou et Daniel, il y eut des missions au Mont-Saint-Michel tous les deux ou trois ans.

Juin 1868.

T. MÉMAIN,

Missionnaire, curé du Mont-Saint-Michel.

Un Saint par mois

LA BIENHEUREUSE IDE, COMTESSE DE BOULOGNE (1).

ELLE descendait de Charlemagne, de Louis le Débonnaire, de Lothaire I et de Louis II, tous quatre empereurs d'Occident, par Ermengarde, fille du dernier. Elle reçut de son père et de sa mère une éducation toute sainte : elle méprisa de bonne heure ce que le monde estime, et mit toute son affection à bien servir Dieu et à se rendre agréable à Jésus-Christ.

A dix-sept ans, elle épousa, par la volonté de ses parents, Eustache II, comte de Boulogne-sur-Mer et de Lens, en Artois. Elle en eut plusieurs filles et trois fils dont deux devaient particulièrement s'illustrer dans l'histoire des Croisades : Godefroy de Bouillon et Baudouin.

Notre sainte nourrit ses enfants elle-même, afin de mieux leur inspirer la haine du vice et l'amour de la vertu ; elle eut un soin merveilleux de les élever dans la

(1) Cf. *Vies des Saints*.

crainte de Dieu et de les former à tous les exercices qui étaient convenables à leur condition. Elle savait les desseins de Dieu sur eux.

Sa douceur et sa charité la rendirent aimable à tous ses sujets; les pauvres étaient les mieux venus en son palais, et elle n'épargnait rien pour les assister dans leurs misères. Elle secourait avec un égal soin les malades, les veuves et les orphelins. Son occupation la plus agréable était de faire des parures pour les autels et des ornements sacrés pour les ministres de Jésus-Christ. Elle travailla aussi beaucoup avec son mari au rétablissement des églises de ses États. Elle répara l'église de Notre-Dame de Boulogne, si célèbre par la dévotion envers la Sainte Vierge. Sa vie se passait dans les jeûnes, dans les veilles et dans les prières; et toutes ces vertus étaient soutenues d'une profonde humilité qui, lui donnant de bas sentiments d'elle-même, la rendait agréable à Dieu.

Elle avait, pour la conduire dans les exercices d'une vie si parfaite, un directeur éclairé, le grand saint Anselme, alors religieux du Bec, en Normandie, et depuis archevêque de Cantorbéry, en Angleterre, l'un des plus grands hommes de son temps. On lit, parmi les œuvres de ce saint prélat, plusieurs lettres qu'il écrivit à notre pieuse Comtesse.

Après la mort du comte Eustache, son mari, Ide, ayant la libre disposition de ses biens, les vendit en partie et en employa l'argent à bâtir, à rétablir ou à doter de nombreux monastères. Les monastères de Saint-Bertin, de Bouillon, de James, de Notre-Dame de la Chapelle, du Waast, de Saint-Villemer furent reconstruits ou bâtis par ses soins. Il semble, dans les lettres qui restent de ses fondations, que l'humilité et la charité combattaient ensemble à qui l'emporterait; et l'on ne peut rien voir de plus édifiant que les termes dans les-

quels ces actes sont conçus. L'on y remarque aussi une sainte émulation, entre tous ceux qui composaient la famille de Boulogne, pour donner à ces églises quelque portion de leur héritage.

La piété de la sainte Comtesse n'en demeura pas là; elle enrichit plusieurs de ces maisons de très précieuses reliques dont une partie lui avait été envoyée de la Terre Sainte par son fils, Godefroy de Bouillon, et dont une autre partie lui avait été donnée en Angleterre: elle en fit présent à l'abbaye de la Chapelle. Ce fut à la faveur de ses prières et de ses larmes que le même Godefroy se rendit maître de Jérusalem et qu'il fit ces grandes actions qui font la plus belle partie de l'histoire des Croisades. Elle était en effet en prière pour ce sujet dans l'église de Saint-Villemer lorsqu'elle eut la révélation qu'à l'heure même où elle priait, son fils montait à l'assaut de la ville et s'en emparait de vive force. Elle avait connu de bonne heure, par une révélation spéciale, l'avenir de ses fils; et comme un jour son mari s'en était enquis près d'elle pendant qu'ils jouaient: « Ce sont trois princes, dit-elle, dont l'un sera roi, l'autre duc et l'autre comte. »

Après avoir passé sa vie dans une suite ininterrompue de bonnes actions, elle fut appelée à recevoir de Dieu sa récompense. Elle mourut l'année, le jour et le mois qu'elle avait prédits, à savoir le dimanche 13 avril de l'an 1113. Les pauvres, les veuves, les orphelins, et généralement tous ses sujets qui étaient moins ses sujets que ses enfants, pleurèrent sa perte et accompagnèrent son convoi de grands cris; cela fit mieux son éloge que toutes les oraisons funèbres dont on honore souvent, avec plus de flatterie que de vérité, la sépulture des grands. Elle avait fait de nombreux miracles durant sa vie; ses miracles se continuèrent sur son tombeau. Ses reliques se trouvent à Bayeux.

Et telle fut cette Bienheureuse que l'on pourrait proposer en modèle à tant d'âmes d'élite, ignorées ou illustres, moins préoccupées de leur naissance ou de leur fortune que du triomphe de l'Église et de la gloire de Dieu.

Donnez-nous, Seigneur, en abondance, de ces âmes qui continuent la lignée des saints, pour qu'enfin votre nom soit sanctifié et que votre règne arrive. Ainsi soit-il.

La Vie de l'Œuvre

AFFILIATION. — Par décret de S. G. Mgr Sonnois, archevêque de Cambrai, en date du 20 décembre 1910, une confrérie de l'archange saint Michel a été érigée en l'église de Saint-Michel de Holque (Nord). Par diplôme décerné le 20 janvier 1911, cette confrérie a été affiliée à l'archiconfrérie universelle de saint Michel.

ZÉLATEURS. — Ont reçu le diplôme : M. Émile Fatout, de Coutances; M^{me} Combette-Bonnier, de Montaud.

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 15 février au 15 mars, inscrits : **420**. Sont comprises dans ce chiffre les listes des zélateurs et zélatrices de : Ambel, Bordeaux, Breteuil-sur-Noye, Charmes-sur-Moselle, Coutances, Dinan, Doué-la-Fontaine, Ham, Jérusalem, Lignièrès, Lonlay-l'Abbaye, Le Mans, Mondoubleau, Montélimar, Montréal, Montaud, Marmande, Marseille - N. - D. de Charité, Niort, Oisy-le-Verger, Paris, Penhoët, Petit-Ivry, Québec, Les Roches-Chamalières, Saint-Denis de la Réunion, Saint-Pierre de Chemillé, Sedan, Soligny-la-Trappe, Troyes, Varades, York.

On s'inscrit par l'intermédiaire des zélateurs et zélatrices ou en nous écrivant directement. Donner ses nom et prénoms.

CONSÉCRATIONS. — Ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame des Anges :

Joseph-Firmus RÉMIARD, Joseph-Honorius RÉMIARD, Joseph-Prudent POIRIER, Marie-Joseph-Léopold GIASSON, Marie-François GIASSON, Marie-Amélie AUMASSON, Marie-Marthe GASNIER, Marthe ROBIN, Jeanne ROBIN, Germaine ROBIN, André GASNIER, Marie-Rose-Jeanne DE PORRY, Hélène-Marie RIOULT, Geneviève DESCOQS, Marie-Joséphine-Françoise LE BRANCHU, Geneviève Christiane-Marie-Caroline-Clotilde BARTH, Charles-François-Xavier GALLISSOT, Pierre COMBETTE, Marie COMBETTE, Marcel COMBETTE, Jacques MUSEUX, Michel MUSEUX, Marie-Joseph-Émilienne-Léontine MADELIN, Léontine-Anna-Mélanie-Marie MADELIN, Marie-Antoinette LELEU, Françoise PLANTIN, Gabrielle-Élisabeth-Agnès-Michelle OLIVIER, Catherine SAINT-JOURS.

Donner les nom, prénoms, lieu et date de naissance des enfants. L'offrande est de 0 fr. 50, 1 franc ou 2 francs; le cierge qui brûle, à l'intention de l'enfant, dans le sanctuaire du Mont-Saint-Michel, est proportionné à l'offrande faite. Les parents reçoivent une image leur indiquant le jour de la consécration.

ANNALES. — Nous tenons à renouveler ici nos regrets pour le retard de la dernière livraison. Quoique nous ne puissions être mis en cause, ce nous est un devoir de prier tous nos amis de patienter en ces circonstances et d'excuser l'imprimeur, qui prévendra désormais, autant que possible, leur retour.

Un très grand nombre d'abonnements ont été renouvelés, durant ce mois. On s'est plu, ordinairement, à ajouter aux 2 francs réglementaires 0 fr. 50 à titre de reconnaissance pour les progrès réalisés et d'encouragement à marcher dans la bonne voie. Que saint Michel récompense ses dévoués serviteurs !

Nous ne résistons pas à la tentation de citer comme exemple l'industrielle activité d'une excellente zélatrice de Montréal, M^{me} Émilie Lefebvre, qui a entrepris de faire entrer dans l'archiconfrérie de Saint-Michel tous les élèves, garçons et filles, des écoles chrétiennes de la ville. En même temps, elle propage les *Annales* dans les communautés. Voici deux lettres, à elle adressées par deux supérieures de monastère :

MADemoiselle,

Vous trouverez sous ce pli un abonnement aux Annales du Mont-Saint-Michel, pour notre Maison mère. Quant à nos élèves pensionnaires, nous devons attendre l'époque des retraites annuelles pour en conférer avec les supérieures de nos divers établissements.

Nous voulons bien, dans la mesure du possible, favoriser la dévotion envers saint Michel, l'un des protecteurs de notre congrégation.

Puisse ce glorieux archange bénir votre zèle à opposer un sûr rempart aux flots du mal qui entraînent la jeunesse, et vous envoyer un très grand nombre d'abonnés.

Recevez, etc...

Sœur SAINT-ANACLET,

Supérieure générale de la Congrégation de Notre-Dame.

De notre Maison mère, 13 janvier 1911.

MADemoiselle,

Avec plaisir je vous envoie un abonnement aux Annales du Mont-Saint-Michel. L'an prochain, j'espère faire davantage.

Puisse cet ange du bien me venir en aide dans l'œuvre si ardue de la formation de la jeunesse chrétienne.

Veuillez me recommander aux prières pour l'obtention de deux grâces importantes et le succès d'une entreprise. Je vais m'efforcer de faire connaître cette belle dévotion à nos Sœurs et à nos élèves.

Comptant sur le secours de vos prières, etc...

Sœur MARIE DE SAINTE-BÉATRIX DU S.-C.

S. S. C.

Monastère des Sœurs de Sainte-Croix, Saint-Laurent, 11 janvier 1911.

CHAPELETS DE SAINT-MICHEL. — A la demande d'un bon nombre de nos correspondants, nous avons fait fabriquer des chapelets de Saint-Michel, dits « *indécrochables* », très solides, grains cocotine noire. — Prix de vente : 0 fr. 45 l'unité; 4 fr. 50 la douzaine, *franco*, avec la méthode du chapelet.

Demander le catalogue des objets de piété.



Mon Carnet bleu

14 février. — Il est 6 heures du soir, et déjà il fait presque noir. Une grande dame, sèche et distinguée, m'aborde, au petit bonheur, toussotte discrètement, en portant l'index et le médius à ses lèvres : « Monsieur, hum! hum! je suis venue pour voir un lever de soleil au Mont-Saint-Michel. C'est si beau, merveilleux, m'a-t-on dit. — Il est vrai, Madame; délicieux, exquis, nos levers de soleil au Mont!... » (Vous comprenez que j'ai fait mon petit possible pour me mettre à l'unisson et me hausser jusqu'au parler 1830... d'autant plus que je venais d'apercevoir aux mains de mon interlocutrice une petite fleur de ravenelle cueillie aux ruines moyen âgeuses.) — « Oui, reprends-je, délicieux, exquis nos levers de soleil, mais... — Oh! mon Dieu, qu'allez-vous m'apprendre? — ... Mais, en cette arrière-saison, Madame, le soleil de chez nous ne se lève pas... tous les jours. — O cruelle déception! — Hélas! Madame, la brume des grèves, la bise glaciale, tout contribue à l'enrhumer, à le gripper, ce beau, ce cher soleil... Alors... — O désolation! — Que dites-vous, Madame?... Ne maudissez pas la brume. Elle a de la gaze légère le charme séducteur. Puis, vous dirais-je? elle joue un rôle si grand dans notre paysage, dans notre vie. Tenez, je suis sûr que si elle n'existait pas, les « guidesses » du Mont l'inventeraient! » Et je m'en allai, en tirant ma révérence.

15 février. — J'avais prévu juste : pas plus de soleil, ce matin, que dans le Tullianum. Infortunée voyageuse, qui grelottâtes vaillamment, sur la Tour du Nord, pour, de là, assister à un petit lever de soleil qui n'eut pas lieu, je vous admire... mais souffrez donc que je ne vous plaigne point.

16 février. — Le nombre des touristes va croissant. Les Anglais, verts et gris, sont en majorité. La marée les attire sans doute.

17 février. — Il pleut. Pas un chat dehors, mais, quand même, cette pluie est plus agréable, plus gaie que les pluies de décembre. Il y a dans ces gouttelettes un peu d'espoirs printaniers.

19 février. — Deuxième exercice de nos « braves pompiers ». Je signale cette manœuvre parce qu'elle fut marquée par l'apparition des casques, tout brillants, et qu'elle eut pour théâtre l'abbaye. — Ce soir, explication du Décret *Quam singulari*. Tous, même les enfants, écoutent avec une

attention soutenue. Tous admirent la sagesse surnaturelle du Pontife qui livre aux plus petits la source des célestes faveurs.

20 février. — Le tramway du Mont-Saint-Michel est jaloux des lauriers de l'Ouest-État : il se met, lui aussi, à donner des coups de tampon. Mais, en garçon bien élevé, il n'admet pas que le public prenne part à ses opérations, ni le matériel de traction, auquel le public est plus directement intéressé. C'est après la journée faite, en rentrant au dépôt de Pontorson, que la machine « Mont-Saint-Michel » tamponne la machine « Moidrey ». Pas d'accidents de personnes, mais seulement une porte défoncée, un mur éventré et quelques cabossages de tuyaux et de tabliers avec décapitation de boulons.

21 février. — Mon agenda célèbre en ce jour saint Séverien... et, je ne sais pourquoi, ce nom me rappelle le saint Goberien de l'ermite de Rothéneuf, universellement connu des baigneurs de Dinard, Paramé et autres plages circonvoisines. Cet ermite était un vénérable prêtre, d'énigmatique figure, qui se livrait naguère à l'innocente fantaisie de sculpter au gré de ses caprices les rochers de sa falaise bretonne. A l'entrée du légendaire domaine, il avait campé dans une attitude hiératique un personnage qu'il avait baptisé spirituellement : « Saint Goberien, patron de l'ermite. » L'ermite mourut pauvre, l'an dernier. De son vivant, la visite des rochers sculptés était gratuite. Aujourd'hui, il faut payer en entrant, et saint Goberien lui-même n'est déjà plus qu'une chose que l'on exploite.

24 février. — Nous eûmes, cette nuit, des éclairs sans discontinuer, du tonnerre un peu, et, vers 1 heure, une bourrasque violente, accompagnée de grêlons.

25 février. — Une famille accomplit son pèlerinage, très pieusement. La pluie persiste.

27 février. — Nous célébrons le bienheureux Auguste Chapdelaine, martyrisé en Chine en 1856. Avant de partir pour le Céleste Empire, il avait été vicaire à Boucey, près Pontorson, où il a laissé une réputation de haute sainteté et de zèle apostolique. Nous aimons penser que ses pas s'égarèrent parfois jusqu'au Mont. Alors, l'abbaye était une prison. Mais le Bienheureux put quand même prier dans le chœur de l'abbatiale, toujours livré au culte.

28 février. — Quel maussade Carnaval ! Une pluie fine, du « crachin », comme l'on dit à Cherbourg, ne cesse d'arroser la terre. Au Mont-Saint-Michel, Carnaval passe inaperçu.

On se réserve de rétablir la fête traditionnelle de saint Pierre. Cela vaut mieux, à coup sûr. Fête religieuse et fête civile sont destinées à s'unir.

1^{er} mars. — Sévère cérémonie des Cendres : « Souviens-toi, homme, que tu es poussière... » Oui, nous sommes cela, tout simplement... et encore il y a de la poussière qui se fait boue !
— Ouverture du mois de saint Joseph :

Volez, volez, joyeuse, ô ma prière,
A Joseph, au plus haut des cieux...

Nous nous réunirons tous les mercredis de ce mois, devant la statue du saint, pour prier et chanter.

2 mars. — Depuis hier, un service d'automobiles entre Pontorson et le Mont-Saint-Michel est établi. C'est le progrès... grâce à la digue !

3 mars. — Un brouillard épais, à couper au couteau comme l'on dit, enveloppe le Mont et la baie. Tout disparaît ; on a peine à voir à 20 mètres. Deux hommes, deux frères, se sont mis « en grève » vers 1 heure du matin, pour aller voir leurs filets tendus à 500 mètres au nord-ouest de Tombelaine. Or, voici 6 heures : la mer monte ; les deux pêcheurs ne sont pas rentrés. Égarés dans le brouillard, surpris par la marée, où sont-ils ? La grosse cloche, la « cloche de brume », sonne ; ses deux sœurs sonnent, comme elle, éperdument. Du haut des tours, les cornes lancent des appels répétés, stridents ; un silence morne, terrifiant, règne, rompu seulement par le murmure de la vague qui clapote au pied du rempart. L'eau a recouvert les sables, on le devine ; on le sait, mais on ne le voit pas. Les deux hommes ne reviendront pas maintenant, c'est impossible ; mais où sont-ils ? Quelles affolantes réponses on fait en ces heures-là ! Deux bicyclettes s'en vont explorer la côte normande jusqu'à Courtils, où, peut-être, chassés par le flot, les pêcheurs ont touché terre. Une barque, montée par quatre matelots, se dirige sur Tombelaine, où, peut-être, les infortunés se sont réfugiés. L'attente paraît longue, bien longue, angoissante ; car Tombelaine reste maintenant le seul espoir ; les cyclistes rentrent, n'ayant rien vu. Enfin, voici la barque qui revient, la voile au vent. Mais combien sont-ils les hommes qui la montent ? Quatre ou six ? Ils sont six ! Sauvés ! De vrai, au retour, trompés par le brouillard, les deux pêcheurs ont tourné autour de Tombelaine, sans parvenir à reconnaître leur route. C'est alors que la mer est arrivée, menaçante, et que, prudemment, ils se sont réfugiés sur l'îlot.

A ce propos, nous ferons remarquer que les cloches de

l'église paroissiale sont impuissantes à se faire entendre des malheureux perdus dans les grèves, du côté de la haute mer, étant donné que leur son est arrêté et par le rocher et par le rempart. Pourquoi donc ne pas réintégrer dans le clocher de l'abbatiale l'ancienne « cloche de brume », la vraie, aujourd'hui déposée dans une des chapelles absidiales de la basilique?

5 mars. — Les offices sont mieux suivis que jamais : nous entrons en carême! Quelques touristes se sont mêlés aux



Cliché NEURDEIN.

LA CLOCHE DE BRUME.

paroissiens. Notre Directeur a célébré la messe de « communauté » à 7 h. 1/2.

8 mars. — Le plus radieux matin que nous ayons depuis longtemps savouré : du bleu, très bleu, partout au ciel; du bleu, dilué dans une brume légère qui gaze délicieusement la vieille abbaye, avec ses pinacles, ses dentelles, ses créneaux, ses tours; le petit bois, la grève; puis Genets, Avranches, Cancale, ... Cancale où gronde l'insurrection des Terre-neuvas, en désaccord avec les armateurs.

10 mars. — Premier chemin de croix du carême. *O crux ave, spes unica.*

11 mars. — L'événement de la nuit dernière est connu de tout l'univers : un ukase a sommé les horloges, toutes les

horloges de France de stopper, à minuit, pendant 9 minutes 21 secondes. L'instant, j'en conviens, fut solennel. Le tsar de toutes les Russies, dans son omnipotence, n'a pas osé — encore — prendre sur lui de rendre un pareil décret. En démocratie, cela se prend. Maintenant tout ira pour le mieux, puisque nos horloges et nos cœurs battront à l'unisson des horloges et des cœurs britanniques. Au Mont-Saint-Michel, le sacristain a sonné — intentionnellement cette fois — l'Angélus matinal avec un retard de 9 minutes 21 secondes... et il a pu se vanter d'être à l'heure. Heureux homme!

13 mars. — Mais aussi, de quoi se mêle le gouvernement. Depuis qu'il a bousculé les horloges, le temps est pitoyable. Cette nuit, nous eûmes une tempête terrible. Ce matin, la mer s'obstine à rester avec nous, soutenue qu'elle est par le vent du Nord... On disait bien que c'était nous qui réglions le soleil.

GINGATZ.

Échos & Nouvelles

Amérique et Japon.

UN correspondant d'Amérique nous écrit qu'à New York la dévotion à saint Michel est très répandue parmi les catholiques. Deux grandes paroisses sont placées sous le vocable de l'Archange, ainsi qu'un bon nombre de sociétés ou associations.

Nous apprenons que les missions du Japon ont pour patron saint Michel. Puisse le céleste « tombeur » de Satan terrasser définitivement l'hydre de la superstition qui infeste l'empire du Mikado!

Saint Michel à Alba (Ardèche).

De notre dévouée zélatrice les lignes suivantes :

« Le culte de saint Michel, depuis bien des années établi à Alba, vient d'y prendre un nouvel essor. Le dimanche 5 mars, une belle statue de l'Archange a été bénite, après la grand-messe. M. l'abbé Groupierre, curé de Ruons, prononça un magnifique sermon, dans lequel il démontra le bien-fondé de la confiance que l'Église a toujours placée en saint Michel. Après un cantique de circonstance, eut lieu la bénédiction de la statue. Les catholiques d'Alba conserveront de cette petite fête un gracieux souvenir, offert par leur digne curé, M. l'abbé de Chambarlhac. — B. »

Au diocèse de saint Michel.

On devine qu'il s'agit du diocèse de Coutances... Les quelques églises qui ne possédaient pas encore l'image de saint Michel s'empressent d'ériger des statues à l'Archange, le plus souvent en pendant à la bienheureuse Jeanne d'Arc.

Dimanche 12 mars, à Saint-Sauveur-Lendelin, près Coutances, notre directeur, vicaire général Lepetit, eut la grande joie de bénir une belle statue de saint Michel, don d'une chrétienne discrète. Devant une assistance compacte, les gloires de l'illustre champion des droits de Dieu furent célébrées éloquemment par un panégyriste bien connu de nos lecteurs, M. l'abbé David, curé-doyen de Villedieu. La fanfare de la Jeunesse Catholique de la paroisse prêtait son concours.

M. l'abbé Despréaux, curé-doyen de Saint-Sauveur-Lendelin, fervent pèlerin du Mont-Saint-Michel, a vu, de la sorte, se combler un de ses vœux les plus chers. Souhaitons à tous les bons prêtres qui lui ressemblent, des « chrétiens discrets » et aimant bien saint Michel... Soit dit sans indiscretion.

Le petit bois du Mont-Saint-Michel.

A son propos, le « Masque de Fer » du *Figaro* vaticine. « On pourra enfin s'y promener cet été, écrit-il; car l'État va ouvrir la poterne des remparts de l'abbaye qui y donne accès, et des allées vont être tracées entre ses chênes séculaires. »

A quoi, mieux informé, l'on pourrait répondre par une dénégation sur toute la ligne; car 1° on ne se promènera pas cet été dans le petit bois, par la bonne raison que le crédit nécessaire à son aménagement figure « au prochain budget », dit le « Masque de Fer », lequel n'est pas encore voté; 2° la poterne est ouverte depuis toujours; on ne va pas l'ouvrir; 3° nous ne connaissons point de « chênes » dans le petit bois, mais bien toutes sortes d'essences, sauf celle-là.

D'ailleurs, cela n'a pas d'importance...

M. le Chanoine Jean-Baptiste BLIN (1)

DIEU vient de rappeler à lui, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, un des prêtres qui ont le plus honoré le clergé de Séez par leur savoir, leurs vertus et leurs services.

(1) Nous empruntons à la *Semaine catholique* de Séez cette notice sur M. le chanoine Blin qui, dès longtemps, honora les *Annales* de sa collaboration aussi savante que distinguée. Le défunt continuera de parler dans nos

M. le chanoine Blin n'est plus : mais ses œuvres lui survivront. Nul n'a autant fait, en particulier, pour notre hagiographie locale et, à ce titre, autant mérité du diocèse.

Le soir de sa vie a ressemblé à ces longs crépuscules d'automne où le jour s'éteint lentement dans le silence et le progrès de l'ombre. L'isolement, auquel il s'était voué de parti pris, a fait le vide autour de son cercueil.

Nos saints qu'il a vengés de l'oubli et dont il a propagé le culte, lui auront réservé bon accueil. Monseigneur a présidé les obsèques et donné l'absoute, entouré du clergé de la ville et d'une vingtaine de prêtres venus du dehors.

I

Si, Dieu merci, le type du bon et du saint prêtre n'est pas rare parmi nous, M. l'abbé Blin, à nos yeux, a dépassé la mesure commune par une vertu supérieure et éminente.

Avec cette démarche saccadée et cette parole haletante, on eût dit son âme toujours prête à s'échapper de la frêle enveloppe qui la retenait ici-bas. Mais la vie studieuse et réglée qui rend accueillant, joyeux et fervent, assure aussi la santé du corps comme de l'âme. C'est, croyons-nous, ce régime qui a prolongé jusqu'à un âge si avancé une constitution aussi délicate.

Tout déplacement lui causait de fortes migraines qu'un tour de bibliothèque ou la rencontre d'un document précieux suffisait à dissiper.

Nature fine et déliée, esprit toujours en éveil, mémoire locale d'une prodigieuse fidélité, talent sérieux aux goûts classiques, caractère ardent et volonté tenace : voilà bien quelques traits de sa physionomie morale.

D'une politesse antique et exquise, affable, au rire sonore et bruyant, il excellait à faire valoir l'esprit de ses hôtes.

Il pratiqua jusqu'à sa dernière maladie une large hospitalité intellectuelle, le *facile communicare* de l'Apôtre, prodiguant à tout solliciteur les riches trésors de sa mémoire et de son érudition.

Autant il restreignait ses relations de visites, autant il étendait ses relations épistolaires. Il est peu de ses confrères qui, à un moment ou l'autre, n'aient eu recours à ses lumières.

Le docteur Déane, suppléant du fameux Pusey à l'université d'Oxford, bien que protestant, aimait à passer le détroit pour prendre quelques jours de vacances chez son savant

livraisons : car la publication de ses recherches sur le culte de saint Michel au diocèse de Séez est loin d'être achevée.

Nous recommandons M. le chanoine Blin aux prières de ses lecteurs.

N. D. L. R.

ami de Durcet. La mort l'a surpris au moment où il s'apprêtait à le rejoindre à Séez.

Miss Grafton d'Hereford avait voué une sorte de culte à ce prêtre si érudit et si bienveillant. Elle lui confiait un jour l'envie qu'elle portait aux catholiques, en les voyant s'approcher de la Table sainte.

Toutefois, en fait de relations, rien n'égalait l'affectueuse déférence, la simplicité patriarcale et les joyeuses effusions de confraternité dont nous fûmes les témoins édifiés, quand l'ancien supérieur du Grand Séminaire vint partager, à la vieille Miséricorde, sa table et son toit. En attirant à Séez l'abbé Blin, M. Turcan s'était préparé, à son insu, une retraite et une société pour ses vieux jours.

II.

Vicaire à Flers, pro-secrétaire de l'Évêché, curé de Durcet, aumônier de la Miséricorde, chanoine-archiviste de la Cathédrale, l'étude, en somme, a fait l'unité de cette vie si remplie.

Exact à tous ses devoirs et se confinant dans ses fonctions, il conversait avec ses livres, se prêtait à ses confrères et se livrait au travail de la plume. Les recherches sur notre passé religieux ont absorbé son activité.

La langue grecque lui était aussi familière que le latin. Il lisait la Bible dans le texte hébreu et s'était initié à l'anglais. Une culture si variée l'avait armé pour les travaux de critique et d'érudition.

Ne parlons que pour mémoire de ses doctes contributions à la *Semaine catholique* à ses débuts, et aux *Annales du Mont-Saint-Michel* sur le culte de l'Archange dans le diocèse. Il a regretté l'abus qu'on a fait dans la *Notre-Dame de France* de l'abbé Hamon des notes qu'il avait livrées pour la monographie Sagienne de notre dévotion à Marie.

Il édita l'*Ordinal de l'Abbaye de Saint-Pierre-sur-Dives* et une *Vie* manuscrite en vers français de *S. Evroult*.

Son travail hagiographique embrasse l'*Histoire religieuse du diocèse* presque entière. C'est au secrétariat de l'Évêché qu'il fit connaissance avec ces pieuses archives qu'il ne perdit plus de vue.

La *Vie des Saints du diocèse de Séez*, en deux volumes, comprend des notions préliminaires ou la discussion des sources; un exposé ou récit biographique de chaque saint, d'un style uniforme, partant un peu monotone; enfin, l'Histoire de son culte. Une édition condensée et populaire de ce travail consciencieux aurait de quoi tenter un homme de loisirs et de talent.

Il collabora, en 1855, à la rédaction du nouveau *Propre de*

Séez dont les légendes, par l'élégance du style et l'intérêt du récit, ont mérité les éloges du Censeur romain.

Le *Petit tableau des ravages faits par les Huguenots* dans le diocèse nous révèle, à l'aide de documents authentiques, un péril de perversion pour la foi dans nos contrées plus menaçant qu'à l'époque de la Révolution, des défections étranges, des profanations odieuses et tous les excès du fanatisme anti-catholique. Ce travail complet, en le corrigeant, celui de Waddington sur le même objet.

Les *Martyrs de la Révolution*, en 3 vol., débutent par une vue d'ensemble sur la Révolution qui nous a paru un chef-d'œuvre. L'auteur, d'un bout à l'autre de ce récit, atteste sa loyauté et son indépendance en citant ses sources et en nommant les coupables à côté de leurs victimes.

M. Blin avait médité un ouvrage qui eût fait suite au précédent sur les *Confesseurs de la Foi* durant la Révolution au diocèse de Séez ancien et moderne. Il était sur la trace de près de 800 d'entre eux. Il lui manquait un nombre restreint de dates. Un appel qu'il adressa au clergé dans la *Semaine catholique* étant resté sans écho, sa conscience d'historien se refusa à livrer au public un travail inachevé.

Pour compenser cette lacune, il laisse en portefeuille, sous le titre de *Fleurs de la Charité*, des éphémérides diocésaines où des personnages distingués par leur vertu viennent, chaque jour de l'année, édifier le lecteur dans de courtes notices. Il semble que ce travail pourrait facilement être mis en valeur.

Entre temps, l'infatigable chanoine composait en latin, comme en se jouant, une *Somme théologique des Pères antiniciens* en 267 cahiers. Ce travail, puisé aux sources sur les textes grecs et latins de la patrologie de Migne, sans être peut-être à jour sur tous les points, constitue une mine précieuse. Il trouvait dans ce commerce avec les Pères comme un avant-goût du ciel : ce sont ses expressions.

Le regretté Léopold Delisle, dont l'érudition française pleure la mort récente, appréciait le mérite de son docte correspondant. Il lui confia à maintes reprises d'importants manuscrits de la Bibliothèque nationale, que l'opiniâtre copiste transcrivait en prélevant sur ses nuits les veilles nécessaires afin de rendre les précieux dépôts aux échéances convenues. Il y a là un vrai travail de bénédictin qui comprend de nombreux in-folios.

D'une poitrine délicate, avec une écriture pénible, mal servi par sa vue usée par les veilles, on se demande comment l'inlassable écrivain a pu réaliser une telle somme de travail.

III

Nous l'avons dit : l'ouvrier était digne de l'œuvre et sa sainteté personnelle fut éminente comme les modèles qu'il nous présente.

Sa foi, saintement intransigeante, n'admettait guère la discussion. Volontiers il eût répété après Chrysostome : « C'est la tradition, n'en demandez pas plus long : *est traditio, nihil quæras amplius* ». Il aimait à se repaître et à jouir de la vérité connue et possédée.

Rarement nous avons rencontré un détachement pareil, toujours en mal du ciel. Dans ses exhortations, il ne parlait que de la couronne promise à nos efforts.

Cœur d'or, la misère trouvait sa bourse toujours ouverte. Sa porte se reconnaissait au nombre des pauvres qui l'assiégeaient. Il donnait sans compter, sans même discuter le besoin.

Ame sêraphique, il ne respirait et n'exhalait que l'amour de Dieu.

Son attrait pour la prière vocale et les vieilles formules de prière nous a toujours paru extraordinaire.

Quelle humilité profonde, amie du bas-lieu et du dernier rang, habile à se dérober et à en rendre à tout venant !

Sa douceur était faite de vertu et d'efforts ; car elle s'alliait chez lui à un tempérament vif et très impressionnable.

Sa mortification nous étonnait : lever exact à 5 heures, hiver comme été ; messe à 6 heures, après un trajet assez pénible ; table frugale, repas très sobre et rapide que lui disputaient des livres ouverts sous ses yeux. Durant les longs mois de sa dernière maladie, il refusa obstinément le feu, les lainages et tout adoucissement à la rigueur de la saison.

La virilité assure la fécondité. Une vertu aussi mûre, aussi parfaite, a donné à l'église de Sées des prêtres héritiers de son esprit et jaloux de perpétuer ses exemples. La Cochinchine lui doit un martyr, l'aimable et saint M. Hue, dont il a écrit la vie avec une onction et un charme pénétrants.

En voilà assez, croyons-nous, pour justifier le jugement que nous portions au début de cette notice sur le vénéré défunt, en lui assignant un rang hors de pair dans la tribu sacerdotale.

ACTIONS DE GRACES

Doubs. — Que saint Michel soit remercié pour grâces obtenues.

Abbé B.

Calvados. — Veuillez célébrer neuf messes en l'honneur de la Sainte Vierge et de saint Michel, en action de grâces.

C. L.

Charente-Inférieure. — Remerciements à saint Michel : notre pauvre église va enfin être réparée. E. D.

Cher. — Voilà deux mois je vous demandais une messe en l'honneur de saint Michel, afin d'obtenir la grâce d'une bonne mort pour mon cher père. J'ai été exaucée : mon père est mort bien saintement. Veuillez célébrer encore une fois le saint sacrifice en action de grâces et aussi pour le repos de son âme. V. R.

Finistère. — Une messe, s. v. p., pour remercier saint Michel de sa protection ; recommandez-lui la guérison d'une mère de famille et d'une jeune enfant. E. C.

Loir-et-Cher. — En remerciement de faveurs obtenues, prière de célébrer une messe en l'honneur du saint Archange. Une Abonnée.

Manche. — J'avais demandé une faveur à saint Michel : elle m'a été accordée. Ci-inclus une offrande pour vos œuvres en action de grâces. M. C.

Mayenne. — Toujours favorisée du puissant secours de saint Michel, je vous serai reconnaissante de célébrer la sainte messe en actions de grâces et de faire brûler une lampe pendant neuf jours : la faveur que j'ai obtenue était des plus désespérées. E. F.

Pas-de-Calais. — Saint Michel a écouté nos prières... mon cher frère est mort très chrétiennement ; il a été confessé en pleine connaissance et a reçu les derniers sacrements avec grande foi ; les souffrances des derniers jours ont été atroces, il les a supportées sans murmure, jamais une plainte. Il est enterré avec la médaille du glorieux Archange que vous avez bien voulu m'envoyer pour lui, après l'avoir fait toucher à l'autel de saint Michel... Nous avons été complètement exaucés. *Deo gratias.* M. D., zélat.

Puy-de-Dôme. — Merci à saint Michel pour une heureuse délivrance. Veuillez consacrer la chère enfant le 25 mars, fête de la Sainte Vierge. M. B., zélat.

Seine. — En reconnaissance du mieux obtenu dans l'état de santé d'une chère malade, je vous serai reconnaissante d'allumer une lampe, pendant neuf jours, devant l'autel de saint Michel. C. B.

Ci-inclus un bon de poste de dix francs : cinq francs en remerciement à saint Michel pour le succès d'une affaire, et cinq francs pour obtenir le retour au bien d'une personne qui m'est chère. Une Associée.

Je dois un merci à saint Michel, pour un secours obtenu... Prochainement je vous ferai adresser un ex-voto en action de grâces. A. B.

Seine-Inférieure. — Je vous adresse les honoraires de deux messes, en l'honneur du saint Archange, pour le remercier de deux grâces obtenues. C. D.

Seine-et-Oise. — Veuillez avoir l'obligeance de célébrer deux messes en actions de grâces à saint Michel et à l'intention des défunts G., F. et O. C. O.

Deux-Sèvres. — Un jeune homme, G. C., qui, étant enfant, fut guéri par l'intermédiaire de l'Archange, sollicite à nouveau le secours si puissant de saint Michel... Veuillez faire brûler un cierge à mes intentions, pour action de grâces et demande de faveurs. J. W., zélat.

Var. — Je sollicite à nouveau le secours de saint Michel pour une affaire que je désire grandement voir aboutir. Saint Michel m'a exaucée déjà bien des fois, c'est pourquoi, sûre du succès, je lui confie cette nouvelle cause. Une personne dévote à saint Michel.

Haute-Vienne. — M^{me} D... demande une messe en reconnaissance pour grâces obtenues à son fils. Merci à saint Michel.

Suisse. — Mon opération a très bien réussi. Actions de grâces au saint Archange. Chaque mardi de l'année, continuez s. v. p. d'allumer notre lampe devant l'autel du Prince des Anges. L. J.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Aube. — Troyes : M^{lle} Massen ; M^{lle} Bertheaux.

Cher. — Aubigny-sur-Nère : M. Maximin Rix.

Doubs. — Besançon : M^{me} Paul Guichard. « Pendant ses derniers jours, elle a invoqué, bien des fois, le saint Archange en qui elle avait grande confiance ; aussi je ne doute pas qu'il ait rempli, près d'elle, sa fonction d'Introduit au Paradis. » (Lettre de la fille de la vénérée défunte.)

Haute-Garonne. — Rieumes : M^{me} Adelaïde Fazuilhe.

Gironde. — Bordeaux : M^{me} Léontine Biays.

Indre. — Ecueillé : M^{me} Darnault, née Louise Feuillet.

Loir-et-Cher. — Mondoubleau : M. Etienne-Stanislas Virette ; M^{me} Marie Bouteiller.

Maine-et-Loire. — Saint-Pierre-de-Chemillé : M. Boismartel.

Manche. — Sainte-Marie-du-Mont : M. l'abbé Lerosier, curé. — Coutances : M. Robin-Prévallée. — Genets : M. Pigeon. — Saint-Remi-des-Landes : M. Louis Lehairon. — La Haye-du-Puits : M^{lle} Julie Aubert, fervente zélatrice.

Meuse. — Stenay : M. Michel Philippart.

Orne. — Sées : M. le chanoine Blin. — La Lacelle : M. Léon Vaugon.

Pas-de-Calais. — Oisy-le-Verger : MM. Eugène Cuisinier ; Edouard Dumont ; MM^{mes} Berthe Pilon ; Blanche Dumont ; Emélie Dumont ; Joséphine Pilon ; Emélie Pilon ; Catherine Tabary ; Léocadie Gosselet ; Louise Empereur.

Hautes-Pyrénées. — Tarbes : M^{me} Cromer.

Seine. — Paris : M. Bobv.

Seine-et-Oise. — Versailles : M^{me} Louise Bailly. — Villiers-le-Bel : M. Alain-François Le Du. — Argenteuil : M. Lesage.

Seine-Inférieure. — Rouen : M^{lle} Françoise Taupin.

Vosges. — Lamarche : M. Emile Scharèle.

Indo-Chine. — Hanoï : M. Isidore Saint-Amand.

Belgique. — Bruges : M^{me} Maria-Thérèse Samyn. — Namur : M. Albert Biston. — Croix-les-Rouveroy : Sœur Sainte-Gertrude, des religieuses Ursulines d'Amiens, en exil.

Grand-duché de Luxembourg. — Luxembourg : M^{lle} Caroline du Coëtlosquet.

Suisse. — Fribourg : M^{me} Philomène Larmaz ; M^{me} Marie Favre ; M^{me} Marie Ding. — Watteville : M^{me} de Goltrau.

Ile Maurice. — Port-Louis : M. Evenor Ganachaud ; M^{me} Evenor Ganachaud ; M^{lle} Laure Ganachaud.

Canada. — Sherrington : M. Dominique Robert ; M. Arthur Gadoua. — Repentigny : M^{me} Rivet, née Eulalie Coderre. — Cornwall : M^{me} Marie Gordon, zélatrice.

.... Sed Signifer, sanctus Michaël representet eas in
Lucem sanctam!....

Le Gérant : FR. SIMON.

Imprimerie générale de Rennes. — FR. SIMON, imprimeur breveté (1227-14).

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE — A PROPOS D'ENSEIGNEMENT. — BULLETIN. — L'ASCENSION DES AMES PAR MARIE. — LA VIE DE L'ŒUVRE. — UN SAINT PAR MOIS, SAINT CYRILLE ENFANT. — ECHOS ET NOUVELLES. — MON CARNET BLEU. — HISTOIRE VÉRITABLE D'EFFETS PRODIGIEUX AU MONT-SAINT-MICHEL EN 1636. — IMPOSSIBLE DE LE GARDER (Variété). — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS.

A propos d'Enseignement

CE que je voudrais vous dire aujourd'hui, mes chers Associés, mérite à plus d'un titre votre indulgente attention. Il n'est personne qui n'ait entendu parler de l'enseignement d'État ou de cet enseignement que l'État ferait valoir à l'exclusion de tout autre pour le développement de la société et le bien-être temporel des peuples. S'il peut y avoir des degrés dans la rigueur qu'apporte l'État à l'application de ses principes et de ses méthodes, il n'en peut guère y avoir sur le fond même de la question, à savoir sur le droit de l'Etat d'enseigner : un État qui n'enseignerait pas serait un État qui ne vivrait pas.

Or, de toutes les équivoques qui pèsent sur nos têtes il n'en est pas de plus douloureuse que celle qui met aux prises partisans et adversaires de l'enseignement d'État. Pour peu que vous prononciez ce mot, vous soulevez grande tempête au fond de l'encrier et je ne serais pas

surpris que des catholiques instruits, plus jaloux de leur indépendance que soucieux des intérêts du Droit, ne méconnaissent un droit dont ils devraient être les premiers à se constituer apôtres, à savoir le droit pour l'État d'enseigner.

Que l'État ait le droit d'enseigner, nul assurément ne saurait le contester si l'on considère que l'État est l'autorité chargée par Dieu de veiller au gouvernement temporel des peuples, sous la direction de l'Église, et qu'il ne saurait guère réaliser cette mission s'il n'avait en mains le pouvoir de distribuer ou de faire distribuer l'enseignement sous toutes ses formes, religieux, intellectuel et moral. L'école officielle est sans doute un moyen d'enseignement, le plus puissant peut-être qui soit aux mains de l'État, mais il serait téméraire de croire que l'État n'ait pas d'autres moyens d'arriver à ses fins. Par toutes les institutions et par toutes les lois l'esprit général descend du cœur et de la tête de la société jusqu'au plus éloigné de ses membres ; chaque cellule en vit, et la nation n'est véritablement prospère au dedans, forte au dehors que le jour où l'unanimité des citoyens communient à la même pensée. L'école sera l'un des facteurs de ce produit, et volontiers je dirais que la mainmise de l'État sur l'enseignement ne sera que l'aboutissant logique de la doctrine qui fit de l'État le tuteur des peuples.

Grâce à Dieu, cette doctrine n'a pas « vécu » . . .

Mais, dites-vous, quel sera le rôle des chefs de famille dans une telle conception de l'État, et n'y a-t-il pas lieu de craindre que l'État ne neutralise leurs droits, si même il ne les opprime ? L'État enseignant ! . . . L'enfant appartient-il à l'État avant d'appartenir à son père, à sa mère ?

Non, certes. L'enfant appartient à son père, à sa mère, avant d'appartenir à l'État ; mais comme son père et

sa mère, il dépend de l'État. Le père et la mère ont le droit d'élever leurs enfants, et il est entendu que personne ne saurait toucher à ce droit sans violer le plus sacré des devoirs. Pourtant, il est des cas où l'ingérence de l'État ne peut faire de doute pour personne. Vous admettez volontiers que tout établissement public soit soumis aux règles de l'hygiène et que l'administration publique prenne des arrêtés sur ce point, auxquels seront soumis tous ceux qui voudront s'en servir. Du moment que vous admettez l'intervention de l'État quand il s'agit des intérêts des corps, je ne vois pas pourquoi vous n'admettriez pas l'intervention de l'État quand il s'agit des intérêts des âmes. On ne règne pas sur des brutes, et loin de restreindre le rôle de l'État à des cas très particuliers comme s'il s'agissait là d'infractions ou d'usurpations, ce rôle je le voudrais très large. L'État a le droit de contrôle sur l'enseignement, et il a le droit d'inspection : c'est à lui de diriger l'enseignement de l'enfance, comme c'est à lui de diriger la prospérité des peuples. Qu'y a-t-il de répréhensible en cela ? On n'a pas perdu le sens parce que l'on est l'État, et s'il convient de n'agir que quand la nécessité le réclame, encore convient-il d'agir parce que vous êtes né pour agir et que c'est là votre rôle. Les malfaiteurs de l'école pourront crier à leur aise : c'est le propre de tous les malfaiteurs de crier ; mais vous aurez, vous, État, accompli votre rôle en punissant les malfaiteurs de l'école aussi bien qu'en punissant des voleurs.

Mais alors, le droit des familles !

Il est sauvegardé. L'État est précisément fait pour le régulariser et le sauvegarder, ce droit, et ce serait à notre humble avis une maladresse insigne de prêcher l'indépendance de l'école vis-à-vis de l'État. Assez de séparatistes dans le monde ont voulu la séparation de l'Église et de l'État pour que nous n'ayons pas à reve-

nir sur de récentes douleurs. « L'Église libre dans l'État libre » fut leur cri de ralliement, et volontiers diraient-ils aujourd'hui : « L'École libre dans l'État libre ! » Et ils ne s'aperçoivent pas qu'à prôner ici l'indépendance de l'école vis-à-vis de l'État, ils se lient les mains pour le jour où ils seraient appelés à la direction de l'État, et qu'ils priveraient l'État d'un de ses plus sûrs appuis. Seraient-ils les premiers à n'oser pas regarder en face la doctrine catholique de l'État, comme si l'Église n'avait pas de quoi les retenir, et, dans leur impuissance fatale à agir comme à voir, voudraient-ils préparer à l'Église et à la société de nouveaux déboires ? Rien ne vaut selon nous l'intelligence des doctrines : elles éclaireront les faits. Et s'il est vrai que nous aurions moins à nous plaindre aujourd'hui, devant les projets de loi sectaires, de l'obligation de l'enseignement que de sa laïcité, n'allons point, par peur des nécessités de la lutte, prêter main forte à nos adversaires en prêchant, au nom de l'indépendance, la liberté. Ils ne s'y trompent pas, et la « liberté subsidiée », ils ne la donneront pas. Lorsque M. Doumergue disait à la Chambre des députés, le 18 janvier 1910 : « Il ne faut pas se le dissimuler : nous avons affaire à un gouvernement, celui de l'Église, dressé contre le nôtre, opposant sa doctrine, son droit propre au nôtre... lequel doit s'incliner, toute la question est là ! », lorsque M. Doumergue parlait ainsi, il parlait avec le cynisme d'un sectaire, c'est vrai, mais aussi avec la netteté des conceptions pleines. Entre le Christ et Bérial il n'y a pas de commune mesure ; c'est le propre de toute doctrine de s'affirmer, et c'est peut-être pour n'y avoir pas assez pensé que nous avons vu les tristes effets de l'école sans Dieu, introduite chez nous, par une déplorable erreur ou dans un dessein perfide, il y a trente ans. « La politique retarde de vingt-cinq ans sur les idées, » disait je ne sais qui. Celui-là

avait raison. Souhaitons qu'à cette heure les catholiques « conscients », étroitement unis autour des évêques, ne méconnaissent plus les nécessités de la lutte, mais préparent à notre société déliquescence un retour à de justes idées. Les accusations ineptes d'accaparement de pouvoir au profit d'une doctrine ne les émouveront pas : qui n'a pas sa doctrine d'État ? Mais, avertis par les enseignements de l'histoire et dociles aux instructions de l'Église qui ne s'adresse pas moins aux usurpateurs de l'État qu'aux infidèles sujets, ils sauront se tenir à cette altitude sereine où la sûreté du regard envisage les événements et les hommes à la lumière de Dieu. Il est bon pour les peuples d'avoir des représentants catholiques au sein du pouvoir : la religion qui rappelle à chacun ses devoirs est encore la meilleure sauvegarde des gouvernements et des peuples, et plût à Dieu que les germes semés aujourd'hui dans les larmes lèvent en de fécondes moissons. La question de l'école que l'on aborde avec tant de précautions aujourd'hui ne saurait se disjoindre de ces deux autres questions : peut-il y avoir un enseignement d'État ? Quel doit-il être ? Nous avons, croyons-nous, suffisamment répondu à ces deux questions en disant :

Oui, il doit y avoir un enseignement d'État : il ne peut pas ne pas y en avoir un.

L'enseignement de l'État ne peut être que catholique.

THÉOCRITE.



BULLETIN

CHACQUE lundi du mois de mai, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de Saint-Michel.

Samedi 6 mai et lundi 8 mai, en la fête de l'Apparition de saint Michel au Mont-Gargan, messe pour les Zélateurs et Zélatrices de l'Archiconfrérie.

* *

Neuvaine générale mensuelle : Du 6 au 15 mai.

Intention : Le Catholicisme de l'Ecole et le Catholicisme de l'Etat.

Les graves débats sur la question scolaire qui n'ont pu trouver place à la Chambre avant Pâques, seront vraisemblablement portés à la tribune après les vacances. On s'apprête à dresser aux catholiques de nouvelles embûches. Il faut donc que la question de l'enseignement trouve les catholiques armés et qu'ils mûrissent sur ce sujet leurs pensées. Nous ne serons des forts, remarquons-le bien, que si nous sommes des croyants. Et n'est-il pas malheureusement de mode dans un certain monde de parler des droits de l'Eglise et des droits de l'Etat comme de droits qui se confondraient ou qu'il faudrait également ménager en les séparant. On les oppose l'un à l'autre comme s'ils étaient égaux et plutôt que de se laisser faire au Droit, on le juge. La vérité est qu'autant que n'importe qui l'Etat a le droit d'enseigner puisqu'il est l'autorité chargée par Dieu de présider au gouvernement temporel des peuples, et qu'on ne voit guère comment il pourrait remplir sa mission sans le plus large pouvoir d'enseigner. La vérité est aussi que l'Eglise a reçu de Dieu le droit d'enseigner, et qu'en dehors de l'Eglise il n'y a pas de salut. Toutes les distinctions du monde n'y changeront rien : il n'y a pas d'opposition entre spirituel et temporel; il y a délimitation de champ d'action, subordination de principes et nullement contradiction. N'allons point, sous couleur de libéralisme, prêcher l'indépendance de l'école vis-à-vis de l'Etat : l'Etat est pour l'école comme il est pour Dieu, et si la nécessité de combattre l'école mauvaise vous amène à réclamer la religion d'Etat, soyez logiques jusqu'au bout, et réclamez, avec Pie X et Léon XIII, le catholicisme de l'Etat.

* *

Indulgences du mois pour les Associés de saint Michel :

1^o Indulgence plénière en la fête de l'Apparition de saint Michel : chapelet de saint Michel (conditions ordinaires);

2^o Indulgence plénière le même jour aux membres de la Confrérie du scapulaire de saint Michel (conditions ordinaires);

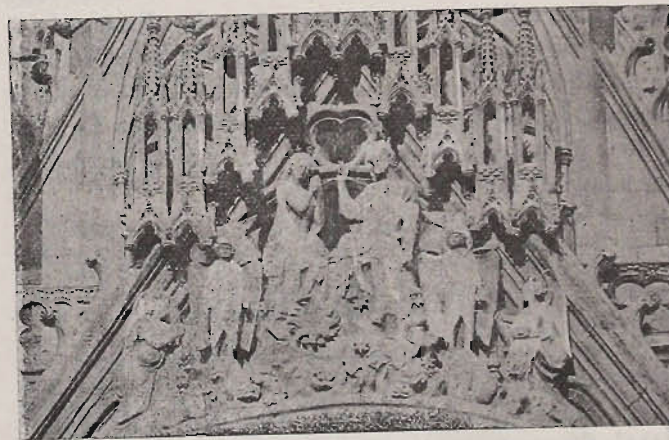
3^o Indulgence plénière, jour au choix (confession, communion, visite de l'église de chacun);

4^o Indulgence plénière pendant la neuvaine ou l'un des huit jours suivants (conditions ordinaires).

L'Ascension des Ames par Marie

Pour le mois de Mai.

SAINTE PERPÉTUE voyait, la veille de son martyre, une échelle mystérieuse, qu'un de ses proches l'exhortait à gravir hardiment, lui montrant d'un côté,



LE COURONNEMENT DE MARIE (Cathédrale de Rouen).

sur la terre, le serpent dont elle devait briser la tête, et de l'autre le ciel où elle avait une place, une couronne, un bonheur.

Voilà bien comme se présente Marie dans la Religion.

Il y a Dieu au faite, la croix de Jésus au milieu, nous en bas, dans les combats et dans les larmes. Mais entre Jésus et nous, quelle distance encore ! Il est grand, nous sommes petits; il est fort, nous sommes faibles; il est Dieu, nous sommes hommes. N'y aura-t-il pas quelqu'un qui nous abrégera le chemin, se tenant au pied de la Croix pour nous tendre la main, assez près de nous par sa nature, assez près de Dieu par son amour, pour unir ces extrêmes et tout élever à Lui ?

Cette main sera celle de la Vierge Marie. Elle est de la terre, elle est du ciel; elle est la mère de Dieu, elle est la sœur de l'homme; elle est la médiatrice. C'est elle qui, se tenant un jour au pied de la Croix, a reçu la première le legs de sang divin, qu'elle a la douce mission de répandre sur nous, pauvres pécheurs : « Femme voilà votre fils ! » Elle a été créée ce jour-là, dispensatrice immortelle des grâces. « Voilà l'échelle » selon le mot de saint Bernard : mettons hardiment le pied sur le serpent, et les anges nous aideront à monter. Ce sera le jour de notre ascension, par les anges et par Marie, par saint Michel et Notre-Dame.

La Vie de l'Œuvre

ZÉLATEURS. — Ont reçu le Diplôme : M. l'abbé J. Chaventon, de Château-Chinon; M^{me} Brigid, M^c Henry, de Cootchill (Irlande); M^{me} Alphonse Bouilly, de Dijon, en remplacement de M^{me} Jacob, décédée.

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 15 Mars au 15 Avril inscrits : 637. Sont comprises dans ce chiffre, les listes des zélateurs et zélatrices de : Binic, Bordeaux, Bouaye, Boussu, Cté Sainte-Ursule de Brigne, Brizambourg,

Camillé, Carentan, Château-Chinon, Combret, Cootchill, Coutances, Danrémont, Institution Notre-Dame de Dax, Digne, Exmes, Le Faouet, Feurs, Flagy, Fontainebleau, Fort-de-France (153 associés enrôlés par M^{me} Didier), Gonnord, Landerneau, Louhans (67 noms), Lourdes, Magescq, Le Mans, Marseille, Moirans, Le Monastier, Montfort-le-Rotrou, Montpellier, Montréal, Montsoué-sur-l'Adour, Mulhouse, Nancy, Niort, La Nouvelle-Orléans, Orges, Pamiers, Paris, Petit-Ivry, Le Pin-en-Mauges, Pont de Veyle, Puy Laurens, Québec, Rennes, Saint-Benoît-du-Sault, Saint-James, Saint-Loup-sur-Semouse, Saint-Paul-Cap-de-Joux, Saint-Pavace, Saint-Pierre-du-Regard, Saint-Pierre et Miquelon, Saint-Varrent, Tergnier, Tournai, Turin, Varades, Vitré, Yvetot.

On s'inscrit par l'intermédiaire des Zélateurs et Zélatrices ou en nous écrivant directement. Donner ses noms de baptême et de famille.

CONSÉCRATIONS. — Ont été consacrés à Saint Michel et à Notre-Dame des Anges :

Georges GOYET, Elise BABONOT, Alice RAILLARD, Pauline RAILLARD, Julien DELAIRE, Paul DELAIRE, Elise DELAIRE, Louis FÈVRE, Georges FÈVRE, Suzette RENAUT, Jean RENAUT, Joseph-Marie-Guy REBOUILLEAU, Simone-Marie-Joseph-Thérèse JALABER, Jean SERVAIS, Emmanuel SERVAIS, Jeanne SERVAIS, Jeanne-Céline DEVOSSE, Marie-Zélie PÈCHEUX, Madeleine LANTENOIS, Roger-Pierre LANTENOIS, Solange-Marie CORDIN, Jean-Marie-Joseph-Louis GUILLOT, Jean-Pascal THUILLIER, Marie-Marguerite LEGRAND, Charles-Marie LECOUTRE, Marie-Thérèse BOUDET, Frédéric PEYRÉ, Marie-Eugène-Georges BONNIN, Marie-Joséphé-Alice YOYOTTE, Louis-Joseph-Yves YOYOTTE, Victoire-Marie-Joséphé-Emmanuel CONFIAIT, Hippolyte-Marie-Joseph-Denis THON, Marie-Antoinette-Michelle DELOLME, Lucienne-Désirée ESNAULT, Ernest-Marie-Joseph-Yves THÉBAULT, Maurice COTIN, Jacques-Pierre-André RIOUSSÉ, Joseph-Henri-Michel-Louis-Marie SICOT, Jeanne-Antoinette-Marie-Joséphé POINAT, Claude-Camille-Madeleine-Marie-Joséphé POINAT, Françoise-Claudia BOURRAT, André-Paul-Marie-Camille GUILBAUD, Marcelle-Alexandrine-Augustine-Eugénie WEBERS, Paulette GUIBERT, Pierre LUYLIER, Juliette DEBRAND, Geneviève BOURGONNIER, Lucienne HUCHETTE, Paul-Emmanuel-Marie-Joseph-

AUGUSTE-ARMAND REBOULLEAU, PAUL-MARIE-JOSEPH-LOUIS-RÉGIS BERGERON, LOUIS-ACHILLE GAUDU, MAURICE PERRIN, EMILE PERRIN, MARIE-LOUISE PERRIN.

Donner les noms de baptême et de famille, le lieu et la date de naissance des enfants. L'offrande est de 0 fr. 50, 1 franc ou 2 francs; le cierge qui brûle, à l'intention de l'enfant, dans le sanctuaire du Mont-Saint-Michel, est proportionné à l'offrande faite. Les parents reçoivent une image leur indiquant le jour de la consécration.

ANNALES. — La plupart de nos lecteurs ont renouvelé leur abonnement le mois dernier, et les autres le renouvelleront, avec les fleurs, ce mois-ci.

Ci, quelques extraits du courrier :

De *Pleure* (Jura), le 6 avril 1911.

Laissez-moi, comme abonné, me rappeler à votre souvenir... Et ci-joint le petit mandat de deux francs majoré selon votre désir de cinquante centimes; donc, deux francs cinquante, de même que déjà l'année dernière.

C'est toujours avec bien du plaisir que chaque mois je me ranime par la lecture des « Annales » dans la dévotion à saint Michel et aux saints Anges.

Hommages respectueux...

D'*Issy-les-Moulineaux*, le 8 avril 1911.

« MONSIEUR LE DIRECTEUR,

« J'ai l'honneur de vous adresser 2 francs en timbres-poste pour le renouvellement de mon abonnement aux Annales de saint Michel pour l'année 1911. J'ai 90 ans et je peux croire que c'est la dernière fois que je vous écris; il y a peu de temps que j'ai reçu les derniers sacrements; je me proposais de ne pas renouveler mon abonnement, mais je veux être fidèle à saint Michel jusqu'au bout. Je me recommande aux prières, car le grand voyage ne peut être longtemps différé. Je recommande aussi ma chère famille à saint Michel, car voici bientôt les grandes luttes pour l'éducation qui vont venir. Que pouvons-nous, hélas! nous ne pouvons attendre de secours que du ciel.

Je recommande donc petits-neveux et petites-nièces, je ne

peux rien pour eux. Je remets tout entre les mains de Marie-Immaculée et à saint Michel.

Recevez... »

D' *Yvetôt* (Seine-Inférieure), le 10 avril 1911.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Je vous envoie les listes des abonnements aux *Annales* de saint Michel et un mandat de 216 fr. 25.

100 anciens abonnements.

6 nouveaux.

C'est avec regret que je ne puis faire davantage. Recommandez bien aux prières de l'Archiconfrérie tous nos abonnés, la paroisse tout entière, et votre humble Zélatrice...

Agrérez...

Un Saint par mois

SAINT CYRILLE, enfant (29 mai).

LE père de Cyrille était plongé dans les superstitions du paganisme. Voyant que son fils, qui avait été instruit secrètement de la religion chrétienne, refusait d'adorer les idoles, il le chassa de sa maison et lui fit souffrir toutes sortes de mauvais traitements.

Le gouverneur de Césarée, informé de ce qui se passait, voulut qu'on lui amenât le jeune Cyrille. Il ne put contenir sa colère lorsqu'il l'entendit confesser le nom de Jésus-Christ. Il dissimula pourtant, et tâcha de le gagner par la voie des caresses. « Détectez le nom de votre Christ, lui disait-il, et je vous promets de vous pardonner votre faute, de vous réconcilier avec votre père et de vous assurer la possession de ses biens. » « Je me réjouis, répondit Cyrille, des reproches que vous me faites. Je serai reçu auprès de Dieu, et je m'y trouverai infiniment

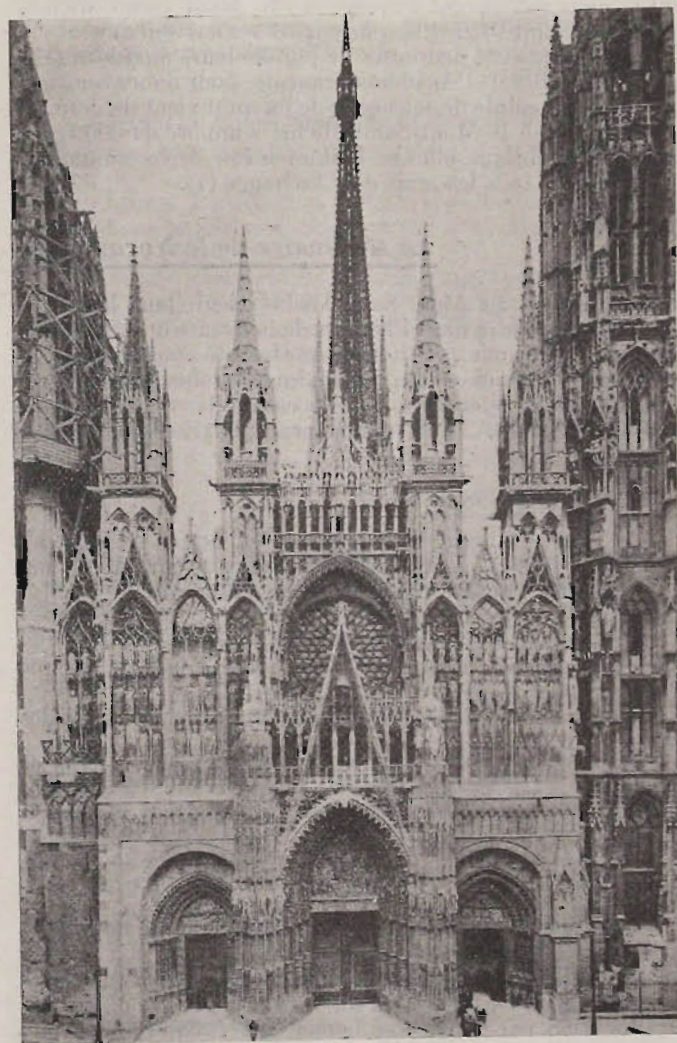
mieux qu'avec mon père. Je serais volontiers pauvre sur la terre, afin de posséder des richesses éternelles dans un autre monde. Je ne crains point la mort, parce qu'elle me procurera une vie meilleure que celle-ci. » Lorsqu'il eut ainsi parlé, on le lia comme pour le mener au supplice. Mais le juge donna des ordres secrets pour que les exécuteurs se contentassent de lui faire peur.

La vue d'un grand feu dans lequel on le menaça de le jeter n'ayant pu ébranler sa constance, on le ramena devant le juge. « Mon fils, lui dit celui-ci, vous avez vu le feu et le glaive qui doivent vous donner la mort; soyez sage enfin, et ne courez pas à une perte inévitable. » — « Vous m'avez fait un tort réel, répondit Cyrille, lorsque vous m'avez rappelé. Je ne crains ni le feu, ni le glaive. Je brûle du désir d'aller à mon Dieu. Hâtez-vous de me mettre à mort, afin que j'aie le bonheur de le voir plus tôt. Pourquoi pleurez-vous? ajouta-t-il, en adressant la parole aux assistants qui fondaient en larmes; vous devriez au contraire montrer beaucoup de joie. Mais vous ignorez quelle est mon espérance, et vous ne connaissez point le royaume où je vais entrer. » Ce fut dans ces beaux sentiments qu'il mourut. On croit qu'il termina sa vie par le glaive, sous le règne de Dèce ou de Valérien. On lit son nom dans le Martyrologe attribué à saint Jérôme, et dans celui de Florus.

Échos & Nouvelles

Le Mont-Saint-Michel à l'Académie.

DANS sa séance du 7 avril 1911, l'Académie française a décerné un prix de 1,000 francs (Prix Sobrier-Arnould) à notre distingué collaborateur et ami, M. l'abbé Bosse-



LA CATHÉDRALE DE ROUEN (façade occidentale).

BŒUF, pour son savant ouvrage sur le Mont Saint-Michel. « *Le Mont-Saint-Michel, son histoire et ses merveilles.* »

Les *Annales* sont heureuses de joindre leurs modestes félicitations à celles de l'Académie française pour remercier l'auteur du bel exemple de science et de foi qu'il vient de donner. Au moment où le Mont-Saint-Michel s'impose davantage à l'attention publique, elles se font un devoir de recommander cet ouvrage à tous les amis de l'Archange (1).

Le Millénaire de la Normandie.

911-1911. — Le Mont-Saint-Michel tient dans l'histoire de la Normandie et dans l'histoire de la France une place trop large pour que nous omettions de porter à la connaissance de nos lecteurs la nouvelle du millénaire normand. Des fêtes religieuses seront célébrées à cette occasion dans la cathédrale de Rouen, les 28, 29 et 30 mai prochain. En voici le programme :

Le Dimanche 28 :

A 10 heures, Grand'Messe pontificale d'action de grâces : elle sera célébrée par S. G. Mgr Meunier, évêque d'Évreux.

A 3 heures, Vêpres pontificales présidées par S. G. Mgr Bardel, évêque de Séez.

Entre Vêpres et Complies :

Eloge de la Normandie par S. G. Mgr Touchet, évêque d'Orléans.

Procession des châsses des saintes Reliques au chant des litanies des Saints.

Salut solennel, présidé par S. G. Mgr Guérard, évêque de Coutances et Avranches.

A 9 h. 1/2 du soir, embrasement de la façade de la Cathédrale.

Le Lundi 29 :

Inauguration du monument élevé à la mémoire de S. Em. le cardinal Thomas, archevêque de Rouen.

« A 9 h. 1/2, Grand'Messe pontificale de *Requiem*; elle sera célébrée par S. G. Mgr Sagot du Vauroux, évêque d'Agen.

Allocution par S. G. Mgr Lemonnier, évêque de Bayeux et Lisieux.

Absoute solennelle.

(1) 1 volume grand in-8, près de 600 pages, 350 pl. nches. En vente aux Bureaux des *Annales*, 6 fr. 25.

A 4 heures, Réception des Pèlerins Anglais au monument de Jeanne d'Arc à Bonsecours. Allocution en anglais par S. G. Mgr Leroy, évêque d'Alinda, supérieur général des Pères du Saint-Esprit.

Le Mardi 30 (anniversaire de la mort de Jeanne d'Arc) :

Fête concédée par Indult pontifical à la Cathédrale de Rouen.

A 10 heures, Bénédiction de la Statue de Jeanne d'Arc et Grand'Messe pontificale, célébrée par S. G. Mgr Amette, archevêque de Paris.

A 3 heures : Oratorio de Jeanne d'Arc, paroles de M. A. Lambert, musique de M. R. Chanoine-Davranches.

Entre les deux parties de l'oratorio : Allocution de S. G. Mgr Touchet, évêque d'Orléans.

Salut solennel présidé par S. G. Mgr Keating, évêque de Northampton.

A 9 h. 1/2 du soir, embrasement de la façade de la Cathédrale.

Saint Michel à Tiercé.

Une de nos Zélatrices dévouées nous annonce la bénédiction prochaine d'une statue de saint Michel dans l'église de Tiercé (Maine-et-Loire). Un compte rendu plus détaillé de la fête sera donné ultérieurement.

Saint Michel à Brest.

De notre correspondant, 30 mars 1911.

« ...Voici une autre bonne nouvelle : On se propose de bâtir à Brest, dans le plus bel emplacement de la ville, sur un monticule situé entre la gare et le port, une très belle église gothique qui sera dédiée à saint Michel. Une souscription sera lancée dans un mois environ, au moyen d'articles qui paraîtront dans divers journaux. »

Une épée de Jeanne d'Arc?

« Sous ce titre, un ami de la *Croix* publie à Dijon, dans le dernier numéro de la *Revue de Bourgogne*, un article qui ne doit pas passer inaperçu et que nous croyons devoir signaler ici. En critique avisé et prudent, l'auteur met un point d'interrogation après son titre et présente ses observations comme de simples hypothèses; mais tout ce qui touche à Jeanne

d'Arc passionne le public, et malgré ces réserves, l'article de M. Et. Metman a produit une certaine émotion.

Voici le fait : il existe, dans une vitrine de la salle des tombeaux des ducs de Bourgogne, à Dijon, une épée du XV^e siècle, étudiée, dès 1831, par M. de Saint-Mesmin, conservateur du musée de Dijon, celui-là même qui a présidé à la restauration des tombeaux de Philippe-le-Hardi et de Jean-sans-Peur, connus dans le monde entier. L'origine de cette épée n'est pas connue, mais certaines particularités la rattachent certainement à Jeanne d'Arc : à la base de sa lame qui porte damasquinée en or la marque d'un armurier de Tolède, se trouvent gravées les armes de France, celles de la ville d'Orléans, les inscriptions CHARLES SEPTIEME et... VAVCOVLEV, accompagnant deux personnages agenouillés au pied d'une croix. De plus, à côté de ces personnages, le possesseur de cette arme y a fait graver, cinq fois répétée, la date de 1419, qui est celle de l'assassinat de Jean-sans-Peur, au Pont de Montereau. M. Metman trouve dans ces détails singuliers, et dans d'ingénieuses observations, la base de son argumentation qui, sans aboutir à la certitude, rend vraisemblable l'hypothèse qui ferait de l'épée du musée de Dijon une épée offerte par le roi Charles VII à Jeanne d'Arc, en souvenir de la délivrance d'Orléans. Si les études et les recherches que la *Revue de Bourgogne* a surtout voulu provoquer, venaient à confirmer cette hypothèse, l'épée de Dijon deviendrait un inestimable trésor. »

Le Mont-Saint-Michel et la digue.

Les journaux en parlent, la Chambre s'émeut... et les sables montent...

Donc la Commission du Budget, présidée par M. Jules Roche, avait inscrit au budget un crédit de 6,000 francs pour la coupure de la digue insubmersible de Pontorson « avec prolongement au moyen d'une estacade à claire-voie ou d'un pont qui laisserait un passage au flot et vraisemblablement faciliterait ainsi la formation autour du Mont de courants libérateurs. »

Il n'y avait plus qu'à faire accepter la coupure par la Chambre.

La question est venue devant la Chambre, le 30 mars, à propos du Budget des Beaux-Arts. Avec une tenacité qui l'honore, puisqu'il parlait de même en 1882, M. Jules Roche a supplié la Chambre et il l'a adjurée, avec des larmes plus que d'une mère, de voter enfin une bonne fois la suppression de

ce malheur international, et de mettre enfin demain pioche en digue.

La Chambre n'a pas résisté !

La Chambre a voté !

La Chambre est artiste !

Ouverture de la digue du Mont-Saint-Michel.

Par acclamation !...

Oui, la Chambre a voté... Seulement il n'y a pas que des artistes en Chambre, et les riverains de la digue entendent bien que l'on fasse droit à leurs réclamations. « Personne n'est si bon juge que soi-même en sa propre cause, » a dit en leur nom M. Lucien Dior... « Si la Chambre venait aujourd'hui, pour des raisons d'ordre artistique et national, à décider purement et simplement la rupture pure et simple de la digue, je dois l'avertir qu'elle entrera dans une voie de dépenses qu'il est impossible pour le moment de chiffrer. Ce sont, tout d'abord, je le répète, les indemnités qui seraient certainement dues aux populations riveraines pour le terrain qu'elles abandonneraient et pour les terrains qui pourraient leur être enlevés par la mer dans la suite ; c'est encore une dépense que je ne peux préciser, mais qui dépassera de beaucoup votre prévision de 6,000 francs pour la construction du pont qui doit remplacer la digue actuelle, suivant l'opinion d'un certain nombre de nos collègues... Je livre ces quelques réflexions à la Commission du budget, au Gouvernement et à ceux de mes collègues qui ont pris l'initiative de cette modification au budget. »

Et comment voulez-vous qu'un ministre des Travaux publics, qu'un ministre des Finances se trouve à la Chambre quand il est exposé à entendre de pareilles réflexions. Ni M. le Ministre des Travaux publics, ni M. le Ministre des Finances n'étaient à la Chambre, ce soir-là. Ils avaient fait savoir à M. le sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts qu'ils étaient d'accord avec lui, quant au fond. « Le ministère des Travaux publics nous a déclaré, dit ce dernier, qu'il était tout prêt à étudier la question de la coupure de la digue de la roche Torin et de la digue insubmersible. Je n'ai pas besoin de vous dire que le service des Beaux-Arts s'associe humblement à toutes les considérations d'art qui ont été invoquées, mais vous comprendrez que je ne puis pas engager, d'une manière complète, le Gouvernement sur cette question, puisqu'il faudrait pour cela l'avis de M. le Ministre des Travaux publics et celui de M. le Ministre des Finances ! »

— « Il y a trente ans que l'on nous clame cela ! » dit M. Jules Delahaye.

Eh ! oui, et on le clamera quelques années encore, à moins qu'un amoureux de l'art s'avance et ne propose le million. On assure que M. Dujardin-Beaumetz, sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, va venir pendant les vacances de Pâques au Mont Saint-Michel pour étudier la question, mais on ne parle pas de la visite de M. le Ministre des Travaux publics et de M. le Ministre des Finances : ils ont d'autres chats à fouetter ; — et le tramway apporte de la pierre chaque jour pour rehausser la digue...

Mon Carnet bleu

15 mars. — Ce n'est pas une petite affaire que de faire un carnet bleu et d'avoir chaque jour une notation sensible. « On » n'est pas tous les jours Gingatz, et c'est pourquoi hier je me demandais ce que je pourrais bien sentir aujourd'hui. Avez-vous fait votre prière ?

16 mars. — Il fait un temps de printemps et le ciel se mettra de la partie pour la première communion de nos enfants. Triduum et retraite préparatoire à la Saint-Joseph. Des âmes qui ne demandent qu'à s'ouvrir, qui sourient au soleil et recevront les grâces, comme les colombes la rosée.

17 mars. — M. l'abbé Magnié, sur le chemin de la cathédrale de Coutances, où il doit donner un éloquent Carême, veut bien se faire l'hôte de saint Michel pendant deux jours. Les Montois en profiteront pour entendre une parole facile et goûter les charmes de la dévotion à saint Joseph. En leur nom, merci.

18 mars. — La Retraite continue. Le « Il va venir, » de Gravier, emplit l'âme de piété, et nos chers communicants de demain en emportent le parfum jusque dans l'école. Leur franche gaieté se traduit heureusement dans les rues et vous dispense des tristes retours de l'amour-propre.

Victor Hugo connaissait bien les enfants :

Il est si beau l'enfant avec son doux sourire,
Sa douce bonne foi, sa voix qui veut tout dire,
Ses pleurs vite apaisés
Laisant errer son âme étonnée et ravie
Offrant de toute part sa jeunesse à la vie
Et sa bouche aux baisers.

Victor Hugo connaissait bien les enfants, mais un peu de turbulence ne ferait pas mal dans le tableau, de la turbulence où Dieu se trémousse, comme dirait Lacordaire.

19 mars. — Saint Joseph, patron de l'évêque de saint Michel, patron du Souverain Pontife et patron de l'Eglise : quel beau jour pour une première communion ! « Saint Joseph se trompera certainement en gardant l'Enfant-Jésus, disait une mère, puisqu'il gardera nos fils. » Oui, parents chrétiens, saint Joseph gardera vos fils si vous gardez Joseph au foyer. De 7 à 10 ans, ils sont tous venus à la Sainte Table ; leurs parents les accompagnaient pour la plupart, et dans sa simplicité touchante, ce ne fut pas un spectacle sans grandeur.

20 mars. — M. l'abbé Escroignard veut bien redevenir Montois pour quelques semaines et nous prêter un concours tout de circonstance en Carême. — La *Croix* nous dit les hommages qui de toutes parts sont montés, hier, vers Dieu, pour son auguste représentant sur la terre, Sa Sainteté Pie X. Vive Pie X !

22 mars. — Deux miss anglaises parcourent les remparts sans plus se soucier de leur conducteur que de leur Baedeker. Je vois d'ici, attelés à d'énormes bloes, deux malheureux manœuvres que n'escortent pas les fées. Saint Michel leur soit en aide à tous !

23 mars. — Revision à Pontorson. Il fait un temps gris, dont plus d'un se souviendra, et M. le Préfet lui-même est absent.

25 mars. — Annonciation. Je vous disais hier qu'il faisait un temps gris, et aujourd'hui il fait un temps de malheur : bourrasques de neige, sapin du logis Typhaine déraciné ; vieux arbres, témoins peut-être de l'antique forêt, démantelés ou condamnés à perdre la tête ; lignes de sable courant en file sur le Mont comme autant d'escadrons ; coups de tonnerre et décharges : on se chauffe et on se ratatine. Il y a des malheureux qui souffrent. Ayez pitié de nous, Seigneur !

27 mars. — Deux religieuses franciscaines de Marie viennent mettre sous la protection de l'Archange leurs prochaines missions chez les pestiférés et les lépreux. Elles ont à Paris une maison-mère, placée sous le patronage de saint Michel, et ce que saint Michel garde est bien gardé. La foi commande les victoires, et la charité les remporte. *Quis ut Deus!*

28 mars. — Les pêcheurs ramassent leurs filets pour la prochaine campagne. Premier vol de mouettes. La marée va venir.

29 mars. — Jeudi, jour aimé des professeurs et des écoliers. Là-haut les voûtes ont tressailli. Des confrères aimés de saint Michel, dont deux professeurs de Sainte-Marie de Ducey, reconstituent la vie religieuse d'antan et voudraient arracher à la merveille son secret. Les églises primitives et le monastère ont senti palpiter des cœurs dont on ne saurait dire combien ils s'aimaient. La photographie même ne le rend pas.

30 mars. — Je ne sais pourquoi les mots de thèse et d'hypothèse me trottent en tête ce soir : Nous ne sommes jamais dans la thèse, et nous serons dans l'hypothèse toujours. Jusqu'à ce que nous soyons au ciel. L'Eglise s'accommode aux temps, dit-on. Oui, mais à condition de ne pas changer. Comme son divin fondateur, elle est éternellement la même, et tandis que les générations passent, elle-même ne passe pas. Elle envisage les siècles d'un regard serein et défie tous les attentats. La politique de l'Eglise n'est pas la politique des hommes, et encore que ce soient des hommes qui soient à sa tête, ces hommes-là, quand ils changent, ne changent pas l'Eglise. L'Eglise ne change pas : c'est nous qui changeons, et l'Eglise a toujours assez de lumière et de force pour subvenir à toutes les modalités des nations et des temps : elle marche à la thèse...

31 mars. — Les pêcheurs s'en vont à la pêche aux huîtres sur les bancs de Cherrueix (Ille-et-Vilaine), et pourvu qu'elles ne soient pas en grève, les huîtres de Cherrueix, comme les terreneuvas de Cancale... Mais, par contre, les journaux nous annoncent ce soir la suppression de la digue. Et pourvu que ce ne soit pas un canard.

1^{er} avril. — C'est un poisson d'avril. On a voté un crédit de 6,000 francs, « indication de principe, » dit M. Dujardin-Beaumetz, pour étudier le projet; et si la fantaisie vous prend de descendre aujourd'hui sur la digue, vous verrez que, sur 300 mètres de parcours, loin de la couper, la digue, on la charge... Allons, tant mieux, on lui en met tant sur le dos, à cette pauvre digue, qu'elle en peut bien porter encore.

2 avril. — Rien à signaler, que des autos...

4 avril,

« Dans un chemin montant, sablonneux, malaisé,
Et de tous les côtés au soleil exposé
Six fort chevaux tiraient un coche.... »

Au lieu de « soleil » mettez pluie; remplacez, si vous voulez, six par quatre, chevaux et coche par mulets et tonneau, et vous aurez à peu près exact ce que coûte le montage d'un

tonneau de cidre au Mont Saint-Michel, le 4 avril de l'an de grâce 1911.

Ce soir, ouverture de la Retraite pascale. Ce ne sera guère moins laborieux, mais le bon Dieu s'en mêlera...

5 avril. — Le bon Dieu s'en est mêlé, en effet. Mais il fait un vrai temps de Carême. Coups de vent et rafales de neige ne cessent pas. Les maisons, l'abbaye, disparaissent çà et là sous leur blanc manteau ou ne laissent plus voir que de longs bras inquiets s'allongeant sur le ciel en un deuil profondément triste, tandis que sur la terre pleurent consciencieusement toutes les gouttières... On dirait d'un esprit en zig-zags.

6 avril. — Il gèle...

7 avril. — Mais l'œuvre de Dieu ne continue pas moins dans les âmes de bonne volonté que sollicite la grâce. Plus d'un réfléchit qui l'oubliait peut-être depuis longtemps, et : « Tenez, » m'a dit un brave homme, « on a encore toujours ses idées ! » Ce disant, il me racontait la mort en mer. On enserre le mort dans un filet et on l'enveloppe dans la plus belle voile. Des marins le portent sur le pont, lui attachent une pierre; l'équipage descend, le pavillon est en berne, le capitaine récite un *Pater* et un *Ave*; un mouvement de bascule, un choc, une attente, un émoi : le cadavre est au fond. Puis on se retire songeur, on change de mouillage, parce que la mort est triste, et on s'en souvient. Tenez, on ne « pratique » pas toujours, M. l'abbé, mais on garde quand même ses idées... »

9 avril. — La Pâque approche. C'est le jour des Rameaux, l'entrée triomphale de Jésus à Jérusalem. Sur le chemin, les Hébreux tendent leurs vêtements, et portent leurs rameaux en signe de réjouissance. Personne ne dit rien, que ceux qui trament dans l'ombre la mort de Jésus. Pour nous, nous nous unissons aux Juifs de conscience droite qui disent : Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur ! Nous allons visiter nos morts, au chant de la croix, dans le cimetière que garde l'église, et de ce pèlerinage très saint aux lieux où dorment nos pères, nous emportons le souvenir de les revoir un jour.

11 avril. — La Retraite s'achève, et demain ce seront les confessions.

13 avril. — Jeudi-Saint. Communion générale des enfants et des femmes, en attendant que vienne celle des hommes. Jésus quitte son trône pour le reposoir de la chapelle Saint-Michel. Toute la journée, il aura des adorateurs fer-

vents, pèlerins et Montois, qui viendront entendre ce soir le récit de sa Passion, et demain.

14 avril. — Le Vendredi-Saint, ils aimeront plus que jamais à le suivre au chemin de la croix. Les touristes qui sont venus en ces jours se sont faits plus graves; quelques-uns resteront jusqu'au dimanche, et communieront peut-être.

15 avril. — *Alleluia!* On commence à le chanter, et demain c'est Pâques : Pâques ou la Résurrection du Sauveur. *Alleluia.* Que Dieu soit avec vous ! *Alleluia!*

INTERIM.

Histoire véritable

DES EFFECTS PRODIGIEUX ET ÉPOUVANTABLES

Arrivés au Mois de Septembre 1656

*dans les villes de Dol, Ponthorson, Mont-Saint-Michel
Tomblaine et es-environs.*

*où il est tombé de grosse gresle, où estoit remarqué plusieurs
signes et figures dans icelles glaces.*

*Ensemble les signes veus au Ciel en forme de Batailles, le cry
épouvantable d'une Baleine eschoüée*

*dans les grâves dudit Mont-Saint-Michel et Tomblaine
et le ravage des vents, gresles et inondations d'eaux.*

A PARIS, CHEZ JEAN BRUNET

RUE NEUPVE SAINT-LOUYS, A LA CROSSE-D'OR

M.D.C. XXXVI

Touxte la copie imprimée à Laval avec permission.

Histoire véritable et merveilleuse de ce qui s'est passé, tant en la ville de Dol, que Ponthorson, Mont Saint-Michel, Tomblaine, qu'és environs, comme il seroit tombé de la gresle fort grosse où il se représentoit plusieurs figures, et comme par l'impétuosité du temps il y a eu plusieurs bastimes et maisons ruinées et rompues (1).

Encore que la Miséricorde et Justice Divine se tiennent inséparablement liées aux mots du Prophète (comme deux fidèles sœurs). Néanmoins, on diroit quelque fois qu'elles semblent disputer à qui rempor-

(1) D'après la *Voix de Saint-Michel*, 1^{er} septembre 1899.

tera l'avantage à chaque moment, la justice contre-balançant l'enormité de nos crimes au poids de la raison, passionne la vengeance par de très rigoureux chastiments. La miséricorde intervenant prend un delay, et destournant pour un temps le coup de la sévérité, elle nous fait cognoistre par quelques accidents extra-ordinaires, que le ciel est en colère contre nous, et qu'il ne peut plus supporter l'excès et l'horreur de nos vices, afin que si nous sommes du tout abandonnez au mal, et insensibles au bien, nous nous efforçons de détourner le glaive déplorable, panchant sur nos testes coupables, appaisans la colère Divine, par la ferveur de nos prières, les soupirs de nos cœurs et les torrents de nos larmes. Que si nous méprisons les advertissements du Ciel, nous pourrons nous assurer que le terme de la vengeance nous sera bien cher vendu. Car si on nous représente la Divinité avec des pieds de laine, aussi on lui attribue des bras de fer. Car si jamais le Ciel a tesmoigné son courroux, ç'a esté en ce temps calamiteux et déplorable, qu'on a remarqué des effets tellement estranges, qu'on n'avoit jamais rien vu de pareil.

Le Jeudy, quatrième jour de septembre mil-six-cent-trente-six environ les quatre à cinq heures après midy, il se forma une chaleur si véhémence que la plus part des hommes estoient contraints de dépouiller tous leurs vêtements ou de descendre en des caves profondes, pour avoir du rafraichissement : Ce qui fut suivy d'un bruit de tonnerre, si violent, que dans Dol, Ponthorson et Mont-Saint-Michel, il ne resta presque point de verres ny de vitres. Les édifices en furent tellement esbranlez, que plusieurs tombèrent en ruine. Les éclairs estoient dans les champs pour lors si effroyables, que plusieurs personnes se jettèrent contre terre pour se sauver la veue : Après on vit les effects d'un vent, tellement horrible, qu'il renversoit les maisons, arrachoit les arbres

les plus fermes, et les transportoit en telle façon que les habitants n'ont jamais sceu avoir cognoissance du lieu où ils ont été transportés. Mais tout cela n'est rien au regard de l'estonnement et de ruine que causa la gresle, tombant en mesme temps d'une grosseur prodigieuse, comme des poids de deux livres ou environ, et en telle quantité que rencontrant plusieurs animaux vivants sur terre, leur donna la mort, tant l'orage estoit véhément, ce qui peut faire juger en quel estat ont esté réduit les herbes, les bleds, les plantes et les arbres, dont plusieurs principalement aux environs de Ponthorson ont esté escartelez et privez de leurs branches par la violence du vent et la gresle, comme s'ils eussent été foudroyez.

Qui n'eût été ravi d'admiration en remarquant sur cette grosse gresle, ou plustôt sur ces boulets de canon, plusieurs figures si artistement représentées qu'elles surpassoient l'art et la Nature.

Les habitants couroient à l'envie après que l'air se fut deschargé tantost pour remarquer sur cette eau conglutinée la figure de la très Sainte et très Adorable Hostie et d'un autre côté l'image de la glorieuse Royne des Cieux.

En plusieurs lieux on y voyait la figure de deux hommes armez qui estoient aux prises, aux autres on ne voyoit que la face d'un seul homme.

On ne pouvoit que penser quand on contemploit dans le cristal de ces glaces la figure d'un serpent épouvantable, voir mesme il en est tombé près Tomblaine, une lieue du Mont-Saint-Michel, et en grande quantité, rouge comme du sang humain, et le temps retournant à sa nature la quantité d'eau n'a pu changer la couleur de ces glaces.

Durant ce mémorable temps, le flux de la mer se retirant proche dudit Mont, il arriva qu'une ba-

laine, l'eau luy ayant manqué, jetta un cry si horrible, que les habitants en furent fort estonné, et avec une telle frayeur, ne sachant d'où pouvoit procéder ce cry si effroyable, entendu de plus d'une lieue et demye aux environs que ceux qui l'entendirent ne sçavoient que devenir, sinon de réclamer l'ayde de Dieu et lui demander pardon de leurs péchez, croyant estre à la fin du monde.

Je vous diray ce qui se passa deux jours auparavant sur les neuf à dix heures du soir, à la veue de plusieurs personnes.

Un combat représenté dans le Ciel, qu'il sembloit s'ouvrir à chaque moment, où il paroissoit deux armées toutes en feu, estant du costé du septentrion lesquelles s'entrebattoient si furieusement, qu'il sembloit à voir sur le dernier, qu'il y avoit l'une des deux Armées toute défaite, ce qui dura plus de deux heures.

Jugerez-vous par un coup de la Toute Puissante Main, que durant cette tempeste il y eut des maisons dans la ville de Ponthorson, ruinées et abattues, le peuple d'alentour demeura sans espoir de salut, attendant encore un second déluge.

Quand le Ciel par l'abondance de ses larmes, eut consommé ces gros pelotons de gresle et que l'eau se débordant en quelques endroits des environs comme des torrents impetueux, ravageant et emportant tout ce qui se présentoit de telle sorte que dans une des paroisses proche du Mont-Saint-Michel, elle roula une Boise pesant plus de trois pippes de vin le long d'une rue où il ne coule point ordinairement d'eau, vous auriez veu dans les basses places le peuple monter dans les greniers des maisons, se prosternant à genoux, les mains jointes, les yeux ellevez au Ciel, crians misericorde.

Philosophes, qui vous vantez de pouvoir par la subtilité de vos arguments, de découvrir les secrets les plus cachez de la Nature, voicy un sujet digne de votre

emploi : redoublez les forces de votre entendement, il faudra pourtant demeurer ny muets et advouer que ces Effects prodigieux n'ont point d'autre cause que la vérité de celui qui peut tout; que ç'a été sa main qui a gravé la diversité de ces Figures, qui a formé ces pelotons de gresle, qui a représenté comme un second déluge, pour exterminer les pervers endurcis et obliger à une meilleure vie ceux auxquels il restoit encore quelque étincelle de Piété dans l'Ame.

VARIÉTÉ

« Impossible de le garder »

QUI n'a entendu parler du saint abbé Peyramale, curé de Lourdes, à l'époque des Apparitions de la Sainte Vierge à Bernadette Soubirous? Sous des apparences rudes il cachait un cœur d'or. Sa charité est demeurée légendaire. En voici un trait, choisi entre mille :

Peu de temps après son arrivée dans la paroisse, un malheureux père de famille, poursuivi pour dettes, vint lui conter ses peines et chercher un conseil.

L'abbé Peyramale garda le silence et réfléchit un instant. La somme était forte, et il n'avait point d'argent.

— Le seul conseil que je puisse vous donner, dit-il enfin, en allant ouvrir une porte, c'est de prendre cette bride que vous voyez-là, attachée à un clou.

Le pauvre homme, étonné, regardait le prêtre d'un air stupéfait, n'osant point se fâcher, mais trouvant en lui-même que cet ecclésiastique choisissait assez mal l'occasion de plaisanter et de faire des railleries.

— Après quoi, continua le prêtre, vous irez passer cette bride au cheval que vous apercevez là-bas, paissant dans la prairie. Vous conduirez ensuite ce cheval à la foire de Tarbes, qui a lieu aujourd'hui, vous le vendrez, et le prix que vous toucherez vous sauvera.

— Mais, balbutia l'homme, ce cheval...

— Ce cheval est le mien, et je vous le donne.

L'infortuné faillit en perdre le sens.

— Ah! Monsieur le Curé, que pourrais-je faire pour vous?

— Vous pouvez faire beaucoup, mon ami.

— Eh quoi donc?

— Vous taire absolument, et ne jamais parler de cela. Si vous parlez, je vous réclame la somme et vous envoie un huissier.

Quand le docteur Peyramale revint chez son fils, ce dernier trouva mille prétextes pour l'empêcher d'entrer à l'écurie. Mais enfin, à la visite suivante, le père demanda des nouvelles du cheval.

— Il marche très bien! dit le curé. L'autre semaine, il est allé à Tarbes d'un trait, sans perdre haleine.

— Pourquoi n'est-il pas là?

— Impossible de le garder à l'écurie.

— Mais je ne le vois pas davantage dans le pré.

Silence, embarras, vague recherche de quelque faux fuyant. Le vieux docteur comprend le trouble du coupable.

— Oh! l'enfant prodigue! je parie que tu as vendu et dépensé le cheval.

— Père, j'ai gardé la selle! Il y a des circonstances atténuantes.

Bien que cette circonstance ne dénotât point un repentir très profond, le criminel reçut sa grâce.

Le docteur Peyramale, après l'avoir laissé à pied quelque temps, lui fit cadeau d'un second cheval, qui prit la même route que le premier. Ainsi, disparurent en cinq ou six ans, trois ou quatre chevaux. Avec le dernier l'abbé Peyramale avait donné la selle.

Toute la famille le déclara incorrigible; et ce curé, qu'on avait voulu faire cavalier, fut maintenant condamné à demeurer fantassin à perpétuité.

— Qu'importe! disait-il en riant : dans le sentier du ciel on va plus vite à pied qu'à cheval.



ACTIONS DE GRÂCES

Ain. — Remerciements à saint Michel pour une seconde faveur obtenue.
Cl.

Aisne. — Actions de grâces au saint Archange. E. P.

Mon fils a, heureusement, terminé ses études et il est placé depuis quelques mois. . . . Que saint Michel daigne lui continuer sa précieuse protection. Remerciements au saint Archange. Ca. B.

Calvados. — En vous adressant les cotisations annuelles de mes 38 associés, je suis heureuse d'y joindre, de la part de M. L. . . , les honoraires d'une messe, afin de remercier saint Michel d'une grâce obtenue par son intercession. L. L., *zélatrice*.

Veuillez célébrer une messe en actions de grâces, à l'autel de saint Michel. Désirant faire connaître la puissance du saint Archange, faites-moi l'envoi de plusieurs formules de consécration. F. O.

A saint Michel je dois un « Merci », pour une faveur obtenue ; célébrez une messe et appliquez-en les mérites, s. v. p., aux âmes du purgatoire. J. L. R.

Charente-Inférieure. — Merci à saint Michel pour une heureuse délivrance. Que le saint Archange, qui vient de me protéger si visiblement, prenne et garde mon cher enfant sous sa puissante protection ; je vous envoie ses noms afin que vous le consacriez dès maintenant. G. G. O., *zél.*

Côte-d'Or. — Saint Michel est si bon pour moi, que, malgré mon extrême pauvreté, je n'hésite pas à vous adresser ce petit mandat pour vos chères œuvres. Demandez à mon saint protecteur de m'obtenir la patience dans les souffrances ; voilà 17 ans que je suis malade. M. H. J., *zél.*

Actions de grâces pour une conversion à l'heure de la mort. . . . Cinq autres personnes remercient le saint Archange pour faveurs obtenues. E. D.

Creuse. — Reconnaissance à saint Michel pour grâces obtenues, je le supplie de me continuer sa protection puissante. M^{me} V^{ve} F.

Finistère. — Je fais partie de l'Archiconfrérie depuis 3 ans et je viens d'être protégée visiblement par saint Michel. En actions de grâces, je veux répandre la dévotion à ce puissant Protecteur. . . Veuillez me donner tous renseignements utiles à cet effet. E. L. F.

Gard. — Ci-inclus une modeste offrande, à titre de reconnaissance. M. Q., *zélatrice*.

Haute-Garonne. — Une messe d'actions de grâces à célébrer le plus tôt possible, s. v. p. M. M., *zélatrice*.

Ille-et-Vilaine. — Une dame de R. . . me charge de vous demander la célébration d'une messe d'actions de grâces, en l'honneur de saint Michel, pour une grâce obtenue. Elle lui avait demandé sa protection pour qu'un

voyage se fasse dans de bonnes conditions, ce voyage a été heureux ; elle désire, pour donner confiance en saint Michel, que cette faveur soit relatée dans les *Annales*. C. B., *zélatrice*.

Loire. — Une messe de reconnaissance à saint Michel pour grâce obtenue par son intercession. A. A.

Loire-Inférieure. — Ayant obtenu une grande faveur, pour un de mes enfants, par l'intercession de saint Michel, je viens vous demander de célébrer une messe d'actions de grâces. M. B.

Maine-et-Loire. — Saint Michel et saint Joseph m'ont obtenu une grande faveur. Actions de grâces. H. M.

Au prix de mon abonnement à vos très intéressantes *Annales*, je joins la modique somme de 5 francs pour vos œuvres, afin de remercier saint Michel de sa protection visible à mon égard. V^{ve} B.

Manche. — Ci-inclus, un franc en actions de grâces à saint Michel. F^{me} Q.

Je vous adresse les honoraires de deux messes à célébrer au sanctuaire de saint Michel : la première en réparation ; la seconde en actions de grâces, pour faveurs obtenues par le Prince des Anges. L. L.

Ma petite fille est maintenant en convalescence ; merci à saint Michel de me l'avoir gardée ; veuillez allumer un cierge. A. H. D'A.

Il y a quelque temps je vous demandais de célébrer une messe pour obtenir la guérison de ma chère mère ; l'état de santé est aujourd'hui beaucoup mieux ; afin d'obtenir un prompt et complet rétablissement, soyez assez bon d'allumer, pendant neuf jours, une lampe devant l'autel de saint Michel. E. L. B.

Ci-joint les honoraires d'une messe en l'honneur de saint Michel, je sollicite une très grande grâce ; en maintes circonstances le saint Archange m'a obtenu d'insignes faveurs, cette fois encore j'ai grande confiance en la réussite. M. G.

Haute-Marne. — En remerciement à saint Michel, pour sa protection si sensible, je vous envoie 5 francs pour messes. Qu'il daigne continuer de veiller sur ma chère famille. E. L., *zélatrice dévouée*.

Dans un pèlerinage, accompli récemment au Mont-Saint-Michel, j'ai demandé au saint Archange de m'obtenir une faveur que je sollicitais depuis longtemps et promis de marquer ma reconnaissance par un *ex-voto*. Cette faveur vient de m'être accordée ; je vous demande, Monsieur le Directeur, de bien vouloir vous charger de faire poser la plaque de marbre et aider à mon impuissance en disant vous-même un grand merci à saint Michel. V^{ve} de R.

Oise. — Nous sommes complètement exaucés. Merci à saint Michel d'avoir bien voulu écouter les pauvres prières d'une arrière-grand-mère. A. E.

Comme les années précédentes, je suis heureuse de vous adresser les cotisations des associés de Compiègne, qui s'élèvent à 71 fr. 70. Sur cette somme vous voudrez bien prélever 30 francs et célébrer des messes, pour les associés vivants et défunts, tant en actions de grâces que pour nouvelles demandes de faveur. Une pauvre mère bien inquiète sur le sort moral de son cher fils, fait l'offrande de un franc, afin que vous confiez son angoisse à saint Michel. . . Continuez de m'adresser les 16 bulletins mensuels. C. G., *zélatrice dévouée*.

Hautes Pyrénées. — Je vous prie d'inscrire, dans les *Annales*, les actions de grâces de plusieurs personnes qui remercient saint Michel de sa protection. . . Notre bannière est heureusement terminée et fait très bon effet. J. B. ; M. V. ; M^{me} L. P., *zél.*

Rhône. — Je vous prie de célébrer la sainte messe, le 24 avril, en actions de grâces, pour une personne qui entrera ce jour dans sa cinquantième année de profession religieuse; le repentir et la reconnaissance sont les deux sentiments que vous voudrez bien exprimer pour elle à Notre-Seigneur, avec l'assistance de la Sainte Vierge et du saint Archange.

Sr V. . . F., de la Ch.

Seine. — Un pêcheur endurci a eu le bonheur de se réconcilier avec le Bon Dieu à l'heure de la mort; nous devons cette faveur au puissant Archange que nous avons beaucoup prié et aussi à la vertu d'une relique de *Bernadette* que nous avons posée sur le malade. Célébrez, je vous prie, une messe au sanctuaire du Mont-Saint-Michel. M. R.

J'avais recommandé à saint Michel un jeune homme qui s'était brisé la jambe et promis une messe; l'opération a bien réussi, le jeune homme n'est pas boiteux. Remerciements au saint Archange. L. L.

Ci-inclus les honoraires de deux messes, en remerciement, pour faveurs obtenues. C. D.

Il y a un an je remerciais le saint Archange pour une grâce obtenue par son intercession; aujourd'hui, je viens lui coufler mes angoisses maternelles; unissez vos prières aux miennes pour la bonne réussite de l'affaire que j'ai grandement à cœur de voir réussir. *Une mère affligée.*

Actions de grâces à saint Michel. M^{me} A. M.

Veuillez faire brûler un cierge, devant l'autel de saint Michel, en reconnaissance. L. Cl.

Seine-et-Oise. — Je viens remercier le bon Archange de la protection qu'il a accordée à ma petite fille. S. D.

Seine-Inférieure. — Une messe d'actions de grâces. C. D.

Le cher enfant va mieux. Merci à saint Michel. C. B.

Je vous adresse au nom de M^{me} A. B. les honoraires de deux messes, pour remercier saint Michel de plusieurs grâces reçues dans le courant de l'année. E. H., *zélatrice.*

Tarn. — Une messe d'actions de grâces aux intentions d'une associée. M^{me} A. a, en ce moment, une grosse peine et supplie saint Michel de lui accorder secours et protection. L. P., *zélatrice.*

États-Unis d'Amérique. — Veuillez allumer une chandelle dans le sanctuaire de saint Michel, en actions de grâces de la guérison de M. R. . . P. A., *zélatrice.*

Je viens vous demander de remercier saint Michel, en mon nom, pour une grâce temporelle obtenue. Je vous mets, en cette lettre, une offrande pour les œuvres du Mont-Saint-Michel. M. DE P.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Ariège. — Pamiers : M. Frédéric Morin ; M^{me} Delphine Morin.

Aveyron. — Combret : M. Adrien Rouquette.

Calvados. — Saint-Pierre-du-Regard : M^{me} Louise Hallet ; Caen : M. Henri Dedouit, associé bien dévoué.

Cher. — Culan : M^{me} Maria Sanglié ; M^{me} Louise Auroux.

Côte d'Or. — Dijon : M^{me} Jacob, dévouée propagatrice du culte de saint Michel.

Côtes-du-Nord. — Quessoy : M^{me} la comtesse Raoul du Plessis de Grenedan. — Saint-Brieuc : M. Charles Collin, chevalier de Saint-Gregoire-le-Grand. Il était le doyen des Organistes de France. — Grâces : M^{me} de Hervers. — Moncontour : M. Pinart. Il fut un des ouvriers décorateurs de la basilique du Mont-Saint-Michel, lors des fêtes du Couronnement de l'Archange, en 1877.

Eure. — Evreux : M^{me} de Chateignier, née d'Arlanges, monastère de la Visitation.

Hérault. — Montpellier : M^{me} Marie Bénéot, très dévote à saint Michel.

Ille-et-Vilaine. — Rennes : M. Buffé ; M. Joseph Schmoderer, décoré de plusieurs Ordres pontificaux. — Bais : M^{me} V^{ve} Porcher, née Perrine Poussin. — Paramé : M. l'abbé Gaudoul, ancien recteur de Rothéneuf. — Étrelles : M^{lle} H. Hévin ; M^{me} Duguët.

Loire. — Cottance : MM. Antoine Gros ; Antoine Jourdaud ; Jean-Marie Péronnet ; Louis Buron ; Etienne Chafanjon ; Antoine Chafanjon ; M^{mes} Madeleine Sidoly ; M. Gros ; Bénécte Bonnet ; Mariette Perrasse ; Mariette Notin ; Françoise Bussel.

Loire-Inférieure. — Nantes : M^{me} V^{ve} Elisabeth Batty, fervente associée.

Loiret. — Orléans : M. l'abbé Paul Colas ; M. l'abbé Alexandre Moreau ; M. Camille Villette ; M^{me} Paul Varnier, née Fernande Escot ; M^{me} Alfred Merlin, née Adélaïde Bitton.

Maine-et-Loire. — Tigné : M^{me} V^{ve} Lambert ; M^{me} V^{ve} Mignet, née Marie Touchard.

Manche. — Le Plessis : M. l'abbé Levavasseur, curé. — Saint-Fromond : M. l'abbé Crochet, curé. — Annville : M. l'abbé J.-B. Bailloul, curé. — Cherbourg : M. Emile Hébert, chevalier de l'Ordre pontifical de Saint-Gregoire-le-Grand, insigne bienfaiteur des Œuvres religieuses. — Avranches : M^{me} Louise Bonnemain ; M. Henri de Brée. — Coutances : M^{me} Colète, née Eugénie Genvrin, zélatrice. — La Haye-du-Puits : M. Mazier, chevalier de l'Ordre pontifical de Saint-Gregoire-le-Grand ; M^{me} Jean-Martin Dolbet, née Julie Cauchard. — Beslon : M^{me} V^{ve} Vimont, née Virginie Even.

Marne. — La Chaussée-sur-Marne : M^{me} Moret.

Haute-Marne. — Damrémont : M. Edouard Brené ; M. Edouard Guilliott ; M^{me} Valérie Bouvier.

Mayenne. — Mayenne : M^{lle} Daligault.

Nord. — Solre-le-Château : M^{me} Irma Mercier. — Lille : M. Jules-Heuri Macaire.

Oise. — Compiègne : M^{me} Angèle Surmay. — Saint-Firmin : M^{me} la comtesse Berthe de Chuchamps.

Basses-Pyrénées. — Anglet : Sœur Marie Mathilde.

Rhône. — Saint-Genis-Laval : M. Jean-Baptiste Roux.

- Sarthe.** — Maigné : M. Chanteau.
Savoie. — Moutiers : M. le chanoine Coutem.
Seine. — Paris : M. l'abbé Ferron, *vicaire de Saint-Leu* ; M. Pierre Dillemann. — Le Perreux : M^m Marchal.
Seine-Inférieure. — Yvetot : M^{lle} E. Lebucher ; M^{lle} L. Audieuvre. — Neuville-Champ-d'Oisel : M. l'abbé Pinel, *curé*.
Deux-Sèvres. — Niort : M^{me} Amaryllis Arnaudet, née Michaud.
Somme. — Roye : M^{me} V^{ve} Elisa Legrand.
Tarn. — Castres : M. Louis Marty ; M^{me} Mélanie Calmette ; M^{me} Lucie Madanle.
Vendée. — La Motte-Achard : M^{lle} Marie Crouzil.
Vosges. — Rambervillers : M^{lle} Caroline de Coëtlosquet.
Ile de la Martinique. — Castries-Sainte-Lucie : MM. Marcellin Brice ; William-François Lastic ; Jean-Baptiste Edma ; Henri-Antoine Clavier ; M^{me} V^{ve} Loustau ; M^{me} V^{ve} Cadace ; M^{me} V^{ve} Flaissac ; M^{mes} Julia Arlin ; Marie Mill ; Numa Brice ; Marie-Alexandrine Aubert ; Marie-Rose John ; Thérèse Combie ; Marie-Thérèse-Denis Batut ; Marie-Elisabeth-Isabelle Dreuil ; Marie-Joséphine Girard ; Elisabeth Girard ; Marie-Rose-Augustine de Brossard.
Belgique. — Saint-Ghislain : M^{lle} Anna Ducobu. — Pâturages : Sœur Anna Maria.
États-Unis d'Amérique. — La Nouvelle-Orléans : M. Emile Chatard ; M. Barthélémy Roussive ; M^{me} Marguerite-Coralie Chatard ; M^{me} Emma Patin ; M^{me} Eulalie Anderson.
Canada. — Québec : M^{me} David O'Neill. — Sherrington : M. Xavier Boyer ; M. Théophile Remillard ; M. Dolphis Patenaude ; M. François Isabel ; M. Jean-Baptiste Bédard ; M^{me} Jean-Baptiste Coalier ; M^{me} Salomé Boyer ; M^{me} Marie Gamache ; Sœur Luména Poissant, *religieuse de Sainte-Anne*. — Montréal : R. P. H. Rievelt, *rédeemptoriste* ; M. Michel Frédéric.

.... *Sed signifer, sanctus Michaël representet eas in Lucem sanctam!*....



Le Gerant : FR. SIMON.

Imprimerie générale de Rennes. — FR. SIMON, imprimeur breveté (1823-41).

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — CAUSERIE DU DIRECTEUR. — BULLETIN. — FÊTE COMMÉMORATIVE DU COURONNEMENT DE SAINT MICHEL. — MISE AU POINT. — LA VIE DE L'ŒUVRE. — NÉCROLOGIE. — MON CARNET BLEU. — ECHOS ET NOUVELLES. — ACTIONS DE GRACES. — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS.

A ROME

CAUSERIE DU DIRECTEUR

Je ne vous ai point accoutumés, chers Associés, à de si fréquents entretiens, et, sans doute, plus d'un parmi vous, lisant ce titre, dira : « Encore, et déjà ! » Quoi donc de nouveau sous le ciel de Normandie? Après le XII^e centenaire du Mont-Saint-Michel, est-ce le millénaire de la Province? Ou bien quelque entreprise de zèle? Ou même quelque complication dans la fête de l'anniversaire du couronnement?...

Est-ce que vous auriez oublié à ce point ce que je vous disais en mars dernier, pieux lecteurs : « Après avoir pris une première fois l'avis de ses vénérés collègues, Monseigneur l'Évêque achève de soumettre à leur signature une supplique unanimement accueillie et qui sera bientôt présentée au Souverain Pontife ». Eh bien! j'ai précisément à vous apprendre que c'est maintenant un fait accompli : la supplique, signée par tous Nos Seigneurs les Evêques de France, a été portée au Saint-

Père; et celui auquel en revient l'initiative et le succès a désigné, pour cette mission, le Directeur des Œuvres du Mont-Saint-Michel, qui vous écrit, et le premier Chapelain, qui pouvait bien être à l'honneur après avoir été pas mal de fois à la peine.

Tout le long de notre pèlerinage, chers associés, vous nous étiez présents, et d'abord, à Montmartre, devant Jésus-Hostie et dans la chapelle, brillamment achevée, de notre Archange; puis aux pieds de Notre-Dame des Victoires, et au tombeau de la Patronne de Paris. Mais c'est à Rome surtout, et surtout dans les sanctuaires consacrés par les reliques insignes de la Passion du Sauveur, par la vie ou la mort des Apôtres Pierre et Paul, et des illustres confesseurs de la foi aux premiers âges du monde chrétien, que votre cher souvenir fut fidèlement porté. Nous ne l'avons nulle part séparé de celui de l'Ange de l'Église de Coutances. Et maintenant que cette causerie est justifiée avec surabondance, j'arrive tout droit à son objet essentiel : l'audience privée, accordée, le samedi 1^{er} avril dernier, par le Vicaire de Jésus-Christ, à deux pauvres serviteurs de Saint-Michel au Mont Tombe.

Convoqués pour onze heures, nous nous tenions des dix heures et demie dans la salle du Trône, lorsque vint à passer, nous précédant chez le Pape, S. E. le Cardinal Cavicchioni, Préfet de la S. Congrégation des Études. Un prophète de malheur qui se serait d'aventure égaré dans ces hauts parages et nous eût dit que ce prélat, si jeune encore, à la démarche si alerte, dont le beau front semblait méditer force projets, n'avait pas quinze jours à vivre, nous eût trouvés parfaitement incrédules. Et pourtant nous aurions dû plutôt murmurer cet aveu : c'est possible, car la Mort, « la cruelle qu'elle est », se rit de la porte de bronze du Vatican tout autant que de la

garde qui veillait jadis « aux barrières du Louvre » et n'en défendait pas nos rois. Sévère, mais salutaire leçon !

Ils ne s'en doutaient pas plus que nous, les deux très distingués garde-nobles qui nous avaient désigné l'Éminence en nous entretenant fort courtoisement. On le sait en effet, une élite de catholiques, pourvus du titre de « Camériers », appartenant d'ailleurs aux différents pays en communion avec le Saint-Siège, viennent fidèlement remplir au Vatican leur fonction enviée, leur « service » comme ils disent. L'un de ces messieurs, de nationalité bavaroise, le Baron X. . ., s'informa de l'état religieux de la France, regrettant surtout « nos divisions entre citoyens et nos divisions entre catholiques ». Un instant je me demandai de quel naturel partait ce « souci », et j'allais tenter de le faire « quitter », quand un mot me rassura pleinement : « Je suis Français par ma mère et j'aime votre nation ». L'autre camérier, le vicomte de X. . ., était un Bourguignon de pure race, donc un Français authentique, et nous parla du Mont-Saint-Michel en fin connaisseur, la question de la coupure de la digue non exceptée. Saluez avec nous, Monsieur le Secrétaire d'État aux Beaux-Arts; nous en conjurons Votre Excellence, d'ailleurs souvent bien inspirée.

Mais un Prélat nous fait signe que notre tour est venu. La dernière antichambre est franchie, la porte du Cabinet de travail du Pape s'est ouverte; nous voici, presque sans nous en être aperçus, le cœur battant fort, remplis d'un peu de crainte et de beaucoup d'amour, en présence de celui qui est et toujours sera, en dépit de toutes les Cours de cassation, le plus auguste, le plus puissant, le plus populaire, le plus bienfaisant et le mieux obéi de tous les souverains du monde. Non, toutes les couronnes ensemble ne valent pas la tiare pontificale. Allez plutôt considérer, à Saint-Paul hors les murs,

l'interminable galerie des papes depuis Saint Pierre : Pie X déjà y figure à son rang. Mais de nombreux médaillons présentent à la suite de celui de Pie X leur mosaïque vierge, et ils seront certainement remplis, les uns après les autres, car si Pierre et Pie meurent, le Pape ne meurt pas. Or quel est l'Empereur qui peut promettre à son fils, l'eût-il appelé Roi de Rome, d'hériter de son trône ?

Le pape actuel a biffé dans le vieux Protocole pas mal d'articles : ça été la victoire de la bonté, et nullement la faillite de la dignité. C'est ainsi qu'à notre approche Pie X s'est levé; nous avons à peine esquissé la première des trois genuflexions qu'il nous dit : « *Surgite, surgite* (1) »; un peu plus, et nous sentons sa main sur nos lèvres, puis, tout aussitôt : « *Sedete, filii, sedete* (2) ». Tant de paternelle condescendance n'appelle-t-elle pas le plus cordial abandon ? Aussi maintenant que je reconstitue à loisir et dans tous ces détails cette longue audience, n'hésité-je pas à m'approprier ce jugement porté sur notre Saint-Père par M. Émile Olivier, au lendemain d'une visite que lui avait faite, en 1904, le ministre académicien :

« Après quelques instants, je me mis à parler avec lui comme à un vieil ami. Tout en gardant une dignité royale, il se montrait avec moi d'une affabilité enchantée. Il est impossible d'approcher de lui sans se sentir pris aussitôt pour sa personne de la sympathie la plus vive.

« Son esprit est fait de clarté, de lumière et de précision. Il écoute merveilleusement, il comprend exacte-

(1) — « *Levez-vous ! Levez-vous !* » — Nos Lecteurs savent le Latin... à n'en pas douter. Néanmoins, cédant à l'usage, nous traduirons en français tout ce qui, dans le texte, sera écrit en langue latine. N. D. L. R.

(2) — « *Asseyez-vous, mes enfants, asseyez-vous !* »

« tement, va droit au point décisif et délicat, et résume parfaitement la question en quelques mots.

« Il a les qualités d'un véritable homme d'État. Ce ne sont ni rêveries, ni fantaisies, mais le sentiment de la réalité, et, d'un seul coup d'œil, il voit ce qui est possible et ce qui ne l'est pas.

« Ce qui m'a encore plus frappé que son air séduisant et son intelligence, c'est son courage. Il possède un courage, doux, calme, dénué de toute audace. Il ne criera pas : « *Non possumus* »; quand il le devra dire, ce sera d'une voix douce, et, quand il l'aura dit, il le maintiendra ».

D'abord le Saint-Père prit la lettre épiscopale que je lui présentais, et, tout en l'ouvrant, me dit en français : « *Comment va Monseigneur votre Evêque ?* »

Pendant que je répondais, en exprimant l'hommage de la profonde et tendre vénération de Sa Grandeur, le visage du Pape s'épanouissait, un bon sourire plissait ses lèvres :

« *Bonnes nouvelles* », reprit-il, en ajustant ses lunettes sur la feuille qu'il se mit en devoir de lire mot par mot et à mi-voix, soulignant chaque phrase d'un signe approbateur.

Mais je vous entends, chers lecteurs : « que contenait cette lettre, quelles observations provoqua-t-elle ? S'il n'y avait pas d'indiscrétion à le demander?... » Non, pieux associés, mais il y en aurait, pour l'instant, à tout dire. « Pour l'instant », car plusieurs autres documents vous seront plus tard communiqués. Aujourd'hui, contentez-vous de ce qui suffit amplement à votre si légitime curiosité, la suite de mon récit.

La lecture achevée, Pie X considéra la riche reliure, timbrée à ses armes, portant ces mots : « *De cultu B. Mi-*

chaelis in Gallia augendo. Episcopi Constantiensis et universorum francorum Antistitum supplex libellus » (1). Puis il ouvrit ce volume, unique en son espèce, qui renfermait les adhésions des 83 cardinaux, archevêques et évêques français, à l'ardente supplique de l'Évêque du Mont-Saint-Michel.

Il considéra plusieurs signatures, s'arrêtant à certains considérants « suggestifs », formulés çà et là. A ce moment je me permis d'insister sur ce qu'avait d'admirable cet accord absolu de tous nos pères dans la foi, et son œil me parut demander si le fait me paraissait miraculeux. Je me contentai de penser : Dieu me garde de tant d'impertinence ! Cet accord, qui est tout à la gloire de notre Protecteur séculaire et tout à l'honneur des Évêques dont les prédécesseurs avaient « fait la France », cet accord unanime s'est produit et se reproduira chaque fois que vous le réclamerez, Père très-aimé !

Enfin, comme le Pape donne le premier l'exemple du respect des Constitutions que lui dicte sa sagesse, Il nous dit : « *Bien entendu, ce dossier devra régulièrement aller à la S. Congrégation des Rites, que ces questions concernent; mais je vous promets l'avis le plus favorable* ». Et sa Sainteté poussa la bienveillance jusqu'à s'offrir pour l'envoyer lui-même aux Révérendissimes Préfet et Consultants.

Un exemplaire de la Consécration à Saint Michel prononcée solennellement au Mont, le jour de la fête du 16 octobre 1909, par Mgr de Coutances, avait été joint au dossier. Le Saint-Père la détacha des autres pièces, et la lut, s'arrêtant aux bons passages, et, en

(1) — « De l'extension du culte de saint Michel en France. Supplique de l'Évêque de Coutances et de tous les évêques français. »

vérité, « nous apprenant à prier ». A ces mots : « O Saint Michel... que le Cœur Sacré de Jésus, que Marie Immaculée vous envoient vers nous avec la Bienheureuse Jeanne d'Arc », il accentua davantage et répéta lentement, les yeux levés au ciel : « *Ah ! Saint Michel ! ah ! Jeanne d'Arc !* ».

Cependant, tout en vaquant à l'examen de nos précieux documents et tout en parlant, Pie X avait plusieurs fois considéré un mystérieux objet que mon Samuel tenait obstinément sur ses genoux depuis le début de l'audience. « *Et ceci ?* », interrogea le Pape, en fixant sur nous ce regard vif et, pourquoi ne le dirai-je pas ? un peu malin, que n'oublie jamais ceux qui en ont joui.

« Très Saint-Père, mon Évêque s'est souvenu que, sur le bureau de Votre Sainteté, figure l'image de nos deux gloires les plus pures, Jeanne d'Arc et le Curé d'Ars.

— *Vous voyez*, reprit le Pape, en tendant largement ses deux mains vers les statues de nos deux bienheureux, placées aux angles du meuble si simple devant lequel il passe tant d'heures, et quelles heures parfois ! *Vous voyez, c'est la chère France !*

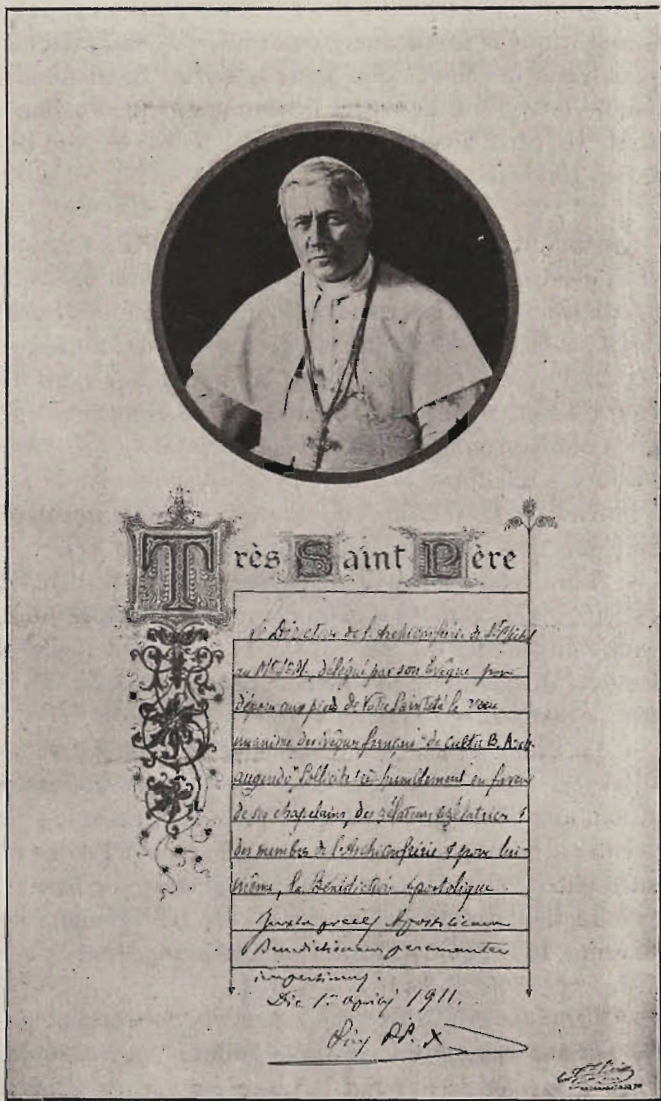
— La France le sait, elle vous en est infiniment reconnaissante. Mais, entre ces deux protecteurs de notre nation, aux pieds du Christ qui « aime les Francs », mon Evêque a pensé qu'il y avait une place pour l'Ange de notre patrie, et prie Votre Sainteté d'agréer ce bronze, reproduction exacte du chef-d'œuvre de Frémiet, qui couronne la flèche de l'Église abbatiale du Mont-Saint-Michel.

— « *Oui, je sais*, dit textuellement le Souverain Pontife parlant comme un véritable Montois, *la Statue qui est sur le sommet de la Tour, n'est-ce pas ? — Je remercie beaucoup votre très digne Evêque de sa pensée, et de son don. Vous lui direz que Saint Michel sera là.* » Et écar-

tant certains papiers, il prit la statue, et, l'ayant de nouveau considérée, la mit tout en face de lui.

Votre joie, pieux Associés, en nous lisant, comme la nôtre, est profonde; et vous bénissez avec nous Pie X, l'ami de la France.

Ici se place un petit incident — un petit tour, faudrait-il assurer — que je vais naïvement vous narrer et dont je ne veux pas laisser toute la responsabilité à mon compagnon de pèlerinage. Après tout, si responsabilité il y a, il en doit bien retomber aussi quelques bribes sur vous, chers lecteurs, car *c'est pour vous* que la ruse en question fut résolue, combinée, menée à bien! — Sachez, pour nous juger en toute connaissance de la cause, qu'il est interdit de présenter, en cours d'audience, quoi que ce soit à signer. De cette défense on comprend tout à fait la raison... quand l'intérêt n'a pas ses raisons. D'ailleurs je vous prie de croire que valets, camériers et prélats ont bon œil. Sauf leur respect, je ne les trouve pas inférieurs aux douaniers, flairant, de ce côté-ci de la frontière, les colis tant soit peu suspects — et les colis d'un prêtre ne le sont-ils pas toujours? — Les douaniers, chers à M. Caillaux, pouvaient être encore plus méfiants, encore plus habiles, nous n'en avions pas peur, et pour le bon motif; tandis que si nos introducteurs avaient été plus... sévères! — Bref, nous voulions obtenir pour tous les ouvriers et les membres de l'Archiconfrérie une bénédiction spéciale, libellée sous nos yeux, par le Pape en personne, et signée de son auguste main. La feuille *ad hoc*, dûment préparée d'ailleurs, s'était nichée au beau milieu des 84 lettres épiscopales. Dès que nous eûmes été admis aux pieds de notre Père, nous sentant bien chez nous, nous n'avions plus à la cacher; donc, à l'instant opportun, nous la présentâmes. Pie X, sans nous donner le temps de nous accuser, ou de nous



excuser, la prit, la lut, et saisissant la plume qui n'est, sur le bureau d'un pape, jamais loin de l'encrier, il écrivit : « *Juxta preces, benedictionem apostolicam libentissimè ac peramanter imperimus. Pius PP. X* (1) » Ce document, que nous tenons à reproduire, restera dans nos archives comme un témoignage vénérable et à jamais précieux.

Ma mission n'était pas terminée. Au nom de Monseigneur je déposai sur le bureau la collection, élégamment reliée, des *Annales* du Mont, relatant la préparation et la célébration des fêtes du Centenaire, avec leur épilogue du 5 juillet dernier. Et comme je me permettais de signaler au Saint-Père la présence à ces solennités, si éloquemment chantées chaque fois, de 30 prélats, de 50.000 pèlerins, le Pape m'interrompit : « *Oui, oui, mais je sais. Non seulement je les ai bénies vos pulcherrima festa* ((2), *mais je les ai suivies* ». Commettions-nous, chers associés, une exagération pieuse en vous disant naguère que le XII^e Centenaire fut un événement mondial ? Le Souverain Pontife lui-même en « suivit » les phases glorieuses ! Vive Saint Michel, n'est-ce pas, et vive Pie X !

Il ne nous restait plus, semble-t-il, qu'à solliciter une dernière bénédiction pour les autres et pour nous-mêmes. Mais le Chef de l'Église, très averti de ce qui s'accomplit dans son immense Empire, fait signe qu'il veut parler encore, et c'est maintenant sur le Diocèse et sur l'Évêque qu'il questionne avec intérêt.

Au nom de Monseigneur et avec autant de vérité que de joie, je pus assurer Sa Sainteté que le Modernisme ne sévit au diocèse de Coutances ni dans les rangs du Clergé, ni dans ceux des fidèles : « La seule association

(1) — « Selon la demande, très volontiers et très affectueusement nous accordons la Bénédiction apostolique. Pie X, pape. »

(2) « Vos très belles fêtes. »

de Jeunesse existant chez nous, ajoutai-je, est l'Association catholique de la Jeunesse française, dont la vie de plus en plus intense anime plus de 200 paroisses, alors que nous n'avions pas 20 groupes il y dix ans ; d'ailleurs son admirable Président actuel est un Coutançais d'adoption. L'Évêque, dépouillé naguères de son grand séminaire et de ses trois principales maisons d'enseignement secondaire, est parvenu à reconstituer ces quatre Etablissements et peut dire : « *Nec perdidit ex eis quemquam* (1). — A cet instant, l'œil du Pape eut une larme, que je me féliciterai toute ma vie d'avoir fait couler. Invité à poursuivre et m'appuyant sur le dernier compte-rendu de notre cher Bureau diocésain que j'avais en mémoire, je dis les efforts et les progrès de nos œuvres diocésaines si actuelles : Œuvre des Catéchismes et des Catéchistes volontaires, Œuvre des Écoles libres, Œuvre de la bonne Presse ; et j'achevai en ces termes : En 1909 nos 48 doyennés, dont plusieurs seraient allés en moins de temps et de fatigue à Paris, vinrent à Saint Michel au péril de la mer. En 1910, fidèles à la grâce puisée au Sanctuaire du vainqueur de Satan, nos 48 doyennés avaient constitué, pour la défense des Droits de Dieu, leur comité cantonal d'Hommes, leur comité paroissial, leur association de Chefs de famille... Voilà comment, chez nous, T. S. Père, toute l'armée diocésaine obéit au mot d'ordre du général en chef...

Optima diocesis (2), dit alors Pie X, et il ajouta ces paroles, que Monseigneur ne peut m'empêcher de rapporter, parce que c'est le droit de notre Histoire de Coutances de les enregistrer : « *Episcopus Constantiensis excellentissimus... Strenuus defensor fidei ac disciplinæ* (3)

(1) — « Je n'en ai perdu aucun. »

(2) — « Très bon diocèse. »

(3) — « Très excellent évêque de Coutances... Défenseur acharné de la foi et de la discipline. »

Le Pape s'était levé et nous étions à ses genoux : « *Je bénis donc du fond du cœur votre évêque, auquel vous redirez mon estime et mon affection particulières, son clergé zélé, son troupeau demeuré fidèle, et particulièrement les enfants des séminaires et de toutes ses écoles. Je vous bénis aussi très tendrement, mon cher vicaire général, je bénis vos dévoués chapelains, je bénis vos chers associés, je bénis vos œuvres, demandant à Dieu que toutes vous procurent beaucoup de consolations; je bénis en un mot tous ceux que vous avez dans le cœur en ce moment.* » Et le vicaire de Jésus-Christ traça sur nos personnes le signe du salut, prit nos mains dans les siennes, et nous donna l'anneau à baiser, pendant que nos lèvres murmuraient mal un merci que notre cœur sentait pourtant très bien...

Une fête de toute première classe comporte une Octave : la semaine suivante, en effet, nous réservait de précieuses audiences accordées par leurs Eminences Nos Seigneurs Merry del Val, secrétaire d'Etat; Ferrata, ancien nonce à Paris, et Martinelli, préfet de la S. Congrégation des Rites. Aux Eminentissimes Cardinaux, l'humble gratitude des deux Chapelains de Saint-Michel.

Nous devons encore un souvenir bien reconnaissant au distingué Supérieur et aux aimables directeurs du Séminaire français, pour une hospitalité de tout point parfaite. Les Pères du Saint-Esprit n'ont-ils pas pour Supérieur Général Monseigneur d'Alinda, un enfant et une gloire de notre diocèse, modèle des pèlerins de S. Michel?

Et maintenant, chers associés, attendons la réponse du Saint-Siège, avec tout l'espoir que nous ont donné le Pape et la S. Congrégation, avec toute la patience aussi que commandent les traditions en vigueur de l'autre côté des Alpes. « Roma, mora, » dit l'adage : la Sagesse procède avec lenteur. Et puissent bientôt cette fête de l'Apparition du 16 octobre et cette consécration solen-

nelle, votées par l'unanimité de nos admirables Pontifes, devenir l'une et l'autre nationales, et mériter à la France un retour sincère et définitif à son Roi, le Christ, à sa Mère, l'Eglise!

C'est le vœu que forme avec vous, chers et pieux associés, en tâchant comme vous d'en hâter la réalisation par ses prières,

Votre bien dévoué serviteur en Saint Michel,

J. LEPETIT,
Vicaire général,
Directeur des OEuvres du Mont-Saint-Michel.

BULLETIN

CHACUN LUNDI du mois de juin, Messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de saint Michel.
Samedi 3 juin, messe pour les Zélateurs et Bienfaiteurs de l'Archiconfrérie.

* * *

Neuvaine générale mensuelle à laquelle sont invités tous les membres de l'Archiconfrérie : du 15 au 24 juin.

Intention proposée, agréée et bénite par l'Evêque de saint Michel : Le règne du Sacré-Cœur par saint Michel.

Notre neuvaine mensuelle coïncidera avec l'Octave du Saint-Sacrement. C'est un devoir pour nous de penser plus que jamais aux bienfaits dont l'Eucharistie est la source vive et de solliciter de notre glorieux Patron le règne du Sacré-Cœur dans les âmes. Nous ne saurions assez méditer sur l'amour de Jésus dans ce sacrement et sur les avantages qu'en retire l'âme blessée.

Quand Notre-Seigneur apparut à la Bienheureuse Marguerite-Marie pour lui dire de propager la dévotion à son Sacré-Cœur et de faire établir en son honneur une fête spéciale, il lui montra de la main, à travers sa poitrine, transparente comme le cristal, ce symbole sacré de l'amour en disant : Voilà ce Cœur qui a tant aimé les hommes!

Oui, voilà ce Cœur qui a tant aimé les hommes, puisque non content de naître à Bethléem et de mourir une fois pour nous



SAINTE MICHEL, PORTE-ÉTENDARD DU SACRÉ-CŒUR

Ce modèle est la propriété de l'Institut catholique de Vaucouleurs (Meuse)

sur la Croix, il a voulu demeurer avec nous sur l'autel jusqu'à la fin des temps et se faire notre aliment chaque matin. « Si vous ne mangez ma chair et si ne vous buvez mon sang vous n'aurez point la vie en vous. » Et depuis le Jeudi Saint, la foi s'affermît chaque jour en ce sacrement, l'espérance exulte et l'amour grandit. Le vieillard le reçoit et l'enfant s'en approche. Le sens éclairé de la lumière céleste, vous marcherez hardiment vers le ciel et la netteté du but n'aura plus d'égale que la limpidité du regard. La crainte et l'audace n'auront point chez vous de demeure posée puisque les tentations auxquelles, hélas ! nous sommes exposés se convertiront en autant de degrés d'ascension vers le Cœur de Jésus souffrant. Vous aurez de la magnanimité dans vos actes, de la grandeur et de la générosité, de la patience aux épreuves et de la constance. L'appétit du plaisir diminuera d'autant que vous grandirez dans l'austérité du devoir et les plaisirs permis ne vous serviront plus bientôt qu'à glorifier l'auteur de tout don parfait. L'abstinence, la sobriété, la chasteté vous trouveront prêts; et tout cet édifice charitable trouvera dans l'humilité dont il faut l'entourer les fleurs délicates de pudeur et de modestie qui ne se cueillent qu'aux chemins des roses.

Saint Michel vous aidera, mes chers Associés...

* * *

Indulgence plénière. Jour au choix (Confession, communion, visite de l'église de chacun).

Indulgence plénière pendant la neuvaine ou l'un des huit jours suivants.

Indulgence plénière, jour au choix, à ceux qui récitent chaque jour le chapelet de saint Michel (Conditions ordinaires).





MARDI 4 JUILLET 1911

Fête Commémorative du Couronnement

DE

L'ARCHANGE SAINT MICHEL

SOUS LA PRÉSIDENTE DE :

Monseigneur DUBOIS, archevêque de Bourges,

ASSISTÉ DE :

NN. SS. GUÉRARD, évêque de Coutances ;

FOUCAULT, évêque de Saint-Dié ;

MÉLISSON, évêque de Blois ;

BIOLLEY, évêque de Tarentaise.



— 81 —

PROGRAMME

Lundi 3 juillet. — A 8 h. 1/2 du soir : Réunion à l'Esplanade des Pèlerinages. — PROCESSION AUX FLAMBEAUX. — Illumination générale.

Les Pèlerins trouveront lanternes et bougies au Magasin « Au Dauphin », près l'Esplanade.

Au retour : SALUT du Très Saint Sacrement, à l'Esplanade. — DISLOCATION du cortège.

Mardi 4 juillet. — MATIN. — A partir de 5 heures : Messes à l'église paroissiale.

A 7 h. 1/2. — Messe de Communion, célébrée par Mgr l'ÉVÊQUE DE BLOIS.

A 10 heures. — MESSE PONTIFICALE, célébrée à l'Esplanade, par Mgr l'ARCHEVÊQUE DE BOURGES.

Discours de Mgr l'ÉVÊQUE DE SAINT-DIÉ.

SOIR. — A 2 heures : Réunion à l'Esplanade. — SALUT DU TRÈS-SAINT SACREMENT. — PROCESSION par les Remparts et la Grande-Rue. — DISLOCATION à l'église paroissiale.

Les Pèlerins pourront reprendre le train de 3 h. 38 ou le dernier train de 6 h. 30.

A propos d'Enseignement

MISE AU POINT

L'ARTICLE paru dans les *Annales* du mois de mai, sous ce titre : « *A propos d'enseignement*, » appelle des précisions que les exigences de la mise en pages ont empêché d'apporter alors.

L'auteur se proposait de mettre en relief la notion et les droits de l'Etat catholique en face de la conception de l'Etat moderne, issu de la Révolution.

Un Etat athée n'a pas plus de droit à l'enseignement que de droit à l'existence.

Notre théorie de l'Education se trouve formulée excellentement dans la lettre des Evêques de France, du 14 septembre 1909.

« C'est à vous, pères et mères, disaient les prélats, que les enfants appartiennent, puisqu'ils sont l'os de vos os et la chair de votre chair, et c'est vous qui, après leur avoir donné la vie du corps, avez le droit imprescriptible de les initier à la vie de l'âme. *Dans l'œuvre de l'éducation, l'Etat peut vous aider et vous suppléer, mais non vous supplanter.* C'est à tort qu'il invoque, pour justifier ses prétentions, ce qu'on appelle le droit de l'enfant. L'enfant n'a pas de droit qui puisse prévaloir contre les droits de Dieu, en qui nous sommes obligés, dès l'éveil de notre raison, de reconnaître notre principe et notre fin; il n'a pas, notamment, le droit de refuser jusqu'à dix-huit ans, selon la théorie d'un sophiste qui fut un mauvais père, l'instruction religieuse que les parents sont tenus de lui donner ou de lui faire donner.

« Le droit de procurer à vos enfants une éducation conforme aux exigences de votre foi religieuse vous est

reconnu, non seulement par la loi naturelle, telle que la saine raison la formule, mais par la loi divine, telle que les Saintes Ecritures nous la révèlent. »

Il est avéré que c'est aux parents qu'incombe « la mission d'éducateurs. » Cette mission, ils l'accomplissent par eux-mêmes ou par d'autres; d'ordinaire ils la « confient à l'école... institution, considérée, à juste titre, comme le prolongement de la famille, puisque le maître n'y instruit les enfants qu'en vertu d'une *délégation des parents* (non de l'Etat) auxquels ils appartiennent. » (*Lettre collective.*)

Quel est le rôle de l'Etat en rapport avec ces principes?

« Les trois pouvoirs de la société humaine (pouvoir domestique, pouvoir ecclésiastique, pouvoir civil), dit Mgr de Ségur (1), doivent s'unir pour cette grande œuvre de l'éducation et de l'enseignement de la jeunesse. Mais c'est au pouvoir domestique, c'est au père et à la mère que ce devoir incombe *en premier lieu*... En sa qualité de ministre de Dieu et de l'Eglise, le prêtre doit avoir la *haute direction* de l'éducation et de l'enseignement de la jeunesse; pour lui, c'est un droit inviolable et un très grave devoir que de surveiller les familles chrétiennes, les écoles, les maisons d'éducation, au point de vue dominant de la pureté de la foi et de la sainteté de la vie... L'Etat, dont l'intérêt à la formation de bons citoyens est évident, doit avoir également sa part dans l'éducation et l'enseignement de la jeunesse... Le devoir de l'Etat est *d'assister l'Eglise*, soit pécuniairement, soit de toute autre manière, dans le travail de l'éducation et de l'enseignement publics, et de donner aux pères de famille tous les moyens *d'exercer leur droit et de remplir leur devoir*. Il a parfaitement le droit de susciter et de fonder des écoles publiques, des chaires pour toutes sortes de facultés et

(1) *La Liberté*, chez Tolra, 1869, page 227 et suiv.

de branches d'enseignements; il peut confier l'enseignement à toutes sortes de personnes, aux laïques comme aux religieux, comme aux ecclésiastiques; *mais toujours à la condition que l'Eglise, seule dépositaire de la foi et des intérêts du Christ et des âmes, surveille l'enseignement, empêche l'erreur de s'y glisser sous prétexte de science ou de littérature ou d'histoire, et puisse trouver dans ses maîtres des auxiliaires pour la grande œuvre dont Dieu l'a chargée.* »

En résumé : L'Eglise a pour mission de conduire les hommes à leur fin; pour les conduire à leur fin, elle les élève, elle les « éduque; » pour les élever, elle fait appel sous sa surveillance et sous sa responsabilité, à la collaboration de l'Etat dans l'Ecole. Que l'Etat puise dans cette collaboration à l'œuvre de l'enseignement une force merveilleuse pour atteindre plus efficacement sa fin propre, qui est le bien temporel de la Société, rien de plus vrai, rien de mieux. Mais l'enseignement de la Vérité, venu de plus haut, doit aussi, et sans nul doute, remonter plus haut. D'où cette conclusion de notre collaborateur, qui résume toute sa pensée : « L'Enseignement de l'Etat ne peut être que *catholique.* »

La Vie de l'Œuvre

ZÉLATEURS. — Ont reçu le Diplôme : R. P. L. Regaudie, P. S. S.; R. P. E. Moreau, P. S. S.; R. P. A. Jaunâtre, P. S. S. de Montréal; M^{lle} Marie Durosié, de Méautis; M^{lle} Marguerite Marie; M^{lle} Marie Marthe Sinnatambou de Port-Louis, en l'Ile Maurice.

NOUVEAUX ASSOCIÉS : Du 15 mai au 15 juin, inscrits : **914.**

Sont comprises, dans ce chiffre, les listes des zélateurs

et zélatrices de : Annecy, Antibes, Aoste, Argentan, Avranches, Bayeux, Bréhal, Brest, Brisbane, Budapest, Carentan (Ecole de Théologie), Chambéry, Charancieu, Charmes-sur-Moselle, Château-Porcien, Chirassimont, Clitourps, Combret, Coutances, Dannemarie, Fribourg, Galati (112 associés enrôlés par M^{me} Gyka), Jérusalem, Lectoure, Lourdes, Lyon, Marseille, Le Masnau, Meaux, Meythet, Mondoubleau, Montmirat, Montoir-de-Bretagne, Montreux, Morville-sur-Nièd, Mouchamps, Moulins-sur-Allier, Nantes, Paillart, Péronne, Pigné-Buenos-Ayres (130 associés, par M. Issaly), Port-Louis-en l'Ile Maurice, Restinelières, Saturargues, Savigny, Savoyeux, Sedan-Torcy, Sottegem, Saint-Barthélémy de Beaurepaire, Saint-James, Saint-Germain-l'Espinasse, Toulouse, Tourdan, Valbonnais, Vernon, Villefranche-de-Rouergue.

On s'inscrit par l'intermédiaire des Zélateurs et Zélatrices, ou en nous écrivant directement. Donner ses noms de *baptême* et de *famille*.

CONSÉCRATIONS. — Les enfants dont les noms suivent ont été consacrés à Saint Michel et à Notre-Dame des Anges :

Louis-Charles-Fulgence BECCARIA, Maria-Anna-Cecilia DENIS, Marie-Joséphine-Jeanne GAGNON, Jules-René BOULET, Alfred TRIÉBAUT, André HEISMAN, Michel FURET, Joseph-Nicolas-Denys ISIDORE, Valérie-Elise LACOSTE, Jean MAINFERME, Léon-Joseph LAVOÛÉ, Georgette MANGON, Henriette MANGON, Renée MANGON, Michel CLOUET, Jean HAMEL, Paul MARTIN, Marie-Thérèse MARTIN, Jean MARTIN, Marguerite MARTIN, Elisabeth MARTIN, José-Maria FERNANDEZ, Madeleine-Blanche-Marie LANSAC, Amand Eugène-Philibert-Marie LEMÉNAGER, Antoinette-Lucienne-Augustine-Marie BREHIER, Louise-Augustine-Célestine COUVENNE, Dominique-Pierre-Joseph RABILLARD, Marie-Cécile-Antoinette RABILLARD, Henry-Mary-Michel RAGOT, Adrien-Joseph ROUQUETTE, Marie-Gabrielle DORVAL, Bernadette-Marie-Augustine COLLET, Albert ATTENOT, Solange-Marie-Marguerite-Andéole DE LA BOULAYE, Marie-Nicole-Thérèse-Alice VAUQUELIN, Denise Anne-Marie DUMÉNIL, Emilienne-Julia-Hélène COUSIN, Jeanne-Marie-Paule ROBERT, Henri-Florent-Dominique-Marie DE LA VILLERABEL, Marie-Louise DYEN, François-Emile HERTOÛT, Marie-Louise-JAMOTTEAU, Thérèse BRUNET, Joconde DEF-

FAYES, Edmond DEFFAYES, Honorine GENS, Marguerite-Marie Jeanne DE MONS, Louis-Marie-Rodolphe DE MONS, Aline VERNET, Marie-Joseph RIEN, Marie-Louise NICOLAS, Jeanne NICOLAS, Louis-Henri-Marie-Michel GEORGET.

NÉCROLOGIE

M. Camille CLAVEAU

M. CAMILLE CLAVEAU est mort, le 11 mai, dans sa villa Saint-Michel du Quesnoy, près Avranches. Il était dans sa 79^e année.

Ouvrier de la première heure, il fut le collaborateur assidu et dévoué du R. P. Robert et de ses successeurs dans l'œuvre de l'Archiconfrérie de saint Michel. A Saint-Brieuc il fonda un groupe d'associés, très vivant, et dont nous apprécions encore la piété active et le zèle conquérant. A Toulouse fut établi également, et de bonne heure, un centre de dévotion michélienne, grâce à l'influence de M. Claveau. Les associés de Toulouse ont leurs réunions périodiques à l'église; à leur tête est un Comité qui veille à la diffusion des *Annales* et à la propagande de l'Œuvre. Dans aucune ville, que nous sachions, l'archiconfrérie de saint Michel n'est aussi bien comprise. M. Claveau fut toujours l'âme de ce mouvement.

Le sanctuaire de saint Michel bénéficia, lui aussi, de nombreuses entreprises de zèle que le vénéré défunt suscita et conduisit à bonne fin.

En reconnaissance de ses signalés services et pour accroître encore une influence déjà si grande et tant appréciée, Mgr Bravard, évêque de Coutances, nomma M. Claveau sous-directeur de l'Archiconfrérie et des œuvres du Mont-Saint-Michel, titre que NN. SS. Germain et Guérard se sont fait un devoir de lui maintenir, pour la plus grande gloire de saint Michel.

Souffrant depuis longtemps et très cruellement, M. Claveau n'en continua pas moins, jusqu'à ces derniers mois, d'expédier lui-même les *Annales* à ses abonnés et de correspondre avec eux et avec le Mont-Saint-Michel.

Dieu a mis un terme à l'épreuve et rappelé près de lui son fidèle serviteur, qui laisse dans toute la région d'Avranches, à Saint-Brieuc, à Toulouse, la mémoire d'un homme de bien et d'un chrétien convaincu.

Une foule où se mêlaient toutes les classes de la société, accompagna, le 15 mai, sa dépouille mortelle de la vil a

Saint-Michel à l'église Saint-Martin des Champs et de l'église au petit cimetière, si pittoresque, où elle attendra la Résurrection.

Les chapelains de saint Michel assistaient aux obsèques.

Le vendredi 19 mai, en l'église du Mont-Saint-Michel, un service solennel a été célébré pour le repos de l'âme de M. Camille Claveau.

Les Associés de l'Archiconfrérie, les zéloteurs et zélatrices ne manqueront pas de lui réserver un souvenir dans leurs prières et bonnes œuvres.

Nous prions de nouveau M^{me} Camille Claveau et ses enfants de bien vouloir agréer l'expression de nos respectueuses condoléances.

Mon Carnet bleu

16 avril. — *Dic nobis, Maria, quid vidisti in via?* Le cardinal Pie, retour de Rome, commentait, avec son éloquence coutumière, cette strophe du sublime *Victimae paschali*. « Ce que j'ai vu, disait-il: un tombeau, le Vatican — le Christ, vivant dans son Pontife, en ce Vatican — le Christ rayonnant sur le monde par son Vicaire illustre... » Voilà bien en effet ce que voient aujourd'hui encore des pèlerins de Rome. — Au Mont-Saint-Michel, ce que voient les touristes de ce jour de Pâques, c'est une Merveille, toujours debout, défiant les hivers et rajeunie à chaque printemps et fleurie à ravir de ses touffes de ravenelles dorées.

17 avril. — Nous apprenons la mort du sieur Lelièvre, facteur des Postes et Télégraphes, courrier du Mont-Saint-Michel, le dernier qui, de Pontorson, vint chez nous au péril de la mer, c'est-à-dire avant que la digue ne fût construite... J'ai là une sonnette en faïence qui représente un facteur à cheval sur une tortue (c'est une charge très inoffensive!) J'imagine pourtant que ledit sieur *Lelièvre*, quoi qu'en dise la fable, ne s'attarda jamais. — il eût pu lui en cuire — et n'eût jamais souffert qu'une tortue le devançât dans l'exercice de ses fonctions.

18 avril. — Les voyageurs, qui abondaient hier encore, se font plus rares. A leur intention pourtant, le Mont avait renforcé sa garnison, et de celle-ci, comme de la vieille garde à Waterloo, l'on peut dire qu'« elle meurt et ne se rend pas! »

20 avril. — A Tombelaine, on excursionne depuis quelques jours. Les écoliers ne s'en fâchent point, au contraire. Les

vacances éprouvent la vaillance et reposent du labeur de la « serre chaude. »

21 avril. — Comme il fait frais ! Comme il fait gris ! Le ciel touche la terre, ou plutôt sable et ciel se confondent, tant leurs couleurs sont parentes, tant sont proches nuages d'en haut et brumes d'en bas.

23 avril. — Dimanche de Quasimodo. *Dominica in albis depositis*. On pense aux habits blancs, aux robes et aux ceuronnées immaculées, aux enfants tout petits, que la grâce embellit. Et dire que le Sauveur a prononcé que nous n'irions aux cieux que parés de l'aimable innocence, si enviée, hélas ! et si lointaine. Mon Dieu, donnez-nous d'être enfants avec Vous, notre Père ! — Au Mont, les offices sont bien suivis, et l'on chante avec un entrain digne de tous éloges.

25 avril. — Aie ! voilà que baisse mon baromètre. C'est une dégringolade en quatrième vitesse avec accélérateur, dirait Pierre l'Ermite. Cela promet !

27 avril. — ... Oui, et cela tient ; car il pleut, il pleut. Au reste, pourquoi m'en étonné-je ? Ce baromètre-là ne me trompe jamais, pas plus que mon rhumatisme du genou gauche. L'un comme l'autre ont des tendances très accusées à l'infailibilité. Voyageur, mon ami, fiez-vous à mes pronostics ; ils n'ont jamais trompé personne.

28 avril. — J'étais sûr qu'il durerait, ce temps de malheur. Il poursuit donc son chemin détrempe, nuageux, sombre, avec accompagnement de tempête. — Quelques pèlerins s'aventurent néanmoins jusqu'ici, et prient en toute ferveur.

29 avril. — Avez-vous jamais assisté à un orage au Mont-Saint-Michel ? C'est lugubre, affolant, mais grandiose... et, dit-on, pas dangereux. Nous avons des paratonnerres, et qui fonctionnent, par bonheur. Saint Michel reçoit toutes les décharges au bout de ses grandes ailes. Le fluide descend, tel un beau serpent in violacé, le long de la flèche, court autour de l'abside, atteint la Merveille, puis s'en va noyer dans le sable, au bas du rocher. Un bon clac ! ! un ruban de feu, puis un crépitement de fusillade. Voilà ! Eh bien ! cela commença à 2 heures et finit à 4, en ce 29 avril. Avalanches de grêle ; torrents de pluie, rien ne manqua. Tout de même, on est content quand c'est fini.

30 avril. — M. l'abbé Escroignard nous donne un charmant discours, le dernier de la station, sur le respect dû aux pasteurs de l'Église et spécialement au premier. De celui-ci, de l'auguste Vicaire de Jésus-Christ, aujourd'hui doulou-

reusement régnant, nous entendons parler encore, par un témoin oculaire, le soir, avant l'ouverture solennelle du mois de Marie. L'auditoire, serré et attentif, paraissait heureux d'apprendre ce qu'est « chez lui » le père commun des pasteurs et des fidèles. La maîtrise montoise se distingua par ses cantiques pieux et nuancés.

1^{er} mai. — La mer a monté haut et loin depuis quelques jours. Ce matin, il faut encore passer à dos d'homme pour prendre le train, tant la porte est envahie par les eaux. Spectacle pittoresque, toujours apprécié des visiteurs. Heureusement, nos marins ne sont pas enrôlés dans la C. G. T. Ils ne chôment jamais, si ce n'est de clients.

2 mai. — Le *Masque de fer* pourrait bien avoir vu juste : voici que l'on trace des allées dans le petit bois. Le déblaiement commence. Mais quand finira-t-il ? *That is the question !*

4 mai. — Quelques bons groupes d'excursionnistes, alertes, joyeux. Ça vous change du morne silence des jours d'hiver.

5 mai. — « Dis, papa, c'est bien ennuyeux de ne pas voir la mer autour du Mont. » — « Mais, ma fille, tu es toujours la même. Figure-toi qu'elle y est, là, la mer... Eh bien ! voyons, ce sera tout comme. » *Elle* était toute jeune... et triste de ne pas voir la mer. *Lui* était tout rubicond... et satisfait. Et il apprenait à sa fille l'éternelle philosophie qui consiste à savoir se contenter de peu... voire même de rien.

6 mai. — Vingt-deux notaires en ballade. Gens d'affaire, *affaires* encore... quoique en *ballade* ! Toujours est-il que de visiter une Merveille, fût-elle de l'Occident, point ne leur chaud. Ils promènent leurs opulentes personnes sur les sables et sur les remparts, en se renvoyant de l'un à l'autre d'aimables plaisanteries : « Hé ! cent kilos ! Hé ! Popol ! » — Que voulez-vous ? C'est Popol, je crois, qui disait à l'autre : « Pas la peine de monter là-haut. N'y a que le saut Barbès (*sic*) à voir !... » Cher bon Popol !

7 mai. — Voici qui est mieux : des pèlerins qui prient comme des anges et *voient* l'Abbaye comme des artistes. Les anges et les artistes sont si bien faits pour s'entendre et s'allier dans la même humaine personne. Le docteur Angélique était un artiste. Fra Angelico aussi... Et le moine qui a ciselé le cloître du Mont-Saint-Michel portait-il un nom d'ange ? Peut-être, et j'aime à le penser.

8 mai. — Fête de l'apparition de Saint Michel au Mont Gargan. Un salut du T. S. Sacrement souligne saintement cet anniversaire.

10 mai. — Le vénérable M. Claveau, sous-directeur laïc de l'archiconfrérie de Saint-Michel, à Avranches, est à l'agonie. Que l'Archange l'assiste dans le suprême combat !

11 mai. — M. Claveau a rendu à Dieu son âme dévouée, sacrée par le zèle et la souffrance. Il fait bon penser que Dieu récompense ses fidèles serviteurs.

13 mai. — Chaleur étouffante, suivie d'orage. Trombe d'eau, qui dévale des cimes à la mer !

14 mai. — Calamiteuse chaleur, qui persévères et nous épuises, tu ne ralentis nullement l'ardeur des soldats, des terrassiers, des paysans du voisinage, qui errent par les rues de la cité montoise.

GINGATZ.

Échos & Nouvelles

Le Mont-Saint-Michel et les Poètes.

M. Louis Foisil, dont la signature est connue des *Annales*, vient de publier son nouveau livre, *La Légende du Mont-Saint-Michel* (1), ouvrage couronné par la Revue des Poètes.

« Très pénétré de la légende et de la chronique montoises, M. Louis Foisil s'est appliqué, a-t-on dit, à en traduire les principaux épisodes dans des récits puissants et imagés; véritables bas-reliefs sculptés dans le granit même du Mont. »

L'auteur termine ainsi une prière à l'Archange :

O messager de Dieu, fléau des mauvais anges,
Prince resplendissant des célestes phalanges,
Sur cette flèche où ta statue aux ailes d'or
Érige en plein azur son immobile essor,
Nos yeux suivent l'éclair vermeil de ton épée,
Qui terrasse la Bête à tes genoux crispée !...

Daigne, daigne nous rendre, ô tutélaire Archange,
L'humble foi qui, jadis, dans les siècles pieux,
Veillait, lampe fidèle, au cœur de nos ateux ;
Le repentir aussi, pour cette longue offense
Dont ose braver Dieu notre oublieuse France ;
Et pour Elle, obtenant le suprême pardon,
Rends-nous l'antique espoir en l'Éternel Guerdon ! »

(1) Vol. in-8 de 132 pages, 3 fr. 50. Édition de la Revue des Poètes. Paris.

Saint Michel à Tiercé (Maine-et-Loire).

De notre correspondante, 3 mai 1911 :

« La clôture de notre mission a été un triomphe. Favorisée par un temps splendide, la procession a parcouru nos rues suivie d'une foule enthousiaste et recueillie.

La statue de saint Michel a fait l'admiration de tous. Les petits chevaliers de Malte, heureux et fiers sous leur costume, entouraient saint Michel d'une escorte angélique. Les décorations-coquilles faisaient des envieux, et les centaines d'hommes, le matin à genoux à la Table Sainte, le soir, entourant saint Michel et la bonne Lorraine, ont senti passer en eux quelque chose de l'amour de Jésus pour la France.

Aujourd'hui la vénération pour l'Archange va se répandre dans la région. »

Saint Michel à Chambéry.

De notre correspondante, 23 avril 1911 :

« ... J'ai aussi le bonheur de vous annoncer que dans la paroisse de la Métropole, qui est ma paroisse, nous possédons maintenant une statue de saint Michel. Elle a été offerte par les fidèles de la paroisse en l'honneur de Celui que nous aimons à invoquer si souvent. J'aurais voulu pouvoir vous décrire la fête, mais je n'ai pu, à mon grand regret, y assister. »

La *Semaine religieuse de la Savoie* publie dans son numéro du 4 mai un article relatif à l'extension de la fête du 16 octobre à tous les diocèses de France. Elle cite la lettre d'adhésion de Mgr Dubillard que les *Annales* ont publiée en janvier 1910, et reproduit *in-extenso* la consécration à saint Michel.

Saint Michel à Gené (Maine-et-Loire).

De notre correspondante, 9 mai 1911.

« A la suite d'un Triduum, nous avions eu l'année dernière, au mois d'août, le bonheur de voir érigée dans notre église une statue de Jeanne d'Arc. Cette année, à la suite d'une mission qui s'est clôturée à Pâques, nous avons le bonheur d'avoir saint Michel. Saint Michel et Jeanne d'Arc, ce sont les saints du jour !... »

Saint Michel à Angers.

Institution des Sourds-Muets, 8 mai 1911.

« ... A partir de ce jour nous prenons saint Michel comme protecteur spécial de notre congrégation. Veuillez donc m'envoyer une grosse de médailles de saint Michel en alumi-

nium et une grosse de chapelets également de saint Michel. Comme ce n'est pas une affaire de commerce, nous vous prions de nous envoyer le tout béni. »

Saint Michel à Bruxelles. Un beau Jubilé.

La ville de Bruxelles compte deux collèges placés sous la protection de saint Michel.

Le plus ancien, fondé en 1836, a célébré, le dimanche 30 avril, en grande solennité, son 75^e anniversaire de vie féconde, sous la présidence de S. E. le cardinal Mercier. Trois ministres assistaient aux cérémonies, et l'assemblée générale qui se tint après la messe solennelle réunit une assistance des plus brillantes et des plus décidées.

Le collège jubilaire ne devait pas être seul en liesse à cette occasion. Le lendemain, le second collège Saint-Michel, bâti plus récemment, dans les quartiers nouveaux de la ville, avait, lui aussi, salut solennel et entendait une conférence de M. de Lamarzelle, sénateur français.

On remarquait au premier rang de l'assistance M. de Lantshere, ministre de la justice, et de nombreuses notabilités, députés, sénateurs, magistrats, officiers.

L'orateur a parlé de la question scolaire. A larges traits, il a marqué les phases de la lutte contre l'école religieuse en France, lutte entreprise sous le masque de la neutralité. Pour qui connaît les luttes scolaires dont la Belgique ne fut pas exempte il y a quelques années, et l'entrain avec lequel les catholiques menèrent le combat, le tableau ne manquait pas de grandeur, ni le sujet d'à-propos.

A chaque instant interrompu par les applaudissements, M. de Lamarzelle a été salué à la fin de sa conférence par une vibrante ovation.

Pour la Canonisation de Jeanne d'Arc.

Les amis de saint Michel et de sa messagère au pays français seront heureux de recevoir l'information suivante :

Par lettre datée du 8 mai, Mgr Touchet annonce qu'il va commencer le procès des miracles préparatoires à la canonisation de la bienheureuse Jeanne d'Arc.

En ces circonstances, le rôle de l'Ordinaire est de recueillir et de mettre en lumière les témoignages. Celui de la Sacrée Congrégation des Rites sera de les étudier et de les discuter. Le droit du Saint Père sera de les juger.

« C'est merveille, en vérité, observe Mgr l'évêque d'Orléans, que le bon Dieu ait daigné exaucer si promptement les vœux de ceux qui lui demandèrent les œuvres miracu-

leuses, capables de hâter la canonisation de la bienheureuse Jeanne. »

Et Sa Grandeur conclut :

« Je me fais mendiant de prières pour la cause très française et très catholique de la bienheureuse Jeanne d'Arc. Tout spécialement, le dimanche 28 mai, fête de la Bienheureuse, il faut qu'il y ait un grand mouvement de supplication chez nous plus que partout ailleurs, dans nos chères communautés, dans nos paroisses. »

Nous nous unissons aux prières de tous les amis de Jeanne d'Arc.

ACTIONS DE GRACES

Aisne. — Ci-inclus 10 francs, offrande faite pour deux guérisons obtenues. Reconnaissance à saint Michel. D. J.

Sur les 34 francs que je vous adresse, veuillez prélever le montant des abonnements, le surplus sera pour vos œuvres, afin de remercier le saint Archange des faveurs obtenues. — Notre fête de saint Michel a été célébrée avec l'éclat habituel. V^{ve} M., zélatrice.

Aude. — En renouvelant mon abonnement à vos intéressantes *Annales*, je suis heureuse de vous faire parvenir les honoraires de deux messes d'actions de grâces. C. G.

Calvados. — Actions de grâces au glorieux Archange saint Michel. J. L. R.

Cher. — Une associée de l'Archiconfrérie me charge de vous faire adresser les honoraires d'une messe et 5 francs d'offrande pour vos œuvres. Saint Michel vient de lui obtenir une faveur importante, elle l'en remercie de tout cœur. M. D., zélat.

Doubs. — En actions de grâces, ainsi que je l'ai promis, je vous envoie le prix d'un abonnement à votre Revue; adressez-la de préférence à un prêtre chargé d'un Cercle militaire. Abbé B.

Eure. — Les 5 francs que je vous ai adressés proviennent de la réalisation d'une promesse faite par M^{me} B., en actions de grâces. V^{ve} P.

Eure-et-Loir. — Je vous suis bien reconnaissante des prières que vous avez adressées à saint Michel, pour mon neveu; je vous l'avais recommandé étant très malade; maintenant il va bien mieux. Que le saint Archange daigne lui obtenir prompt et complète guérison. A. L.

Maine-et-Loire. — A mon abonnement, je joins 15 francs pour les œuvres du Mont-Saint-Michel. C'est en reconnaissance à saint Michel pour ses grâces obtenues par son intercession. J. G., zélatrice.

Manche. — Je vous serais reconnaissante de bien vouloir faire célébrer une messe le 8 mai, pour remercier saint Michel de la protection qu'il nous a accordée dans une affaire difficile et le prier de vouloir bien mener à bonne fin toutes les difficultés qui se présentent. M. M.

- Actions de grâces à saint Michel. L. C.
 Saint Michel a exaucé nos prières ; mon cher frère a pu se confesser et recevoir le saint Viatique... Que le saint Archange en soit grandement remercié. C. L.
 Mon frère vient de mourir dans de grands sentiments de foi. Célébrez, s. v. p., une messe pour le repos éternel de son âme. C. L.
Morbihan. — Une messe promise en l'honneur de saint Michel, pour le remercier de plusieurs grâces obtenues par son intercession. M. F.
Nièvre. — Je remercie saint Michel de sa bienveillante protection et lui recommande ma famille et mes intentions. M. V.
Nord. — Auriez-vous la bonté de célébrer la sainte messe, au sanctuaire de saint Michel, en actions de grâces d'une conversion obtenue. J. L.
Basses-Pyrénées. — Merci à saint Michel. Ci, les honoraires de deux messes. A. G.
Hautes-Pyrénées. — Veuillez célébrer une messe d'actions de grâces. M. L.
Haute-Saône. — Me voici avec mes 86 ans 1/2. Que d'actions de grâces j'ai à rendre au glorieux Archange pour sa protection bien manifeste à mon égard ; aidez-moi, Monsieur le Directeur, à le remercier, en célébrant une messe à son sanctuaire. V^{ve} L., *zélatrice dévouée*.
Seine. — Merci au saint Archange pour une guérison. J. D.
 Veuillez insérer dans les *Annales* le témoignage de ma reconnaissance envers le saint Archange qui vient encore de nous protéger visiblement. G. B.
 Je suis chargée de vous faire parvenir la somme de 5 francs pour remercier saint Michel d'une grâce obtenue. M. D.
 En la fête de l'Apparition de saint Michel sur le Mont d'Italie, je suis heureuse d'envoyer au saint Archange mes plus ferventes actions de grâces pour la réussite de mon examen. Veuillez aussi faire brûler un cierge selon mes intentions. J. D.
 Actions de grâces à saint Michel. M. R., *zélât.*
 Pour remplir la promesse faite par M^{me} T..., je vous envoie la petite offrande annuelle, en l'honneur de saint Michel, pour le 8 mai. Déposez, s. v. p., devant l'autel de notre saint Protecteur toutes les intentions de la famille T... M. T.
Seine-Inférieure. — Une grande amélioration s'est produite dans l'état de santé de notre malade ; nous en remercions saint Michel et le supplions de nous obtenir la guérison complète. L. D.
 De la part de M^{lle} A. A..., je vous adresse les honoraires d'une messe promise à saint Michel en lui demandant une faveur importante et qui vient d'être obtenue. E. H., *zélatrice*.
Seine-et-Marne. — Je remercie saint Michel qui a obtenu une mort bien chrétienne à mon cher frère. J. D.
Seine-et-Oise. — Veuillez avoir l'obligeance de célébrer deux messes d'actions de grâces à saint Michel et aussi faire brûler un cierge devant son autel. C. O.
 Le saint Archange vient d'exaucer nos prières. Célébrez une messe d'actions de grâces. A. L.

- Deux-Sèvres.** — Merci à saint Michel. M. C.
Tarn. — Vous trouverez sous ce pli la somme de 60 francs pour les 28 abonnements. Soyez assez bon d'offrir nos ferventes actions de grâces à saint Michel, lui recommander notre paroisse, les associés de l'Archiconfrérie et vos humbles zélatrices. M^{me} A. et L. P.
Haute-Alsace. — Je remercie le saint Archange pour grâces obtenues. Th. S.
Belgique. — En l'honneur de saint Michel et des neuf chœurs angéliques et en actions de grâces, veuillez célébrer une messe et appliquer les mérites aux âmes du Purgatoire. Ep. O. V. L.
Suisse. — Afin de remercier saint Michel pour faveurs obtenues, je vous demande de célébrer trois messes en son honneur. C. C.
Ile Maurice. — Je suis heureux de vous adresser le montant des offrandes des 69 nouveaux associés, dont vous trouverez les noms ci-inclus. 5 francs m'ont été remis par J. V. pour remercier saint Michel de lui avoir aidé à bien passer ses examens ; j'y joins les honoraires d'une messe d'actions de grâces pour une grande faveur que le saint Archange m'a obtenue. J. L. D., *zélateur*.

Adieux à nos chers Défunts

- Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.
Alger. — Mustapha : Sœur Camille Trémaux, *religieuse de la Doctrine Chrétienne*.
Ardennes. — Château-Porcien : M^{me} Lépinos-Fourny.
Calvados. — Caen : M^{lle} Doublet, *fidèle abonnée*.
Finistère. — Plouguin : M^{me} V^{ve} Quénéa, née Marie-Anne Magueur ; M^{me} Anna Le Goff ; M. Pierre-Marie Provost. — Pont-Croix : M. Yves Moalic.
Haute-Garonne. — Toulouse : M^{me} Marie Trançou ; M^{me} Labat ; M^{me} Marie Stoudu ; M^{me} Anne Lagarde.
Gers. — Lectoure : M^{me} Marie de Barrau.
Hérault. — Restinclières : M^{me} Virginie Carrière ; M^{lle} Célestine Alicot. — Pomerols : M^{me} Rey.
Ile-et-Vilaine. — Cesson : M. l'abbé Guillaume, *curé*. — Rennes : Mgr Bourdon, *Camérier secret de S. S. Pie X* ; M^{me} V^{ve} François Oberthür, née Hamelin.
Loir-et-Cher. — Mondoubleau : M^{me} Clémence Hérault.
Loire-Inférieure. — Montoir de Bretagne : M^{lle} Philomène Nicolas. — Nantes : M^{me} V^{ve} Boisrobert, née Hervé, *fidèle associée*. — Macheoul : M^{me} V^{ve} Martio, *fervente associée*.
Lot. — Savignac : M^{me} de Méric de Bellefon, *zélatrice*.
Maine-et-Loire. — Loiré : M^{me} Eudoxie Gastineau ; M^{me} Valentine Gastineau. — Angers : M. Paul Rodeau. — La Salle de Vihiers : Sœur Sainte Prisque, *des filles de la charité du S.-C. de Jésus*.

Manche. — Chéreville : M. Louis Escroignard. — Ardevon : M^{lle} Louise Maillard. — Courtils : M^{me} Eugénie Morel, née Hélène Bodin. — Mortain : M. Vézard. — Saint-Lô : M. Joseph Lecluze. — Pontorsay : M. Jean-Baptiste Lelièvre.

Meurthe-et-Moselle. — Nancy : M. Charles Dubois, *dévoûé propagateur du culte de saint Michel.*

Morbihan. — Pontivy : M^{me} Moigne. — Nivillac : M. Cléophas Rabillard.

Orne. — Le Plantis : M^{me} Vve Coulbœuf, née Anne Havard.

Puy-de-Dôme. — Viverols : M^{me} Marie Savinel-Estrer ; M^{me} Vve Soulier, née Joséphine Morel.

Haute-Saône. — Savoyeux : M^{me} Thérèse Attalin ; M^{me} Virginie Vatageot.

Saône-et-Loire. — Saint-Bonnet-en-Bresse : M^{lle} Louise-Hélène Muzeau, *zélatrice.*

Sarthe. — Auvers-le-Hamon : M^{me} Vve Jeaneau, née Marie Bézé ; M^{me} Limousin, née Marie Allard ; M^{me} Lemercier ; M^{lle} Louise Mignot.

Savoie. — Chambéry : M. Joseph Tardy. — Moutiers : M. le Chanoine Péronnier.

Haute-Savoie. — Thonon-les-Bains. — M. Jean-Baptiste Dubouloz.

Seine. — Levallois-Perret : M^{lle} Crozet, *zélatrice.*

Seine-et-Oise. — Villiers-le-Bel : M^{me} Vve Martin, née Caroline-Augustine Morelle.

Seine-Inférieure. — Elbeuf : M^{lle} Adèle Thouin.

Tarn. — Le Masnau : M^{me} Maria Engembert.

Vendée. — Les Sables d'Olonne : M^{lle} Suzanne Couturier. — Mouchamps : M. Pierre Traineau.

Belgique. — Bruges : Mère Jeanne de la Croix, *ex-prieure des religieuses Carmélites déchaussées* ; Wrouy Leonarde ; M^{me} Eugénie-Marie-Philomène Joye.

Ile Maurice. — Port-Louis : M. Edouard Pierre ; M. A. D. Sinnatambou ; M^{me} Ducasse, née E. Narena ; M^{lle} C. Husson.

... *Sed signifer, sanctus Michaël repræsentet eas in Lucem sanctam!* ...

Le Gérant : FR. SIMON.

Imprimerie générale de Rennes. — FR. SIMON, imprimeur breveté (2338-11).

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — EXTENSION DU CULTE DE L'ARCHANGE SAINT MICHEL. — BULLETIN. — LE MONT-SAINT-MICHEL ET LE MILLÉNAIRE DE LA NORMANDIE. — LA VIE DE L'ŒUVRE. — MON CARNET BLEU. — ÉCHOS ET NOUVELLES. — LE CULTE DE SAINT MICHEL A LA PERRIÈRE (Orne). — ACTIONS DE GRACES. — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS.

Extension du Culte de l'Archange saint Michel

LA FÊTE DU 16 OCTOBRE ÉTENDUE A TOUTE LA FRANCE.
— LA CONSÉCRATION SOLENNELLE DE LA FRANCE
A SAINT MICHEL. — SUPPLIQUE DES ÉVÊQUES.
— DÉCRET DE LA S. CONGRÉGATION
DES RITES.

QUELLE témérité fut la mienne, chers associés, et quelle n'est pas aujourd'hui ma confusion !

Ici même, le mois dernier, j'écrivais d'un air détaché : « Attendons la réponse du S. Siège, avec tout l'espoir que nous ont donné le Pape et la S. Congrégation, avec toute la patience aussi que commandent les traditions en vigueur de l'autre côté des Alpes. « Roma. mora », dit l'adage : la Sagesse procède avec lenteur. »

Oui, sans doute, il est des lenteurs que la Sagesse com-

mande; toutes les administrations en savent quelque chose.

Mais le « vieillard blanc », que les mauvais journaux s'acharnent à présenter au peuple comme l'ennemi-né de tout progrès, est le même qui, naguère, témoignait l'intérêt le plus vif et la plus paternelle sympathie aux aviateurs — « ces pauvres garçons! » — un instant arrêtés dans leur course vertigineuse, de la Ville-Lumière à la Ville Éternelle. Si nous en croyons les reporters, toujours « bien informés », Pie X aurait mobilisé tout le personnel du Vatican pour épier la venue des hommes qui volent. « Je veux les bénir, ces chers fils », disait-il. Et le Saint-Père eut en effet cette consolation de bénir Beaumont, qui tournait autour de la coupole de Saint-Pierre... Beaumont, officier de notre marine française, le premier aviateur béni par le Pape, en plein vol, au terme de sa glorieuse randonnée!

Cependant, le bon vieillard blanc, « l'ennemi du progrès », en ressaisissant le gouvernail de la barque de Pierre, disait : « Je remercie Dieu qui m'a permis de voir cette nouvelle conquête de l'humanité! »

C'est donc moi qui *retarde*. *Roma* n'est plus *mora*. *Roma est Amor!* Le Pape aime saint Michel et la France. Depuis quand l'amour souffre-t-il la lenteur?...

Je me suis trompé. Comment m'excuserai-je? Rome a déjoué mes calculs, impudents autant qu'arriérés, et débordé, en les devançant, tous nos espoirs.

Après la bienveillance extrême de Pie X, l'unanimité si touchante de nos évêques a opéré ce prodige et fait mentir l'adage.

Dieu et son Archange en soient éternellement loués!

Le 1^{er} avril, nous déposions aux pieds du Saint Père les suppliques des Evêques de France *de cultu B. Michaelis Archangeli augendo*. Quelques jours après, le

dossier était transmis, avec une recommandation spéciale de Sa Sainteté, au R^{me} Cardinal Préfet de la S. Congrégations des Rites.

Or, je viens vous l'apprendre, le 10 mai, le Décret favorable était porté. Les vacances de Pâques étaient intervenues; mais, quand même, la sentence était rendue, moins d'un mois après l'introduction de la cause.

Quelle marche suivit en cette affaire notre Evêque vénéré? Pourriez-vous l'ignorer, chers associés?... vous qui savez tout.

Le 15 novembre 1909, au lendemain des solennités du XII^e centenaire, Mgr de Coutances sollicita de ses collègues dans l'épiscopat leur avis sur l'extension à leurs diocèses de notre fête du 16 octobre et sur la consécration nationale de la France à saint Michel. Deux importantes questions auxquelles les réponses ne se firent pas attendre.

En même temps que la lettre de Sa Grandeur, les *Annales* de janvier 1910 en donnaient dix, très encourageantes, signées des noms les plus illustres et les plus aimés. La série devait continuer sans interruption, jusqu'en juillet; alors, près de soixante adhésions étaient enregistrées.

Le 8 décembre dernier, « l'Evêque de saint Michel » fit entrer la question dans une phase nouvelle, en adressant à ses vénérables Frères la lettre suivante :

ÉVÊCHÉ
DE
COUTANCES & AVRANCHES

Coutances, le 8 décembre 1910.

VÉNÉRÉ SEIGNEUR,

Une année s'est écoulée depuis le jour où j'eus l'honneur de soumettre à votre approbation un double projet intéressant au plus haut point la gloire de l'Archange protecteur de la France.

Avec plusieurs de nos Vénérés Collègues, j'exprimais, — il vous en souvient sans doute — le vœu que fussent consacrés à saint Michel tous les diocèses de France, et que fût étendue à toutes nos Eglises la fête de son apparition à saint Aubert (16 octobre), déjà célébrée dans les diocèses de l'Ouest.

Il me paraissait que l'heure était venue d'appeler votre attention sur le culte spécial que les Français doivent rendre à l'Archange vainqueur de Satan. Les fêtes du 12^e centenaire de la fondation du célèbre Sanctuaire du Mont-Saint-Michel, qui venaient de prendre fin, avaient jeté un tel éclat et marqué comme un renouveau de notre dévotion nationale!

J'ai eu la joie de constater que la grande majorité de nos Collègues, près de soixante, étaient favorables au double vœu que je m'étais permis de leur soumettre. Bien plus, à la suite de NN. SS. de Paris, Cambrai et Nevers, plusieurs Evêques ont solennellement, cette année même, consacré leurs diocèses à saint Michel.

Quant à l'Apparition à l'Evêque d'Avranches, saint Aubert, il a semblé à beaucoup qu'elle devait être introduite dans le cycle de nos fêtes diocésaines. L'Apparition de l'Archange au Mont Gargan est commémorée dans l'Eglise universelle; n'est-il pas juste que la France entière se souvienne que, le 16 octobre 708, saint Michel la prit officiellement sous sa protection? n'est-il pas juste que soit célébré, le même jour, l'anniversaire de la Dédicace du Sanctuaire vénérable, merveille de l'Occident, que notre patrie s'enorgueillit de posséder?

Il convient néanmoins d'observer que la date du 16 octobre n'est pas exclusive, et que, celle-ci présentant quelque difficulté dans un Ordo donné, l'Archange ne serait pas moins honoré pour recevoir les hommages des fidèles, au premier jour libre désigné par l'Ordinaire.

L'heure est venue de déposer aux pieds du Saint Père les vœux de l'Episcopat français. J'ose donc vous prier, Vénéré Seigneur, de vouloir bien honorer de votre adhésion et de votre signature la Supplique ci-jointe que je souhaiterais présenter très prochainement à Sa Sainteté.

Veillez agréer, Vénéré Seigneur, l'hommage de mes respectueux et fraternels sentiments en N.-S.

† JOSEPH,

Ev. de Coutances et Avranches.

La supplique était conçue en ces termes :

SUPPLEX LIBELLUS

DE CULTU

B. MICHAELIS ARCHANGELI
IN GALLIA AUGENDO

BEATISSIME PATER,

Jamdudum mihi inerat cordi de cultu Beati Michaelis Archangeli, cujus in honore intrâ limites diœcesis Constantiensis et Abrincensis exstat sanctuarium toto in orbe famosum, ad pedes Sanctitatis Vestræ, unâ cum venerabilibus Fratribus Episcopis Galliæ humiliter provoluto, vota rependere.

Favente enim Dei gratiâ et auspice Sanctitate Vestrâ, gaudentes gratulantesque vidimus, his recentioribus tempestatibus, in hoc monte Tumbâ nostro, Beati Michaelis apparitione quondam illustrato, dum hujusce Apparitionis memoriam per annum integrum solemniter recoleremus, fideles utriusque sexûs et omnis conditionis undequaque congregatos numero plusquam quinquaginta millia, præeuntibus presbyteris, Sacrorum Antistitibus, imo et Eminentissimo S. R. E. Purpurato Patre, Beatum Archangelum Galliæ Tutorem et Custodem Ecclesiæ invicem acclamantes suppliciterque exorantes. Qui omnes, si faverit Sanctitas Vestra adjuveritque Præpositus Paradisi, corde magno et animo volenti, viribus junctis, non prius sibi ab invocatione cœlestis adjutoris sui desistendum arbitrabuntur quam advenerit propositus finis, nedum unquam ex agmine cedant.

Quarè, ad magnificandam Dei gloriam; ad asserenda in hisce nefariae perturbationis temporibus Jesu Christi jura; ad honorem ipsius Immaculatæ Virginis, imperii Galliarum cælestis reginæ, cujus divinum Partum Michael exclamans Quis ut Deus contrâ Luciferum reluctantem antè tempora sæcularia primus omnium adoravit; ad laudem ejusdem gloriosissimi Archangeli qui, à Deo patriæ nostræ deputatus protector, ad nos olim Joannam puellulam destinavit quæ foràs Gallix hostes expelleret, et nunc ab inimicis Christiani nominis potens est ipse nos eripere; ad majorem Satanæ confusionem, qui ad perditionem animarum cum malignis spiritibus pervagatur in mundo, ut in infernum detrudantur; ad omnia demùm instauranda in Christo; infrascriptus Episcopus Constantiensis et Abrincensis, quem divina Providentia Angelici Sanctuarii custodem elegit, ad pedes Sanctitatis Vestræ, una cum venerabilibus Fratribus Episcopis Gallix humiliter provolutus, enixè postulat, Beatissime Pater :

1^o Ut Festivitatem Apparitionis S. Michaelis ad S. Aubertum, Abrincensem episcopum, et Dedicationis Ecclesiæ in Monte Tumbâ, quam Sacra Romana Ecclesia Martyrologio inscripsit postridie Idus octobris, jam non paucioribus Gallicanæ Lugdunensis Secundæ ecclesiis, ut nunc est, concedere, sed ad totam Galliam extendere dignemini, cum officio et Missâ diœcesi Constantiensi jam pridem concessis sub ritu duplicis 2^æ classis.

2^o Ut consecrationem Gallix Beato Michaeli Archangelo, quam pro parte suâ, per elapsam nuper Jubilæi duodecimi annum, idem Episcopus optabat nationalem, nationalem efficiat Sanctitas Vestra.

Dùm autem Beatitudini Vestræ has preces offero fidenter Apostolicam Benedictionem supplex efflagito me profitens,
Sanctitatis Vestræ,

Beatissime pater,
addictissimum servum ac filium.

† JOSEPHUS, Ep. Constantien. et Abrincen.

8 Decembris 1910.

SUPPLIQUE

—
DE L'EXTENSION DU CULTE
DE
S. MICHEL ARCHANGE
EN FRANCE
—

TRÈS SAINT PÈRE,

Dès longtemps j'avais à cœur de déposer aux pieds de Votre Sainteté, en même temps que mes humbles hommages et ceux de mes Vénérables Frères, les Evêques de France, nos communs vœux touchant le culte de saint Michel Archange, en l'honneur duquel s'élève, au diocèse de Coutances, un sanctuaire, célèbre dans le monde entier.

Dieu aidant en effet, et sous les auspices de Votre Sainteté, en ces derniers temps si troublés, sur ce Mont Tombe qui est nôtre et que saint Michel honora jadis de son apparition, un spectacle nous a été donné qui nous a remplis de joie et de reconnaissance. Au cours des solennités par lesquelles, un an durant, nous célébrions la mémoire de cette apparition, nous avons vu plus de cinquante mille fidèles de tout sexe et de tout rang, venus de toutes parts, sous la conduite de prêtres et d'Evêques et même d'un Eminentissime Cardinal de la Sainte Eglise romaine, acclamer à l'envi et supplier ardemment le B^æ Archange, protecteur de la France et gardien de l'Eglise. Tous, escomptant la faveur de Votre Sainteté et l'appui du Prévôt du Paradis, de grand cœur et de plein gré, d'un commun effort — plutôt que de reculer jamais devant la lutte — sont décidés à ne cesser point d'invoquer leur céleste soutien avant que soit atteinte la fin qu'ils poursuivent.

Aussi, à la plus grande gloire de Dieu; pour affirmer en ces temps de criminels bouleversements les droits de Jésus-Christ; à l'honneur de la céleste reine de l'empire des Gaules, la Vierge Immaculée, dont le premier de tous les Anges, à l'aurore des temps, Michel, adora le divin enfant, en criant à Lucifer révolté son Quis ut Deus; à la gloire aussi du Très glorieux Archange, qui, commis par Dieu à la Garde de notre Patrie, nous envoya jadis Jeanne la Pucelle pour bouter dehors l'ennemi de la France, et peut encore lui-même nous arracher aux ennemis du nom chrétien; à la plus grande con-

fusion de Satan, qui « pour perdre les âmes, rôde dans le monde avec les esprits mauvais »; « pour que ceux-ci soient refoulés dans l'enfer »; pour tout restaurer enfin dans le Christ; l'Evêque de Coutances et Avranches, soussigné, choisi par la divine Providence pour garder le sanctuaire angélique, humblement prosterné aux pieds de Votre Sainteté, avec ses vénérables Frères les Evêques de France, demande instamment, Très Saint Père :

1° Que la Fête de l'Apparition de saint Michel à saint Aubert, évêque d'Avranches, et de la Dédicace de l'Eglise au Mont Tombe, — inscrite par la Sainte Eglise Romaine au Martyrologe, au lendemain des Ides d'octobre, vous daigniez non plus seulement l'accorder à quelques diocèses de la Seconde Lyonnaise française, comme cela est déjà, mais bien l'étendre à toute la France avec l'Office et la Messe depuis longtemps concédés au diocèse de Coutances sous le rit double de 2^e classe;

2° Que la consécration de la France à saint Michel Archange, laquelle, pour sa part, au cours de l'année du XII^e jubilé, récemment écoulée, le même Evêque souhaitait nationale, Votre Sainteté la rende en effet nationale.

En adressant à Votre Béatitude ces confiantes prières, je sollicite humblement la Bénédiction Apostolique, et me dis de Votre Sainteté,

*Très Saint Père,
le très dévoué serviteur et fils.*

† JOSEPH,

8 décembre 1910. *Evêque de Coutances et Avranches.*

Ce document fut signé par les trois Eminentissimes Cardinaux et par tous les Archevêques et Evêques de France, sans aucune exception. La plupart daignèrent même y ajouter une prière jaillie de leur cœur ou un commentaire éloquent.

C'est la collection des quatre-vingt quatre suppliques, monument vénérable de la piété de nos évêques envers saint Michel, que j'eus le très grand honneur de déposer, le 1^{er} avril dernier, aux pieds du Saint Père, et qui fut soumise ensuite à l'étude de la S. Congrégation des Rites.

Le Décret qui couronne l'œuvre et met le comble aux vœux des Pasteurs et des Fidèles, est parvenu à Monseigneur de Coutances dans le courant du mois de mai. Entre deux courses pastorales à travers son vaste diocèse, Sa Grandeur s'est empressée de communiquer à ses vénérés collègues l'heureux résultat de ses démarches. En même temps Elle propose d'adopter une date, partout la même, pour la consécration solennelle des diocèses de France à Saint Michel.

Voici sa lettre :

EVÊCHÉ

DE
COUTANCES & AVRANCHES

Coutances, le 3 juin 1911.

VÉNÉRÉ SEIGNEUR,

Vous avez bien voulu appuyer de votre signature et de vos vœux la supplique de Cultu B. Michaelis in Gallia augendo présentée au Saint-Siège par l'Evêque qui s'honore de posséder le Mont-Saint-Michel dans son diocèse.

La Providence me permet de vous adresser mieux qu'un remerciement. Mon humble requête, devenue celle de nos trois Eminentissimes Cardinaux et de tous NN. SS. les Archevêques et Evêques de France, sans une seule exception; présentée à Notre Très Saint-Père par le Directeur des Œuvres michéliennes; transmise aussitôt par Sa Sainteté Elle-même à la S. Congrégation des Rites, vient d'être favorablement accueillie. Je suis bien heureux de donner à votre piété envers notre Archange le primeur du Bref pontifical.

La fête de la Dédicace de saint Michel au Mont Tombe, concédée au diocèse de Coutances sous le rite double de seconde classe (16 octobre), est étendue, sous le rite double majeur, à tous nos diocèses, avec notre messe et notre office. Je me propose de soumettre sans retard à l'approbation de la S. Congrégation une très brève addition à la troisième leçon du second Nocturne. Ne pensez-vous pas, en effet, Vénéré Seigneur, qu'il y doive être fait mention du Couronnement de la Statue de saint Michel sous le règne de Pie IX et de la célébration du XII^e Centenaire

sous celui de Pie X? Après la réponse du Saint-Siège, je serai en mesure de communiquer à Votre Grandeur notre texte diocésain.

Quel honneur et quelle joie pour moi, Vénéré Seigneur, de vous transmettre une si heureuse nouvelle! Quel précieux gage d'espérance, cette fête nationale de l'Ange de la Patrie, célébrée désormais à perpétuité sur toute l'étendue de l'Église de France!

Au Pape très bon et très aimé qui nous accorde cette faveur insigne; aux Eminentissimes Cardinaux et à Nosseigneurs les Archevêques et Evêques, nos vénérés Collègues, qui ont souscrit avec tant d'empressement à notre requête et l'ont fait aboutir, nos actions de grâces les plus vives et les plus respectueuses.

Quant à la Consécration, nationale elle aussi, pour laquelle Nous sollicitons ensemble le «placet» apostolique, le Souverain Pontife tout d'abord et de grand cœur, la S. Congrégation ensuite, et de la meilleure grâce, nous louent de l'entreprendre, mais ne trouvent pas nécessaire, en l'occurrence, en parole officielle du Saint-Siège. Il s'agit, Nous a-t-il été dit, d'un pieux recours à un Protecteur spécial que tout Evêque a bien le droit, dans son propre diocèse, de vouloir et de rendre, à son gré, très solennel.

Unanimes encore en ce second point, Nous n'avons donc plus de raison de retarder l'exécution d'un projet que tous nous avons jugé si profitable à la gloire de saint Michel et si utile au salut de la France.

Peut-être Votre Grandeur estimera-t-elle que cet acte gagnerait d'être accompli par Nous-mêmes, et prescrit dans toutes nos églises à jour fixe? Ne revêtirait-il pas ainsi un caractère de plus grande fête et de plus graves promesses, étant d'ailleurs de nature à mieux toucher notre glorieux Patron et ses fidèles clients?

Quelle en serait la meilleure date? Au premier abord la prochaine solennité de la Dédicace du Mont-Saint-Michel paraît tout indiquée. Mais, outre que, cette année, le 16 octobre tombe un lundi, il y a lieu d'observer que cette journée sera « empêchée » dans l'ordo de plusieurs diocèses. Donc, à cette date, pas d'unanimité possible.

La fête de l'Assomption, au contraire, plus chère encore à tous les cœurs, aurait chance de rallier tous les suffrages. C'est le jour de la Procession du vœu de Louis XIII con-

crant son royaume à Marie; ce serait le jour où les Evêques, appelés, ce semble, à « faire la France » une seconde fois, confondraient dans une même et très ardente acclamation la Mère de Jésus et son « féal chevalier », la Reine de la Patrie et son Ange séculaire.

Voilà bien des hardiesses, Vénéré Seigneur, mais vous me les pardonnerez toutes, en considération du but que je tâche d'atteindre, la plus grande gloire de saint Michel, et vous voudrez bien agréer l'hommage de mes sentiments respectueux et reconnaissants en N.-S.

† JOSEPH,

Ev. de Coutances et Avranches.

Enfin le Décret de la S. Congrégation des Rites est ainsi libellé :

DIOCESIUM GALLIÆ

Quo cultus et fidelium pietas erga Beatum Archangelum Michaëlem in Gallia adaugeatur, utpote qui ab inimicis Christiani nominis eosdem Galliæ Christi fideles potens est eripere. prouti Beatam Joannam Arcensem puellam ad hostes Galliæ bellica virtute foras expellendos olim destinavit et adiuvit; Rmus Dus Josephus Guérard, Episcopus Constantien., una cum ceteris Rmis Dioecesium Galliæ Præsulibus a Sanctissimo Domino Nostro Pio Papa X., enixis precibus petivit, ut festum Apparitionis S. Michaëlis Archangeli in Monte Tumba ac Dedicacionis Ecclesiæ in ipsius Beati Archangeli Honorem ibidem erectæ, intra fines Constantien. Dioeceseos, quod festum die 16 octobris in eadem Dioecesi cum Officio et Missa propriis iampridem celebratur. ad cunctas Ecclesias totius Galliæ sub ritu duplici secundæ classis extendere dignaretur. Sanctitas porro Sua, ejusmodi supplicia vota peramanter excipiens, festum Apparitionis et Dedicacionis Ecclesiæ S. Michaëlis Archangeli in Monte Tumba in cunctis Galliæ Dioecesibus, enuntiata die cum Officio et Missa Clero Constantiensis Ecclesiæ pridem concessis, sub ritu tamen duplici majori quotannis recolendum

indulsit servatis Rubricis. Contrariis non obstantibus quibus cumque. Die 10 maii 1911.

Fr. S. Card. MARTINELLI, præf.

† PETRUS LA FONTAINE, Episc. Charystien., Secret.

Concordat cum originali:

Constantiis, 3a junii 1911.

† JOSEPHUS, Episc. Constantien et Abrincen.

DIOCÈSES DE FRANCE

Pour accroître le culte et la piété des fidèles de France envers l'Archange Saint Michel, qui a la puissance de les soustraire aux ennemis du nom chrétien, comme autrefois il suscita et secourut la Bienheureuse Pucelle Jeanne d'Arc afin de « bouter dehors », par sa valeur guerrière, les envahisseurs de sa Patrie, le Révérendissime Monseigneur Joseph Guérard, évêque de Coutances, de concert avec tous les autres Révérendissimes Evêques des diocèses de France, a demandé par d'instantes prières à Notre Saint Père le Pape Pie X de daigner étendre à toutes les Églises de France, sous le rite double de seconde classe, la fête de l'Apparition de Saint Michel Archange sur le Mont Tombe et de la Dédicace de la Basilique élevée en l'honneur du même Archange sur ce rocher, au diocèse de Coutances, (fête déjà célébrée dans ce diocèse le 16 octobre, avec office et messe propres).

Sa Sainteté, accueillant avec bonté cette supplique, a daigné accorder que, chaque année, la fête de l'Apparition et de la Dédicace de la Basilique de Saint Michel Archange au Mont Tombe soit célébrée dans tous les diocèses de France, le jour susdit, avec l'office et la messe déjà concédés au clergé de Coutances, mais sous le rite double majeur. — Avec l'observance des Rubriques. Nonobstant toute chose contraire. — 10 mai 1911.

Fr. S. Card. MARTINELLI, Préf.

† PIERRE LA FONTAINE, Évêque de Charyste, Secrét.

Pour copie conforme

Coutances, le 3 juin 1911.

† JOSEPH, Évêque de Coutances et Avranches.

Que saint Michel, invoqué officiellement par nos Pères dans la foi, au nom des peuples reconquis à la dévotion séculaire envers l'Ange de la Patrie, arrache enfin la France à l'inférieure emprise des ennemis de Dieu !

Comme au temps de Jeanne d'Arc, et par l'intercession de la Bienheureuse Pucelle, puissions-nous éprouver, bientôt et une fois de plus, que saint Michel est, en fait comme en droit, notre spécial et toujours fidèle Protecteur !

J. LEPETIT,

Vicaire général, Directeur des OEuvres du Mont Saint-Michel.

BULLETIN

CHAQUE LUNDI du mois de juillet, messe pour les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de saint Michel.

SAMEDI, 1^{er} juillet, messe pour les zélateurs et bienfaiteurs.

*
* *

NEUVAINÉ GÉNÉRALE MENSUELLE, du 9 au 17 juillet.

INTENTION PROPOSÉE, agréée et bénite par l'« Evêque de saint Michel » : LA SANCTIFICATION DU DIMANCHE.

Avec les beaux jours sont revenues les fêtes civiles et laïques, les excursions scolaires, les réunions sportives, les courses de toutes sortes...

Or, nul n'ignore que le plan de la Franc-Maçonnerie est, par leur moyen, de profaner le jour du Seigneur, de le vider de son sens religieux, de ses joies saines et pures, d'empêcher en un mot l'observance du précepte divin. Les grelots de la folie devront étouffer, selon elle, dans un avenir prochain, la voix des cloches, et la débauche s'étalera où se déroulaient les pieuses processions. Voilà pourquoi, au fond, toutes les réjouissances publiques sont fixées au dimanche.

— Chrétiens, réagissez de toutes vos forces contre l'entreprise satanique. Par l'exemple, par la parole, montrez que vous savez de quoi il retourne. Dévoilez le mystère d'iniquité. Priez aussi et expiez. La profanation du dimanche est un de ces

péchés qui appellent la vengeance de la justice sur les peuples qui s'en rendent coupables...

* * *

INDULGENCES DU MOIS. — *Indulgence plénière : 1^o Jour au choix pendant la Neuvaine à saint Michel, ou l'un des huit jours suivants; — 2^o Jour au choix pendant le mois. Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel. Conditions ordinaires pour ces deux indulgences; — 3^o Jour au choix pendant le mois. Archiconfrérie de Saint-Michel : Confession, Communion, Visite de l'église paroissiale de chacun.*

Indulgence de la Portioncule (2 août) dans l'église paroissiale du Mont-Saint-Michel.

Le Mont-Saint-Michel et le Millénaire de Normandie

APRÈS l'année 496, qui vit le baptême glorieux de Clovis à Reims et fut comme l'aurore de notre histoire nationale, il n'est guère de date plus mémorable que celle de la conversion de Rollon et de l'Union de la Normandie à la France au début du x^e siècle. Ici et là, un grand acte religieux a été comme la consécration des desseins providentiels sur les destinées de la Fille aînée de l'Église. L'Archange saint Michel, guide des peuples à travers les âges, n'aura pas manqué de veiller sur le berceau de la Nation Franque en répandant ses victorieuses clartés dans l'âme de saint Rémi et de Clovis. Ce qu'il y a de certain, c'est que, quatre siècles plus tard, le tout-puissant prévôt de la Milice céleste a conduit comme par la main aux fonts baptismaux le chef redoutable des Normands, qui garda toute sa vie une profonde dévotion pour saint Michel.

Les « hommes du Nord », légions de corsaires aux « roberies » sans trêve, terrorisaient l'Europe par le pillage, l'incendie et le meurtre. Le pays de douce France, plus favorisé par la nature et les œuvres précieuses, avait le privilège de provoquer plus vivement leurs appétits insatiables : fleuves et rivières étaient comme autant de viles

douloureuses, d'où les flottes des loups de mer semaient partout les ruines matérielles et morales.

Mais le doigt de Dieu, qui commande aux flots de l'Océan et leur assigne leur extrême limite, avait marqué le terme de ces déprédations, et ses décrets mystérieux avaient arrêté que le plus terrible des pirates serait l'organe le plus influent dans la formation et l'organisation du pays normand. En 911, Rollon mettait sa main dans celle du roi Charles le Simple et, par le traité solennel de Saint-Clair-sur-Epte, le roi octroyait au chef une partie de la Neustrie en même temps qu'il lui donnait en mariage sa fille Gisèle, sous la condition que Rollon embrasserait le christianisme. Fidèle à sa promesse, le prince normand reçut le sacrement régénérateur au baptistère de Rouen, et, à l'instar de la conversion de Clovis, la sienne fut suivie de l'entrée de son peuple dans l'Église catholique.

Ces événements, d'une portée considérable, avaient impressionné l'imagination populaire et les échos en ont été recueillis sur les cimes du Mont, au xiii^e siècle, par le moine Guillaume de Saint-Pair, auquel le charme de son poème en langue nationale put faire donner le nom de « Dante de la Normandie ». Nous lui emprunterons le tableau des circonstances et des impressions qu'il recueillit dans les annales moyennâgeuses :

« De Danemarche » descendit « grant gent », conduit par « Rous », qui s'empara de la Neustrie, où « il art (brûle) viles, bors e chasteals », si bien que « tuit (tous) s'en fuient à milliers ». Puis, « quant degastei out Normandie — Demaneis ad France envoie ». Là encore tout est « gasté », et « plus que foudre cremu tuit sunt ». En un mot ! Rollon exerçait partout une véritable « deablie ».

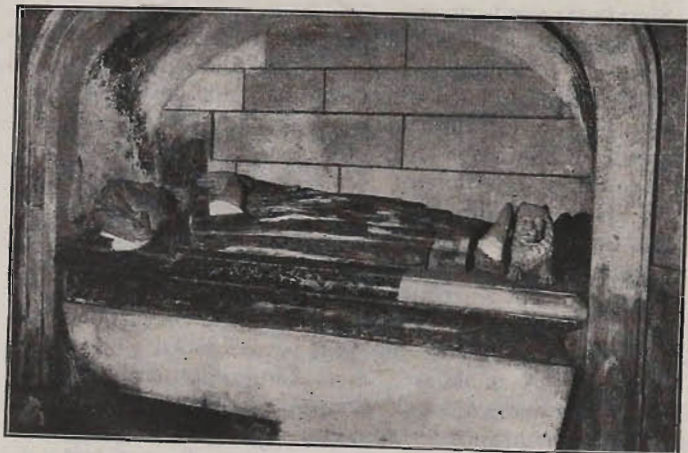
Mais Dieu eut pitié de la France; il « la regarda et cel tiran tost refrena ». Rouen possédait un évêque de « molt grant sens, de bon conseil et grant religion ». Franc — c'est son nom — s'attacha à adoucir et convertir le prince, et les exhortations du pieux prélat furent si efficaces sur Roux, « tant li a dit e sermoné, que il a pris chretienté »; à son tour, Rollon, « ses hommes tost bautizier (baptiser) fist » (1).

Rollon était devenu légitime possesseur du duché de Normandie, et sa vigilance le porta à réparer « les molt grant

(1) *Le Roman du Mont-Saint-Michel*, livre II, v. 1374-1475.

damageis e molt granz outrageis », qu'il avait causé naguères sur le continent, en particulier dans la Neustrie. Son activité, de désastreuse se fit bienfaisante; « les iglieses a estorées, que arses (brûlées) out e dissipées ». Le Mont Saint-Michel ne fut pas oublié dans ces actes de réparation.

Des cimes bénies de la sainte Montagne, la pensée de l'Archange protecteur de la Neustrie et de la France était



TOMBEAU DE ROLLON DANS LA CATHÉDRALE DE ROUEN

HIC POSITUS EST
 ROLLO
 NORMANNIAE A SE TERRITAE, VASTATAE
 RESTITUTAE,
 PRIMUS DUX, CONDITOR, PATER
 A FRANCONI, ARCHIEP. ROTOM.
 BAPTIZATUS ANNO DCCCXXII
 OBIIT ANNO DCCCXVII
 OSSA IPSIUS IN VETERI SANCTUARIO
 NUNC CAPITE NAVIS PRIMUM CONDITA
 TRANSLATO ALTARI, HIC COLLOCATA
 SUNT, A B. MAURITIO ARCHIEP.
 ROTOM. AN. MLXIII

plus d'une fois descendue dans l'âme troublée du chef des pirates, pour lui reprocher ses crimes et ses déprédations

sacrilèges. La vision lointaine de ce sanctuaire, glorieux entre tous, était comme un perpétuel et solennel reproche pour tout ce que le corsaire a fait endurer à la « povre gent », sans omettre « clercs ne chanoine ». Après la conversion et le baptême de Rollon, le sanctuaire préféré de l'Archange fut comme le phare béni vers lequel le prince aimait à tourner ses regards pour en recevoir de suaves et sérieuses inspirations.

C'est dans cet asile de la prière et de la charité que Rollon tint à faire réparation. Autant jadis il a « des mostiers refait essart », autant il tient à doter le mont de généreuses libéralités que le doux Chantre montois résume en disant dans un vers à la fois concis et très expressif que le duc « Scint Michiel a très bien fiufé ».

Aux siècles précédents, dès l'ère mérovingienne, le Mont, vénéré des rois et reines, avait été comme le foyer lumineux des divines clartés et des fortifiantes bénédictions que la Providence tenait en réserve pour la France. Charlemagne avait gardé au cœur les antiques traditions de dévotion envers l'Archange. Par delà les troubles et les ravages causés par les Normands, Rollon renouait la chaîne bénie que ses descendants, les ducs de Normandie, devaient prolonger par leur admirable munificence en contribuant à élever les monuments si remarquables des x^e et xi^e siècles, que l'on est heureux de saluer sous les embellissements des âges suivants.

Le souvenir de la Fondation de la province de Normandie se rattache ainsi d'une manière toute spéciale au Mont-Saint-Michel, dont les annales d'ailleurs sont comme le sommaire de l'histoire même de la France. Mais l'abbaye, sous des arcades mystérieuses ne conserverait-elle pas comme un mémorial sensible de cette alliance féconde et providentielle? Peut-être.

Nos recherches dans les replis ignorés du Monastère nous ont fait découvrir, il y a plusieurs années, une représentation d'un caractère historique. Le parterre émaillé de mille plantes qu'est le merveilleux cloître du xiii^e siècle offre à l'angle sud-Est une curieuse particularité; de tiges feuillues sortent deux têtes, l'une d'homme et l'autre de femme, qui ont subi l'atteinte de la main du temps et des humains. Près de la représentation masculine, on distingue les vestiges d'une

inscription en capitales fleuries de la même époque, et qui se lit ROB... c'est-à-dire ROBERT.

Tout naturellement l'on songe à quelque duc et duchesse de Normandie, classés parmi les bienfaiteurs de l'abbaye, Or, sans nous arrêter à quelque Robert le Diable, qui n'a rien à faire ici, nous allons, cette fois encore, prendre pour guide le moine-chantre du Mont.

Guillaume de Saint-Pair vit élever les assises de la Merveille et ses vastes connaissances durent plus d'une fois éclairer les artistes qui y travaillèrent. Précisément, dans son poème, à l'occasion de la conversion de Rollon, il dit :

Gil qui estoit *Houx* apelez,
Des or meis est Robert nummez
(vers 1467-8)

Eh bien ! ne doit-on pas penser que l'inscription dont nous parlons rappelle le souvenir de Robert en compagnie de son épouse Gisèle, et ne serait-ce pas l'écho de ces vers que le sculpteur aurait transmis à la postérité ? Aux deux extrémités de la chaîne d'or des ciselures admirables du cloître, le ciseau a placé, d'une part, saint Benoît au vi^e siècle et saint François avec les artistes constructeurs au xiii^e siècle. Pourquoi n'aurait-il pas donné une place au chef des Normands dont la mémoire, d'abord redoutable, puis honorée, remplit le moyen âge ? Pourquoi, afin de rappeler de pieuses largesses, les religieux, gardiens fidèles des grands souvenirs, n'auraient-ils pas commandé à l'ébauchoir de graver dans la pierre le nom de Rollon, « désormais Robert », du terrible corsaire devenu le fervent dévot de saint Michel et l'insigne bienfaiteur de l'abbaye ? Cette pensée est en parfaite harmonie avec ce que nous savons des idées et des habitudes du vieux temps.

Telles sont les quelques réflexions qui nous sont suggérées par la célébration solennelle du Millénaire de la Normandie.

L. BOSSEBEUF.

La Vie de l'Œuvre

ZÉLATEURS. — A reçu le diplôme : M^{me} la comtesse d'Orgeix, de Pamiers.

NOUVEAUX ASSOCIÉS : Du 15 mai au 15 juin. Inscrits : 507. Sont comprises, dans ce chiffre, les listes des zélateurs et zélatrices de : Arbois, Armentières, Auray, Bayeux Brigne, Bucarest, Champagnette, Clamart, Institution N.-D. de Dax, Dundalk, Flagy, Flémalle-Haute, Grand-Anse-Lorraine, Ispagnac, Lorient, Lyon, Marseille, Montpellier, Montreuil-sous-Bois, Oisy-le-Verger, Paillart, Paris, Pau, Rohan, Sassari, Steventon, Saint-Aubin-sur-Mer, Saint-Brieuc, Théhillac, Toulouse, Trois-Rivières, Varades.

On s'inscrit par l'intermédiaire des Zélateurs et Zélatrices ou en nous écrivant directement. Donner ses noms de *baptême* et de *famille*.

CONSÉCRATIONS. — Les enfants dont les noms suivent ont été consacrés à Notre-Dame des Anges et à saint Michel :

17 mai. — Marie-Madeleine JÉRÔME; — 18 mai. Jean-Baptiste-Marie-Bernard-Erard DESTOUESSE; Louis-Pierre-Marie-Gérard BOUSQUET; Marie-Madeleine LECLERCQ; Pierre OZÉEL; Paul OZÉEL; Jean OZÉEL; Marie-Thérèse OZÉEL; Solange LAGACHE; Yolande LAGACHE. — 20 mai. — Emile-Louis MARTY; Henriette Zulma - Maria GHESQUIÈRE; — 24 mai: Jean-Marie-Paul CHAUVELOT; Joseph LIÉVENS; André BACHELANDE; Jeanne VAN MACLE. — 26 mai: Eugénie-Marie-Thérèse FLEURIOT; André-Marie FLEURIOT; Marcel GRANGERET; Stéphane GAILLARD; Bernadette GAILLARD; Emma MILLET; Marie-Juliette-Jeanne COMBRET. — 27 mai: Elia SIGUR. — 7 juin: André-Marie LELION; Paulette RIHOUE; Marguerite-Marie BOUCHARD. — 10 juin: Yvonne BLÉAS; Adélaïde BLÉAS, Marie BLÉAS. — 15 juin: Charles DE GOURMONT; Raymond-Paul-Louis FLOBERT.

Donner les noms et prénoms des enfants, le lieu et la date de naissance. L'offrande est de 0 fr. 50, 1 franc ou 2 francs. Le cierge allumé, le jour de la consécration, devant l'autel de saint Michel, est proportionné à l'offrande.



Mon Carnet bleu

15 mai. — Brrr ! le Préfet de police de Berlin vient d'arriver avec toute sa suite, une suite terrible, balafnée à plaisir, pesante et menaçante. Ce n'est pas M. Lépine qui vous prendrait de ces airs là ! Mais quand on est de Berlin, que l'on a deux automobiles luxueuses et crottées, que l'on visite une Merveille d'art à l'instar d'une kermesse, pourquoi ne pas faire comme chez soi ? Pourquoi changer de mœurs et se gêner dans ses entourures ?

16 mai. — Deux généraux, français ceux-là, se promènent sur les remparts. Simples et nobles, portant sans morgue la croix des braves, ils semblent admirer la haute valeur stratégique des vieilles courtines et des lourds bastions.

18 mai. — Je voudrais ne plus jamais parler de la Digue. On m'y oblige encore. Sans manquer au devoir professionnel, je ne puis faire autrement que de signaler à Messieurs les touristes que le service de la voirie goudronne, tout à neuf et tout du long, cette chère grande méconnue. Pour terminer ce travail, délicat entre tous, l'équipe a dû barrer la chaussée sur la longueur d'une centaine de mètres, à compter du rempart. Or cette simple mesure de sûreté provoque l'indignation d'un digne touriste qui surgit avec sa soixante chevaux. « C'est étourdissant enfin, que l'on ne puisse plus arriver jusqu'au Mont... » Et l'homme au goudron, narquois, de répondre : « C'est-y pas vous, Monsieur, qui voulez qu'on coupe la Digue?... Comment que vous ferez donc alors ? »

20 mai. — Le vent s'élève et fraichit. « Aridité et sécheresse », comme dit quelqu'un. N'empêche que c'est vrai.

21 mai. — Le départ Paris-Madrid est marqué par la catastrophe que l'on sait. La nouvelle, parvenue au Mont dès trois heures de l'après-midi, ne laisse pas de consterner voyageurs et habitants. Il en est parmi nous qui se sentent froid au dos en pensant que, l'an dernier, de Pichof ou Busson eussent pu les faucher, sur l'aérodrome de Beauvoir, tout comme aujourd'hui, l'aviateur Train faucha les deux ministres.

23 mai. — Il paraissait que les voyageurs se décidaient à

venir en rangs plus serrés... Et puis, on apprend que, somme toute, ils étaient neuf, pas un de plus, à passer la nuit dernière, dans nos murs. Constatons, pour mémoire, et sans mélancolie d'ailleurs, que ce n'est pas tous les ans le XII^e centenaire du Mont-Saint-Michel.

24 mai. — Qui n'a suivi la petite caravane de pèlerins montois, s'en allant, ce matin, vers la chapelle de saint Aubert, pour y chanter les litanies des Saints, puis la messe de la station ? Si Chateaubriand avait été là ! Mais il n'y était point. Il eût poétisé peut-être, et, au fait, il faudrait le regretter. Il est des poésies intimes qu'il serait inconvenant de traduire, tant leur grâce est pure et sacré leur recueillement.

25 mai. — Haut les cœurs ! C'est l'Ascension du Maître : que nos pensées le suivent ; que nos sentiments se haussent jusqu'à Lui ! — Un train spécial amène, vers midi, un fort groupe d'excursionnistes. La musique municipale de Bernay (Eure) en avait fait les frais d'organisation. En voyant défiler ces musiciens, sans instruments, (ceux-ci étaient restés, dit-on, à Pontorson) un loustic s'imagina de réclamer mais sans succès, la marche de la *Catastrophe* ! Hélas ! — Signalons encore le passage du Patronage laïque de filles de Mayenne.

26 mai. — Une chaleur d'étuve, molle et accablante. Ce matin, pourtant, le Mont était magnifique, reflétant dans l'eau calme sa silhouette svelte et harmonieuse.

27 mai. — La retraite de nos petits communiantes, commencée mercredi, se poursuit et va prendre fin. En même temps s'effectuent les préparatifs de la fête paroissiale en l'honneur de la Bienheureuse Jeanne d'Arc.

28 mai. — Dans une même fête du cœur, unir la sainte et pure bergère de Domrémy, le Millénaire de la Normandie et la rénovation des promesses baptismales de quatre enfants, tel était le programme. Il fut si doux à tous de le suivre de point en point, sous le regard de Dieu, au grand soleil qui souriait à la jeunesse, à la candeur, aux bons et fiers souvenirs ! — Qu'importe, à côté de ces radieux spectacles, celui d'une jeunesse qui se vautre, insulte et scandalise ? Cela donne des haut-le-cœur et provoque le dégoût, voilà tout. Il n'y a de paix, de dignité et de noblesse vraie, qu'en Dieu. Je parle pour les initiés... et qui ne l'est pas au Mont ?

31 mai. — Clôture du Mois de Marie. La Neuvaine au Saint-Esprit continue.

1^{er} juin. — De Roche-Torin à Beauvoir et au Mont-Saint-Michel, les Ingénieurs des Ponts et Chaussées ont reçu l'ordre de relever le niveau des sables... comme s'il n'était pas déjà assez élevé!! Combien de fois, depuis trois ans, avons-nous vu de pareilles opérations? Finalement qu'en sortira-t-il? Qui vivra verra... ou ne verra pas.

2 juin. — La communion réparatrice et l'adoration sont suivies, presque autant que dans les précédents mois, et ce nous est une joie de le constater à l'honneur des pieuses paroissiennes, qui savent associer à leurs devoirs d'état la dévotion traditionnelle au Sacré-Cœur de Jésus.

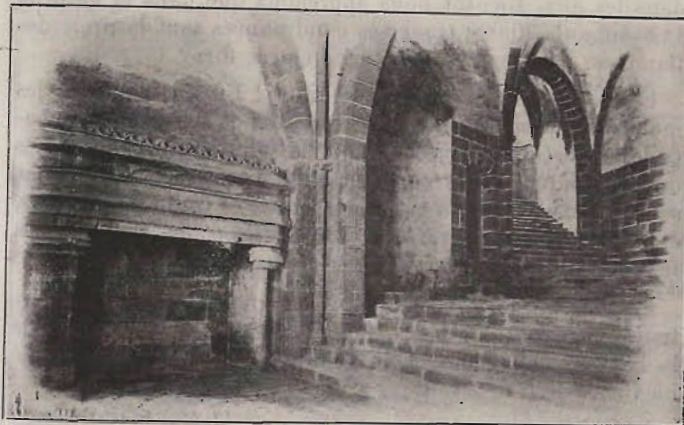
3 juin. — A la bonne heure, voilà une caravane intelligente : d'abord, elle est composée d'hommes... exclusivement... — ne vous fâchez pas, Mesdames! — Puis, et surtout, elle possède un cicerone avisé, instruit, clair dans ses explications, méthodique dans la façon de distribuer son temps et ses enseignements. Par ailleurs, bonne voix, jarret solide... la perfection du genre. — L'affluence des touristes est considérable, grâce à de nombreuses sociétés musicales, qui s'en vont à Jersey pour prendre part à un concours.

4 juin. — En la fête de la Pentecôte, nous arrive un patronage chrétien de jeunes filles de Sablé (Sarthe). Directrices et pupilles assistent à la grand'messe, en compagnie de nombreux étrangers. On estime à huit cents le chiffre des voyageurs. Ce soir les hôtels sont au complet.

5 juin. — Patronages et sociétés diverses, orphéons et musiques, continuent d'abonder, et si l'harmonie n'est pas toujours le fait de ces Harmonies en goguette, du moins faut-il convenir que le défilé n'en est point banal et que la vie s'y manifeste avec ses hauts et ses bas. Le *Petit Journal* et le *Radical* ont organisé des excursions, pas très nombreuses et vite passées. — Mieux vaut arrêter ses regards sur la procession des Vainquais qui s'avancent, pieds nus, à travers sables et rivières. Ils sont ainsi une centaine de braves, conduits par leur pasteur; à 9 h. 1/2, ils font leur entrée dans le Mont et à l'église paroissiale, en rangs pressés, au chant d'un cantique. Voilà qui est méritoire, à coup sûr; et méritoire encore d'entendre la messe et un sermon. Quelques

femmes communient. Le soir, les vêpres sont chantées sur un mode des plus solennels; la bénédiction du Saint-Sacrement fut donnée, et, en bon ordre, le défilé recommença vers le clocher ruineux de Saint-Léonard et vers la flèche élégante de l'excellente paroisse de Vains. A l'an prochain!

7 juin. — Trois cents musiciens, retour de Jersey, sans parler de la caravane hebdomadaire, débarquée du paquebot, ce matin, emplissent le Mont de leurs clameurs et piquent sur le granit sombre la note gaie de leurs bérêts rouges et



LA SALLE DES GARDES (Abbaye du Mont-Saint-Michel).

PHOT. NEURDEIN.

de leurs cocardes anglo-normandes. Et voilà, vers 4 heures, j'ai pris, gratis, une petite leçon — très chic, notez bien — sur le mouvement des marées et leurs rapports avec la lune, sur l'économie scientifique des enlèvements, sur l'universalité et l'infaillibilité de la science moderne, etc., etc... « Vous comprenez, mesdames, (l'auditoire était tout féminin... et parisien) aujourd'hui la science explique tout; on sait pourquoi les molécules de sable s'agitent, et s'entraînent de la surface, dans les profondeurs. C'est fatal, c'est obligé... — Oh! et les marées comment se produisent-elles? — C'est la lune, Mesdames; c'est la lune. Elle reçoit les rayons du soleil et les reflète... et elle attire l'eau de la mer!!! (Voilà pourquoi, Madame, votre fille est muette!) C'est comme de

l'eau dans un saladier; mettez dessus une cloche de verre (1); faites le vide avec une machine pneumatique; l'eau montera sur les bords. C'est cela avec la lune! » Ebahissement général; assentiment profond. — Ah! j'oubliais. J'ai appris encore, de la même bouche, que le marquis de Tombelaine s'était enlisé avec son cheval. Pauvre marquis! Le voilà assimilé aux plongeurs de Bougival!

9 juin. — Vers une heure après-midi, dans la direction de Céaux une colonne de fumée énorme et très noire monte dans les airs. Bientôt nous apprenons que dans la gare de Pontaubault 20.000 traverses goudronnées sont la proie des flammes. Accident ou sabotage? Qui le dira?

11 juin. — La Très Sainte Trinité! En son honneur, les moines du Mont avaient élevé un autel et consacré une chapelle. Dévotion très peu comprise, aujourd'hui, des âmes que prépare si mal une éducation pauvre et vaguement sentimentale. — Des musiciens *encore* et toujours en *corps*, et ceux-ci sont — bizarrerie des choses et des mots — des fervents du *cor* de chasse! Ils visitent... et s'en vont.

12 juin. — La sécheresse devient inquiétante et les porteurs d'eau sont harassés. Les orages tournoient autour de la baie et s'éloignent, sans nous rien secréter de leur pluie bienfaisante.

GINGATZ.

Échos & Nouvelles

Saint Michel à Bricqueville-sur-Mer (Manche).

Saint Michel et Jeanne d'Arc sont entrés dans l'église de Bricqueville-sur-Mer et le Directeur de notre Archiconfrérie, M. le Vicaire général Lepetit, en a béni, le 21 mai, les deux belles statues.

On a remarqué particulièrement dans l'assistance les petites excluses de l'école, décorées de la médaille des braves, et le « cercle Saint-Michel » si souvent applaudi.

(1) Oh! oui, une cloche à melons, sur ta salade russe, éternel poseur!...

Saint Michel et le « Vœu National »

La chapelle Saint-Michel de la basilique du Vœu national à Montmartre vient de s'enrichir d'une belle statue de Jeanne d'Arc. Cette statue en marbre, œuvre de Fagel, a pris place, en effet, sur son piédestal le mois dernier. Elle est fort admirée de tous les visiteurs et complète heureusement l'ensemble décoratif que constituent la splendide mosaïque de l'apparition de saint Michel à saint Aubert, les vitraux tirés de la vie de Jeanne d'Arc, toutes les mosaïques, sculptures et dallages... dont la piété des fidèles fit la généreuse offrande.

Le Mont-Saint-Michel Breton.

Le Mont-Saint-Michel de Bretagne, paroisse de Saint-Avé, a vu se dérouler, le 16 mai, une grande manifestation de patriotisme et de foi. Près de 4 000 personnes, au nombre desquelles on distinguait un groupe imposant de la Ligue des Femmes Françaises, étaient là réunies dans une même pensée aux pieds de l'Archange protecteur de la France. Le recteur de Saint-Avé bénit solennellement une statue de saint Michel, et M. l'abbé Noiseux évoqua, dans une allocution goûtée, le bonheur qu'il y a pour un Breton, à la fois catholique et Français, de se sentir toujours sous l'aile protectrice de l'Archange. La France et Dieu! Il fait bon aussi se les rappeler à l'ombre du Mont-Saint-Michel normand.

Le char du Mont-Saint-Michel au Millénaire Normand.

Le Mont-Saint-Michel qui avait sa place marquée au cortège historique du Millénaire normand fut représenté sous la forme d'une immense maquette, avec ses maisonsnettes, sa Merveille, ses courtines et ses tours, d'après les dessins de Corroyer. Cette reproduction fidèle de la fameuse abbaye conservait, dans l'aspect général comme dans le détail, le caractère d'imposante beauté de l'original.

Avec une légitime fierté le maître d'œuvre et ses serviteurs la présentaient aux capitaines et aux seigneurs du Mont, assis sur de hauts sièges de bois, sobrement décorés.

A l'avant, un large parchemin déployé rappelait la charte de fondation de l'abbaye, marquée du sceau aux armoiries

des seigneurs abbés : 6 coquilles d'argent sur fond de sable. D'autres armoiries des corporations dépendant du Mont-Saint-Michel, ornaient les parties latérales du char et de grands fanaux maritimes placés sur ses hampes en accusaient encore le caractère guerrier.

A propos du Centenaire de Falloux.

On sait que M. de Falloux fut ministre de l'instruction publique sous la deuxième République.

Or à propos du centenaire que l'on va célébrer en l'honneur de l'illustre homme d'état, il n'est pas sans intérêt de rappeler l'épisode suivant.

Le Président et son ministre visitaient un jour, en 1849, le Mont-Saint-Michel devenu, depuis 1793, prison politique. Ils y trouvèrent, entre autres prisonniers, des Vendéens coupables de fidélité à leur foi, emprisonnés depuis l'insurrection de la duchesse de Berry en 1832. Dix-sept ans s'étaient écoulés sans qu'aucune clémence fût venue les chercher.

Ce fut son ministre, M. de Falloux, qui signala au Prince Président, la présence au Mont des prisonniers vendéens.

« — Si j'avais connu plus tôt l'existence de pareils prisonniers, s'écria le Prince, ils seraient déjà en liberté. »

Quelques années plus tard, le prince, devenu Napoléon III, abolissait définitivement la prison d'état du Mont-Saint-Michel, et rendait l'antique Abbaye à sa destination primitive.

L'Abbaye, heureusement libérée, demeure aujourd'hui sans âme !

Saint Michel à Toulouse.

De notre correspondante, 11 juin :

« ... Nous avons célébré, il y a quinze jours, notre fête annuelle consistant en un salut très solennel, précédé d'un sermon sur l'Archange, et avons eu la joie de réunir une très grande affluence des dévots à notre saint Patron.

C'est aussi avec plaisir que je vous apprendis que dans la réunion du Conseil de notre œuvre qui avait eu lieu quelques jours auparavant, il a été décidé qu'à l'avenir une messe aux intentions de l'Archiconfrérie et plus spécialement

pour les Associés de Toulouse et de la région sera célébrée tous les derniers dimanches de chaque mois, dans la chapelle où se font nos réunions.

Les *Annales* nous ayant apporté la nouvelle de la mort du digne M. Claveau, nous nous ferons un devoir de mettre plus particulièrement son nom aux intentions de la messe du 25 juin. »

Le Culte de saint Michel

A LA PERRIÈRE (Orne)

Nous avons à visiter un nouveau sanctuaire de saint Michel, celui que la piété chrétienne a élevé à la Perrière.

« Le bourg de la Perrière, situé à l'extrémité de la forêt de Bellême, sur les confins du Perche et du Maine, jouissait autrefois du titre de ville. Du plateau de la butte artificielle, où est située l'église, l'œil contemple avec ravissement un des plus beaux spectacles de perspective qu'il soit donné à l'homme d'admirer. Au levant, c'est la vaste et majestueuse forêt de Bellême, qu'il découvre tout entière; dans les autres directions ce ne sont de toutes parts, dans un lointain indéfini, que riants bocages, parsemés çà et là d'églises, de châteaux, de chaumières, etc. La vue découvre au Nord, les deux flèches aériennes de la cathédrale de Sées, et au Sud-Ouest la tour gothique de la majestueuse basilique du Mans. »

« Le comte de Mortagne, Rotrou III, fit construire en 1114, un château sur ce site enchanteur; il l'entoura de murs et de fortifications qui pouvaient, en cas de guerre, le rendre redoutable à l'ennemi: mais pour intéresser le ciel même à sa défense, il fit bâtir dans l'en-

ceinte de la forteresse une église dédiée à la Sainte Vierge et tout près de l'église une chapelle dédiée à l'archange saint Michel. Il voulut même y entretenir un chapelain à perpétuité, et dans ce but il lui donna un droit de dîme dans deux paroisses voisines de la Perrière : Pervençhères et Origny-le-Roux.

Après la mort de Guillaume, évêque de Châlons, dernier comte de la famille des Rotrou, saint Louis, ou plutôt Blanche de Castille, sa mère, alors régente du royaume, confia la garde des châteaux de la Perrière et de Bellême au fameux Pierre de Dreux dit Maucler. Profitant de la jeunesse du monarque et des embarras de la régente, Pierre s'appropriâ ces deux places où il se fortifia. Mais Blanche ayant triomphé du rebelle par la prise de Bellême, en plein hiver, la Perrière n'essaya pas de résister, et ouvrit ses portes au roi et à l'héroïne triomphante (1230). La reine et son fils allèrent aussitôt à l'église du château y remercier le Dieu de paix qui leur ouvrait les portes de ce château sans une nouvelle effusion de sang, et se mettre avec une nouvelle ardeur sous la protection du Prince de la milice céleste. Une transaction conclue entre le monarque et son vassal félon, Pierre de Dreux, en 1234, remit pour toujours le château de la Perrière à la disposition du roi.

Au mois de Mars 1268, le roi donna en apanage à Pierre, son cinquième fils, Alençon, la Perrière, Mortagne, Bellême avec toutes leurs appartenances, pour en jouir lui et ses descendants; et à partir de ce temps les comtes d'Alençon se firent une gloire d'entretenir la chapelle de Saint-Michel de la Perrière et d'y venir fréquemment implorer la protection de l'Archange.

En 1337, on fit à l'église de la Perrière des réparations considérables; la chapelle de saint Michel fut même rebâtie en entier. « On trouve, dit l'abbé Savary dans un vieux registre des droits et privilèges de l'église de

Sééz, la copie d'un acte de donation de quatre livres de rente à la chapelle de Saint-Michel de la Perrière, fondée et édiflée de nouveau. Cet acte est du 15 juillet 1337.

Pendant le règne de Charles VI, Warvich, comte de Salisbury, généralissime des troupes anglaises, s'empara du château de la Perrière. Il le fit raser en 1428, lorsqu'il allait faire le siège d'Orléans. Il n'épargna que l'église et la chapelle de saint Michel.

On voit encore par d'anciens titres conservés à l'évêché que l'ancienne église paroissiale de la Perrière était Saint-Hilaire de Soizai, située à un kilomètre environ du bourg actuel. L'église qui porte aujourd'hui le nom de Notre-Dame de la Perrière, n'était alors et ne fut, jusqu'en 1745, qu'une simple annexe de l'église de Soizai, elle dépendait comme elle de l'Abbaye de Saint-Laumer de Blois. C'est l'abbé qui faisait toutes les présentations à la cure de Saint-Hilaire de Soizai et de Notre-Dame. Mais l'évêque de Sééz nommait de plein droit à la chapellenie de la chapelle de saint Michel.

Le Pouillé de l'évêché contient une liste de 22 chapelains de Saint-Michel chargés de prier pour les fondateurs de la chapelle et pour leur famille. Le plus ancien est Guillaume Housset qui, le 26 janvier 1463, résigne son bénéfice entre les mains de l'évêque de Sééz.

Michel le Chambrier lui succède le 27 janvier 1463.

Au moment des guerres de religion, c'est Martin Legendre qui exerce les fonctions de chapelain. Il eut la douleur de voir l'église et la chapelle pillées à plusieurs reprises par les protestants de Bellême et des environs qui, pendant plus de vingt ans, se firent un jeu de profaner et de voler les églises à dix lieues à la ronde.

On lit dans une *chronique de l'Abbaye de Tiron* : « Lan 1562 (lisez 1563 style nouveau), les Huguenots en armes tenant la Perche, sy font hesberger par les habitants qu'ils dévastent et pillent, et y commettent

les massacres les plus atroces que oncques fut possible de voir. Les habitants, obligez de cacher en terre les images pieux, les ornements d'église, ainsi que les saintz et tout ce qui avait rapport à la religion catholique. Les prestres estaiet reduicts à célébrer la messe dans les caves ou dans les bois. »

Les habitants de la Perrière, après la conversion de Henri IV, s'empressèrent de réparer l'église de Notre-Dame et la chapelle de Saint-Michel.

(A suivre.)

Chanoine BLIN.

ACTIONS DE GRACES

Aude. — Veuillez, je vous prie, célébrer une messe d'actions de grâces en l'honneur de saint Michel. V. F.

Bouches-du-Rhône. — Une messe d'actions de grâces, s. v. p., avec supplication instante au Saint Archange afin qu'il daigne achever l'œuvre si bien commencée. C. P., *zélatrice*.

Calvados. — Je vous adresse 3 francs pour vos œuvres, en reconnaissance à saint Michel d'une grâce exaucée. M. P.

Une associée me charge de vous faire parvenir deux francs, en reconnaissance d'une faveur obtenue. E. Bl., *zélatrice*.

Finistère. — Ci-joint les honoraires d'une messe en l'honneur de saint Michel afin de le remercier d'un bon voyage. M. M.

Indre. — Deux malades remercient le saint Archange pour leur guérison obtenue. Sœur St-M.

Loire. — Actions de grâces au saint Archange et qu'il veuille bien nous continuer sa précieuse protection. M. et A. G.

Loiret. — Je suis bien en retard avec le très glorieux Archange et cependant, je lui dois le plus reconnaissant merci. Nos 7 aspirantes au brevet ont été toutes reçues, veuillez célébrer 7 messes d'actions de grâces. L. M.

Lozère. — Mon petit Michel est guéri, vifs remerciements. L. B.

Manche. — Veuillez célébrer une messe; c'est pour remercier saint Michel d'une grâce obtenue. M. D.

Nord. — Le cher malade dont je vous avais parlé il y a quelque temps et pour lequel j'avais demandé le secours de vos prières, va mieux. Remerciements au saint Archange. E. N.

Basses-Pyrénées. — Allumez, je vous prie, une lampe pendant 9 jours, devant l'autel de Saint-Michel, en actions de grâces. J. Tu.

Seine. — Veuillez célébrer 6 messes en l'honneur de saint Michel et allumer un cierge. DE L. DE T.

Seine-Inférieure. — Je vous serais reconnaissante de bien vouloir célébrer une messe, afin de remercier saint Michel d'une faveur obtenue. Vve R.

Somme. — Je vous adresse les honoraires de dix messes en remerciement d'une grande grâce obtenue par l'intercession de Notre-Dame et de saint Michel. M^{me} B. D.

Canada. — Remerciements à l'Archange pour l'obtention d'une grâce bien désirée. Prière d'insérer. V. L.

Que saint Michel, l'Ange de la bonne mort, soit remercié d'avoir visiblement protégé, dans ses derniers moments, une personne qui m'était chère. A. G.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Nos soldats tués au Maroc.

Cher. — Bengy-sur-Craon : M. Max de Laugardière ; M. Sebastien Tisserand ; M^{me} Anne Renard ; M^{me} Marie Lasseur.

Côte-d'Or. — Dijon : S. G. Mgr Dadolle. — Saulieu : M^{me} Courtois-Berthiot.

Côtes-du-Nord. — Saint-Brieuc : M^{me} Jeanne Miossec.

Doubs. — Montbéliard : M. Charles Belorgey.

Finistère. — Coat-Méal : M. le Comte de Blois.

Haute-Garonne. — Toulouse : M. l'abbé Marceau, ancien directeur de la Confrérie à Toulouse ; M. Gayral ; M. Laffont ; M^{me} Longard ; M^{me} Eulalie Friariart ; M. et M^{me} Tychem ; M. et M^{me} de Pardailhan ; M. Charles Franck ; M. Gabriel Franck ; M. Georges Franck ; M^{me} Blanche Franck ; M^{me} Herminie Joubert ; M. Raoul de Pardailhan ; M^{me} Rachel de Pardailhan.

Hérault. — Rostinclières : M^{lle} Marie Lamouroux. — Montpellier : M^{me} Eugène Gravier ; M^{me} Marie Arrighi.

Ille-et-Vilaine. — Sains-de-Bretagne : M. Julien Foulon.

Loir-et-Cher. — Blois : M^{me} Marguerite de Saint-André ; M^{me} Du-mont, née Marie de Saint-André ; M^{me} Joséphine Planchenault ; M. Camille de Lilate.

Loire. — Saint-Martin-Lestra : M. François Garel ; M. Jean Claude Ferlay ; sœur Rosalie Vincent ; M^{me} des Gouttes ; M^{me} Marie Charlet ; M^{me} Marie Maury ; M^{me} Marie Vernay.

Maine-et-Loire. — Saint-Barthélémy : M^{me} V^{ve} Blaisonneau.

Manche. — Coutances : M. le Chanoine Paul Fleury, *pro-secrétaire à l'Evêché. Tout ce qui touchait à saint Michel et au Mont-Saint-Michel avait le don de l'intéresser. Aimable et toujours prêt à rendre service, il souffrait du mal qui l'a enlevé, lorsque le 24 mars dernier, il consentit, de la meilleure grâce, à classer et annuler les suppliques épiscopales que nous allions porter à Rome. Nous recommandons spécialement M. le Chanoine Fleury aux prières de nos associés.*

Manche. — Gouville : M. l'abbé Legoubcy. — Les Chêris : M. l'abbé Fortin. — Le Hommeil : M. l'abbé Auvray. — Coutances : M^{me} Gaillard, *bienfaitrice de nos œuvres.* — Granville : M^{me} la baronne Gauthier d'Hauteresve. — Saint-Sauveur de Pierrepont : M. Jean Roptin ; M^{me} Bonne Basneville. — Saint-Remy-des-Landes : M. Félix le Collec, *tué au combat du 15 mai à Alouama (Maroc).*

Nièvre. — M. Pierre Gallois ; M. Georges Petitpain.

Orne. — Saint Michel de la Forêt : M^{lle} Rosalie de Harchies. *Elle avait une grande dévotion à saint Michel.*

Sarthe. — Le Mans : M^{me} V^{ve} Bardet.

Seine. — Paris : M^{me} Noémi Colombel.

Seine-Inférieure. — Saint Romain de Colbosc : M^{me} Guillaume Lepicard, née Célestine Rose Quartier.

Belgique. — Liège : M. François Delarge, *administrateur des Pèlerinages belges, décoré de la Croix « pro Ecclesia et Pontifice ».* — Bruges : M^{me} Pauline Eugénie de Scheemaeker ; sœur Marie Ignace.

Suisse. — Fribourg : sœur Marie Rose, *supérieure de la maison de la Providence.*

Canada. — Trois-Rivières : sœur Marie du Saint Rédempteur, *des religieuses du précieux sang* ; M. Pascal H. Boily.

... *Sed signifer, sanctus Michaël representet eas in Lucem sanctam!* ...



Le Gérant : FR. SIMON.

Imprimerie générale de Rennes. — FR. SIMON, imprimeur breveté (2813-11).

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — EXTENSION DU CULTE DE L'ARCHANGE SAINT MICHEL (*suite*). — BULLETIN. — LA FÊTE COMMÉMORATIVE DU COURONNEMENT DE SAINT MICHEL. — DISCOURS DE MGR L'ÉVÊQUE DE SAINT-DIÉ. — LA FÊTE DE SAINT PIERRE AU MONT-SAINT-MICHEL. — LA VIE DE L'ŒUVRE. — LES RETRAITES OUVRIÈRES. — A PROPOS DE ROLLON. — ACTIONS DE GRACES. — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS.

Extension du Culte de l'Archange saint Michel

(*Suite.*)

LA question est donc entièrement résolue. La fête de l'Apparition de Saint Michel et de la Dédicace de sa Basilique au Mont Tombe est étendue à toute la France.

Monseigneur de Coutances avait soumis, on s'en souvient, à l'examen de la S. Congrégation des Rites, un projet de brève addition aux leçons du bréviaire, telles qu'on les trouve au Propre de notre diocèse.

L'approbation a été accordée avec le même bienveillant empressement que le Saint-Siège a coutume d'apporter, dirait-on, chaque fois qu'il traite des affaires de saint Michel.

Nous publions la lettre par laquelle Monseigneur a donné communication du nouveau Rescrit à ses collègues dans l'épiscopat.

A la suite on trouvera le texte latin et la traduction du Rescrit lui-même.

EVÊCHÉ
DE
COUTANCES & AVRANCHES

Coutances, le 11 juillet 1911.

Vénéré Seigneur,

La question de la fête de l'Apparition de saint Michel à saint Aubert et de la Dédicace de la Basilique du Mont-Tombe vient de franchir sa dernière étape. Après avoir accordé, par le Bref que vous communiquait ma lettre du 3 juin, cette solennité à toutes nos Églises, et avec la même bienveillance empressée, la S. Congrégation des Rites a daigné approuver, à la date du 21 du même mois, une addition à la 3^e leçon du 2^e Nocturne.

J'ai donc l'honneur d'adresser aujourd'hui à Votre Grandeur, avec le texte de cette concession, des exemplaires de l'Office et de la Messe, et une formule de la Consécration que j'ai prononcée au Mont-Saint-Michel, le 16 octobre 1909, et qui déjà figure dans l'Ordo de quelques diocèses.

Une seule observation me reste à vous présenter, Vénéré Seigneur : cette Consécration, de l'avis unanime, doit être très solennelle et se faire partout le même jour ; mais quel jour ?

Je m'étais permis de proposer le jour de l'Assomption, et mes raisons avaient leur valeur, puisque plusieurs de nos éminents Collègues avaient adopté cette date. Cependant les préférences du grand nombre, très bien motivées par Mgr l'Archevêque de Paris, vont à un autre jour : « L'anniversaire du vœu de Louis XIII est le jour de la Consécration de la France à la Sainte Vierge : ne faut-il pas le lui réserver ? . . . L'année 1912 sera précisément le centenaire de la naissance de la Bienheureuse Jeanne d'Arc : ce nous serait

une occasion propice pour consacrer la France à l'Archange qui l'a envoyée à sa délivrance. » Je m'incline d'autant plus respectueusement que plus souvent j'ai pris l'initiative.

Puis donc que la fête de Jeanne a réuni les suffrages, et que tous nos vénérés Collègues ont bien voulu se déclarer « entièrement disposés à se conformer à l'avis de la majorité, » nous n'avons plus, ce semble, qu'à saluer la prochaine fête de notre Libératrice comme la date officielle de notre Consécration à Saint Michel. Et pendant que nous vouerons d'un cœur unanime nos personnes et nos diocèses à notre Protecteur séculaire, saint Michel et la bienheureuse Jeanne se pencheront « sur les balustres du Paradis » et diront le mot du Pape auquel, comme nous, ils doivent tant : « C'est la chère France ! »

Il me reste à prier Votre Vénérée Grandeur, Monseigneur, d'agréer l'hommage de mon fraternel respect et de ma vive reconnaissance en N. S.

† JOSEPH,

Ev. de Cout. et Acr.

CONSTANTIEN

Rmus Unus Josephus GUÉRARD, Episcopus Constantien., Sanctissimum Dominum Nostrum Pium Papam X supplicibus votis rogavit, ut ad calcem sextæ Lectionis Officii de Apparitione Sancti Michaëlis Archangeli atque ipsius Dedicacione Basilicæ in Monte Tumba sequenz additio inseri valeat, nimirum :

« Quibus mature pensis, Pius Nonus Pontifex Maximus beati Michaëlis effigiem aurea corona decoravit. Pius vero Decimus, recurrente ducentesimo supra millesimum anno Apparitionis ejusdem Archangeli, votis omnium Galliæ Episcoporum obsecundans, festum illius Apparitionis, ac Dedicacionis Basilicæ in Monte Tumba ad universam Galliam benigne extendit. »

Sacra porro Rituum Congregatio, utendo facultatibus sibi specialiter ab eodem Sanctissimo Domino Nostro

tributis, hujusmodi additionem indulsit. Contrariis non obstantibus quibuscunque.

Die 21 Junii 1911.

Fr. S. Card. MARTINELLI, Præf.

Loc. sigill. † PETRUS LA FONTAINE, Ep. Charystien., Secret.

Concordat cum originali :

Constantiis, die 11 Julii 1911.

† JOSEPHUS, Ep. Constantien. et Abrincen.

DIOCÈSE DE COUTANCES

Le Révérendissime Monseigneur Joseph GUÉRARD, évêque de Coutances, a prié instamment notre Saint Père le Pape Pie X de bien vouloir autoriser l'insertion de l'addition suivante à la fin de la sixième Leçon de l'Office de l'Apparition de l'Archange Saint Michel et de la Dédicace de sa Basilique au Mont Tombe :

« Ceci mûrement considéré, le Souverain Pontife Pie IX a décerné à la statue de Saint Michel une couronne d'or; et Pie X, à l'occasion du douzième centenaire de l'Apparition de l'Archange, exauçant les vœux de tous les Évêques de France, a poussé la bienveillance jusqu'à étendre à la France entière la fête de cette Apparition et de la Dédicace de la Basilique du Mont Tombe. »

Or la Sacrée Congrégation des Rites, en vertu des pouvoirs à elle spécialement conférés par le Saint Père, a accordé cette addition. Nonobstant toutes choses contraires.

Le 21 juin 1911.

Fr. S. Card. MARTINELLI.

Place du sarras. † PIERRE LA FONTAINE, Évêque de Charyste, Secrét.

Pour copie conforme :

Coutances, le 11 juillet 1911.

† JOSEPH, Évêque de Coutances et Avranches.

BULLETIN

CHACQUE LUNDI du mois d'août, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de saint Michel.
SAMEDI, 5 août, messe pour les zélateurs et bienfaiteurs.

* * *

NEUVAINÉ GÉNÉRALE MENSUELLE, du 7 au 15 août.

INTENTION PROPOSÉE, agréée et bénite par l'« Evêque de saint Michel » : LA SANCTIFICATION DES VACANCES.

Il faut que tout, dans notre vie, soit sanctifié et rapporté à Dieu, auteur de tout bien.

Le repos est un bienfait; recevons-le avec reconnaissance; profitons-en dans la mesure même où Dieu nous l'octroie. Se reposer n'est pas être oisif; car l'oisiveté engendre le vice, et de celui-ci le chrétien bannit soigneusement jusqu'à la pensée. — Les riches sont à même de se procurer des délassements variés, des cures d'air, des stations balnéaires. Il est des pauvres, des humbles, des enfants rachitiques, des pères et mères de famille, de jeunes ouvriers, de jeunes ouvrières, à qui un séjour au bord de la mer ou dans un « trou » de campagne, ferait tant de bien ! Des œuvres diverses s'emploient à leur procurer cette utile diversion. Que les riches, qui jouissent librement des avantages de la vie confortable, songent au bien qu'ils peuvent faire en aidant leurs frères moins heureux. Leur récréation à eux en sera déjà sanctifiée, et, semble-t-il, comme béatifiée.

INDULGENCES DU MOIS. — Indulgence de la Portioncule le 2 août. — Indulgence plénière : 1^o Le 15 août : Archiconfrérie de saint Michel. — 2^o Jour au choix pendant la Neuvaine à saint Michel, ou l'un des huit jours suivants. — 3^o Jour au choix pendant le mois. Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel. Conditions ordinaires pour ces quatre indulgences. — 4^o Jour au choix pendant le mois. Archiconfrérie de saint Michel (confession, communion, visite de l'église paroissiale de chacun).





Gliché Lecharpentier.

LA PROCESSION SUR LA TOUR DU NORD.

Fête commémorative DU COURONNEMENT DE SAINT MICHEL

CÉDANT cette fois délibérément à la tentation qui m'obsédait, voilà deux ans, j'écrirai ce compte-rendu de la fête du 4 juillet 1911 en manière de rhapsodie. Autant dire que dans les feuilles qui ont parlé de nous (1) je découperai des tranches qui, assemblées par le fil tenu de rares observations personnelles, rendront aisément la physionomie de la journée.

Constatons d'abord, avec un aimable confrère, que l'Archange attire vraiment la France à ses pieds. « Les Chefs des diocèses continuent de venir à son Mont en délégués d'honneur et en groupe majestueux : leur présence et leur parole y chantent la foi nationale à celui que

(1) Des correspondants de la *Semaine Religieuse* de Coutances et de l'*Opinion de la Manche* et MM. les Directeurs du *Nouvelliste de Bretagne*, de la *Croix de Coutances et Saint-Lô*, de la *Croix de la Manche*, assistaient à la fête et en ont publié des relations très sympathiques et très circonstanciées. Nous leur emprunterons ce récit, où tout est à eux. Ils voudront bien nous pardonner de ne point faire, en des références compliquées, le départ de ce qui revient à chacun. — R.

Monseigneur de Saint-Dié appelait si bien « l'Archange français, » et la nouvelle faveur que le Souverain Pont se vient d'accorder à notre pays sur la demande de notre Evêque vénéré sera la confirmation de ce culte populaire, en même temps que le point de départ d'un nouvel essor d'énergie et de lutte contre le mal. »

Pour présider la fête de cette année, Monseigneur de Coutances avait invité S. G. Mgr Dubois, récemment transféré, par la grâce de Dieu et du Siège apostolique, du pays de Jeanne d'Arc au siège archiepiscopal de Bourges. Or, pour apprécier mieux la présence aux rives du Couesnon du vaillant archevêque, il convient de noter que, l'avant-veille de notre fête michélie, il était, à Madrid, l'hôte de l'Escurial et le pèlerin du Congrès eucharistique.

A ses côtés, quatre prélats honorent la solennité : Monseigneur « l'Evêque de S. Michel », Monseigneur de Saint-Dié, Monseigneur de Blois, Monseigneur de Tarentaise.

« Le thème des cérémonies est nécessairement toujours le même, mais qu'il laissera de doux et durables souvenirs à ceux qui en ont parcouru toutes les phases, depuis cette procession aux flambeaux, si enthousiaste, si populaire, si « montoise » de la veille, jusqu'à la bénédiction finale des Evêques, en passant par la messe de communion, dite par Mgr Foucault, la grand'messe célébrée pontificalement par Mgr Dubois, et le salut de clôture donné par Mgr Méliçon ! »

Comme toujours, « l'autel magnifiquement orné a été dressé sur l'esplanade que dominent les hautes murailles de la Merveille, et qu'entoure la ceinture des remparts. » La tente offre aux officiants un abri fort apprécié contre les rayons d'un soleil qui se montre magnifique dans un ciel ardent. Les magnifiques bannières offertes, en 1909, par les doyennés de la Manche à Saint-Michel du-Mont, forment au sanctuaire improvisé un fond de soie et d'or. « Cet autel est vraiment un échelon du ciel. »

Au Mont-Saint-Michel, « tout se déroule dans l'ordre et à l'heure prévus. »

Donc, à 10 heures, le clergé quitte la résidence des chapelains. Le suisse de la cathédrale de Coutances, en grande tenue, ouvre la marche. Puis vient, chantant l'hymne *Cælitum Regi*, la maîtrise de la même insigne



Cliché Lecharpentier. †

PAR LE CHEMIN DE RONDE.

église, sous la direction de M. l'abbé Delamare, pro-secrétaire à l'évêché. Le clergé de nombreuses paroisses de la Manche, de l'Ille-et-Vilaine, de la Mayenne, de l'Orne, de l'Indre-et-Loire, est déjà groupé sur l'Esplanade. Les dignitaires ecclésiastiques, vicaires généraux et chanoines de Coutances, Chartres, Blois, Saint-Dié, Tarentaise, assistent NN. SS. les Evêques. L'Arche-

vêque de Bourges, revêtu des ornements pontificaux, ferme la marche. « La procession se déroule ici presque en hauteur, sur les rampes étagées qui conduisent à la Tour du Nord, avant de s'étendre à l'esplanade, tandis que la foule se met en bordure sur les remparts et sur le grand escalier. »

Disons de cette foule qu'elle fut considérable, beaucoup moins qu'on devait s'y attendre. « Ensoleillé, le temps qui, d'ordinaire, est un gage de succès, retint aux travaux des champs, après une semaine de pluie, bon nombre de ceux qui eussent volontiers ployé le genou sur l'esplanade de la Croix de Jérusalem. Bien plus, la proximité de Pontmain, où des cérémonies grandioses allaient se dérouler presque à la même heure, enleva à saint Michel ses amis du sud du département et d'autres lieux circonvoisins. » Néanmoins les pèlerins étaient — ce n'est que justice de le constater — sensiblement plus nombreux qu'aux fêtes du 29 septembre, voire même du 16 octobre.

La messe, chantée par Mgr Dubois, commence. La maîtrise exécute la messe grégorienne, si ample et si pieuse, de sainte Hildegarde.

Après l'Évangile, Mgr Foucault prend la parole. Le discours de l'éloquent évêque est d'une originalité et d'un charme qui captivent tout de suite l'auditoire.

De ce discours, dont on a vanté universellement « la simplicité faite de sympathique grandeur et d'à-propos très naturel, » nous sommes heureux autant qu'honorés de donner, ci-après, le texte *in-extenso*. Et nous voilà, du même coup, dispensés d'essayer l'analyse de « cet hymne à la France, que l'assistance eut peine à ne pas applaudir... »

Le *Credo* est chanté par tous les pèlerins. Puis la maîtrise interprète avec leurs nuances les plus religieuses, les plus artistiques, les motets de Haydn et des grands maîtres.

Le saint sacrifice terminé, les cinq prélats bénissent l'assemblée et le cortège, majestueux, rentre aux logis

Saint-Aubert et Saint-Symphorien. Alors les jeunes exécutants de Coutances modulent ce rythme si harmonieux, aux mélodies si suaves, dont Mgr Foucault a composé les paroles et la musique, en l'honneur de Jeanne d'Arc. Scène ravissante: l'auteur lui-même, profondément touché de cette délicate attention, vient



LA BÉNÉDICTION DES ÉVÊQUES. Cliché Lecharpentier.

diriger le chœur. Un évêque battant la mesure à une maîtrise d'enfants : quel honneur et quelle récompense ! C'est le cas « d'adapter le vieux proverbe, selon le mot de la *Semaine Religieuse*, et de redire : A flatteur, flatteur et demi ! »

A 2 heures, l'esplanade était de nouveau occupée, et Mgr Méliçon donnait la bénédiction du Saint-Sacrement. « Peu après, la procession se formait, acheminait ses blancheurs et ses ors le long des remparts et remon-

tait jusqu'à l'église paroissiale, par la rue étroite du Mont, ornée de drapeaux, au balancement des lanternes vénitiennes pendues aux fenêtres depuis la cérémonie de la veille au soir. »

Sur la petite place qui précède le porche de l'église, les prélats se sont rangés avec leur suite. Mgr Guérard adresse un délicat remerciement à ses vénérés collègues et aux pèlerins. « Aujourd'hui, dit en terminant Sa Grandeur, vous êtes peu nombreux. En féal chevalier, saint Michel s'est incliné devant la Sainte Vierge. Mais l'an prochain il reprendra sa légitime place, et vous viendrez en foule le prier et l'acclamer. »

Ensemble, les Evêques bénissent les pèlerins; puis pèlerins et pontifes récitent le *Pater* et l'*Ave*. Enfin, aux cris répétés de : « Vivent Nosseigneurs les Evêques ! » la séparation s'opère paisiblement. Beaucoup rentrent à l'église et prolongent leurs prières devant l'autel de saint Michel, où sont exposés la couronne, don de Pie IX, le collier héraldique, et l'épée symbolique, offerte l'an dernier par la Ligue des Femmes françaises.

RANULPHF.

ALLOCATION

DE

S. G. MONSIEUR L'ÉVÊQUE DE SAINT-DIÉ
AUX FÊTES DU MONT-SAINTE-MICHEL
4 JUILLET 1911

Habebitis hunc diem in monumentum.
(EXODE.)

Vous ferez de ce jour la fête du souvenir.

MESSEIGNEURS (1),
MES FRÈRES,

Le culte du souvenir est contemporain de l'humanité elle-même. L'homme, partout et toujours, a trouvé un charme, parfois

(1) NN. SS. Dubois, archevêque de Bourges, Méliçon, évêque de Blois, Biolley, évêque de Tarentaise, et Guérard, évêque de Coutances et Avranches.

amer, dans la commémoration des événements qui ont laissé une trace plus profonde dans sa vie privée ou sociale.

Le peuple d'Israël célébra jusqu'à la dernière heure de son existence si agitée les grands anniversaires qui lui rappelaient, quelquefois avec le souvenir de ses fautes et de ses malheurs, les preuves éclatantes de la bonté de Dieu à son égard. Rome et la Grèce aimaient à se remémorer, en des fêtes nationales d'une splendeur incomparable, les exploits de leurs héros ou les mystérieuses légendes de leurs plus lointaines origines. Les peuples nouveaux se conformèrent à ces vieilles traditions : tantôt ils se recueillent dans le souvenir de leurs défaites pour y puiser de salutaires enseignements et se préparer de glorieuses revanches; tantôt ils s'exaltent au souvenir de leurs antiques triomphes et s'encouragent à unir leurs efforts pour maintenir la victoire sous leurs drapeaux. On les voit même consacrer des dithyrambes enflammés à ce qui devrait faire leur honte, et venir les... chanter jusque sous les murs qui emprisonnent leur victime.

Au sortir de ces grandes solennités nationales, l'homme, de retour à son foyer, y trouve de nouveaux anniversaires à célébrer : ceux de sa famille, inondés de joie ou trempés de larmes, et ceux qui lui rappellent les différentes étapes, plus ou moins heureuses, de sa carrière personnelle.

La Religion, qui a toujours été appelée, — sauf pour les bruyantes mais fades manifestations des fervents de la libre pensée, — à rehausser de ses pompes et à vivifier de ses bénédictions les grands anniversaires des peuples, pourrait-elle renoncer à perpétuer elle-même, en ses augustes solennités, les faits divins qui forment la trame de sa longue et merveilleuse existence? Non, assurément. Aussi, M. F., aux anniversaires périmés de l'Ancien Testament succédèrent ceux de la Loi nouvelle, qui nous remettent en mémoire chaque année la naissance, la vie et la mort du Christ, le sang des martyrs versé dans les fondements de l'Eglise, les luttes gigantesques de ses premiers héros, les tempêtes sans cesse renouvelées qui attestent sa vitalité vingt fois séculaire, les grandes œuvres enfantées par sa fécondité inépuisable.

Vous-mêmes, M. F., en des solennités qui ont attiré ici des foules immenses et dont le retentissement a franchi les limites de la France, vous avez célébré naguère le douzième centenaire de l'apparition de saint Michel à l'évêque saint Aubert; et voici qu'à l'heure même où la Normandie célèbre, elle aussi, le millénaire de sa charte provinciale, nous sommes réunis pour commémorer le joyeux anniversaire du Couronnement de l'Archange protecteur. C'est ce qui me vaut, M. F., l'honneur de prendre la parole devant cette imposante assemblée.

Mais permettez-moi, tout d'abord, de témoigner ma reconnaissance à l'Evêque du Mont, au vénérable successeur de saint Aubert, au zélé promoteur du culte de saint Michel. Oui, Monseigneur, je veux avant tout vous dire ma gratitude pour l'aimable invitation que vous m'avez adressée, et, si la suite de ce discours doit prouver que d'autres se fussent mieux acquittés de cette délicate mission, elle montrera pourtant que l'Evêque de Domremy avait bien quelque titre à la recevoir de votre fraternelle bienveillance.

J'adresse encore un salut affectueux à mes vénérés Collègues ici présents, et plus spécialement à Mgr l'Archevêque de Bourges, à l'ai-

mable transfuge de Vaucouleurs, qui ne nous a donné le regret de le perdre, que pour nous assurer la joie de le voir s'employer à faire mieux connaître et plus aimer Jeanne d'Arc sur le coin de terre où Charles VII, avant la venue de la Pucelle, semblait assister sans trop d'émotion à l'agonie de la royauté.

Et maintenant, j'essaierai de vous rappeler, M. F., pourquoi un Français doit aimer saint Michel, et comment saint Michel a aimé la France.

I

Saint Michel doit être cher à tout cœur vraiment français.

Certes, M. F., les trois archanges dont nos saintes Lettres racontent les surnaturelles interventions dans l'histoire religieuse de l'humanité, ont droit à notre vénération et à notre gratitude. — L'archange Gabriel apporta au monde le céleste message qui annonçait la rédemption et qui faisait luire, sur les ténèbres de longs siècles écoulés à l'ombre de la mort, l'aube des clartés nouvelles de l'Evangile. A cette heure où dans notre vieille France, jadis tant attachée à la foi chrétienne, le scepticisme né de la libre pensée a replongé nombre d'âmes dans les angoisses et les tâtonnements du doute, notre piété et notre patriotisme devraient nous faire un devoir plus impérieux d'implorer du ciel une foi plus ardente et plus solide, par l'entremise de l'archange de l'Annonciation. — D'autre part, s'il est une époque qui doive également ramener notre pensée vers l'archange Raphaël, c'est bien la nôtre. Comme le fils de Tobie, à la veille d'un long et périlleux voyage, notre chère jeunesse de France a besoin plus que jamais d'un guide et d'un protecteur; d'un guide pour lui tracer la route, et d'un protecteur pour la défendre contre le danger et pour lui apprendre à saisir par les ouïes le monstre prêt à la dévorer; je veux dire, M. F., pour lui faire comprendre que ce qui est péril peut devenir remède.

Mais quand nous aurons demandé à l'archange Gabriel la foi pour les pères et à l'archange Raphaël la protection pour les enfants, nous nous retournerons vers saint Michel, et j'ose dire, M. F., que nous devons le saluer comme l'archange français.

Saint Michel est un Français avant la lettre : il a de notre race toutes les qualités qui font l'admiration du monde entier. Aussi j'aime à croire (permettez-moi cet orgueil) que le Français idéal n'est que la copie de ce merveilleux prototype.

Pour vous permettre d'en juger, laissez-moi vous exposer rapidement les exploits de ce porte-étendard des Cieux.

Entre le créateur et la créature un conflit s'est élevé, qui a pris naissance au ciel, et qui, descendu sur la terre, s'y perpétue à travers les âges. Au ciel, avant que Dieu eût jeté les astres au firmament, et la terre dans l'espace, des phalanges innombrables d'esprits bienheureux formaient la cour de l'Eternel. Ils s'abreuyaient dans la plus pure des voluptés aux torrents de délices, aux chastes enivresments de la contemplation divine. Le rayon de gloire qui du sein de Dieu s'épanchait sur eux, les avait parés d'une beauté dont rien sous nos yeux et rien sur nos lèvres ne peut rendre l'éclat. A leur tête Dieu avait placé un Chef dont le vêtement était fait de lumière, et dont la splendeur éclipsait la splendeur de toute la céleste milice. Mais Lucifer, le prince de la lumière, fut ébloui par le rayon-

nement de sa propre beauté; il poussa l'ingratitude jusqu'à méconnaître la bonté de Celui à qui il devait tout, l'égoïsme jusqu'à prétendre devenir son égal, l'audace jusqu'à former le projet d'escalader son trône. Il réussit à faire partager ses folles visées à d'autres anges et les enrôla sous les étendards de sa rébellion insensée. Un cri de révolte retentit : « Je monterai au plus haut des cieux; au-dessus de ces astres du matin que sont les anges de Dieu, j'exalterai mon trône; je forcerai les nuages de pourpre et d'or, escabeau sublime sur lequel reposent les pieds de Jéhovah, et je deviendrai l'égal du Très-Haut. *Similis ero Altissimo.* »

Mais au cri de la révolte, le cri de la fidélité répondit : *Quis ut Deus!* Qui est semblable à Dieu? s'écria l'archange des saints combats, et aussitôt il réunit autour de sa bannière et de sa fière devise des légions d'anges fidèles. La lutte s'engagea.

Je n'ai pas besoin de vous dire, M. F., que ce furent des batailles d'âmes, batailles plus grandioses, plus émouvantes, plus terribles que les corps à corps les plus meurtriers et que les chocs les plus formidables de nos terribles combats. Au milieu d'un silence plein d'angoisse, nous dit la Sainte Ecriture, une épouvantable mêlée se produisit, d'où Michel sortit vainqueur, et, tandis qu'il abaissait son étendard victorieux, Lucifer et ses légions vaincus étaient précipités pour jamais au fond des enfers.

Dans ce tableau, M. F., si décoloré et pourtant si expressif, n'avez-vous pas reconnu l'accent généreux, l'ardeur primesautière, le noble désintéressement de l'archange? Un cri de révolte éclate : il y répond par un cri de fidélité. Des légions hostiles se mettent en marche : il se dresse pour leur barrer la route. L'ennemi s'abîme dans une irrémédiable défaite, et le vainqueur dépose humblement ses lauriers, aux pieds du Maître, sans réclamer le prix de sa victoire.

O France, ô terre des idées généreuses, des grandes initiatives et des dévouements les plus désintéressés, n'as-tu pas reconnu un des tiens dans celui qui vient d'assurer par de tels exploits un pareil triomphe? Ou plutôt n'est-ce pas l'âme de l'archange qui est descendue en ton âme? N'est-ce pas son cœur qui fait vibrer ton cœur à l'heure des plus sublimes résolutions? N'est-ce pas sa main elle-même qui a si souvent armé la tienne au cours de ta glorieuse histoire et qui t'a mis l'épée au poing pour te permettre d'accomplir dans le monde tant de gestes si mémorables?

Oh! qu'il m'est doux, M. F., quand je suis appelé à saluer avec vous l'archange protecteur de la patrie, qu'il m'est doux de penser et combien je suis fier de pouvoir dire que la France a toujours été digne, qu'elle n'a pas cessé d'être digne d'un si glorieux patronage! La France, partout et toujours, a mis son épée au service des plus nobles idées et des causes les plus saintes. Généreuse comme saint Michel et primesautière comme lui, dès que la plainte des opprimés s'est levée pour défendre le droit et repousser l'injustice, pour étendre jusqu'aux terres les plus lointaines les frontières de la civilisation. Souvent payée d'ingratitude, elle ne s'est jamais repliée sur elle-même dans un sage mais vulgaire égoïsme. Faut-il de l'audace pour conquérir le domaine des airs? Faut-il du sang pour pacifier des tribus dont la turbulence inquiète l'Europe? La France accomplira des prodiges d'audace, la France versera des flots de sang et des flots d'or,

encore bien qu'elle sache que les habiles s'apprentent à recueillir le prix de son sang et les mercantis celui de son audace. Que d'autres, en face de ces sublimes extravagances, n'aient que des sourires ou des haussements d'épaules, pour moi je ne puis qu'admirer la grande âme, le grand cœur de la France.

Et si je ne craignais, M. F., de fatiguer votre bienveillance, combien j'aimerais à vous montrer la France déployant les mêmes qualités de son heureux génie dans le domaine des sciences et des arts, et là encore, aussi amoureuse de l'idéal qu'oublieuse de ses intérêts.

Mais lorsque, pour peindre l'âme de la France, j'emprunte mes traits à l'âme angélique, vous ne me pardonneriez pas de ne pas vous rappeler, ne fût-ce que d'un mot, les gestes de la France chrétienne.

Quis ut Deus? n'est-ce pas le cri de la France chrétienne, chevalier de toutes les saintes croisades, qu'il s'agisse de délivrer le tombeau du Christ ou de libérer des étreintes d'un sectarisme impie l'âme de nos enfants? *Quis ut Deus?* n'est-ce pas à ce cri que parlent de la France ces armées de missionnaires qui vont porter jusque sur les terres les plus sauvages les lumières de l'Évangile? *Quis ut Deus?* n'est-ce pas la devise de nos admirables religieuses, qu'elles s'en aillent, elles aussi, par-delà les mers, ou qu'elles restent chez nous, pour s'y dévouer à des œuvres dont on leur dispute les moyens, et dont, trop souvent, on leur fait payer si cher les succès? *Quis ut Deus?* n'est-ce pas le cri de ralliement de tous ceux, prêtres et moines ou simples laïcs, que la persécution n'a pu ni abattre, ni décourager? Oui, vraiment, l'âme française a gardé l'empreinte de l'âme angélique! Oui vraiment, c'est vers saint Michel que doivent monter l'élan de notre cœur et la flamme de notre dévotion!

II

De son côté, saint Michel n'a cessé de remplir avec la plus fidèle sollicitude sa mission de protecteur de la France.

Notre archange fut, sous l'ancienne Loi, le protecteur attiré d'Israël, de ce peuple qui fut dans les temps anciens ce que devait être la France dans les modernes : peuple que Dieu combla, comme il nous a comblés nous-mêmes, de tant de faveurs, peuple qu'il honora, comme il nous a honorés nous-mêmes, de si hautes missions, mais qui oscilla si souvent, comme nous l'avons fait trop souvent nous-mêmes, des grands enthousiasmes aux lâches défaillances. Tous ici, M. F., nous voulons espérer que le parallèle ne se continuera pas jusqu'au bout, et que la Fille aînée de l'Église ne s'attirera pas, comme le peuple d'Israël, l'anathème et l'abandon de Dieu. Abrisée sous les ailes de l'Archange, la France qui lui a élevé tant d'autels, ne le verra jamais, nous en avons la confiance, s'éloigner d'elle et la renier.

Ce qui est en effet digne de cette remarque, c'est le grand nombre de villes et de bourgades placées sous le patronage de saint Michel, sur les pentes neigeuses des Alpes ou des Pyrénées, sur les sommets dénudés du Plateau central, parmi les vignes opulentes de la Bourgogne ou de la Champagne, comme derrière les pommiers en fleurs de la Normandie. Notre Lorraine, elle aussi, a placé nombre de villas sous sa protection, et dans la basilique nationale que nous élevons au Bois-Chenu à la gloire de Jeanne d'Arc, le premier autel qui s'y dressa fut celui de saint Michel.

Mais le sanctuaire d'élection de l'archange, c'est le vôtre; Monseigneur; c'est le rocher merveilleux où il a posé son pied, dont le granit a tressailli au frémissement de ses ailes. Je n'essaierai pas, M. F., de vous refaire le récit de la célèbre apparition de l'Archange à l'Évêque saint Aubert. Je vous imposerais une attention qui n'ajouterait rien ni à votre piété, ni à vos souvenirs. Je préfère vous rappeler pourquoi saint Michel a choisi ce rocher afin d'y établir la merveilleuse citadelle du haut de laquelle il veille sur la France, pourquoi nous sommes heureux de saluer à la pointe de cette flèche aérienne, l'image de celui que l'Église invoque comme le porte-étendard du salut : *Michael salutis signifer*.

Les Normands de Rollon avaient été reconnus, par ce traité de Saint-Clair-sur-Epte, si souvent rappelé depuis quelques semaines, comme les paisibles et légitimes possesseurs de vos plaines fertiles et de vos gras pâturages. Néanmoins ils n'avaient pas tardé à se trouver à l'étroit dans ce riche domaine qu'ils avaient pourtant agrandi par la diplomatie ou les armes. Dans la seconde moitié du XI^e siècle, Guillaume le Conquérant, tout en conservant d'une main le pennon de l'Archange, saisit de l'autre la lance de saint Georges. Il mit à la voile, aborda aux côtes anglaises, détrôna le faible successeur de saint Edouard le Confesseur et se mit au front la couronne d'Angleterre. On sait les événements qui amenèrent plus tard la guerre de Cent ans, et les péripéties, hélas! si douloureuses pour la France, de ce duel terrible. Deux fois les forces anglaises, en 1417 et en 1423, virent assiéger le Mont, et deux fois elles furent repoussées, comme elles devaient l'être encore quelques années plus tard. L'Archange ne pouvait laisser les remparts de sa forteresse tomber aux mains de ceux qui, après avoir enlevé au roi de France sa couronne, auraient probablement, à quelques siècles de là, découronné la France elle-même de sa vieille foi. Il résolut donc de mettre fin à des tentatives que la faiblesse des armes françaises et les désastreuses rivalités des seigneurs ne pouvaient qu'encourager et qu'elles auraient infailliblement conduites au succès. Un jour donc, après avoir obtenu congé de Dieu, l'Archange prit son vol et se dirigea vers les modestes collines du Bois-Chenu. C'est de là qu'il aperçut le hameau de Domremy blotti dans les replis de la Meuse, et qu'il découvrit dans la chaumière de Jacques d'Arc la future libératrice de la France.

C'était pendant une forte journée d'été, alors que les pauvres gens rentraient à la hâte les restes des moissons qui avaient échappé à la flamme ou au fer. Il était midi et la pieuse enfant venait de s'agenouiller aux premiers tintements de l'Angelus pour saluer la Reine des Cieux. Tout à coup une vive lumière, qui faisait pâlir celle du soleil, éblouit ses yeux, et en même temps une voix se fit entendre qui l'appela : Jeanne! Jeanne! — J'eus grand'peur, nous dira-t-elle plus tard. Mais la voix était si douce que l'enfant reprit assurance et reconnut bientôt que c'était une voix du ciel. Elle en acquit la certitude à des signes qui ne pouvaient la tromper, et dès lors s'ouvrit entre elle et l'Archange, quelquefois accompagné ou même suppléé par sainte Catherine et sainte Marguerite, cette miraculeuse série de conférences qui se succédèrent pendant quatre années. Aux qualités que nous retrouvons dans l'élève, il nous sera facile de reconnaître la touche du maître et l'influence des monitrices. L'archange français a fait de Jeanne une française.

Que les érudits instituent de savantes et interminables discussions pour démontrer que Jeanne fut Lorraine ou Champenoise; qu'ils poursuivent dans ses déplacements capricieux le petit filet d'eau, qui se refuse malicieusement à dirimer le litige, peu nous chaut! Ce qui est certain, c'est que Jeanne eut l'âme française; pendant les deux années qui enfermèrent son départ, ses triomphes et son martyre, elle déploya toutes les qualités dont saint Michel lui avait fourni le modèle, et dont la France, même aux heures où son génie s'éclipse, garde toujours l'indiscutable monopole.

Donc si Jeanne fut belle et pure comme sainte Marguerite, de cette beauté qui charmait tous les yeux, de cette pureté qui éteignait toutes les flammes; si elle fut sage et forte comme sainte Catherine, de cette sagesse qui confondit ses ennemis, de cette force qui arrachait des larmes à ses bourreaux, il faut bien reconnaître aussi qu'elle reproduisit dans sa magnifique épopée toutes les générosités, toutes les ardeurs, tous les désintéressements que nous avons admirés dans saint Michel.

Généreuse, oh! combien elle le fut, cette timide enfant qui se vit tout à coup appelée à des destins pour lesquels elle pouvait vraiment affirmer qu'elle n'était point née. « Conduire des hommes d'armes n'est point mon fait, » disait-elle à l'Archange. — « Je ne sais ni A ni B, » dira-t-elle à ses juges. Et pourtant cette pastoure ignorante, quand l'ordre du ciel lui apparut évident, elle se leva et quitta tout; elle triompha des rudesses de Baudricourt, de l'indolence du roi, des désespérances accrues par tant de désastres, et se fit la généreuse poursuivante autant que l'amante passionnée du plus chevaleresque idéal.

Primesautière, comme elle le fut aussi, dans les vives saillies qui faisaient l'admiration des docteurs de Poitiers et la confusion des juges de Rouen, dans les mots enflammés qui entraînaient ses soldats à la victoire, dans ses plans improvisés, dans ses marches hardies, dans ses succès foudroyants!

Désintéressée enfin, oh! combien elle le fut, lorsque, fermant son cœur à tout enivrement de la gloire, elle s'agenouillait devant le roi au sortir du sacre et ne lui demandait pour toute récompense que la joie d'aller rejoindre sa mère et reprendre ses fuseaux; lorsque, trahie par la fortune, sinon par d'inavouables intrigues, oubliée du prince auquel elle avait rendu un trône, elle défendait Charles VII et faisait dans le prétoire de Rouen le plus bel éloge du monarque; lorsque, abandonnée, du moins en apparence, du ciel lui-même, elle montait au bûcher et s'écriait en mourant que ses voix étaient bien de Dieu, que ses voix ne l'avaient pas trompée; et j'ajoute : désintéressée surtout, lorsque plus oublieuse d'elle-même que les martyrs de l'Apocalypse réclamant de Dieu que leur sang fût vengé, elle attendait pendant plus de quatre siècles, l'heure de la gloire et de la béatification!

O Jeanne, gloire à vous qui nous avez donné d'admirer dans la frêle enveloppe d'un corps de femme les qualités d'une âme angélique et qui avez réalisé l'idéal de l'âme française; merci à vous, glorieux Archange, qui nous avez fourni dans la Pucelle l'exemplaire le plus achevé de vos sublimes ardeurs et de vos célestes vertus.

Merci à l'Archange français!

Gloire à la libératrice de la France !

Vous avez voulu, Monseigneur, et nous vous en remercions, associer l'Episcopat et la France entière à votre zèle pour le culte de saint Michel en sollicitant notre concours pour obtenir du Saint-Siège que l'office de l'Apparition, spécialement concédé à votre diocèse, fût étendu à toute la France. Sa Sainteté ayant daigné accueillir favorablement votre requête et la nôtre, nous serons tous réunis, le 16 octobre prochain, aux pieds de l'archange protecteur. Ce sera également avec l'agrément de N. S. P. le Pape, que nous consacrerons prochainement à saint Michel chacun de nos diocèses, afin de nous ménager d'une façon plus assurée son puissant patronage. Nous demanderons aussi à la Bienheureuse Jeanne d'Arc de joindre aux nôtres ses supplications. Elle obtiendra de saint Michel qu'il fasse entendre à la France, à la fille aînée de l'Eglise, l'irrésistible appel qui la décida elle-même à se lever pour prendre en main la cause alors désespérée de notre patrie.

— Va, fille de Dieu ! — Puisse l'archange nous redire et puisse la France méditer et comprendre cette céleste invitation. — Va, fille de Dieu, va ! — Détourne-toi de ce chemin dangereux où tu n'as suivi que trop docilement les maîtres de la libre pensée; reprends ta marche, celle de tes vieilles traditions nationales, dans la voie qui te fut tracée au baptistère de Reims et dans laquelle tu fus guidée par Charlemagne et saint Louis; cesse d'attrister par des errements aussicontraires à ton génie qu'à ta gloire, le cœur du Pontife, qui te garde malgré tout une si paternelle affection; n'encourage pas plus longtemps un enseignement d'une neutralité menteuse; ne laisse pas éteindre dans l'âme de tes fils les lumières de la foi, si tu ne veux pas voir surgir avec des générations incroyantes ces tristes recrues de jeunes criminels qui feront ta honte et qui prépareront ta ruine; replace au frontispice de tes lois le nom sacré de Dieu; rappelle dans tes prétoires, dans tes hôpitaux, dans tes écoles, l'image trop longtemps exilée du divin Rédempteur; demande enfin à ceux qui vivent à l'ombre de ton drapeau, d'incliner leurs fronts et leurs âmes devant Dieu et devant son Christ.

Et nous-mêmes, M. F., adressons nos vœux à saint Michel; après l'avoir prié pour le salut de la France chrétienne, prions-le aussi pour nous: demandons-lui de nous défendre dans les combats de la vie et de nous assister au jour des justices éternelles ! *Sancte Michael archangele, defende nos in praelio, ut non pereamus in tremendo judicio.*
Ainsi soit-il !

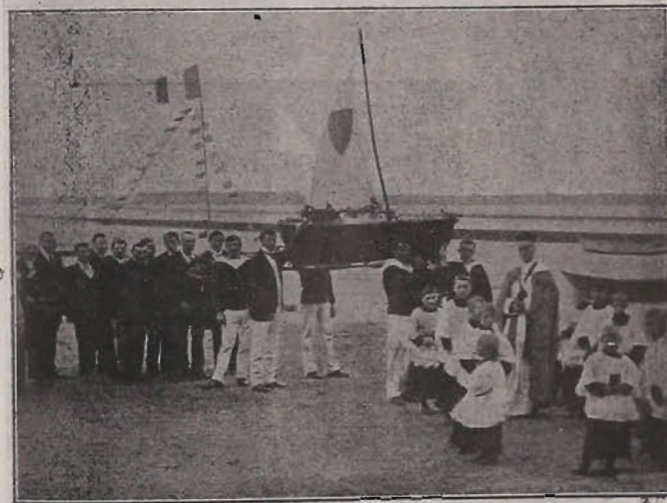
La Fête de saint Pierre au Mont-Saint-Michel

IL n'entre pas dans nos habitudes de détailler dans les *Annales* le récit des fêtes montoises qui ont un caractère

strictement paroissial. Nous demandons aux bienveillants lecteurs de nous permettre une exception en faveur de la fête de saint Pierre, dont la tradition a été reprise cette année. Elle présente, à notre humble avis, un cachet d'originalité qui mérite de retenir l'attention.

Dès longtemps les habitants du Mont-Saint-Michel, qui dans le passé plus ou moins lointain, pratiquaient, pour la plupart, le métier de pêcheurs, entretenirent envers l'illustre Pêcheur de Galilée une dévotion spéciale.

Chaque année, le dimanche qui suit le 29 juin était un



Cliché A. B.

LE DÉPART DE LA PROCESSION DE SAINT PIERRE.

jour solennel consacré par la religion d'abord et par, de fraternelles réjouissances ensuite. L'église Saint-Pierre du Mont voyait se dérouler les pompes de la première; la petite cité, sa rue, ses hôtelleries, étaient le théâtre des secondes.

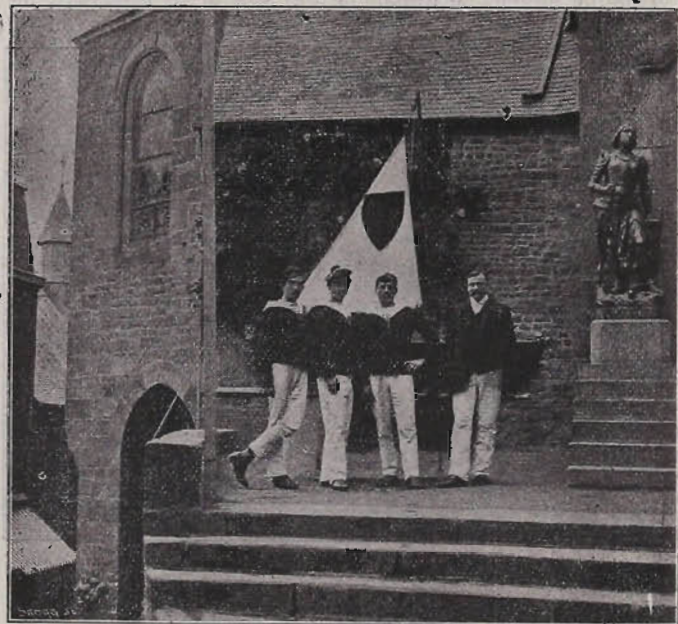
Perpétué jusqu'à l'aurore du *xx*^e siècle, l'usage avait été interrompu par suite de circonstances diverses. Mais il est des choses qui renaissent d'elles-mêmes, et le 2 juillet 1911 a renoué une chaîne que tous regrettaient de voir brisée.

A la porte de la ville, sur un bateau miniature, « Le Saint-Pierre, » gréé, pavoisé et enguirlandé avec art, était disposé le pain que le prêtre allait bénir au cours de l'office divin.

Quatre marins en tenue l'enlevaient sur leurs robustes épaules, et, précédés du clergé, suivis de leurs compatriotes, au complet, le portaient à l'église paroissiale, au chant de l'*Ave Maris stella*.

La statue de saint Pierre émergeait d'un massif de fleurs et de lumières. Le bouquet et le cierge traditionnels, offerts par les habitants, complétaient symboliquement la décoration.

Après l'Évangile, M. l'Administrateur de la paroisse parla



Cliché A. B.

L'ÉQUIPAGE DE « SAINT-PIERRE ».

des hardiesses, des défaillances et des triomphes de la liberté en saint Pierre. Puis, pendant que d'une même voix l'assistance compacte chantait le *Credo*, le pain béni fut distribué par deux marins. Au vénérable doyen d'âge du Mont-Saint-Michel était échu l'honneur de présenter le plateau.

Pour les vêpres, la plupart des hommes étaient revenus spontanément. Mais à ces poitrines habituées au grand souf-

fle du large, il faut plus en quelque sorte et mieux que l'étroite enceinte d'une église. Il faut l'immensité des grèves et la coupole des cieux. Voilà pourquoi, au chant des psaumes, les rangs se forment et la procession se dirige vers les remparts qui surplombent la mer. La châsse, renfermant les reliques de saint Pierre et des saints Apôtres, domine le cortège. Au-dessus d'elle, la voile du bateau-miniature se gonfle et claque joyeusement. On chante en deux chœurs. La porte du Roi est atteinte, puis la grève où stationne l'es-cadrille montoise, pavoisée.

Au retour à l'église, la bénédiction solennelle du T. S. Sacrement est donnée. Un vigoureux *Adoremus in æternum* acclame une dernière fois Jésus-Eucharistie, et M. l'Administrateur exprime à tous sa joie de voir renouée si fortement une chaîne qui ne se rompra plus.

Mais il n'est pas de fête populaire sans banquet. Organisé par souscription, celui-ci réunit, à 7 h. 1/2, une soixantaine de convives, parmi lesquels il convient de distinguer M. le Maire et la plupart de ses conseillers. Les autres, empêchés, s'étaient fait excuser. La plus franche cordialité et une gaieté du meilleur aloi ne cessèrent de régner. Au dessert, les prêtres de la paroisse firent leur apparition, comme au bon vieux temps, et écoutèrent avec le plus vif intérêt quelques-unes de ces belles romances, empreintes de religieuse mélancolie, dont tout vrai marin compose son répertoire. Et quelles voix ! sonores comme le vent qui chante dans les arceaux de la basilique micheline, souples comme la brise des soirs d'été !

Les verres s'entrechoquent, les mains se serrent. Vive saint Pierre ! A l'an prochain !

La Vie de l'Œuvre

ZÉLATEURS. — Ont reçu le Diplôme : M^{lle} Thérèse Saur, de Mulhouse; M^{me} Morin, de la Bénostière.

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 15 juin au 15 juillet, inscrits : 531. Sont comprises dans ce chiffre les listes des zélateurs et zélatrices de : Alençon, Annecy, Arcachon, Avranche, Besançon, Béziers, Brest, Ceyzériat, La Chapelle-Rambaud, Château-Gontier, La Chaussée-sur-Marne, Cholet, Chinon, Clermont de la Réunion,

Coutances, (65 associés, zélateur : Ch. Lemonnier); Dinan, La Ferté-Macé, Genève, Grenoble, Hayange, Lassay, Maves, Montélimar, Nantes, Nay, Neuilly-sur-Seine, Orto, Paris, Pont-Bozet, Pont-Phily, Québec, Romagnière (81 associés, par M^{lle} Reybet), Rouen, Saint-André de la Réunion, Saint-Bomer-les-Forges, Saint-Lô, Théhillac, Toulouse, Valdahon, Ville-sur-Terre.

CONSÉCRATIONS. — Les enfants dont les noms suivent ont été consacrés à Notre-Dame des Anges et à saint Michel :

17 juin : François-Marie Le Goff; Jean-Marie Marec; Michel-Marie Marec; — 19 juin : Madeleine Pouzet; — 21 juin : Michel-Henry-Albert Vandremere; Anne-Marie-Etiennette Vandremere; Achille Beignoche; Renée-Madeleine-Marguerite-Marie Authy; — 26 juin : Daniel-Marie-José-Michaël Neveux-Leuthner; — 28 juin : Marie-Louise-Nelly-Liliane Aubrun; — 29 juin : Marie-Louise Piccollet; — 30 juin : Louis Gennetier; Marcel Morin; Clotilde Morin; Fernande Morin; Claude Morin; Marcel Fouquet; Pierre Roussel; Rachel Roussel; — 1^{er} juillet : Yves de la Barre de Nanteuil; Louis-Antoine-François Batardon; Marie-Louise Couvette; Renée Dubied; Joseph-Louis-Charles Reymermier; — 4 juillet : Martin-Pierre Joire; — 7 juillet : Jacques de Biolley; — 10 juillet : Paul-Louis-Marie-Joseph Gallet; Georges-Albert-Félix Boilod; Elisa-Eugénie Langlais; Paul-Louis Langlais; Robert-Henri Langlais; Marie-Louise-Mélanie Langlais; Andrée-Charlotte Petitjean.

RECONNAISSANCE. — Nous avons recommandé aux prières des lecteurs M^{me} Gaillard, (de Coutances), bienfaitrice de nos œuvres. Jusque dans les bras de la mort, cette excellente chrétienne invoqua saint Michel. Elle voulut aussi que fussent portés à l'autel de l'Archange — c'est maintenant chose faite — deux fort jolis bouquets de roses artificielles qu'elle lui destinait, donnant ainsi par ses dernières volontés un nouveau témoignage de son admirable piété envers le « Prévôt du Paradis ».



Les Retraites Ouvrières⁽¹⁾

PARMI nos lecteurs il n'est personne qui ne se soit préoccupé, en ces derniers temps, de l'application de la loi française sur les Retraites ouvrières et paysannes. Sur cette question, particulièrement intéressante, nous avons désiré savoir la pensée de M. le Professeur Rothe, dont la haute compétence en matière de droit est universellement appréciée. La réponse suivante portera, nous l'espérons, la lumière dans beaucoup d'esprits, plus ou moins abusés par les sophismes démagogiques. On remarquera seulement que l'éminent professeur ne préjuge rien de la question pratique : l'accueil que chacun doit faire à la loi, telle qu'on nous la présente.

Lille, 5 mai 1914.

CHER MONSIEUR L'ABBÉ,

Je vous suis reconnaissant de votre demande. Si je ne vous ai plus envoyé d'articles pour vos chères *Annales* c'est que le temps me manque. Lors de la fin de travaux préparatoires à la publication de mes cinquième et sixième volumes de droit naturel, en des moments d'interruption, je vous adressai, en effet, quelques réflexions; mais maintenant je corrige les épreuves de ces deux tomes qui doivent absolument être prêts, Dieu aidant, pour l'automne prochain.

Cependant il m'a semblé que je pouvais, sous la forme d'une simple lettre, écrite avec abandon au courant de la plume, tenter une réponse à la question que vous avez bien voulu me poser : Que pensez-vous de la loi sur les retraites ouvrières et paysannes? Si cet essai vous paraît insuffisant, ne le publiez point et soyez sûr que votre avis devient, sans aucune peine, le mien.

Je ne suis pas, même en principe, pour cette loi, à moins qu'on n'en limite l'idée essentielle à l'assistance des travailleurs et à l'obligation discrète de l'épargne. Et j'ai pour raison que ses données générales que nous allons passer en revue sont fausses.

Je sais que beaucoup semblent parler autrement, que des députés catholiques ont assez paru le faire lors du vote; mais je dois à la vérité méditée, car dans mon cinquième volume je traite ce point, de me prononcer ainsi, et

(1) L'abondance des matières et les exigences de l'actualité nous ont obligé de retarder jusqu'à présent l'insertion de cette consultation, qui n'a rien perdu de son intérêt.

je me demande, du reste, si au fond, je ne suis point d'accord avec ceux que j'ai l'air de contredire.

Je ne suis pas pour cette loi en tant qu'elle impose l'assurance. De même qu'en matière d'accidents, en matière de retraites je ne suis point pour l'assurance obligatoire. Que des circonstances exceptionnelles, auxquelles il ne faut pourtant pas sacrifier facilement l'ordre normal, puissent la justifier, je ne le conteste point; mais je dis que régulièrement elle n'est pas admissible. Quoi donc? dira-t-on. Est-ce que ce n'est pas bien de contraindre à l'économie? Assurément, mais sous la réserve de présomption de fidélité de l'homme à son devoir, sauf la délation du serment en cas de doute sérieux sur cet accomplissement et encore sauf la contestabilité judiciaire du serment s'il paraît bien être faux. Et puis, est-ce que l'assurance est la seule forme de l'épargne? Qu'on le demande aux assureurs eux-mêmes. Le travailleur doit donc, en principe, avoir le choix de la manière dont il économisera. Il n'est pas en tutelle; il ne l'est ni au respect du patron, ni vis-à-vis de l'Etat.

Cette réplique sera faite : — L'homme est généralement fidèle à son devoir, oui; mais pourtant avouez qu'un nombre considérable de travailleurs n'économiseront point s'ils n'y sont pas forcés. — Certains en seront là, sans nul doute; mais pourtant que de petites gens épargnent, et combien plus le feraient si l'argent dépensé dans des institutions officielles d'économie était employé à favoriser des œuvres ou des établissements privés similaires! Aussi la différence alléguée n'est-elle pas à considérer lorsque l'on pense aux inconvénients si grands et si multiples de l'imposition de l'assurance. Cette obligation comprime les initiatives, elle diminue l'homme à ses propres yeux, elle le porte à s'abandonner, à ne pas s'efforcer de se faire un autre avenir que cette rente, pourtant si maigre et si tardive d'après la loi en question, que l'assurance légale lui promet. Par là, il est moins vertueux, moins religieux : suites indirectes, sans doute, mais que ce caractère n'empêche, à cause de leur gravité, d'être capitales. Et, d'autre part, le pouvoir se compromet, vis-à-vis des citoyens par l'irritation que, en la circonstance, cause sa tutelle, ou bien il s'encourage, autre effet qui peut aussi se produire avec le précédent, à l'omnipotence. L'omnipotence, elle n'est jamais bonne, elle ne se voit dans aucune bonne souveraineté, même dans celle des Papes; et la tentation de l'omnipotence est toujours fort à craindre, tant elle trouve de correspondance dans les dispositions de l'homme arrivé au commandement. Elle est surtout à éviter de la part de gouvernements déjà mauvais.

Aussi, telle mesure économique qui serait acceptable, prise par un gouvernement s'il était religieux, modéré, peut-elle ne pas l'être, ne répondant plus à un intérêt grave, si l'autorité est impie, excessive.

L'assurance obligatoire est surtout mauvaise si les retenues faites sur le salaire atteignent, d'une manière non absolument insignifiante, les ressources actuellement indispensables. Elle devient alors un inconcevable illogisme; elle mériterait, si ses partisans se rendaient compte de l'énormité de l'aberration, d'être qualifiée d'avarice sociale. Quoi? Pour conjurer une éventualité assez incertaine de misère, on aggraverait la misère présente? On le ferait, en vue d'alléger la charge de l'assistance qui pourrait peser plus tard sur le corps social?

Car cette assistance, elle est due normalement. Aussi ne serait-ce pas un argument en faveur de l'assurance obligatoire que de dire : Si on ne la fait pas, que deviendront les malheureux? La réponse est bien simple: Ils n'auront pas été assurés obligés, mais ils seront assistés. Nous repoussons l'assurance obligatoire, mais nous sommes pour l'assistance qui l'est, pour l'assistance légale. Certes, nous condamnons les exagérations que l'on en ferait. Il ne faut pas oublier que la loi de charité de laquelle seule dérive l'obligation civique de l'aide mutuelle, ne commande que des sacrifices minimes en égard du bien à faire et aux titres particuliers du prochain à notre secours. Mais aussi, d'un autre côté, l'assistance des malheureux est une charge bien légère pour une société assez normalement organisée. Supprimez les dépenses inutiles, malsaines, excessives, comme celles bien souvent, de l'enseignement officiel, des théâtres, du militarisme qui, pour être une aberration plutôt internationale, n'en est pas moins à réduire; hiérarchisez suivant leur degré d'utilité les dépenses bonnes en elles-mêmes comme celles de fêtes publiques; laissez faire la bienfaisance privée et honorez-la; privez la série des débiteurs de l'assistance au lieu de faire reposer celle-ci directement sur l'Etat, le patron excepté; passez par la famille, par la corporation et les sociétés civiles inférieures ordinaires, ainsi la commune et le département; imposez discrètement, comme nous l'avons dit, l'épargne, et alors vous verrez si l'assistance sociale n'est pas une charge minime pour un Etat et pour ses différentes parties.

Tenterait-on ce retour offensif en faveur de l'assurance obligatoire : L'assurance honore plus que l'assistance (1)? Oui, comme forme libre de l'épargne, et conformément à cette appréciation, nous voulons l'imposition discrète de

(1) M. Viviani, Discours à la Chambre, janvier 1911.

l'économie; mais en tant qu'obligatoire l'assurance n'honore pas davantage. C'est le contraire. Lequel donc est le plus outrageant pour un homme de lui dire: « Tu es malheureux », ou bien : « Tu es incapable » ?

J'avais dit au début : je ne suis pas pour la loi des retraites en tant qu'elle impose l'assurance. Cette idée vient de recevoir son développement. Passons à une autre.

Je ne suis pas pour cette loi, en second lieu, en tant qu'elle veut ce que je viens d'écrire être à éviter : la préférence dans la charge des retraites, de la priorité d'obligation de la famille, de la corporation, si elle existe, et en tout cas de la hiérarchie des sociétés civiles ordinaires subordonnées. Elles sont plus proches du malheureux. L'État est, sans doute, une société plus importante qu'elles; mais dans l'ordre de la proximité pour l'individu il vient le dernier. Vérité qu'il faut retenir. La notion du lien particulier avec les sociétés locales est bonne. Elle excite le dévouement social parce que ces groupes que l'individu pratique davantage sont plus aimés; elle favorise l'existence et la force d'autorités locales plus rapprochées du bien à faire et du mal qu'après l'avoir commis elles auraient sous les yeux, qui sont meilleures aussi pour les détails de l'exercice du pouvoir; enfin elles sauvegarde, sans inconvénient à tout le moins, la souveraineté contre l'irritation possible des citoyens et contre elle-même.

Je ne suis pas, en troisième lieu, pour la loi sur les retraites, en tant qu'elle organise en partie celles-ci au moyen d'une caisse officielle. Les entreprises de l'autorité publique sont mauvaises, même quand elles ne sont pas des monopoles, comme collectives et, par conséquent, dépourvues de cette réunion de la propriété à la gestion qui fait le stimulant des affaires conduites par leurs maîtres, par leur maître unique surtout. L'autorité pour autant qu'elle a à s'occuper d'assistance, d'assurance, doit traiter avec des établissements privés, offrant, bien entendu, des garanties et contrôlés par elles, qui recevront les fonds, les feront fructifier et par lesquels la distribution sera faite.

Quatrièmement, je critique la loi sur les retraites en ce qu'elle n'est pas corporative. En même temps qu'elle délaisse l'obligation corporative d'assistance, (car il faut une contribution à cet effet, mais bien moindre que ce que pourrait être une assurance pour soi), elle se passe, même sans prévisions pour l'avenir, de l'autorité corporative. Et pourtant la corporation doit exister. Celle-ci est une société d'origine naturelle, à cause du lien spécial existant entre hommes de même profession qui vivent à proximité les uns des autres, et il est utile qu'elle fonctionne selon ce que

nous avons montré quant aux sociétés civiles inférieures ordinaires.

De même que tout est faussé, en matière de lois ouvrières, quand la religion n'est pas mise à la place prépondérante en le droit d'un peuple, de même, quoique à un degré inférieur, tout est faussé dans les mêmes lois si elles ne sont pas corporatives. Les bons organes manquent, alors, pour leur préparation, pour leur application détaillée.

Enfin, je ne suis pas pour la loi sur les retraites, en tant qu'elle établit la capitalisation par des retenues imposées aux travailleurs. Cette question de la capitalisation fut fort débattue au parlement. Certes, la capitalisation est bonne comme précaution en faveur de l'avenir et des générations futures, bien que vraisemblablement elles doivent trouver en elles-mêmes des moyens suffisants d'assistance; aussi, d'une manière, sommes-nous pour la capitalisation, non pour la répartition immédiate des fonds de secours. Mais la capitalisation imposée aux travailleurs, on sait par ce qui a été dit sur l'assurance obligatoire pourquoi nous la repoussons. On sait aussi, par des explications plus récentes que nous ne sommes point pour la capitalisation dans des caisses de l'État. De telles caisses, nous n'en voulons point.

Le système de la garantie de retraites aux travailleurs indigents, même avec capitalisation, les siècles chrétiens d'avant la Réforme le réalisèrent selon leur esprit. On y vit la rétribution large du labeur. L'illustre auteur de l'histoire de l'Allemagne au moyen âge, Janssen, rapporte qu'en ce temps, à Meissen, en Saxe, un maçon trouvait dans son salaire de six jours, sans parler de rétributions en nature, de quoi acheter trois moutons et une paire de souliers (*Association catholique*, mars 1888, p. 463). Ce ne fut qu'au xvi^e siècle, au temps de la Réforme, que l'usage de la viande subit une restriction (même numéro, p. 376). Et encore, sous le régime de Louis XVI, l'ordinaire du peuple, à Paris, se composait, à midi, de la soupe et du bouilli, le soir, de la persillade ou du bœuf à la mode; le dimanche, c'était le gigot ou l'éclanche. Et Mercier, qui donne ces renseignements (*Tableau de Paris*, I, 141), ajoute que voilà ce séjour « si envié des provinciaux qui ne font pas chez eux si maigre chère ». M. d'Avenel a écrit (*Revue des Deux-Mondes*, 1^{er} octobre 1896, p. 629) qu'entre les années 1476 et 1500 tous les ouvriers mineurs et autres recevaient en moyenne, comme salaire, par jour 20 pour cent de plus qu'en 1896, avec 17 pour cent de moins d'efforts. M. Hanotaux, de l'Académie française, dit dans son ouvrage sur Richelieu (2^e édition, t. 1^{er}, p. 499) : « S'il y eut, au cours de notre histoire, une époque où notre peuple

connut la douceur de vivre, ce fut vers la fin du xv^e siècle ». Et pourtant les familles étaient très nombreuses. Roland, dans ses *Lettres* (vi, 462, 463) est frappé de la fécondité des femmes du Forez et il cite, sans doute comme des phénomènes, mais enfin ils arrivaient à un nombre considérable relativement, une femme d'Annonay qui avait eu 36 enfants et quatre autres femmes qui en avaient eu 120 à elles quatre. Non seulement la rémunération était large, mais de plus des fondations et institutions nombreuses, variées, abbayes et autres (*Histoire de la réforme d'Angleterre* par le protestant Cobbet; Rohrbacher, XXIII, p. 354, Tancrede Rothe, *Traité de droit naturel*, t. IV, n^o 403) pourvoyaient amplement à toutes les infortunes et donnaient même l'hospitalité à la noblesse en voyage. La diminution du christianisme, les guerres et les spoliations que l'Église a subies et doit encore endurer font oublier cette ancienne sécurité de l'invincible nécessaire. La grande industrie, venue dans un temps où l'esprit chrétien ne la pénétra point, où elle ne fut pas surveillée efficacement selon lui, a pu augmenter le mal.

Dès le vi^e siècle, le concile tenu à Tours en 570 disait : « *Quælibet civitas pauperes suos incolas pascat* ». Dans les canons des cinq conciles de réforme, réforme hiérarchique, disciplinée, qui eurent lieu en 813, pendant le règne de Charlemagne, il fut prescrit qu'en temps de famine chaque évêque nourrirait ses pauvres.

Je m'arrête sur le nom du grand empereur. Il écrivait en tête de ses lois : Charles, par la grâce de Dieu roi et recteur du royaume des Francs, dévoué défenseur de la sainte Église et auxiliaire du Siège apostolique en toutes choses (Rohrbacher, XI, p. 214, 265, 278; Tancrede Rothe, t. III, n^o 443). François 1^{er}, Charles-Quint, tinrent un langage pareil; ils obéissaient, sans préjudice de la sincérité, aux idées chrétiennes de leurs sujets (Rohrbacher, XXII, p. 392, XXIII, p. 141, 142, 144). Ce peuple de héros que fut la Suisse s'appelait lui-même (Rohrbacher, XXII, p. 350) :

Dompteurs des princes (1), amateurs de la justice, défenseurs de la sainte Église romaine.

En monarchie ou en république, la condition fondamentale du bien public et privé, du soutien des malheureux, c'est la fidélité à l'Église.

Cher Monsieur l'abbé, veuillez voir dans ces quelques réflexions rapides la preuve de mon désir de satisfaire à votre confiante demande et agréer l'hommage de ce sentiment avec celui de mon affectueux respect.

TANCRÈDE ROTHE,

Professeur de Droit à l'Université catholique de Lille,

(1) Ils avaient usurpé.

A propos de Rollon

Le Millénaire de la Normandie est une occasion toute naturelle pour étudier la question des mariages successifs du chef Normand. Mais, assurément, ce n'est pas ici le cadre qui convient à cet examen. Qu'il nous suffise, en quelques mots, de faire un nouvel appel au moine Montois à la fois annaliste et poète, dont nous nous plaisons à ouïr les accents à la fois fidèles et harmonieux.

Naguère, les chroniqueurs admettaient volontiers un premier mariage de Rollon avec Gisèle, fille de Charles III, ou le Simple, à l'occasion du traité de Saint-Clair en 911. La critique moderne oppose ses raisons à la réalité du fait, du moins pour ce qui concerne les dates. Comment, dit-elle, Charles le Simple, âgé de 27 ans en 911, pouvait-il, à cette date, donner sa fille en mariage, d'autant que c'est deux ans auparavant qu'il avait dû épouser Frédérune?

La réponse serait assez facile. Est-il établi, d'une part, que cette union de Charles est l'unique, et, d'autre part, que c'est absolument la date qui lui convient? Des chroniqueurs n'admettent-ils pas que Charles le Simple est né en 879 et, partant, avait 32 ans, lors du traité de Saint-Clair? L'histoire ne nous offre-t-elle pas, à travers les siècles, maints mariages politiques contractés au nom de jeunes enfants, et ils'agit ici d'un mariage politique au premier chef? Mais nous nous garderons bien de nous arrêter davantage à cette discussion de textes anciens ou modernes, ainsi que nous l'avons dit en commençant.

Notre pensée se reporte uniquement vers notre guide accoutumé, Guillaume de Saint-Pair, auquel nous demanderons ce qu'il savait, et a écrit sur ce point intéressant. Après avoir raconté les détails du traité avec le roi de France, Charles le Simple et le baptême de Rollon, le bénédictin Montois poursuit en ces termes :

Gille, sa fille li donna
Kales le reis, Rou prise la;
Morte la dame sanz heir (héritier) fu.
Fille le conte de Seint-Liz
Reprist aprof (après,) s'en out un fiz (fils).
Pope avat non (nom) la dameisele,
E li enfès (enfant) out non Guillalmes (Guillaume Longue-Epée)

Afin de ne pas laisser d'obscurité dans l'esprit du lecteur, par suite des divers souverains français du nom de Charles, le chroniqueur explique quel est celui dont il est question, en écartant nettement le prince qui n'est pas en cause.

Ici:st Kalles qui (a qui) fille il prist
Ne fut pas cil que nos conquist
Bascle, Navarre et Alemaigne,
E trespassa les porz d'Espaigne.

Guillaume fait allusion à Charles le Gros, ou Charles II, mort en 888; et, après avoir mis celui-ci hors de cause, il ajoute :

Einz (mais) fut uns autres qui fut puis,
Kalles Simples out non (nom), centruis (comme je trouve).
(*Le Romanz du Mont-Saint-Michel*, v. 1477-95.)

Encore une fois, nous n'avons songé qu'à écouter à nouveau les échos de la charmante lyre Montoise, et nous avons hâte de finir. Qu'on nous pardonne de rappeler, en terminant, qu'en pendant à la cloche de « brame », l'abbaye possédait, au moyen âge, une cloche appelée « La Rollon », dont la mission consistait à convoquer le ban et l'arrière-ban des chevaliers de Normandie, lorsque l'ennemi menaçait le Mont, ce glorieux rempart de douce France. L. B.

ACTIONS DE GRACES

Aisne. — Prière de célébrer une messe d'actions de grâces en l'honneur de Notre-Dame des Anges et de saint Michel. A. G.

Charente-Inférieure. — Il y a quelque temps j'ai obtenu une faveur, par l'intercession de saint Michel et promis, en reconnaissance, de propager le culte de ce saint Archange. Ayez la bonté, afin de bien accomplir ma promesse, de m'expédier chapelets, médailles et formules de prières... B. G.

Gironde. — Notre malade va de mieux en mieux ; grand et sincère merci au saint Archange. C. A.

Finistère. — Je vous prie de célébrer quatre messes d'actions de grâces, en l'honneur des saints Archanges et de notre bon Ange Gardien. B. DE L.

Lot. — Les examens de mon neveu ont été bons : que le saint Archange daigne nous continuer sa précieuse protection. M. T. DE H.

Maine-et-Loire. — Une messe d'actions de grâces, s. v. p., en l'honneur de saint Michel. L. M.

Manche. — Saint Michel a daigné, tant de fois, exaucer mes pauvres prières, que, toute confiante, je viens solliciter, à nouveau, son secours dans une affaire très importante que j'ai grandement à cœur de voir réussir. L. R.

J'avais prié saint Michel pour obtenir une grande faveur ; elle m'est accordée. Merci, ô bon Archange ! *Une fidèle associée.*

Je me proposais d'assister à vos belles fêtes de mardi prochain (4 juillet).. je ne puis entreprendre le voyage. Ayant promis de célébrer au Mont-Saint-Michel une messe d'actions de grâces en l'honneur de saint Michel et de la Bienheureuse Jeanne d'Arc, et comme je ne pourrai, moi-même, remplir cette promesse, veuillez, Monsieur le Chapelain, être assez bon sinon de

célébrer vous-même cette messe, du moins de la faire célébrer, en ce jour. Ci-inclus les honoraires. Abbé L. C.

J'ai obtenu une faveur, par l'intercession de saint Michel ; en actions de grâces veuillez célébrer une messe. M. M.

Orne. — Je suis reconnaissante à la bonne Vierge et à saint Michel ; ma petite fille est bien guérie. Cl. M., *zélatrice.*

L'année dernière, j'avais recommandé un jeune homme à saint Michel ; sa mère est très contente de le savoir heureux et en remercie le saint Archange. E. G. BA., *zélat.*

Pyrénées-Orientales. — Nos plus vives actions de grâces à saint Michel. M. G.

Seine. — J'ai obtenu, du ciel, un secours inespéré alors que j'étais dans la peine, en deux circonstances. Remerciements à saint Michel.

Une humble servante.

Je vous demande de bien vouloir faire célébrer deux messes, en remerciement de deux grâces obtenues. Ch. D.

Une messe d'actions de grâces, s. v. p., le 7 juillet prochain, pour une guérison obtenue. Que saint Michel daigne nous continuer sa bienveillante protection. L. C.

Seine-Inférieure. — Bons succès à nos examens. Merci. C. D.
Notre cher petit Paul est bien mieux, nous avons bon espoir que le bon Dieu nous le « laissera ». Veuillez, Monsieur le Directeur, supplier le saint Archange de nous continuer son secours. E. B.

Seine-et-Oise. — Actions de grâces à saint Michel, pour la réussite d'une affaire temporelle. A. L.

Seine-et-Marne. — En reconnaissance à saint Michel, pour faveurs obtenues, je veux continuer l'abonnement, malgré ma pauvreté. J. D.

Vendée. — Une de nos élèves me charge de vous adresser son offrande pour vos œuvres, cette offrande a été promise pour les bons succès de son examen. M. Es. M.

Guadeloupe. — En reconnaissance de la précieuse protection que saint Michel m'a toujours accordée, laquelle s'est manifestée, ces temps derniers, d'une façon vraiment providentielle, je vous fais parvenir un mandat pour les œuvres de l'Archiconfrérie et la continuation de mon abonnement. Em. B.

Réunion. — Pour une grâce obtenue, par saint Michel, je vous adresse une offrande en remerciement. L. V.

Autriche-Hongrie. — Une abonnée envoie cinq francs, afin de remercier le saint Archange d'une faveur temporelle obtenue ; je suis heureuse d'y joindre ma modeste offrande et remercie également saint Michel pour une guérison accordée. C. B.

Ile Maurice. — J'avais promis à saint Michel une messe à son sanctuaire, s'il m'obtenait sa protection dans une circonstance très importante ; ayant été exaucée, je vous prie de célébrer cette messe d'actions de grâces, le plus tôt possible. Le mandat international étant de 41 francs, le surplus des honoraires de la messe sera pour l'Archiconfrérie et mes abonnements. H. N., *zélatrice.*

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Corse. — Orto : M. Jules Pierre Messimy ; M^{me} Marie Claire Paoli ; M^{me} Bannina Bonifacy ; M^{me} Madeleine Bonifacy.

Drôme. — Montélimar : M. Alexandre Barnier.

Finistère. — Brest : M^{me} Caroff, née Ducassou ; M^{me} Goujut, née Henriette Simon.

Haute-Garonne. — Toulouse : M^{me} Jeanmaire.

Gironde. — Bordeaux : M. Claude Maurice Besson.

Ille-et-Vilaine. — Chartres : M^{me} Emmanuel Maréchal — Cornillé ; M^{me} V^{ve} Rossignol, née Marie Gendron — Piré : M. Louvel Lestrie.

Loir-et-Cher. — Blois : M. le vicomte René Alfred de Sarrazin. — Maves ; M^{me} Marie Raimbault ; M^{me} Onésime Pousse-Desloges.

Manche. — Rauville-la-Place : M. l'abbé Durel, ancien curé ; La Chapelle Cécélin : M. l'abbé Béatrix, ancien curé ; Percy : M. l'abbé Hubert, diacre.

Mayenne. — Chemeré-le-Roi : M^{me} V^{ve} Jules Martin de Beaucé, née Marie Caroline Alice Duroy de Brucignac, zélatrice. — Lassay : M^{me} Victoire Garnier.

Oise. — Noyon : M^{me} Moisy, née Lefrançois. — Versailles : M^{me} Bra-thomme.

Basses-Pyrénées. — Pau : M. le comte Ulric de Belleville.

Seine. — Paris : M. Jules Guillet.

Seine-Inférieure. — Le Havre : M^{me} V^{ve} Charles Paul Aubruchet, née Louise-Marie Pichorel, zélatrice.

Ile de la Réunion. — Clermont-Saint-Paul : M. Paul Le Garnison ; Sœur Marie des Sept Douleurs ; Sœur Marie Saint-Armand.

Suisse. — Genève : M^{me} Dufour.

..... Sed Signifer, sanctus Michaël, repræsentet eas in
Lucem Sanctam!....

N.-B. — Le CARNET BLEU est forcément remis au
mois prochain.

Le Gérant : FR. SIMON.

Imprimerie générale de Rennes. — FR. SIMON, imprimeur breveté (3334-11).

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — LE PREMIER CONGRÈS DIOCÉSAIN DE COUTANCES. — BULLETIN.
— FÊTES DE SEPTEMBRE. — LA VIE DE L'ŒUVRE. — MON CARNET BLEU. —
ACTIONS DE GRACES. — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS.

Le Congrès diocésain de Coutances

(4, 5 et 6 août 1911)

ON s'accorde généralement à rendre aux Annales le témoi-
gnage qu'elles savent se soustraire au sentiment, pourtant très
instinctif, qui nous porte à parler à autrui des choses de notre
petite patrie, de sa vie, de ses souvenirs, de ses beautés, de
ses espérances.

La petite patrie, pour nous, c'est la Normandie et c'est,
plus particulièrement encore, cette portion, si favorisée de la
nature, si imprégnée de christianisme, qui s'appelle le diocèse
de Coutances et Avranches.

Or, à part ce qui touche directement saint Michel et son
Mont, en ce pays, jamais nous n'avons (je crois pouvoir le
prétendre) occupé l'esprit de nos lecteurs de ce qui se fait chez
nous. Néanmoins, aujourd'hui nous voudrions dire ce que
furent les trois journées de notre premier Congrès diocésain
de Coutances.

Nos raisons, les voici :

D'abord, le chapelain de saint Michel qui écrit ces lignes,
a été le témoin heureux, oui heureux jusqu'à l'enthousiasme,

de ces assises solennelles. Il devrait comprimer son cœur et l'empêcher de battre pour ne vous rien dire, chers amis, des intimes et fermes espérances qu'il en a conçues. Vainement d'ailleurs, il se creuserait le cerveau pour parler d'autres choses; sa plume reviendrait fatalement et sans recours se mettre au service du cœur.

Puis, j'ai une autre raison heureusement, qui me servira d'excuse auprès des Michelots les plus exigeants: dans ce Congrès, saint Michel, son nom, sa dévotion, sa montagne occupèrent une place qui vaut d'être remarquée. J'espère en dire assez sur ce point pour justifier amplement ce compte rendu.

Ainsi je manquerais à la sincérité si je ne mettais en vedette cette idée que le XII^e centenaire du Mont-Saint-Michel a été la préface brillante du premier Congrès diocésain de Coutances.

Comment cela?

Les quarante-huit cantons qui composent notre diocèse sont venus, tous, sans exception, en 1908-1909, déposer aux pieds de l'Archange leurs hommages, en des pèlerinages, nombreux pour la plupart, inoubliables dans leur ensemble. On peut dire sans témérité que le vœu de Mgr l'Evêque de Coutances se réalisa à la lettre. « Un jour ou l'autre de cette année jubilaire », chaque doyenné, chaque paroisse députa « à l'ange de la Patrie un groupe compact, chargé d'offrir les hommages des absents et de leur rapporter les grâces jamais refusées à son crédit » (1).

Auprès de saint Michel s'allume aisément la flamme de l'apostolat et de l'énergie. Aussi bien, il est indispensable de mettre à la base de toute œuvre surnaturelle la prière sans laquelle tous les efforts seraient vains. Après avoir prié saint Michel et pris contact avec le « Cavalier de feu » (2), les Normands de la Manche se sont mis à l'œuvre.

L'heure était propice. L'épiscopat français, dans sa lettre du 14 septembre 1909, venait de dénoncer le péril scolaire. La création d'Associations de Chefs de famille pour la défense de l'âme des petits enfants fut préconisée et ordonnée par notre vaillant évêque. Six mois après, quarante-huit de ces Associations étaient établies : une par canton.

Le Bureau diocésain des Œuvres sortit alors de l'oubli et prit une vie nouvelle. C'est de lui que sont partis les initiatives et les mots d'ordre; c'est lui qui a ordonné les enquêtes nécessaires, concentré les renseignements, enfin réuni le dossier de nos forces et de nos lacunes.

La création de 48 comités cantonaux, destinés à promouvoir

(1) Lettre pastorale sur le 12^e centenaire du Mont-Saint-Michel.

(2) Discours de M. l'abbé S. Coubé.

l'action catholique sur tous les terrains a été un succès assez envié.

Mais je n'en finirais pas si je voulais tout dire. Mieux vaut arriver tout de suite au Congrès, objet de ce compte rendu, et qui fut comme la revue du passé très proche et la constatation officielle et publique des résultats obtenus et des progrès à réaliser.

Je ne peux cependant entamer mon récit avant d'avoir appris à ceux qui l'ignoreraient que si Mgr l'Evêque est président-né du Bureau diocésain, M. le vicaire général Lepetit est le président de la Commission permanente. « L'Evêque de saint Michel » et le Directeur des Œuvres du Mont-Saint-Michel sont les maîtres d'œuvres du bon Dieu, tout comme l'Archange en est le chevalier féal. Aussi, voyez le travail accompli... et la besogne en chantier.

PREMIÈRE JOURNÉE

LES ŒUVRES DE FEMMES

UNE salle pouvant contenir cinq cents personnes avait été assignée pour les séances du Congrès. La messe d'ouverture, célébrée par Monseigneur, en l'église de Saint-Pierre, était à peine terminée, que huit cents dames, venues de tous les points du diocèse, se pressaient aux portes de ce nouveau cénacle, hélas! trop étroit. Les congressistes furent contraintes d'émigrer sous une tente, dressée dans la cour de l'école Germain à l'intention de la Jeunesse catholique, attendue le surlendemain.

Sur l'estrade prennent place autour de Mgr l'Evêque, les notabilités laïques et ecclésiastiques de la Manche : les vicaires généraux et chanoines, les archiprêtres, le Directeur de l'Enseignement chrétien, le Supérieur du séminaire, le comte d'Osseville, conseiller général, chevalier de Saint-Grégoire le Grand, président de la Fédération des Associations de chefs de famille de la

Manche, le vicomte de Gibon, président de la Fédération de la Jeunesse catholique de la Manche et chevalier de Saint-Grégoire le Grand, les membres du Bureau diocésain, M. l'abbé Leroy, de l'A. P. de Reims, etc...

Monseigneur ouvre le Congrès par la prière au Saint-Esprit et les invocations au Sacré-Cœur, à *saint Michel*, à la bienheureuse Marie-Madeleine Postel; puis Sa Grandeur exprime sa joie, expose le programme et trace les règles de la discussion à cette assemblée qui n'a rien de commun avec le Parlement, mais qui se propose d'établir entre ses membres une communication de vues, utiles à la conservation de la foi et des pratiques religieuses dans ce pays de Coutances.

Le premier rapport que nous entendons a trait à la *Confrérie de l'Œuvre des Catéchismes*. En conformité avec les ordres formels du Souverain Pontife, Monseigneur a demandé à ses prêtres d'établir partout cette Confrérie, dont le but est l'instruction religieuse et l'éducation chrétienne de l'enfance. Cent une confréries de ce genre sont d'ores et déjà canoniquement érigées. Deux cent cinquante-deux, dont l'existence est avérée, s'appêtent à solliciter avant peu l'érection canonique qui leur procurera d'importants avantages spirituels. Nos lecteurs se rappellent que l'église paroissiale de Saint-Pierre du Mont-Saint-Michel a été désignée par Monseigneur comme siège d'une Confrérie locale, par laquelle toutes les confréries similaires du diocèse sont ou seront affiliées à l'Archiconfrérie de l'Œuvre des Catéchismes de Paris. Le Mont-Saint-Michel ajoute donc à ses vieilles gloires le nouvel honneur d'être l'anneau qui soude à leur centre ces pieuses associations, aussi excellentes que nécessaires.

M. l'Archiprêtre de Valognes démontre l'un et l'autre avec beaucoup d'éloquence et de précision. Deux autres

prêtres appuient de leur expérience propre et de façon décisive ses conclusions.

En mettant l'image de saint Michel à la place d'honneur sur le diplôme d'affiliation des confréries diocésaines de catéchistes volontaires, Monseigneur a voulu dédier à l'Archange vainqueur leurs prouesses et leurs conquêtes.

Il serait à souhaiter que le généreux champion du Seigneur assurât aux dames zélatrices et présidentes de l'Œuvre du Denier des Écoles dans la Manche un succès plus en rapport avec les besoins croissants de l'Œuvre. Nous avons 126 écoles libres, procurant à 8.775 enfants le bienfait de l'éducation chrétienne, grâce au dévouement de 318 instituteurs et institutrices. C'est peu pour un diocèse aussi vaste. Mais c'est à peine encore si l'Œuvre suffit à parer à l'entretien des écoles existantes. « Et il est urgent de créer des écoles paroissiales ou tout au moins des pensionnats interparoissiaux », dit Sa Grandeur...

L'auteur du rapport, M^{lle} Bréhier, adresse donc en faveur du Denier des Écoles un appel très pressant, déjà en voie d'être exaucé, fort heureusement; puisque l'on constate, cette année, un progrès sensible dans certaines régions.

Dans une communication d'un réel intérêt, M. le Doyen de Sourdeval, — à qui tous s'accordent à reconnaître l'autorité d'une laborieuse expérience, — indique les moyens pratiques d'acclimater cette œuvre. Il réfute en passant, avec une verve courageuse, les objections qui s'élèvent jusque chez les meilleurs catholiques contre les écoles chrétiennes.

Autre catégorie d'œuvres, livrée comme les deux précédentes de façon plus spéciale au dévouement des femmes : les *Œuvres de jeunes filles* : Patronages, Associations d'Enfants de Marie, Syndicats, Écoles ména-

gères. Un excellent travail fut présenté sur ces diverses questions par une femme de bien, M^{me} Noël, de Cherbourg, à qui revient l'honneur de plusieurs nobles initiatives en ce genre.

Quelques chiffres seulement : le diocèse de Coutances compte 146 œuvres de jeunes filles. A les passer rapidement en revue on éprouve, très intense, le sentiment que par elles un bien réel s'opère : il est notoire, par exemple, que dans la plupart de ces groupements l'instruction religieuse est abondamment distribuée, la communion fréquente en honneur. Des cercles d'études pour les jeunes filles restent à créer à peu près partout. L'enseignement ménager, passé, en Belgique, à l'état d'institution sociale, devrait être organisé dans les patronages catholiques...

Que de révélations encourageantes, de conseils utiles dans ces pages, simples mais éloquents comme une statistique ! Des vœux précis formulés en guise de conclusion en sont comme la fleur, que toutes les congressistes s'empressent de cueillir.

La matinée allait finir : Sa Grandeur donne lecture d'un télégramme qu'elle adresse au nom du Congrès, au Souverain Pontife, à l'occasion de l'anniversaire de son élection, pour lui demander de bénir nos travaux. L'assemblée applaudit et se retire...

La séance de l'après-midi s'ouvrit par une causerie humoristique de M. l'abbé Leroy, de l'Action populaire de Reims. Puis M^{me} Guillot, de Saint-Lô, lut son rapport sur la Ligue patriotique des Françaises.

La L. P. F. a fondé chez nous une foule d'œuvres très intéressantes : elle en a soutenu beaucoup plus encore. Le propre de cette Ligue en effet, est, comme on l'a dit, d'unir les femmes chrétiennes pour travailler, en dehors de toute préoccupation politique, au relèvement moral et religieux du pays.

Cette revue du travail accompli était d'une prenante éloquence. Aussi Monseigneur daigna-t-il louer et encourager les entreprises de la L. P. F., particulièrement son œuvre de la Presse.

Une communication très suggestive de M^{me} Groult, de Valognes, apprit aux congressistes les résultats obtenus en cette ville par le Comité du travail à domicile.

M^{me} l'amirale de Prémésnil parla de la Croix-Rouge et fut accueillie avec une sympathie très marquée.

Enfin, M^{me} de Valette avait bien voulu assumer la tâche d'exposer aux Normandes du Cotentin et de l'Avranchin les devoirs de l'Apostolat de la femme chrétienne.

Nul, d'ailleurs, ne saurait être légitimement surpris que dans l'esprit de M^{me} de Valette, l'apostolat féminin revêt surtout la forme préconisée par la Ligue patriotique des Françaises, dont elle est l'une des plus éloquents conférencières. N'ai-je pas répété, après M^{me} Guillot, que cette Ligue se propose le relèvement moral et religieux de la France ?

Au demeurant, M^{me} de Valette affirme, avec quelle énergie ! — que l'esprit de sa Ligue est tout de discipline et de soumission. Elle ne réclame qu'une chose : la liberté de préparer à toutes les œuvres catholiques des servantes humbles, zélées, expérimentées. Pour atteindre son but, elle vise à former des élites dans des réunions d'études dirigées par les aumôniers, dans des retraites fermées, dans des congrès régionaux et nationaux. A vrai dire, la L. P. F. n'est pas une œuvre à part ; elle se propose d'aider toutes les autres.

Je ne parlerai pas du discours lui-même ; il fut ce que sont toujours les harangues, colorées, chaudes, entraînantes, de M^{me} de Valette. C'est bien ce qu'il fallait dire au soir de cette journée de labeur calme, réfléchi, sous le regard du Crucifix.

La salle applaudit longuement, manifestant ainsi sa volonté de se livrer coûte que coûte et dès demain, à l'œuvre gigantesque, mais réalisable, du salut de la Patrie.

Monseigneur adresse un dernier appel au zèle de ses diocésaines et lève la séance.

En l'église Saint-Pierre, brillamment illuminée, les congressistes s'inclinent sous la bénédiction de Jésus-Hostie et je ne crains pas d'être démenti en avançant qu'à cette minute, une des plus solennelles de la journée, plus d'une résolution germa dans plus d'un cœur.

DEUXIÈME JOURNÉE

LES ŒUVRES D'HOMMES

La deuxième journée du Congrès avait été réservée aux hommes. Ceux-ci se trouvèrent réunis au nombre de huit cents environ pour la messe célébrée en l'église Saint-Nicolas par M. l'archidiacre Leroux.

Mais, pour parer à l'ennui qui ne manquerait pas de naître de l'uniformité, j'emprunterai à la *Semaine religieuse* de Coutances, le compte rendu de cette deuxième journée.

« A 9 heures, on entre en séance, toujours sous la présidence effective de Mgr Guérard. Le docteur Le Prieur traite de l'*Organisation générale des Œuvres diocésaines*. En savant médecin qu'il est, il compare l'organisme paroissial, cantonal et central, à la cellule vitale, à l'organe, au système nerveux. Il demande que partout l'on s'organise, que l'on ait des réunions régulières avec un programme bien arrêté et des rapports sur les questions à l'ordre du jour.

M. le baron d'Espinose pense qu'il importe de préférence de causer beaucoup avec le peuple, pour lui com-

muniquez lentement les idées justes et guider sa volonté, estimant difficile de le plier aux exigences d'une organisation tant soit peu systématique et compliquée.

En réalité, les deux choses sont nécessaires : causer pour attirer, instruire et gagner; organiser, pour discipliner, retenir et employer. Plus l'organisation sera simple dans certains endroits, mieux cela vaudra; il en faut une néanmoins, sous peine de n'aboutir à aucun résultat précis et durable. C'est à peu près ce que dit M. le Curé d'Yquelon, qui par le piquant et la bonhomie de ses observations, déride les visages et force les applaudissements.

M. l'Archiprêtre de Coutances parle des *œuvres d'hommes* (messes, conférences, confréries); il en indique l'utilité, expose ce qui s'est fait dans sa paroisse pour l'établissement d'une messe spéciale chaque dimanche pour les hommes, enfin les fruits consolants que cette institution a produits.

Des conférences pour les hommes ont été données à leur grand profit, à Avranches, par MM. les Professeurs de l'École Sainte-Marie de Ducey. M. le Curé de Saint-Aubin de Losque nous apprend qu'il a pris soin d'en procurer le bienfait à ses paroissiens par l'intermédiaire de MM. les Professeurs de l'Institut secondaire libre de Saint-Lô, et nous initie à ses industries pour leur assurer le succès qu'elles ont eu.

M. Leclère, de Regnéville, raconte de façon charmante ce que M. le Curé a obtenu à l'aide de laïques désireux d'associer leurs efforts aux efforts de son zèle. M. le Curé de Bricqueville-sur-Mer captive l'assemblée par l'histoire de sa confrérie de N.-D. des Champs et l'exposé des avantages qu'il en a retirés pour la sanctification des individus et des familles.

M. le comte d'Osseville nous occupe des Associations de chefs de famille rappelant le droit et le devoir des

parents vis-à-vis des instituteurs qui violent la neutralité, et aussi ce qui a été fait dans la Manche pour résister à leurs odieuses prétentions. M^e Leterrier propose une combinaison pour rendre moins onéreuse à quelques-uns la charge de la cotisation annuelle.

Au début de la séance de relevée, M. Paul Prévallée met l'assemblée au courant de la question des Syndicats professionnels au point de vue social et catholique. M. l'abbé Leroy lui succède, pour recommander encore, avec infiniment d'esprit, d'abord ce qu'il appelle la méthode des Allemands, la conversation, puis la volonté de faire quelque chose, et le groupement.

Un tertiaire de Saint-François rappelle que le tiers-ordre est un moyen très efficace de former des élites dont la sainte ardeur pour le bien soit moins exposée à se ralentir.

Le clou de la journée fut la conférence de M. Paul Parsy, publiciste de la *Croix* de Paris, sur l'*Action catholique*. Magnifique discours, à la fois brillant et solide, plein de science, de noblesse, de sentiment, d'énergie de caractère et de verve caustique, elle releva le niveau des pensées et des courages bien au-dessus du terre-à-terre où trop souvent nous nous traînons.

Pressé par l'heure, il entra à pleines voiles dans son sujet, disant tout d'abord qu'il est nécessaire d'avoir une culture catholique, c'est-à-dire la connaissance étendue et profonde du christianisme, puisée aux bonnes sources de l'Écriture, des Pères et de la théologie. Le christianisme est à la fois une esthétique, une philosophie, une religion. Quand nous aurons compris ses beautés, qui se sont traduites dans le monde de la matière par des merveilles d'art telles que la cathédrale de Coutances, Saint-Pierre et Saint-Nicolas, dans le monde moral par nos admirables saints et leurs œuvres non moins admirables, quand nous verrons que seul il est la vraie sagesse,

mettant seul l'homme à sa place dans l'univers, ni trop haut ni trop bas dans le concert des êtres, quand nous serons bien convaincus que seul il donne la vérité, la vertu et le moyen d'aller à Dieu et de s'unir à lui, ne serons-nous pas fiers de le professer et ne penserons-nous pas qu'en rougir, ce n'est pas tant par faiblesse de cœur que par faiblesse d'esprit et imbecillité? Mais il nous faudra agir, et cela avec prudence et avec force. Nous serons soutenus par la joie que procure seulement la vérité. D'ailleurs, c'est le privilège de la race normande d'unir l'indomptable ténacité à la finesse de l'intelligence, privilège que symbolise le vaisseau Viking, à la proue élancée, fendant sans peine les flots, à la coque évasée tenant ferme sur l'eau.

Ainsi parla l'orateur. Béni et remercié par Monseigneur, sans plus tarder, il sautait en automobile, pour prendre le chemin de Paris, puis de Mayence, où les catholiques allemands l'attendaient pour leur congrès.

Et l'on partit pour Saint-Nicolas méditer pendant le salut ces belles et nobles paroles :»

La journée n'était pas terminée. A huit heures, dans la salle des fêtes de l'Œuvre de jeunesse de Coutances, fut offerte aux congressistes une agréable soirée normande : M. l'abbé Lainey, licencié d'histoire, professeur à l'Institut libre de Saint-Lô, donna une remarquable conférence sur les Normands et la Normandie à travers les âges. Les origines, les épopées, les gloires normandes nous furent contées simplement mais avec une émotion et une fierté communicatives. Il faisait bon entendre M. Lainey, et s'il nous appartenait de lui décerner un éloge, nous dirions qu'il fut trop court au gré de tous.

Amené par son sujet à saluer le Mont-Saint-Michel, le distingué conférencier complimenta avec beaucoup d'à-propos M. le vicaire général Lepetit, qui présidait la réunion. Si les fêtes du XII^e centenaire du Mont

eurent un éclat incomparable, n'est-ce pas en grande partie à l'incomparable organisateur qu'est M. Lepetit qu'il convient d'en faire remonter l'honneur? Des applaudissements unanimes montrèrent que l'assemblée partageait ces sentiments. M. le Vicaire général répliqua au conférencier avec son humour et son tact habituels et termina par une allusion très fine aux atomes crochus de la philosophie antique. On reproche tant aux Normands d'appartenir à cette famille d'atomes! Mais quel bienfait! Les atomes que nous sommes s'accrochent et s'unissent d'autant mieux pour le bien. Ce Congrès en est une preuve de plus.

Sur l'écran, voici maintenant que défile une série de vues normandes : l'histoire des Vikings, les exploits des ancêtres en Sicile, à Jérusalem, au Canada; les monuments normands, parmi lesquels, comme de juste au premier rang, le Mont-Saint-Michel... Et laissez-moi vous dire combien j'ai été heureux de constater la popularité croissante de notre cher Mont. A peine l'harmonieuse silhouette s'est-elle dessinée sur l'écran que les applaudissements éclatent.

Enfin deux poètes du crû : Louis Beuve et Charles Leboulanger, ajoutent à cette délicieuse soirée « le charme du patois bas-normand, le sel de leur esprit d'observation et la grâce de sentiments extrêmement délicats, qui se trouve sous la blouse du paysan comme sous l'habit à la française. » J'ai particulièrement goûté pour ma part les « Traines à bois » du marché de Coutances et la « Vûle église » de Louis Beuve.



L'ARRIVÉE SUR LES BOULEVARDS (1).

TROISIÈME JOURNÉE

LES ŒUVRES DE JEUNES GENS

J'ai hâte d'arriver à la journée de clôture de notre premier congrès. Elle avait été réservée aux jeunes gens; elle fut le digne couronnement de cette première tenue des Œuvres catholiques du diocèse de Coutances.

Favorisée par un temps splendide, ni trop ensoleillé, ni trop brumeux, elle dépassa tout ce qu'on pouvait espérer.

A 8 h. 1/2, l'avenue de la Gare est littéralement noire de monde. De cette mer humaine, calme et sans houle, émergent des drapeaux, des bannières. A midi, il y aura cinquante étendards déployés, représentant autant de groupes venus de tous les points du vaste diocèse, depuis la pointe de la Hague, jusqu'aux confins de la Mayenne et de l'Ille-et-Vilaine, de Cherbourg à Pontorson. La clique de Coutances sonne au Drapeau. Et alors, avec une discipline parfaite, aussitôt remarquée et qui ne faillira pas un instant de toute cette journée, les jeunes se rangent par quatre de front. En avant les

(1) Nous devons cette vue et les suivantes à la gracieuse et dévouée du Service photographique de l'Imprimerie Notre-Dame, à Coutances.

tambours et clairons de Coutances et Montebourg, puis l'excellente Harmonie Sainte-Cécile de Villedieu, avec sa bannière chargée de palmes et de médailles, remportées depuis des années dans les concours.

A la tête de chaque arrondissement, une clique vaillante relève le pas. Voici l'Espérance de Saint-Lô, voici les jeunes de Carentan, Sourdeval, Torigny, La Haye du Puits...

L'insigne de l'A. C. J. F. est assez connu pour que nous soyons dispensés d'en faire la description. Il orne la boutonnière de tous les membres de la grande association. Mais il est dans la Manche des patronages qui ne sont pas encore — n'ayant pas de cercles d'études — affiliés à l'A. C. J. F. et qui font néanmoins partie de la Fédération des Œuvres de jeunesse catholique de la Manche. A ces jeunes gens on a attribué un insigne spécial : une croix de Lorraine émaillée blanche avec des filets rouges, et, au centre, l'écusson du Mont-Saint-Michel. Saluez, chers amis de l'Archange, saluez ! Saint Michel patronne les jeunes de chez nous ; rien de plus réel, puisque l'an dernier, le Bureau de la Fédération décida que tous les patronages de la Manche seraient mis sous la protection de saint Michel. Ce fut fait sur l'heure, et souvent, comme à Saint-Pierre de Coutances, avec solennité, au soir d'une fête ou à la clôture d'une retraite. Depuis, à toutes les réunions saint Michel est invoqué.

Enfin, j'ai considéré les drapeaux pendant le défilé. L'un d'eux, celui de Saint-Sauveur-le-Vicomte, a l'image de l'Archange brodée dans ses plis. Plusieurs autres portent l'inscription : « Patronage Saint-Michel », de X... de Y... On ne me pardonnerait pas de n'accorder point une mention spéciale au drapeau du nouveau *Patronage Saint-Michel de Pontorson*, cravaté des couleurs de l'Archange et béni le 23 juillet dernier, en présence de

200 jeunes gens venus de toutes les paroisses du canton.

Par les boulevards ombreux, gloire de Coutances, le cortège s'achemine vers la salle du Congrès. Un moment de repos est accordé pour le déjeuner à ces vaillants qui sont partis, la plupart dès deux heures du matin et qui ne rentreront, que passé minuit dans leurs foyers. Oh ! les braves gens !

Sur l'estrade sont déjà groupés aux côtés du Président, vicomte de Gibon, de Pierre Gerlier, président de l'A. C. J. F., de Robert de Roquefeuil, fondateur de l'A. C. J. F., tous les délégués de la Fédération de la Manche, présidents de comités et autres notabilités catholiques de la région.

Monseigneur fait son entrée ; on l'acclame ; on acclame Gerlier. La prière est récitée au milieu d'un profond silence, aussitôt obtenu que demandé, et la séance est ouverte par un mot vibrant de Gibon qui constate avec une joie intense ce fait inouï jusqu'alors : les 48 cantons de la Manche ici représentés par des groupes ; 120 paroisses par des délégués. Voilà l'œuvre de six ans d'efforts. Merci à Dieu, à Monseigneur, à Gerlier, à Roquefeuil, à tous, jeunes, aumôniers et directeurs !

Eugène Lemoine, du groupe de Coutances, présente un rapport sur la situation de l'A. C. J. F. dans le diocèse de Coutances. De cette statistique émouvante retenons seulement quelques chiffres : 43 comités cantonaux de jeunesse catholique ont été fondés cette année (sur 48 cantons) ; 39 congrès ont été tenus à cette occasion ; 4.446 jeunes gens sont groupés en 225 paroisses. La vie de la plupart de ces groupes de l'A. C. J. F. est intensément catholique. Beaucoup de jeunes communient, qui chaque mois, qui tous les 15 jours, qui toutes les semaines. 18 retraites ont été données dans les patronages. Deux retraites cantonales ont été suivies et ont donné de consolants résultats.

Le rapporteur émet deux vœux : que l'on n'abuse pas



A L'ÉLEVATION !

des soirées récréatives; que les sports ne soient pas le tout dans la vie du patronage.

Monseigneur souligne et appuie ces vœux, que l'assemblée adopte.

Des merveilles — le mot n'est pas trop fort — ont été accomplies dans la Hague, partie mal réputée du diocèse, par un comité cantonal fondé, voilà 10 mois, par les jeunes de Les Pieux. L'un d'eux nous les raconte avec une simplicité tout apostolique. Je ne sais rien qui m'ait plus ému en ce Congrès, que l'action de ces jeunes gens qui ont créé, là, dans une campagne plutôt indifférente, un ensemble d'œuvres très enviable : comités paroissiaux vivants, bureaux de Presse, bureau de placement pour ouvriers agricoles, comportant pour les patrons comme pour les ouvriers l'engagement formel de respecter les prescriptions divines et ecclésiastiques.

Après une intéressante communication de M. l'abbé Guérin, vicaire à Saint-Waast, sur les retraites cantonales de jeunes gens, des prix sont distribués aux groupes d'études qui en ont mérité pour les travaux mis au concours pendant l'année, soit entre les membres de l'A. C. J. F., soit entre les avant-gardes, qui se généralisent de plus en plus chez nous.

Le défilé commence vers la cathédrale, sobrement décorée et dont les vastes nefs et le pourtour du chœur et les chapelles latérales sont vite remplies. Qu'elle fut belle cette messe, dite par M. l'archidiacre Lépetit, président du bureau diocésain, en présence de Mgr Guérard, qui, n'écoutant que son zèle apostolique, présida toutes les séances d'études, toutes les conférences solennelles, toutes les cérémonies religieuses du Congrès. Les cinquante drapeaux entourent l'autel. Le Comité de la Fédération a pris place au chœur. Les 2.000 jeunes gens chantent, à faire vibrer les vieilles pierres elles-mêmes, qui en ont tant vu pourtant, le *Credo*, l'*O Salutaris*, le *Christus Vincit*, les cantiques à saint Michel, à Marie, la *Marche des jeunes*, la *Catholique*... que sais-je?

Il était près de midi, lorsque à la suite de Monseigneur, en *cappa magna*, et aux accents entraînants de la Sainte-Cécile, les jeunes gens défilèrent, précédés de l'ondulation chatoyante des couleurs nationales.

Sous une tente, venue tout exprès de Dijon, 1.500 convives se trouvèrent réunis dans le champ de l'Œuvre de Coutances.

Gerlier porta un toast au Souverain Pontife; Roquefeuil porta la santé de la Patrie et de nos drapeaux. « Et dans ce verre, ajouta-t-il, plus sacré pour avoir porté la santé de la patrie, plus personne ne boira. » Et il brisa le verre. Des applaudissements frénétiques répondirent à ce geste inspiré.

M. le chanoine Blouet, supérieur du grand séminaire, adressa un appel aux jeunes gens en faveur de la ligue antialcoolique de la Croix blanche, dans laquelle il les engagea à s'enrôler. Puis Gibon se leva et but à l'évêque vénéré, dont l'A. C. J. F. de la Manche suivra toujours les ordres et les directions.

Le banquet a pris fin. Par le boulevard de l'Ouest le cortège regagne la Salle du Congrès. Hélas! Gibon avait dit, le matin, que les murs allaient « craquer » ce soir. Plus de cinq cents personnes durent se résigner à écouter aux portes et se morfondirent sous l'ardeur du soleil, entendant crépiter les applaudissements et ne pouvant y mêler les leurs.

Une dépêche du cardinal Merry del Val apporte d'abord aux congressistes la bénédiction pontificale. Vive Pie X!

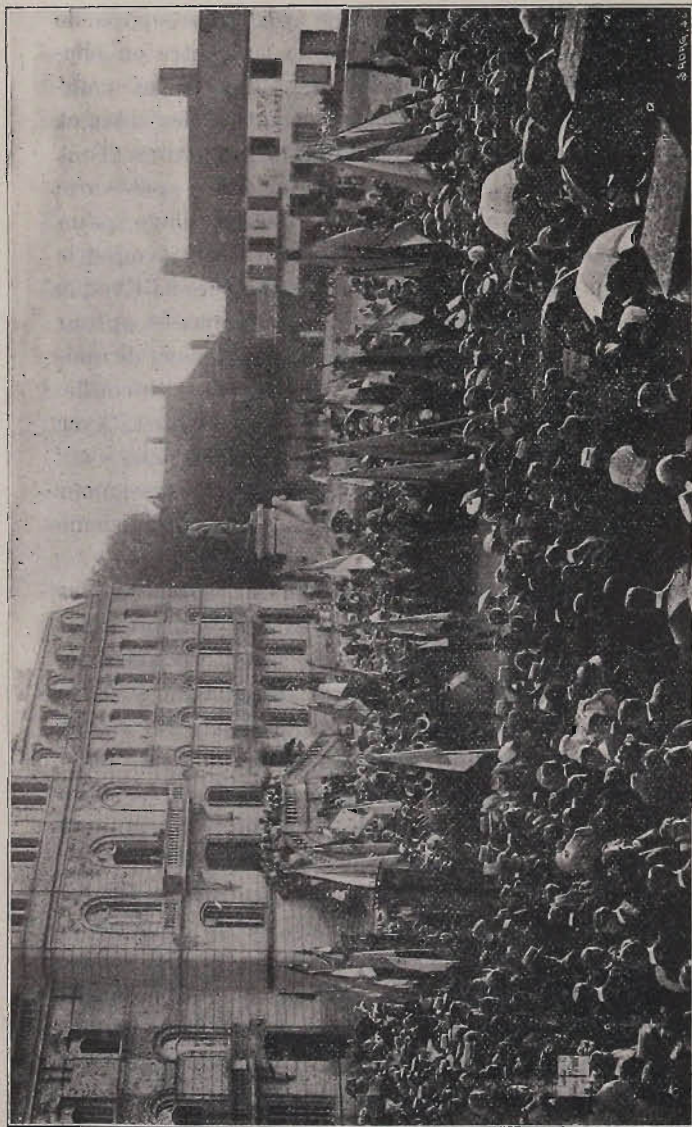
Le comte de Roquefeuil, l'« ancêtre », comme on dit à l'A. C. J. F., a la parole. Avec une maîtrise véritablement remarquable, l'orateur parle à cette foule, au dessus de laquelle plane le silence le plus avide. Il parle des douceurs de cette journée de l'amitié chrétienne, des ardeurs réveillées, de la confiance qui se dégage de

ces assises de l'apostolat catholique. « L'Église séparée de l'État, dit-il, amoindrie, spoliée, se concentre en elle-même; vaincue, elle s'apprête à conquérir ses vainqueurs. » Comment cela? Par la formation des élites et la prise en considération des intérêts populaires. Tout le programme de l'A. C. J. F. est là. Il n'a pas varié depuis 25 ans, et ce n'est pas le moindre éloge qu'on en puisse faire. En terminant, l'« ancêtre » évoque le souvenir du jeune Bayard, confié par son père à l'Évêque son oncle, et, montrant les 2.000 jeunes massés autour de l'estrade : « Voici, Monsieur, dit-il, voici de nouveaux Bayard; en qualité d'ancêtre, je vous les confie. Conduisez-les au seul Prince qui est Jésus-Christ. Avec vous, ils seront toujours sans peur et sans reproche. »

Une ovation est faite à Roquefeuil, dont Monseigneur loue excellemment le verbe enflammé et le catholicisme à toute épreuve.

Pierre Gerlier est maintenant debout, salué par les applaudissements des camarades. Mais comment résumerai-je en quelques lignes très pâles cette conférence, où le charme de la diction et la couleur du style le disputent à l'élévation des pensées? La salle fut tenue, pendant quarante-cinq minutes, littéralement hale-tante, subjuguée par cette éloquence qui sait se faire tour à tour insinuante et, le plus souvent, empoignante par la force de la dialectique et le relief des tableaux.

Le devoir présent des catholiques, tel est le thème. S'affirmer, s'unir, s'organiser, voilà le devoir, impérieux, nécessaire. Parlant de l'audace de nos adversaires, Pierre Gerlier exalte, en regard et magnifiquement, la beauté de la foi catholique, seule debout dans l'effondrement général de tous les systèmes philosophiques et de toutes les théories sociales. Le laïcisme, que l'on nous oppose avec tant d'outrecuidance, qu'a-t-il produit? Rien que la déception pour l'individu, l'anarchie pour



APRÈS LE CONCERT. SALUT AU DRAPEAU.

la société : « Deux mille jeunes gens, fiers mais pacifiques et ordonnés, ont défilé tout à l'heure dans les rues de Coutances. Allons, messieurs du laïcisme, montrez-nous en autant ! » La salle applaudit à tout rompre.

Il rappelle, en terminant, le souvenir des brillantes noces d'argent de l'A. C. J. F., et commente, comme il sait le faire, la devise de Coutances : *Semper et ubique fideles*.

Le Président de l'A. C. J. F. est longuement acclamé.

Monseigneur le remercie chaleureusement; puis Sa Grandeur remet à M. de Gibon, la croix de Chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand, offerte par une souscription à laquelle tous les groupes de la Manche ont tenu à honneur de prendre part. La salle est soulevée par un enthousiasme qui tient du délire. M. le comte d'Osseville est l'objet de la même distinction et des mêmes ovations.

M. le vicaire général Lepetit reçoit ensuite de Sa Grandeur les remerciements et félicitations les mieux mérités. M. l'abbé Leridez, secrétaire du bureau diocésain, dont la part fut grande aussi en ces travaux, est nommé chanoine honoraire.

Sur la place du Parvis Notre-Dame, le cortège a beaucoup de peine à se frayer passage, tant la foule est pressée. Devant les drapeaux de l'Union diocésaine et de l'Union régionale, les drapeaux des patronages, des groupes urbains ou ruraux, des cercles d'études, des avant-gardes, des comités cantonaux, viennent s'incliner tour à tour.

La cathédrale est comble, Monseigneur est en chaire et expose les principes et les règles, la source et les pratiques de la vie de foi.

Puis le Salut est donné, pendant lequel est renouvelée la consécration de l'A. C. J. F. au Sacré-Cœur de Jésus.

A la sortie, l'*Hymne à l'étendard* éclate, accompagné par les cliques et l'Harmonie Sainte-Cécile.

Enfin, sur la place, devant la statue de l'héroïque discipliné et du grand patriote que fut Tourville, les drapeaux se sont rangés en cercle. Une dernière fois les clairons sonnent et les tambours battent au Drapeau.



LA DISLOCATION.

Les fronts se découvrent et une larme perle à plus d'une paupière.

C'est fini. Déjà plusieurs groupes sont partis; les autres vont partir bientôt...

Le Congrès diocésain de Coutances est terminé.

Revue imposante des forces organisées; préparation sérieuse de la marche en avant, telles furent ces trois journées, les meilleures, les plus belles, les plus fécondes que le diocèse ait vécues depuis longtemps.

Mon Dieu, votre grâce, je vous prie, votre grâce, par saint Michel, pour que germe et mûrisse la moisson de

l'apostolat catholique dans ce diocèse, qui veut continuer de vous aimer et de vous servir.
E. C.

BULLETIN

CHACQUE LUNDI du mois de septembre, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de saint Michel.

Chaque samedi du même mois, et le 29, fête de saint Michel, messe pour les zélateurs et bienfaiteurs.

Se souvenir que le mois de septembre est le mois spécialement consacré par l'Eglise au culte de l'Archange.

*
* *

Neuvaine générale mensuelle : du 21 au 29.

Intention proposée, agréée et bénite par l'Evêque de saint Michel : « Le Catholicisme de nos œuvres ».

L'intention est assez large pour que chacun de nous puisse y trouver son compte. Ce n'est pas au moment où fleurissent de toutes parts des œuvres d'apostolat intellectuel, économique ou social, que nous voudrions rester insensibles à la voix de saint Michel. Saint Michel était « homme d'action » autant que contemplatif, et le surnaturel dont il demeure là-haut le chef incontesté mérite de gagner à soi toutes nos sollicitudes. Malheur à moi si je n'évangélise pas, disait saint Paul, et nous dirons avec saint Michel : « Qui est comme Dieu ? »

Le bon Dieu n'avait certes pas besoin des anges quand il les créa pour manifester sa gloire, et il eût pu les garder pour toujours dans le domaine des possibles sans les appeler jamais à l'existence. Il lui plut toutefois de les créer et de les soumettre à l'épreuve. Saint Michel, le premier, comprit qu'il n'avait autre chose à faire qu'à se soumettre aux volontés très justes du Seigneur. Il obéit et enrôla ses frères au cri de « Qui est comme Dieu ? » L'épreuve était gagnée.

Nous aussi, convaincus, à son exemple, que nous n'avons à faire ici-bas que notre salut; que nous ne le ferons que dans la mesure où nous prendrons en mains les intérêts surnaturels de ceux que Dieu voulut confier à notre garde; et qu'enfin nous ne réussirons dans notre entreprise qu'en agissant selon les intentions de l'Eglise, dépositaire des vérités et régulatrice de l'action, nous n'aurons rien de plus à cœur que de prêter

à Dieu dans la personne de nos chefs et notre esprit et notre cœur, d'entrer avec eux résolument dans la voie descendante de l'amour où nous attendent des misères imméritées, et, dût enfin céder notre caprice ou mourir notre amour-propre, de monter jusqu'au Calvaire où nous attend la Croix. A ce jour-là, seulement nous pourrions nous féliciter d'avoir vaillamment combattu et nous pourrions en toute sincérité demander à Dieu de couronner ses œuvres en couronnant ses dons : « Entrez, bon et loyal serviteur : j'avais faim et vous m'avez donné à manger; j'avais soif et vous m'avez donné à boire; j'étais nu et vous m'avez vêtu; ... venez posséder le royaume qui vous est préparé depuis l'origine du monde... »

Que saint Michel soit notre modèle.

* * *

Indulgence plénière le 29 septembre : Archiconfrérie.

Indulgence plénière le 29 septembre : Chapelet de saint Michel.

Indulgence plénière le 29 septembre : Scapulaire de saint Michel.

Indulgence plénière : Neuvaine à saint Michel ou l'un des huit jours suivants.

Indulgence plénière : Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel.

Pour toutes ces indulgences, conditions ordinaires. Indulgence plénière, jour au choix : Archiconfrérie. Conditions : confession, communion, visite de l'église paroissiale de chacun.

Fêtes de Septembre

Nous avons le très vif regret de ne pouvoir cette année, célébrer la fête de Saint Aubert en sa jolie chapelle, hors les murs. Le 10 septembre, en effet, tombe un dimanche; la célébration d'une messe en dehors de l'église paroissiale serait incompatible avec le service dominical. Mais nous nous souviendrons que c'est dans cette vénérable église paroissiale, appelée par Guillaume de Saint-Pair le « Moustier de saint Perron », que le saint fondateur du Mont-Saint-Michel voulut reposer. Les offices seront donc célébrés au même lieu et aux

mêmes heures que de coutume : Messes à 6 heures, 7 h. 1/2 et 10 heures. Vêpres à 2 h. 1/2. Salut du T. S. Sacrement à 8 heures.

* * *

Le vendredi 29 septembre, FETE DE SAINT MICHEL, archevêque, sous la présidence de M. le vicaire général LEPETIT, archidiacre d'Avranches, directeur des Œuvres du Mont-Saint-Michel.

Messes à 6 heures, 7 heures, 7 h. 1/2, 8 h. 3/4.

A 10 heures, grand'messe, chantée par M. le vicaire général Lepetit.

Sermon par M. l'abbé Bignon, missionnaire diocésain de l'Oratoire de Passais-la Conception (diocèse de Séez).

A 2 h. 1/2, vêpres solennelles et salut du T. S. Sacrement.

* * *

Les 26, 27, 28 septembre, triduum préparatoire à la fête de saint Michel. Salut du T. S. Sacrement à 7 h. 1/2 du soir.

Chaque jour du mois de septembre, — mois consacré à saint Michel, — pendant la messe de 7 h. 1/2, récitation du chapelet de Saint-Michel et lecture pieuse (1). Le dimanche, cet exercice aura lieu avant le salut, à 7 h. 1/2.

La Vie de l'Œuvre

ZÉLATEURS. — Ont reçu le diplôme : M. Charles Lemonnier, de Coutances; la Révérende Mère Marie-Madeleine, de Paris; le Révérend Fr. Ottaire, de Dublin;

(1) Nous recommandons encore à nos amis le *Nouveau mois de saint Michel*, par la Rédaction des *Annales*. Aux bureaux des *Annales* : 0 fr. 35 l'unité; 3 fr. 50 la douzaine, franco.

M^{lle} Amélie Le Sidaner, de Versailles; M^{lle} Victoire Lelarge, de la Haute Chapelle.

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 16 juillet au 15 août, inscrits : 570. Dans ce chiffre sont comprises les listes des zélateurs et zélatrices de: Arras, Aubigny-sur-Nère, Charmes-sur-Moselle, Coutances, Decize, Evian-les-Bains, Flize, Fort-de-France, Ger. Grand' Croix, Koloswar, Marseille, Montagny-les-Beaune, Montchy-sur-Eu, Montpellier, Montréal, Oisy-le-Verger, Paris (63 associées, par M^{me} Huc de Montsoué), Québec (65 associés, par M. Genest), Quimper, Scaer, Saint-Benoit-du-Sault, Saint-François d'Assise de la Longue Pointe.

CONSÉCRATIONS. — Les enfants dont les noms suivent ont été consacrés à Notre-Dame des Anges et à saint Michel :

19 JUILLET : Joseph - Aimé - Laurent *Portier* ; Joseph - Elie *Hunneault* ; — 2 AOUT : Geneviève *Garnier* ; Madeleine *Fouquié* ; Jean *Fouquié* ; — 4 AOUT : Madeleine *Péron* ; Michel *Péron* ; Zéphirin - Pierre - Frédéric *Noussan* ; — 5 AOUT : Maurice - Georges *Gresset* ; — 9 AOUT : Ange - Paul - Félix *Sohier* ; Frédéric *Dumont* ; Marcel *Dumont* ; Honoré *Gay* ; — 10 AOUT : Madeleine *Jouquet* ; Denise *Jouquet* ; Suzanne *Jouquet* ; — 11 AOUT : Pierre *Bonnard*.

Mon Carnet bleu

15 juin. — Un train spécial, composé de douze voitures, où chantent et prient cinq cents pèlerins, quittait la gare de Pontorson ce matin. Tous sortis de nos paroisses des environs de la baie micheline, nous allions à Pontmain saluer Notre-Dame de l'Espérance et de la Prière. Le Mont-Saint-Michel était représenté... oh! si peu que rien, mais il l'était, en attendant que soit venu le temps plus propice, où par un groupe compact de pèlerins dévots, il portera à la Reine de France ses hommages empressés. La journée fut splendide, douce au cœur, réconfortante aussi, de l'aveu de tous. De l'ordre, de la piété, de la mortification, — rappelez-vous l'entassement héroïque dans les tramways de la Manche et de la Mayenne, —

de l'entraîn et de la bonne joie. Tout prêts à recommencer, se disait-on, quand ces messieurs voudront.

16 juin. — L'horizon devient noir; les nuages s'amoncellent, tout au fond, par de-là Avranches. De la pluie pour demain, à coup sûr. Tant mieux! Il s'en faisait besoin, et dans nos citernes vides et dans les champs, dont la sécheresse dévore, depuis trois semaines, la verdoyante toison.

17 juin. — L'eau qui tombe, ruisselle et imprègne la terre, avide de se désaltérer! Ah! cela fait plaisir; les plantes languies renaissent à vue d'œil; l'héliotrope exhale son parfum enivrant.

18 juin. — Le revers de la médaille : en la fête du Saint-Sacrement, on aimerait « tenir la corde à détourner le vent et les nuages. » Hélas! onques ne l'avons « veue, » et d'avouer notre impuissance nous vaut de faire un acte méritoire devant le Seigneur. Incertitude cruelle! Préparons-nous toujours, et la procession sortira bien entre deux ondées... sans en recueillir une gouttelette. Ainsi fut fait. Dans le jardin du logis Saint-Aubert, reposoir naturel, d'un pittoresque charmant; puis, dans le cimetière aux tombes fleuries de roses et d'œillets, la bénédiction fut donnée. Vers midi, les cascades du ciel étaient ouvertes; les égoïstes disaient : « Qu'importe? Nous sommes sauvés... »

19 juin. — Drue et persistante, la bonne pluie s'épand sur nous, et de temps à autre le tonnerre gronde.

20 juin. — Une musique qui passe, en silence, craignant sans doute de réveiller nos échos endormis.

21 juin. — Très intéressante rencontre d'un prêtre américain, curé d'une importante paroisse. Interwiever est de mode, et, de vrai, nous paraît caractéristique de notre temps. C'est si facile; on interroge un homme sur ce qu'il sait, sur ce qu'il fait. Comme il ne demande pas mieux que de dire du bien de lui-même et des siens... on est vite renseigné, et à peu de frais. Du moins, mon interlocuteur fut sincère et juste, deux qualités rares en ces circonstances. Le « Pays de la Vie intense » est plus ordinaire que d'aucuns le dépeignent.

22 juin. — Un groupe qui entre en coup de vent dans la petite église paroissiale. Inspection circulaire et brève; stupéfaction non équivoque : « Monsieur, qu'est-ce que toutes ces bannières? — Madame, des *ex-voto* et des souvenirs de pèlerinages. — Il y a encore des pèlerinages ici? — Ohi, Madame, cinquante mille pèlerins en 1909. » Stupéfaction croissante de la dame et de sa suite.

23 juin. — En la fête du Sacré-Cœur de Jésus, se clôt le triduum de la communion fréquente.

24 juin. — On travaille avec un louable acharnement à la construction des reposoirs. Tout le monde s'en mêle; c'est magnifique d'activité et d'empressement. Mais il pleut par grosses averses, véritables douches tièdes et copieuses.

25 juin. — Néanmoins, Notre Seigneur sortira pour bénir les vaillants qui ont voulu jusqu'au bout Lui faire fête. A cinq, à sept, à neuf heures, il pleut. A 10 heures, voici le soleil, et voici, après la troupe blanche et rouge des choristes, devant la belle ordonnance des fidèles respectueux, l'ostensoir rayonnant qui s'avance. *O Salutaris Hostia!* Par les escaliers et les venelles, tendues de blanc, Jésus passe, répandant ses grâces. Huit reposoirs sont dressés : bosquet de verdure, barque pavoisée, bateau armé et fleuri, rocher et nacelle, grotte décorée, établie sous une porte, autel blanc, élevé sous un plafond blanc, dôme, précédé d'une série d'arcs triomphaux et constellés de lis embaumants, enfin cascade de fleurs tombant des pieds de la Vierge au rosier, telles furent les étapes de ce cortège, triomphal quoique modeste. Les Montois savent travailler pour le bon Dieu, autrement qu'en servant le prochain. En voilà bien la preuve. Le soir, l'église est remplie pour le dernier salut de la semaine eucharistique. C'est alors que, tout naturellement, les accents de la reconnaissance ont libre cours. A Jésus et à vous tous : merci!

26 juin. — Les orphelines d'Ernée avec leurs maitresses, religieuses d'Evron, et le distingué archiprêtre, viennent invoquer l'Archange et visitent le Mont.

28 juin. — Des groupes d'Anglais et d'Anglaises, des sociétés françaises, qui défilent; cependant que les ouvriers terminent le laborieux montage de la tente-abri des pèlerinages. Avant huit jours, la grande fête aura lieu. Il convient de hâter les préparatifs.

29 juin. — Ces curés! ils n'ont pas d'idées comme d'autres. En voici un — d'ici — qui va de porte en porte, quêtant vingt-cinq centimes par foyer. C'est plutôt drôle. Il paraît lui-même tout chose. Mais on l'accueille bien partout, et cela ne lui est pas un mince encouragement, certes... Souvenez-vous, pour me comprendre, que nous sommes aujourd'hui au 29 juin, et que saint Pierre est le patron de la paroisse du Mont-Saint-Michel.

30 juin. — Pas de répit un seul instant : de l'eau qui « chute » et vous rafraîchit les talons en dégringolant les escaliers!

1^{er} juillet. — Deux groupes de jeunes gens visitent consciencieusement l'abbaye et l'église paroissiale.

2 juillet et jours suivants. — Silence, mon ami Gingatz! Tu as vu de jolies choses; mais il paraît qu'elles doivent être dites autrement qu'à ta manière! — Bon enfant, je renvoie aux récits du n^o précédent, et ne m'en plains pas. Il fait une telle chaleur, et je crains tellement d'ennuyer ceux qui me lisent!

5 juillet. — Je leur confie (à ceux qui me lisent) que NN. SS. l'Archevêque de Bourges et les Evêques de Blois et Tarentaise sont partis hier soir pour Pontmain en automobiles; que Mgr l'Evêque de Saint-Dié a pris, ce matin, le même chemin et emprunté le même genre de véhicule; enfin que Mgr l'Evêque de Coutances a regagné sa ville épiscopale en chemin de fer. — De faire de l'ordre au lendemain d'une fête, ne m'intéressa jamais beaucoup... Aujourd'hui, moins que jamais. La chaleur est torride.

7 juillet. — 28° à l'ombre! Aussi, comme il fait bon, après le salut du premier vendredi du mois, humer l'air frais en se promenant, au clair de la lune, sur la jetée ou à travers les roches éboulées, chères aux littérateurs de tous les âges.

8 juillet. — Garde à vous! Messieurs de la Commission des Monuments historiques : Magne, Sommersen, Boesvilvald, Paul Léon, Paul Gout, etc... Examen des restaurations à exécuter, dans la salle dite des Hôtes, en particulier; visite de l'église paroissiale, où d'importants travaux de conservation seront entrepris prochainement; enfin, comme on a dit, « solution de difficultés administratives locales. »

9 juillet. — Après l'étouffante chaleur, la brise qui s'élève et chante dans les feuillages du petit bois, délasse agréablement. En bas, le flot scintille; la mer est très bleue et calme; innocemment les enfants opèrent, sans encombre, le lancement de leurs dreadnought hiliputiens.

11 juillet. — Chef fleuri et barde de fleuve, paletot gris perle et chapeau mou, mon interlocuteur avait tout l'air... de ce qu'il n'était point. Il me mystifia franchement, en y mettant un peu de malice; et d'autres avec moi en furent pour leurs frais de machiavéliques combinaisons. — A signaler le pèlerinage des jeunes filles de Boiscommun (Sarthe).

12 juillet. — Le vénérable vicaire custode des Franciscains de Jérusalem célèbre la sainte messe. Un certain nombre de pieux pèlerins de Paris et de Laval se livrent à leurs dévotions. — Et ce soir, il m'a semblé voir Joseph Prudhomme et son fils visiter l'église. C'était à s'y méprendre.

14 juillet. — L'habituelle vague des Parisiens en promenade déferle sur notre rocher. « C'est comme Montmartre, dit l'un : ohé ! dit l'autre, en voilà des fortifs ! » Gens paisibles qui font leurs délices de humer l'air sur les pierres brunies, au pied du petit bois. C'est cela le 14 juillet, au Mont-Saint-Michel, avec quelques drapeaux aux fenêtres, et, le soir, de rares lanternes multicolores.

15 juillet. — Le pont, messieurs, le pont ! Pourquoi ? Eh bien voici, c'est un usage démocratique qui ne date pas d'hier. Les anciens le connaissaient, puisqu'ils faisaient des *Triduum*. Hier, Fête nationale; demain dimanche; donc, samedi, repos et ballade. Ainsi le veulent de concert, la logique, la pratique et le gouvernement. Cela nous vaut à nous, Montfois, une recrudescence... inexorable de touristes, qui villégiaturent dans les roches, à l'abri du petit bois. C'est si intéressant de philosopher en buvant de l'air et des légendes : les sables mouvants, qui engloutissent un homme « comme toi une chope de bière », les moines reclus, les prisonniers gelés dans leurs cachots, envahis par la mer... que sais-je ? — Les voitures de Genêts se trottent en files longues, précédées du guide aux molets rousés. Et voici qu'un monsieur, qui a fait ses classes et pratiqué l'hydrographie, professe très sérieusement une pitoyable admiration pour cet homme préhistorique qui s'époumonne pour les bourgeois confortablement assis dans la carriole. « Tiens, dit Madame, allons boire un verre... » — Adieu prolétaire, adieu bourgeois, adieu carriole... et vive la soif ! Tout le monde emboîte le pas à la dame.

16 juillet. — Dans la pénombre de l'église, à 8 heures du soir, le Salut du Saint Sacrement est donné, premier de la série estivale. « L'ombre s'étend sur la terre... O Vierge tutélaire, — O notre unique espoir, — Entends notre prière, — La prière et les chants du soir. »

17 juillet. — Premier vol vers l'Archange des « mouettes montrougiennes » de l'Ermitage Saint-Aubert. — Visite d'une Ecole laïque des environs. — Et monologue authentique certifié conforme à la vérité : « Roger, arrive ici... (Il est insupportable ce moutard !) Crois-tu par hasard que nous sommes des ératés?... Eh bien, je disais donc que ces remparts-là ce n'était pas fait pour les boulets de canon. Mais ça servait de défense quand même. Et quand on eut la poudre, ça tint bon; les Anglais n'ont jamais pu emporter le morceau. Pour prendre le mont, savez-vous ce que fit Philippe-Auguste ? Il enferma les moines dans leur couvent, et puis il ramassa du bois et il l'entassa et il enfuma les

moines, qui furent bien obligés de se rendre. Il est vrai qu'il leur donna de l'argent après. — Ah ! oui, pour payer le bois ! — Mais non ! pour rebâtir le couvent ! »

18 juillet. — Réunion sacerdotale du diocèse de Laval, sous la présidence de M. l'abbé Fauchard, sous-supérieur du grand séminaire. Onze prêtres sont présents.

20 juillet. — Dédié à M. Marius Vachon, et à M. Dujardin-Beaumetz, si tant est que cela l'intéresse : « Dis donc, Alfred, trouves-tu pas que tout ça c'est de la drôle de terre. C'est tout de même bien du terrain de perdu ! » — Vers 4 heures, une fumée très noire s'élève de la falaise de Carolles : quelque lande qui brûle, sans doute.

(A suivre.)

GINGATZ.

ACTIONS DE GRACES

Ardèche. — Il y a quelques années, j'ai demandé une faveur à saint Michel ; cette faveur n'ayant été obtenue qu'en partie, je viens, à nouveau, supplier l'Archange « qui ne se laisse jamais vaincre en générosité », d'achever l'œuvre commencée. Je vous envoie les 20 francs promis.

CL. A.

Cher. — Une associée me charge de vous adresser les honoraires d'une messe ; c'est pour remercier saint Michel d'avoir obtenu une bonne place pour son fils. Demandez, s. v. p., au saint Archange, de bénir le mariage de ce jeune homme qui a lieu lundi.

M. D.

Merci à saint Michel pour un bon voyage accompli.

M.

Côte d'Or. — Une de mes jeunes filles vient de passer ses examens avec succès. Merci au saint Archange et au Bienheureux curé d'Ars.

Une Mère reconnaissante.

Finistère. — Je vous adresse les honoraires de quatre messes en actions de grâces ; prière de les célébrer en l'honneur des saints Archange et de notre bon Ange Gardien.

E. DE L.

Indre-et-Loire. — Je désire qu'une lampe soit allumée pendant neuf jours, devant l'autel de saint Michel, en actions de grâces. Recommandez, s. v. p., ma petite fille au saint Archange.

Mme Ch. B.

Manche. — Reconnaissance à saint Michel pour une grâce obtenue.

Sœur E.

Nord. — Prière de célébrer trois messes en l'honneur de la Très Sainte Vierge et de saint Michel.

L. C.

Basses-Pyrénées. — En actions de grâces, veuillez célébrer une messe en faveur des âmes du Purgatoire.

M^{se} DE B.

Saône-et-Loire. — Nous venons d'obtenir une grande faveur par l'intercession de saint Michel. Deo gratias.

L. DE LA B.

Seine. — Merci au saint Archange qui ne cesse de me protéger.

M. L. B.

J'espère bientôt aller remercier saint Michel en son sanctuaire. Je lui dois beaucoup de reconnaissance.

M. H.

Actions de grâces à saint Michel.

L. P.

Var. — Les examens de mon enfant sont passés avec succès. Nos plus vives actions de grâces au bon Archange.

V^{ve} L. M.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Aube. — Troyes : M^{me} Augustine Bourlier.

Calvados. — Aunay-sur-Odon : M^{me} Jean Lepley, née Octavie Marie.

Côtes-du-Nord. — Saint-Brieuc : M. Louis, de Guesnet. — Lamballe : M. le chanoine Le Bigot, curé. — Noyal : M^{lle} Jeanne-Marie L'Hôtellier.

Finistère. — Brest : M^{lle} Marie Mailloux.

Ille-et-Vilaine. — Saint-Malo : M^{me} Bazin, née Victorine Bazouge.

Jura. — Pleure : M. César Perron.

Loire-Inférieure. — Nantes : M^{lle} Thiboust, fidèle associée de la première heure.

Manche. — Saint-Fromond : M. Théophile Bault.

Mayenne. — Bierné : M. L. Lemeunier.

Orne. — La Ferrière-aux-Étangs : M. l'abbé Bobot, curé.

Basses-Pyrénées. — Pau : M. le comte Ulric de Belleville.

Rhône. — Villefranche : M^{me} V^{ve} Henri Bruneau, née Louise Lefèvre.

Saône-et-Loire. — Saint-Christophe-en-Brionnais : M^{me} Benoïste Tachon ; M^{me} Jeanne Boussan.

Savoie. — Frontenex : M^{me} Beauchamps, née Girod.

Seine-Inférieure. — Rouen : M. Léon Bedel.

Belgique. — Croix-les-Rouveray : M^{lle} Germaine Cornette.

Canada. — Montréal : Sœur Sainte-Marie du Rédempteur ; Sœur Saint-Thomas d'Aquin ; Sœur Saint-Ferdinand de Castille ; Sœur Sainte-Marie-Edmond ; Sœur Saint-Mathieu ; Sœur Sainte-Emma.

..... *Sed Signifer, sanctus Michaël, repræsentet eas in Lucem Sanctam!*....

Le Gérant : FR. SIMON.

Imprimerie générale de Rennes. — FR. SIMON, imprimeur breveté.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — LA TRÈS SAINTE VIERGE ET SAINT MICHEL. — BULLETIN. — LA FÊTE DU 16 OCTOBRE. — NEUVAIN DES MORTS. — LA VIE DE L'ŒUVRE. — DEUX PÉLERINAGES CIRCULAIRES. — MON CARNET BLEU. — ECHOS ET NOUVELLES. — HISTOIRE D'UN CHAPEAU ET D'UNE ÉCOLE — SAINT MICHEL AU DIOCÈSE D'AMIENS. — LE COLTE DE SAINT MICHEL A LA FERRIÈRE (SUITE). — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS.

La Très Sainte Vierge et Saint Michel

Un serviteur de Marie ne périra jamais. La dévotion à saint Michel est un signe de prédestination.

(S^t ALPH. DE LIGUORI.)

DANS l'ordre général de son gouvernement providentiel, Dieu fait toutes choses par son Verbe; à son tour, le Verbe incarné fait tout par sa divine mère, qu'il institue la trésorière de toutes ses faveurs et qui est le canal de toutes ses grâces.

D'autre part, il est certain que Dieu, Notre-Seigneur et la Très Sainte Vierge utilisent, pour l'accomplissement de leurs volontés, le ministère des anges, et tout d'abord du plus grand de tous : saint Michel.

Marie, dont la tendresse miséricordieuse est comme un écho fidèle de la divinité, n'a pas besoin de commander; son désir suffit et personne, plus que le saint Archange, n'est empressé à prendre ses ordres et à les exécuter.

« Saint Michel, dit saint Augustin, quoique prince de la milice céleste, est le plus zélé à lui rendre toutes sortes d'hommages, toujours en attente pour avoir l'honneur d'aller, à sa parole, secourir quelqu'un de ses serviteurs. »

(*Sermons*, t. V, p. 41, P. LE JEUNE.)

Marie et saint Michel n'ont évidemment qu'une seule et même volonté pour glorifier Dieu, le faire connaître, le faire aimer. Aussi, quels points de ressemblance dans leurs attributions et la manière dont, toutes proportions gardées, s'exercent leurs ministères !

Marie est la souveraine, la médiatrice universelle, la mère de la grâce divine. Michel en est l'agent principal et préféré.

Marie est la magnificence du Très-Haut. Michel est tout resplendissant des beautés divines.

Marie est la Vierge puissante. Michel est l'instrument de la puissance infinie.

Marie est la Tour de David, mille boucliers pendent de ses mains. Michel est l'arme du Très-Haut.

Marie est la Vierge pure et fidèle. Michel a été fidèle sans hésitation, sans défaillance, sans retour.

Marie fut choisie pour enfanter l'Homme-Dieu. Michel fut le champion de l'Incarnation pour laquelle, croit-on, il combattit contre les anges rebelles.

Marie écrase de son talon la tête du serpent infernal. Michel a reçu une mission toute spéciale pour terrasser le démon.

Marie est notre mère toute miséricordieuse. Michel est

l'instrument des miséricordes divines. Dieu l'envoie, quand il accorde le pardon (S. JÉRÔME).

Marie est la coopératrice de la Rédemption. Michel est le prince auquel Dieu a confié l'objet même de la Rédemption, c'est-à-dire les âmes de tous ceux qui doivent entrer dans le royaume des cieux (3^e ant., vèpr., S. Michel).

Marie est la porte du ciel. Michel introduit les âmes au Paradis (*Offert. des morts*).

Marie est la reine des Anges. Michel est le premier de ses sujets et son plus fidèle serviteur.

Marie est la reine de tous les saints. C'est Michel qui, en les introduisant au ciel, les amène à sa cour.

Si Jésus est le Dieu de la Paix, Marie est la Reine de la Paix, et Michel, l'Ange de la Paix (*Hymne de S. Gabriel*), ne déclare la guerre qu'à ceux qui troublent cette paix divine. Il venge particulièrement tous les outrages faits à sa Reine.

On lit dans la *Cité mystique de la Vénérable Mère Marie de Jésus d'Agreda*, par le R. P. Croiset (liv. I, ch. XVIII) :

« ... Cet ange, l'un de ceux qui se tiennent assidûment devant le trône du Très-Haut, est l'ange qui parla à Jean, celui par lequel le Seigneur vengera particulièrement d'une manière terrible les injures qu'on aura faites à sa bienheureuse Mère. Car la Très Sainte Trinité, s'étant engagée d'honorer cette Reine et de l'élever plus haut que toutes les créatures humaines et angéliques, et de la donner au monde comme le miroir de la Divinité et l'incomparable médiatrice des mortels, prendra un soin spécial de punir les hérésies, les erreurs, les blasphèmes et toutes les injures par lesquelles on l'aura offensée. »

Vers le 15 septembre 1902, une religieuse, toute dévouée au Cœur de Jésus, vit saint Michel frapper Zola, en punition de ce qu'il avait outragé la Très Sainte Vierge. — Son livre sur Lourdes était paru peu de temps auparavant. — Les événements ne tardèrent pas à justi-

fier la vision de la religieuse, car Zola mourut le 29 septembre 1902, jour de la fête de saint Michel, dans les circonstances que l'on sait.

Si saint Michel est l'Archange redoutable, instrument des justices divines, il est aussi l'ange des miséricordes, qui répand à profusion, sur le peuple fidèle, les grâces que notre Mère puise dans le Cœur de Jésus.

On lit, en effet, dans la *Vie de la vénérable Philomène de Sainte Colombe*, par le R. P. Pie de Langogne, consultant du Saint-Office (pp. 195-197) :

Ce très noble Archange sera comme un messenger pour distribuer les grâces innombrables que Marie obtiendra du Cœur de Jésus. Et il goûtera un plaisir si grand de pouvoir aussi prêter obéissance à sa Reine, et en même temps nous consoler, nous tous qui gémissons sous un si dur esclavage en cette terre d'exil, qu'en toute vérité, on peut lui donner le nom de joie sans égale.

Ah ! mon Jésus ! quelle ineffable union j'ai remarquée entre ces trois objets dignes de toutes nos attentions, de tout notre amour ! On peut bien dire qu'entre Jésus, Marie et Michel Archange, il n'y a vraiment qu'une même volonté, qu'un même désir.

Oh ! mille fois heureux ceux qui leur sont dévots... et qui prodiguent leur amour et leurs hommages au très doux cœur de Jésus, à sa Très Sainte Mère, l'Immaculée Vierge Marie, et à l'Archange saint Michel... C'est là le moyen de faire pleuvoir en abondance les bénédictions du ciel et sur nous, et sur ce pays et sur le monde entier

Un religieux, mort il y a quelques années en odeur de sainteté, croyait que :

« C'est par Marie Immaculée et par saint Michel que s'accomplira cette parole de Notre-Seigneur : « Je règnerai malgré Satan et ses suppôts » et qu' « il est nécessaire que l'opposition actuelle de Satan et de ses suppôts au règne du Sacré-Cœur soit aujourd'hui justement brisée par les bons anges, par les ordres de la Reine du ciel et sous la conduite de saint Michel... »

Adressons-nous donc avec confiance à notre douce médiatrice, à la Très Sainte Vierge, et demandons-lui d'obtenir de Dieu que saint Michel et les anges soient envoyés pour nous protéger contre l'enfer déchainé et pour écarter tous les obstacles qui s'opposent au règne du Sacré-Cœur dans nos âmes, dans nos familles, dans la société chrétienne tout entière.

La Très Sainte Vierge nous obtiendra cette grâce, si nous la lui demandons avec ferveur et persévérance, et saint Michel qui, comme un héraut d'armes, porte l'étendard de son Maître et Seigneur, mettra toute son ardeur à travailler, sous les ordres de sa Reine, à écarter les obstacles qui s'opposent au règne du Divin Roi.

Puissions-nous bientôt voir ce jour béni, dans lequel nous chanterons le triomphe du Cœur de Jésus et l'Alleluia de notre reconnaissance et de notre amour envers la Vierge Immaculée et son fidèle et zélé chevalier, l'Archange saint Michel !

LOUIS MARTIN.

BULLETIN

CHACQUE lundi du mois d'octobre, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de saint Michel.
Le samedi 7 et le lundi 16 octobre, messe pour les zélés et bienfaiteurs.

NEUVAINÉ GÉNÉRALE MENSUELLE, du 9 au 16 octobre.

INTENTION proposée et bénite par Mgr l'évêque de Coutances : LA PAIX.

Tout le monde parle de la guerre; on la redoute de toutes parts; on la croit prochaine. Les gens avertis la prédisent à bref délai et sans être prophètes. Qu'en sera-t-il? C'est le secret de Dieu.

La guerre est un fléau. Prions saint Michel de le détourner de nous.

La sainte Liturgie appelle le grand Archange « l'Ange de la Paix », Angelus Pacis. Vocabulaire qui peut paraître étrange à première vue : saint Michel, le vengeur des droits de Dieu, que l'imagerie de tous les temps s'est plu à représenter sous les traits d'un guerrier, serait invoqué en faveur de la Paix !

C'est qu'il n'y a pas de paix sans ordre et que le plus saint et le premier des Anges fut avant tout un défenseur de l'ordre, et donc un pacificateur.

L'humilité et le respect de Dieu et d'autrui sont les deux bases fondamentales de toute vertu, et de toute société qui veut durer. Elles assurent aussi la paix entre les peuples. Chaque fois qu'une nation s'enorgueillit de ses succès et de ses progrès, elle en arrive vite à méconnaître les droits de ses voisins.

D'autre part, il est des fautes, des défaillances morales, des injures, au sens primitif du mot, qui provoquent la colère de Dieu, et la guerre est pour tous les belligérants, vainqueurs ou vaincus, une terrible épreuve et une leçon de la miséricorde divine.

Toujours est-il que l'adorable Providence laisse aux événements leur libre jeu, et, naturellement, les conséquences du mal naissent et se développent, fruits de mort, poussés sur le fumier des sociétés déliquescents. Une fois de plus se justifie pour celles-ci le mot de saint Augustin, passé en proverbe : « L'homme est puni par quoi il a péché. »

Prions, chers associés, pour que le fléau de la guerre soit écarté. Si l'heure en a sonné, qu'elle nous trouve soumis, vaillants, prêts à toutes les pénitences et à tous les sacrifices.

* * *

INDULGENCES DU MOIS. — Indulgence plénière : 1^o le 2 octobre, fête des SS. Anges gardiens (Récitation quotidienne du Chapelet de saint Michel) ; 2^o le 16 octobre, fête de la Dédicace de saint Michel au Mont Tombe (Archiconfrérie) ; 3^o le 24 octobre, fête de saint Raphaël (Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel) ; 4^o jour au choix pendant la neuvaine à saint Michel ou l'un des huit jours suivants ; 5^o jour au choix (Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel).

Pour toutes ces indulgences, conditions ordinaires.

6^o Jour au choix (Archiconfrérie) ; Conditions : confession, communion et visite de l'église paroissiale de chacun.



Lundi 16 Octobre 1911

FÊTE de la DÉDICACE de SAINT MICHEL

Au Mont-Tombe

SOUS LA PRÉSIDENTE DE

Sa Grandeur Monseigneur l'Évêque

DE COUTANCES & AVRANCHES

Messes à 6 heures et 6 h. 1/2.

A 7 h. 1/2. — Messe de Communion célébrée par M. le Directeur de l'Archiconfrérie et du Pèlerinage.

A 10 heures. — GRAND'MESSE PONTIFICALE, célébrée par Monseigneur l'Évêque de Coutances.

Sermon par M. le chanoine RABEC, archiprêtre de Valognes.

A 2 h. 1/2. — Vêpres solennelles et Salut du T. S. Sacrement. Rénovation de la consécration à saint Michel.

Départs du Mont-Saint-Michel, dans la soirée : 3 h. 38 et 6 h. 30.

L'16 Octobre 1911 fera date dans notre histoire nationale. Ce jour-là, en effet, POUR LA PREMIÈRE FOIS, dans TOUTES les Églises de France, l'Office sera récité et la Messe célébrée en mémoire de l'Apparition de saint Michel à saint Aubert et de la Dédicace de sa Basilique du Mont-Tombe. L'« Archange français » sera loué et prié dans toute la France. Le 16 Octobre, une ère de réparation et de ferme espoir s'ouvrira donc. Au Mont-Saint-Michel, les Pèlerins afflueront.

Neuvaine des Morts

Cette année encore, dans le courant du mois de novembre, une neuvaine de services funèbres sera célébrée dans l'église du Mont-Saint-Michel, pour le repos de l'âme des zélateurs et bienfaiteurs de l'Archiconfrérie de saint Michel et du Pèlerinage du Mont-Saint-Michel. Nos correspondants de tous les pays savent qu'ils peuvent faire participer à ces prières et saints sacrifices l'âme de leurs parents et amis décédés.

Dès maintenant, le registre est ouvert. On peut nous envoyer les offrandes et les recommandations.

La Vie de l'Œuvre

ZÉLATEURS. — Ont reçu le Diplôme : M. Pierre Piou, de Paris; M^{me} Mélanie Bellier de Villentray, M^{me} Paul-Émile Glénac, de Saint-Leu de la Réunion.

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 16 août au 15 septembre, inscrits : 501. Dans ce chiffre sont comprises les listes des zélateurs et zélatrices de : Aoste, Arbois, Avranches, Azillé, Baugé, Clémont, Coutances, Cruzeilles, Dublin Futuna, Genneteil, Gex, Grenoble, Honfleur, Juzet d'Izaut, Kowno, La Levade, La Nouvelle Orléans, Lazcano, Longué, Marseille, Montaud, Montréal, Mont-Saint-André, Nancy, Noyon, Pamiers (53 associés par M^{me} la comtesse de Gorsse d'Orgeix), Paris, Pau, Ploudalmezeau, Saint-Leu de la Réunion, Tonneins, Toulouse, Trégunc, Vallet.

CONSÉCRATIONS. — Les enfants dont les noms suivent

ont été consacrés à Notre-Dame des Angès et à saint Michel :

15 AOÛT. — Jacques Lobin; Yvette Lobin, Simone Genouliat, André Genouliat; 16 AOÛT : Olette-Aurélié-Julie Legrand; 17 AOÛT : Louis-Jean-Joseph Lebranchu, Germaine Diard; 18 AOÛT : Germaine A..., Marcel A...; Louis-Marie Le Gouez; 21 AOÛT : Fernande-Marie Viseur; Simone-Paule Lefebvre; Bernard-Moise Leneillard; Marie Moutel; 23 AOÛT : Marie-Rose-Georgine Alpinet; 25 AOÛT : Augustin Pession; Madeleine Dange, André Bézara. Jean Chichereau, Marie Chichereau; 29 AOÛT : Raymond Gonat; 31 AOÛT : Marcel-Henri-Victor Henseler-Donneaud, Suzanne Bénévant-Castela; Gérard Bénévant-Castela; Anne-Marie Lassaugue; Joseph Tucoulat; Pierre Bégnalborde; Jean-Georges-Albert Bégnalborde; Marie-Rose Bégnalborde; Mercedes Buisan; Henri Le Béiz; Henriette-Charlotte Rochange; Pierre-Jean-Louis Rochange; Henri-Louis-Jean Rochange; Claire Troubat; Bernard-Louis Troubat; Germaine-Ernestine Troubat; 1^{er} SEPTEMBRE : Setefano Tuikalepa; Maleko Tagutamanogi; Sosefo Maluele; Kalala Sea; 4 SEPTEMBRE : Pierre-Jean-Auguste Daufi; 6 SEPTEMBRE : Gabrielle Piquois, Denise Hestoun; 7 SEPTEMBRE : Michel d'Aubert; 8 SEPTEMBRE : Jean Dory; Charles-Georges-Henri Grimault; 11 SEPTEMBRE : Yvonne Courmil; 13 SEPTEMBRE : Marcel Auphelle, Georges Auphelle.

EX-VOTO. — Reçu une plaque de marbre : « Reconnaissance à saint Michel, 17 mai 1911-13 août 1911. M. et I. K. de B. B. » — Reçu une plaque de marbre : « A saint Michel. Reconnaissance. Grâce insigne. Beignan. 11 juillet 1908. G. G. »

ANNALES. — Le 2 novembre, nous ferons traite sur ceux de nos abonnés, qui, le 20 octobre, n'auront pas payé l'abonnement en cours. Nous rappelons, pour éviter toute surprise désagréable, qu'en cas de traite, le prix de l'abonnement est majoré de 0 fr. 50 pour frais de recouvrement.

ZÉLATRICES ... en sommeil. — Elles sont plusieurs qui paraissent dormir... et qui dorment en effet. La preuve, c'est qu'elles ne donnent aucun signe de vie depuis des mois. Nous prions saint Michel — oh ! de tout cœur — de leur infliger un coup de doigt, comme à saint Aubert, et nous souhaitons à ces dames d'imiter la conduite du saint évêque d'Avranches, sans attendre le troisième appel. Allons ! pour saint Michel, un peu plus de zèle, s. v. p.

Deux Pèlerinages circulaires

LE DIOCÈSE DE NANCY. — LA BELGIQUE

DEPUIS dix ans, les Belges, ces pèlerins incomparables, ont contracté la salubre habitude d'organiser des pèlerinages circulaires : Mont-Saint-Michel, Sainte-Anne d'Auray, Lourdes. En 1909, les 4 et 7 septembre, ils étaient huit cents, en deux trains.

Un mois plus tôt, Mgr l'évêque d'Autun avait conduit à Orléans, au Mont-Saint-Michel et à Paris deux cent cinquante pèlerins de son diocèse. Il les eût conduits à Rouen, à la place du Vieux-Marché et à Bon-Secours, n'eût été l'inepte opposition du Préfet de la Seine-Inférieure.

En dépit de ces initiatives, heureuses de tout point, l'ensemble de nos compatriotes demeure réfractaire à la méthode des pèlerinages circulaires par le Mont-Saint-Michel.

Pourquoi?

Mon Dieu, il y a bien des raisons et fort diverses. La principale me paraît être que Lourdes est actuellement le plus puissant des centres d'attraction de la foi religieuse. Or, Lourdes est aux antipodes du Mont-Saint-Michel...

Est-ce bien vrai?... Au risque d'être taxé de paradoxal, je soutiendrais volontiers, et, je l'espère, victorieusement, que le Mont-Saint-Michel est pour quiconque, sur la route de Lourdes, ou *vice-versa* !

M. le vicaire général Barbier, loin d'infirmier notre démonstration, au besoin l'appuierait de son éloquence, et, en tous cas, lui procurerait l'appoint d'une décisive expérience.

Lorsqu'il résolut d'organiser un train de pèlerinage

à Lourdes *viâ* Mont-Saint-Michel et Sainte-Anne d'Auray, il se trouva, dit-on, des prophètes de malheur pour prédire à l'entreprise un insuccès formidable.

L'intrépide vicaire général de Nancy n'est pas homme à s'intimider pour autant. Les augures en furent pour leurs frais.

Convaincu de la nécessité où nous sommes de ramener vers l'Ange de la Patrie les catholiques de France, M. Barbier dressa son plan et se mit à l'œuvre, sous sa seule responsabilité, pour n'en pas engager d'autres et ne compromettre comité ou syndicat qui vive.

Peu après Pâques, le pèlerinage fut annoncé et accueilli avec une sympathie non équivoque. Les adhésions vinrent tout de suite et en bon nombre, si bien que le 22 août, à 5 h. 50, c'est exactement six cent trente-six Lorrains, qui débarquèrent de leur train spécial, sous les murs du Mont-Saint-Michel.

Quarante-deux prêtres célébrèrent la sainte messe. Parmi eux, distinguons, comme il convient, M. le vicaire général Barbier lui-même et son collègue, M. Charrost, ancien supérieur du grand séminaire de Nancy.

Oh ! ce fut très simple ce pèlerinage. Il était réglé que tout en serait laissé à l'initiative individuelle. Après tout, ce n'est pas un mal, et plusieurs bonnes raisons avaient imposé aux organisateurs ce programme, digne de Thélème. Si je prends la liberté d'en dire quelques-unes, c'est à l'intention des imitateurs de M. l'abbé Barbier... et il en aura plus d'un.

D'abord la fatigue extrême de pèlerins qui viennent de passer en chemin de fer un jour et une nuit, sans discontinuer, — et notez, par surcroît, que ceci se passe au mois d'août 1914 —; puis la courte durée du séjour au Mont; la visite de la ville et de l'Abbaye, toujours pénible; enfin l'étape à fournir, le jour même, du Mont à Sainte-Anne, soit six heures de train, ... tout postulait

une élasticité considérable dans l'emploi du temps et surtout commandait strictement le minimum de solennité.

Voici donc comment se passèrent les choses : chacun se rendit à l'église à son gré, quand et comme il lui plut. Les prêtres célébraient alors, partout à la fois : aux quatre autels de l'église, à la tribune, à la chapelle de la sacristie, dans la chapelle domestique des chapelains et même dans la chapelle de saint Aubert. La sainte com-



PÈLERINAGE DE NANCY. — L'ARRIVÉE.

Phot. GAUFFENY. Mont-Saint-Michel.

munion fut donnée sans relâche. *Presque tous* les pèlerins communieraient. Les premiers arrivés ayant terminé l'action de grâces, cédaient la place aux suivants, fort charitablement. Pendant tout ce temps, M. Barbier faisait chanter des cantiques, le *Credo*... Bref, l'ordre et l'entrain ne laissèrent rien à désirer et la piété fut amplement satisfaite.

Dans la matinée, après ou avant la visite du monument, les pèlerins revinrent s'agenouiller et prier devant saint Michel. Les inscriptions dans l'Archiconfrérie

furent nombreuses et les cierges s'entassèrent au pied de la statue de l'Archange.

« Que nous sommes heureuses d'être venues, nous disaient deux braves jeunes filles. On nous avait détournées de ce pèlerinage; on nous avait dit que le Mont-Saint-Michel ne valait pas la peine. La personne qui nous conseillait si mal va recevoir une de ces lettres... dont elle se souviendra. »

Et sait-on un autre effet de ce pèlerinage nancéen? Jamais nous n'avions vu autant de pèlerins isolés des provinces de l'Est, que cette année, surtout depuis le 22 août. Et tous les jours nous entendons dire : « C'est le pèlerinage de Nancy qui nous a donné l'idée de venir. »

M. le vicaire général Barbier a été un pionnier; sa tentative a réussi. Il a fait mieux... mais chut! La preuve est établie que ses imitateurs auront le même succès... quand ils voudront. Et ils le voudront certainement pour la gloire de saint Michel et le plus grand bien de l'Église et de la France.

* * *

Et les Belges encore nous sont revenus.

Ils étaient trois cent quatre-vingt-six, dont vingt-huit prêtres.

L'organisation avait été faite, comme toujours, par le Comité du Pèlerinage national belge de septembre à N.-D. de Lourdes, dont le siège est à Liège. L'infatigable et distingué directeur spirituel, Révérend Nyssen, doyen de Seraing, a perdu, voilà quelques mois, son *jourrier*, le bon M. Delarge, que Dieu a rappelé à Lui. Mais les fils du directeur temporel défunt se font un devoir de marcher sur les traces de leur père et ont hérité à la fois sa fonction et son dévouement.

C'est à l'heure fixée que les Belges touchent le Mont-Saint-Michel. Il est 5 heures du matin, le petit jour.

Et que vous dirai-je de plus? Les Belges ont agi comme les Nancéens, parce que, en effet, il n'y a pas deux bonnes méthodes en pareilles occurrences.

Ils ont communiqué; ils ont prié.

La visite des Merveilles montoises a maintenu les âmes sur les hauteurs où la piété les avait élevées dès l'aube, dans l'intimité avec Jésus-Hostie. Il fait si bon voir de belles choses, quand on a l'âme pure et forte et le cœur à l'aise! C'est alors que tout dans l'homme prie, adore, remercie et chante. Ce bonheur que l'impie ne connaît pas, vous, chers pèlerins de Liège, de Namur, de toute la « petite » mais grande Belgique, vous l'avez éprouvé, le 2 septembre. *Tous* vous aviez reçu Jésus, et avec Lui vous avez contemplé dans le ravissement l'œuvre d'autres hommes, épris comme vous du même amour de Dieu et de son Église. L'immensité de nos grèves, ensuite, vous a parlé d'infini et votre âme s'est grisée de pensées larges et de nobles sentiments.

Ensemble, nous avons parlé beaucoup de la lutte scolaire qui se livre en Belgique comme en France, quoique à des degrés et sur des terrains divers. Belges et Français, nous ne pouvions nous défendre d'échanger nos craintes, nos espoirs et nos prières.

Cette matinée, écoutée aux pieds de l'Archange, protecteur de l'enfance chrétienne, fut vraiment féconde, et lorsque, à midi, le train s'ébranlait, emportant les pèlerins vers Sainte-Anne, nous pensions que c'était providentiel encore, à cette heure plus particulièrement, que l'on aliât invoquer, après saint Michel, la vénérable mère de la Très Sainte Vierge.

RANULPHE.

Mon Carnet bleu

21 juillet. — A quoi bon noter qu'il fait chaud? Tous les jours je devrais répéter la même plainte. Oui, plainte; car cette chaleur est atroce, accablante, comme jamais nous n'en sentîmes sur ce mont. Les doux zéphyr, la brise qui vient du large! Oh! là! là! Il y a beau temps que le Créateur a coupé ces cordes à la lyre de nos poètes! Plus de vent, plus de zéphyr! Pauvres nous mêmes!

23 juillet. — Un brave homme, à la boutonnière fleurie, suivi de sa fidèle bourgeoise, inventorie méthodiquement l'église paroissiale. Toutes les bannières y passent. « C'est les bannières des sociétés qui sont venues ici, déclare l'homme, après mûr examen. » Finalement, la bannière de Cherbourg est découverte. On la traite avec une prédilection révélatrice, à rendre jalouses les autres. Conclusion: « C'est bien drôle comment qu'ils n'ont pas mis dessus la statue de Napoléon! »

25 juillet. — Très édifiante matinée. La fête avait été organisée par un maître, M. l'abbé Le Fer de la Motte, supérieur du collège des Cordeliers de Dinan, et réunit une vingtaine de prêtres, anciens élèves du Séminaire français de Rome, exerçant actuellement le saint ministère dans les diocèses de l'Ouest. Pendant la messe, célébrée par un professeur au grand séminaire de Rennes, divers motets grégoriens furent chantés, puis le R. P. du Plessis de Grénédan adressa la parole à ses confrères et leur recommanda la vertu de charité. La bénédiction du T. S. Sacrement termina la cérémonie, toute de prière et de réconfort mutuel.

26 juillet. — Une compagnie de jeunes filles distinguées, venues je ne sais d'où, assiste à la sainte messe et communie. — La marée grandit, grandit, et, naturellement le nombre des visiteurs suit la même proportion ascendante. — Et quel coup de tonnerre, cette nuit, vers 2 h. 1/2! Soudain, terrible, effarant! Une pluie torrentielle s'est abattue ensuite sur le Mont.

27 juillet. — Visite de M. Étienne, vice-président de la Chambre, ancien ministre de la guerre. L'orage est partout: au-dessus de nos têtes, dans les nues sombres ou cuivrées qui s'amoncellent; dans le haut commandement de nos armées; par delà le Rhin aussi, où l'Allemagne émet d'audacieuses prétentions.

29 juillet. — La matinée nous procure les avantages d'une chaleur plus insupportable que jamais. Vers 3 heures, un cyclone d'une violence inouïe se déchaîne et s'abat sur la région. Suivant la direction sud-nord, il tord les arbres et les rompt, arrache les branches et les véhicule au loin, soulève les toitures et les défonce, dispersé les gerbes de blé à peine moissonnées. Cela dura vingt minutes à peine, pendant lesquelles la pluie et le vent combinèrent leurs épouvantables rages. Vingt minutes d'angoisse pendant lesquelles on ne voyait pas à quinze pas devant soi. A cette heure, plusieurs voitures de Genets se trouvaient en pleine grève, sans abri par conséquent. Effrayés, trempés, lamentables, les voyageurs faisaient pitié. Bientôt la foudre éclata, ruisselant le long de la flèche.

31 juillet. — Des pompiers en promenade; au reste peu de promeneurs. Aussi, vers 6 h. 1/2, deux jeunes gens, aventurés sur les remparts murmurent des confidences : « Quel silence, ma chère ! Ce silence m'effraye ! » !

2 août. — Beaucoup de touristes et de pèlerins isolés. Dans ce nombre — des uns ou des autres — se rencontre par une rare bonne fortune, un archéologue qui explique les signes de tâcheron sur les pierres du Mont Saint-Michel. Vous ne savez par ce que c'est? ... Eh bien ! tant pis; il fallait y être.

7 août. — Des gymnastes de toutes dimensions et de tous costumes, retour du concours de Saint-Servan.

8 août. — Des gymnastes encore. Puis des gens qui cherchent de l'ombre et en trouvent à l'abri du petit bois et en jouissent tout à leur aise. Hélas ! voici la mer, l'insidieuse, qui se fait douce et, traîtreusement, soudain, barre la route ici et là, de toutes parts. Voyageur, voyageuse, ôtez vos chaussures, vite, et ne craignez pas de vous mouiller les pieds, sinon le train sera manqué. ...

10 août. — Dans le petit chemin creux, où j'écris, assis sur l'herbe, à l'ombre des coudriers et des hêtres, qu'il fait bon respirer l'air frais ! Hélas ! la fournaise va nous reprendre demain !

11 août. — Cela devait arriver ! Sur les 5 heures, Tombelaine flambe. Les foyers d'incendie sont multiples. Aussi c'est vite fait : en moins de deux heures, ajoncs, épines, herbes desséchées, tout est grillé. Bon et cher chanoine Bossebœuf, avez-vous versé un pleur sur cette ruine nouvelle et lamentable des ruines antiques, que votre sagacité savante mi à au jour ?

12 août. — Tombelaine apparaît dénudé, noirci.

13 août. — Il était touchant ce jeune homme, venu de si loin, à pied et à bicyclette, remercier saint Michel de lui avoir sauvé la vie ! Que saint Michel lui continue sa protection.

14 août. — Encore un « pont ». Au collège, j'ai connu un surveillant de promenade qui avait la manie de nous faire stationner sur les ponts de tant soit peu d'importance, que sa division rencontrait. Aussi, à la fin, n'avait-il plus besoin de crier « halte ». Un pont se présentait : la tête de la colonne s'arrêtait comme d'instinct, non sans malice cependant. Eh bien, voyez, il m'en est resté quelque chose. Je m'arrête aussi à tous les « ponts »... — Aujourd'hui donc, foule considérable en nos murs; vraisemblablement le point culminant de la saison est atteint. Et... il ne reste plus qu'à descendre.

15 août. — Que l'Auguste Reine des Anges soit bénie, exaltée, aimée, servie sur la terre comme au ciel ! Fête préférée des âmes ailées, fête des moissons d'or, fête des labeurs couronnés. O Mère glorieuse, souvenez-vous de ceux qui pleurent, de ceux qui souffrent, de ceux qui luttent.

19 août. — C'est l'heure où le soleil, penché sur l'horizon embrase de ses derniers rayons la côte de Bretagne et rougeoit les rocs sauvages depuis la Tour Gabriel jusqu'à la chapelle de saint Aubert. Alors, au seuil de l'Église paroissiale, plus recueillie, plus enveloppante qu'à nul autre instant du jour, une femme se présente, s'agenouille, fait agenouiller son petit, et se traîne avec lui, jusqu'à l'autel de saint Michel. C'était promis : l'Archange avait sauvé l'enfant !

21 août. — A quoi bon signaler les pèlerins qui passent chaque jour ? Il me faudrait les compter. Je n'aurais pas fini. Et puis, serait-ce discret ? Je note seulement que leur nombre et leur ferveur forcent l'admiration de l'observateur impartial.

22 août. — Pèlerinage de Nancy. — A onze heures, un groupe d'anciens élèves du collège catholique de Vitré assiste à une messe dite par l'un d'eux.

23 août. — Pèlerinage du patronage Jeanne d'Arc, de Nazelles (Indre-et-Loire). La Touraine est très assidue auprès de saint Michel.

24 août. — A l'église, à l'Abbaye, sur les remparts, sur la grève, on distingue partout aujourd'hui la silhouette grise des Sœurs de la Sagesse et le béguin blanc de leurs orphelines. Une voiture remportait les unes et les autres au moment où ce soir, la marée touchait la porte de l'Avancée. Comme

toujours, la mer barrant l'entrée du Mont, il y eut pas mal de scènes amusantes : passages à dos ou à bras, incidents divers... Un professionnel, juché sur une échelle double au milieu de l'eau, prenait des vues pour cinéma. Dans quelques années, quand la digue sera... supprimée — non ! coupée — ces films feront prime, à coup sûr. Ce seront des films d'art.

26 août. — Vraiment bien édifiante la piété de certains groupes de pèlerins. Il y en avait beaucoup aujourd'hui.

27 août. — Première journée des Courses du Mont Saint-Michel ! Car nous avons, comme toute ville qui se respecte, des courses de chevaux. On pensera peut-être que les nôtres ont une note d'originalité qui les distingue de leurs semblables. D'aucuns seront tentés d'imaginer de brillants coursiers se débattant dans les « lises », sous les yeux des spectateurs massés sur les remparts, ces tribunes incomparables... Non, l'hippodrome est en Beauvoir et la piste est de gazon bien vert, à moins que la sécheresse...

29 août. — Un charmant bataillon de garçons, alerte et gazouillant, dévale de l'Abbaye et pénètre dans l'église paroissiale. Devant la statue de saint Michel, tous agenouillés récitent d'une même voix une prière qui leur est un gage de protection. Ces jeunes gens appartiennent à la colonie de vacances installée à Saint-Pair, par un vicaire de Neuilly.

30 août. — Une autre colonie, bien connue au Mont, celle-là ! Les « Mouettes Montrougiennes » (2^e envolée), de l'ermitage Saint-Michel de Genets. Notre ami, l'abbé Sauvanud, célèbre la sainte Messe à leur intention.

31 août. — Ce matin, 5 h. 1/2 : l'Angelus tinte. Soudain, des hauteurs de l'Abbaye, le clairon sonne la charge. Et l'on voit de partout surgir nos pompiers, boutonnant hâtivement la veste, bouclant le ceinturon, ajustant le casque de cuivre. Le feu ? La guerre ? Quoi ? Non, c'est une alerte, un exercice, un essai. Une demi-heure plus tard, les pompes ayant été mises en batterie, l'épreuve est jugée satisfaisante et la dislocation commandée. Tôt après, les pompiers étaient redevenus gardiens ; le bicorné avait remplacé le casque. *Cedant arma togæ !* comme dit le Latin.

2 septembre. — Les Belges ! Tous ne l'étaient pas. Parmi eux s'était glissé — oh ! pas frauduleusement — un vénérable prêtre de Metz, de « Metz en France », selon son expression de Français impénitent et toujours plein d'espoir dans la prochaine revanche !

3 septembre. — Sur les 9 heures et demie, dans le calme

imposant de la baie, l'énorme et majestueuse voix du bourdon « Aubert », de la basilique Saint-Gervais d'Avranches, nous avertit que là-bas l'archidiacre d'Avranches va procéder à l'installation du nouvel archiprêtre. Longue vie et fécond ministère à l'élu de notre Évêque !

5 septembre. — La sécheresse persiste d'une manière effrayante. Des mesures sont prises pour régler la distribution des eaux de l'Abbaye. Et quand les citernes seront vides ? On n'envisage pas sans crainte pareille éventualité.

7 septembre. — En voilà des braves ! Ils sont quarante-quatre, de Cigné (Mayenne), conduits par leur curé. Ils sont partis à 2 heures, ce matin, et sont venus confier à saint Michel leurs intérêts spirituels et temporels. Comme ils prient bien !

8 septembre. — Du vapeur qui se glorifie de porter ton nom, je te salue, ô Mont, dont la silhouette m'apparaît loin, bien loin, fantôme de rêve, au dessus de la mer, tranquille comme un lac, dans les nuages plutôt, dont se voile ta couronne de granit dentelé. J'ai beaucoup pensé à toi, à tes moines, à ton histoire, en errant dans ces îles de Chausey, où les tiens ont laissé des souvenirs, dévastés il est vrai par le temps et les hommes, mais où vit quand même ton culte, et où l'on s'honore d'avoir marché dans le sillage de ta gloire.

9 septembre. — « Pardon ! Pourquoi donc honore-t-on ici saint Michel d'une façon spéciale ? On trouve son image partout. Pourquoi ? *Serait-ce parce que saint Michel est né ici ? Ou bien parce qu'il a sauvé quelqu'un qui se noyait dans la grève.* Car ça doit être pour ça que l'on dit « saint Michel au Pêril de la Mer. » Certifié douloureusement vrai. Ah ! messieurs de la *Croix*, vous pouvez enquêter sur l'*Ignorance religieuse*. Pour vous convaincre de sa vertigineuse profondeur, asseyez-vous quelque part au Mont-Saint-Michel, et contentez-vous d'ouvrir vos oreilles aux propos des passants.

12 septembre. — Bravo ! les catholiques ont toujours été à la hauteur du progrès, je m'en doutais. Exemple : M. le curé de Viviers-en-Charnie (Mayenne) et treize de ses paroissiens nous arrivent en *automobile*. Voilà qui est bien : enregistrons avec joie le premier pèlerinage paroissial en auto, et souhaitons que la série continue. Plus de diligences, ni de chemins de fer ; vive l'auto-pèlerin... ou pèlerine, selon que vous classerez l'auto dans l'un ou l'autre genre. A quand l'aéroplane ? — Nos pèlerins mayennais sont ravis ; ils étaient à Pontmain tantôt ; les voici au Mont, la coquille de saint Michel épinglée sur la poitrine ; ils chantent, ils prient et Jésus-Hostie les bénit. Ce soir, ils seront chez eux, ayant

parcouru 80 lieues dans leur journée. — « Ce sont donc des citadins, ces gens-là? me disait-on. — Non, voyez, ils portent la blouse! »

14 septembre. — En la fête de l'Exaltation de la Sainte Croix, M. l'abbé Sauvanaud vient dire au revoir à saint Michel, Il est suivi par les dernières attardées de sa colonie et par douze directeurs d'écoles primaires chrétiennes de la ville de Paris. Dans une chaude allocution, M. Sauvanaud encourage les pèlerins, qui, tous, s'approchent de la Table sainte et prient saint Michel avec une admirable ferveur.

15 septembre. — Plus que jamais, les messes sont suivies par des familles, qui viennent se mettre sous la protection de l'Archange. — Depuis hier, la température s'est refroidie subitement. Le vent souffle du Nord.

GINGATZ.

Échos & Nouvelles

A Saint-Gervais d'Avranches.

LA basilique Saint-Gervais d'Avranches s'honore, on le sait, de conserver en un très riche reliquaire le chef de saint Aubert, fondateur du Mont-Saint-Michel. De plus, dans « l'admirable clocher » qui domine sa façade, chante un carillon magnifique, dont la basse est faite par le bourdon « Aubert », l'un des plus beaux de France. Cloches et reliquaire sont dus, avec une foule d'ornements somptueux, au zèle du vénérable archiprêtre, M. l'abbé Douville, qui vient de remettre sa démission à Monseigneur de Coutances.

Les *Annales* se font un devoir de saluer avec profond respect dans sa retraite le prêtre savant et distingué, pieux et actif, qui, parmi des alternatives de santé et de souffrance, présida pendant dix-huit ans aux destinées de la paroisse Saint-Gervais, où « il féconda ou même fonda tant d'œuvres de piété, de zèle et d'éducation. »

Le dimanche 3 septembre, notre Directeur, M. Lepetit, archidiaque d'Avranches, procéda à l'installation de M. l'abbé Cornille, curé-doyen de Sourdeval, que Monseigneur a donné pour successeur à M. l'abbé Douville.

Avant de présenter l'élu à son peuple, M. Lepetit retraça la carrière sacerdotale de l'archiprêtre démissionnaire. Ne pouvant tout citer de cet éloge, nous retiendrons le seul récit

d'une scène qui révèle l'âme pastorale de M. Douville. Elle se passait, il y a quelques semaines, au presbytère de Saint-Gervais : « Le Curé exposait à l'Évêque ses raisons de déposer le fardeau; l'Évêque, un ami très ancien et qui devinait la profondeur du sacrifice, ne répondait pas. Le curé insistait et faisait entendre le bien des âmes et les exigences de sa conscience ; l'Évêque consultait aussi sa conscience et consentait. Peu d'instant après, le curé me disait : « J'ai prié Monseigneur d'accepter ma démission, la maladie m'y contraint, et pourtant combien j'aurais aimé être à mon poste pour l'application de ces méthodes nouvelles exigées par des temps nouveaux! »

Monseigneur a appelé M. Cornille à l'archiprêtré d'Avranches, alors que, « tête baissée, il se livrait au rude labeur d'un sillon à peine exploré. » Né, un 16 octobre, à l'ombre du Mont-Saint-Michel, non loin de la patrie présumée du « plus illustre et du plus populaire des évêques d'Avranches, » ancien vicaire de M. Douville, à Saint-Gervais, le nouvel archiprêtre peut dire en prenant possession de sa cure : « Je connais mes brebis et mes brebis me connaissent »

« Au soir du jour où M. Douville avait donné sa démission, raconta M. l'archidiaque, Monseigneur m'appela : « Il faut, me dit-il, songer à donner un successeur à M. Douville. Ma pensée s'est portée immédiatement sur M. Cornille, et plus je vais et moins elle s'en détache; c'est l'homme de la situation. » — « Je ne me chargeais pas de faire des objections à Sa Grandeur. »

En terminant, M. Lepetit évoqua le souvenir du « pèlerin fidèle et volontaire des grandes cérémonies et des journées plus modestes du Mont-Saint-Michel. » — « Saint Aubert



LE RELIQUAIRE DE SAINT AUBERT,
A SAINT-GERVAIS D'AVRANCHES.
PHOT. N. D.

surtout, dit-il, y discerna son compatriote et son dévot, et m'est avis qu'en l'une ou l'autre de ces fêtes, Celui qui avait reçu le coup de doigt de l'Archange, dont parle Dom Huynes, et dont parle aussi le crâne sacré, fit signe à son tour à son ami pour lui désigner un digne gardien de ses reliques. Et l'Archange français, l'Archange normand, qui n'avait pas besoin de délais pour savoir de quel esprit cette parole venait, ne se le fit pas dire trois fois. »

Les chapelains de saint Michel prient le nouvel archiprêtre d'Avranches d'agréer leurs vœux très respectueux et l'assurance de leur souvenir près de saint Michel.

Monseigneur l'Évêque d'Évreux.

Mgr l'évêque d'Évreux a consacré son diocèse à saint Michel le jour de l'Assomption. La formule adoptée par Sa Grandeur a été celle que Mgr Guérard composa et employa le premier, le 16 octobre 1909.

« Comment, écrit Monseigneur d'Évreux à son clergé, ne pas témoigner une profonde gratitude à l'Évêque vénéré dont la grande âme nous fait partager sa dévotion au céleste Archange et nous donne « en cette fête nationale de l'Ange de la Patrie, célébrée à perpétuité sur toute l'étendue de l'Église de France, » un précieux gage d'espérance dans le relèvement religieux du pays, dans sa défense, son salut et sa prospérité?... »

A Lourdes.

Le diocèse de Coutances a envoyé, du 16 au 23 septembre, deux mille quatre cents pèlerins, aux pieds de la Vierge de Lourdes. L'insigne de pèlerinage était une sorte de médaillon de forme ovale, émaillé, portant sur fond blanc les armes du Mont Saint Michel : « Les armes du Mont Saint-Michel conviennent toujours à des Coutançais, dit la *Semaine religieuse*, mais surtout, en cette année, marquée par l'extension à tous les diocèses de France de la Fête de l'Apparition de saint Michel sur le Mont Tombe. » Cet insigne a été remarqué et envié de tous les pèlerins alors présents à Lourdes.

Histoire d'un chapeau et d'une école

LA Répartition proportionnelle scolaire est à l'ordre du jour. « Elle n'a pas été étrangère, dit-on, à la chute du ministère Monis, et elle pourrait en faire tomber d'autres. La France la veut, et elle finira bien par l'avoir... »

Qu'est-ce que la R. P. S. ?

Ceci : qu'il y ait des écoles *sans religion* et des écoles *religieuses*; que les parents aient la facilité d'envoyer leurs enfants à l'école de leur choix; et que les subventions de l'État soient réparties proportionnellement entre toutes les écoles, au *prorata* du nombre de leurs élèves. C'est tout simple.

Les catholiques belges font campagne en ce moment pour obtenir la répartition proportionnelle, entre toutes les écoles, du budget de l'instruction publique.

Pour faire valoir la justice de leurs revendications, ils répandent un tract que nous reproduisons ici, en y apportant une légère modification de forme : nous mettons en regard l'une de l'autre les deux histoires qui composent ce tract. L'analogie en sautera plus facilement aux yeux... et à l'esprit (1).

LE CHAPEAU

L'ÉCOLE

— J'ai besoin d'un chapeau.

— J'ai besoin d'une école pour mon enfant.

— Bien, payez d'abord.

— Bien payez d'abord, c'est le budget de l'école officielle.

— Je paie, voici l'argent.

— Je paie, voici l'argent.

— Merci, voici votre chapeau.

— Merci, voici votre école.

— Excusez, mais il me tombe sur les oreilles. Il est deux fois trop grand. Il m'en faut un autre.

— Excusez, mais votre école est ignoble. On n'y enseigne rien de ce que je veux. Elle est franc-maçonne, capitaliste, bourgeoise, athée. Il m'en faut une autre.

— Bien, Mais alors il vous faut payer une seconde fois.

— Bien. Mais alors il faut payer une seconde fois. Entretenez vous-même vos écoles libres.

— Comment ! Payer deux chapeaux pour en avoir un !

— Comment, payer deux écoles pour en avoir une ?

— Mais oui, tant pis pour vous si nos chapeaux vous tombent sur les oreilles.

— Mais oui, tant pis pour vous si nos écoles neutres vous déplaisent.

— Elle est forte, celle-là ! Vous vous payez ma tête dans vos deux chapeaux.

— Elle est forte, celle-là ! Vous vous fichez du monde avec votre système d'écoles.

(1) Disposition et texte sont empruntés à l'excellente *Réponse* de M. l'abbé Duplessy, 168, Boulevard Malesherbes, Paris. 3 fr. par an.

— Monsieur, c'est la règle ici. On paie deux chapeaux pour en avoir un.

— Vous êtes un malhonnête citoyen. Rendez-moi mon argent.

— Monsieur, encore une fois, c'est la règle ici. Quand on a payé, on ne reçoit plus sa monnaie. J'ai bien l'honneur de vous saluer.

— Vous êtes un infâme exploiteur.

— Monsieur, c'est la règle ici. On paie deux écoles pour en avoir une.

— Vous êtes cocasse vraiment. Rendez-moi mes sous; je ne paie pas pour des écoles dont je ne veux pas.

— Pardon, Monsieur, c'est la règle ici. Quand le contribuable a payé, il ne reçoit plus son argent. J'ai bien l'honneur de vous saluer.

— Monsieur, vous êtes un abominable escroc.

VIVE LA LOI QUI CHANGERA TOUT CELA !

Nous engageons vivement nos amis à propager cette idée de la Répartition proportionnelle scolaire dans les milieux où ils ont quelque influence. Ils se souviendront de l'histoire du chapeau pour mieux faire saisir l'iniquité d'une situation que tous les catholiques doivent s'efforcer d'améliorer.

Saint Michel au diocèse d'Amiens ⁽¹⁾

SAINTE MICHEL ARCHANGE. — Son apparition sur le Mont-Gargan n'est rappelée que par une simple mémoire dans nos bréviaires du moyen âge; mais la fête de la Dédicace de l'église Saint-Michel sur le Mont-Gargan est marquée au 29 septembre dans tous nos livres liturgiques. Le chômage en fut supprimé par Mgr de la Motte en 1748.

Saint Michel est le patron principal d'Ainval, de Bussus, de Chirmon, d'Étricourt, de Lawarde-Mauger et de Quesnoy-sous-Airaines; le patron secondaire de Frettemolle et de Guyencourt au doyenné de Roisel. Des chapelles lui sont dédiées dans les églises de Sainte Anne d'Amiens, de Saint-Vulhan d'Abbeville et de Saint-Riquier. (Notons la jolie chapelle de l'Archange dans la jeune basilique de Notre-Dame de Brebières à Albert). Une paroisse amiénoise, supprimée en 1790, une abbaye bénédictine à Doullens, une chapelle

(1) Extrait de l'Hagiographie du Chanoine Corblet, tome IV, p. 532. Nous devons cette communication à l'obligeance de M. l'abbé A. Gosset, vice-doyen d'Albert (Somme).

castrale de Sancourt, une chapelle stationnelle à Gamaches étaient sous son vocable.

Il y avait à Amiens une compagnie de joueurs d'épée composée de soixante membres, qui avait adopté saint Michel pour patron, parce que l'iconographie l'arme d'une épée.

On faisait, au moyen âge, par soi-même ou par délégation, le pèlerinage du Mont-Saint-Michel en Normandie, célèbre par l'apparition du saint Archange au commencement du VIII^e siècle. Pierre Clabault, qui fut six fois mayor d'Amiens de 1422 à 1442, demande dans son testament que « un pèlerinage soit fait à monsieur Saint-Michel-au-Mont et qu'à l'église soient offertes quatre livres de chire en cierges. » Ceux qui avaient accompli ce pèlerinage formaient une confrérie spéciale pour honorer saint Michel. Il y en avait à Amiens, à Abbeville (fête à Notre-Dame du Châtel), à Péronne, à Peix, etc...

Les charoines de Notre-Dame d'Amiens allaient chanter les premières vêpres du saint Archange à l'église de la paroisse Saint-Michel, ceux de Saint-Vulfran, à Espagnette, où avait lieu un pèlerinage.

Quelques chroniqueurs du moyen âge attribuent à l'intercession de saint Michel l'heureuse sortie de Guillaume-le-Conquérant du port de Saint-Valery-sur-Somme pour s'emparer de l'Angleterre. Ce départ, longtemps contrarié par les vents, eut lieu le jour de saint Michel, le 29 septembre 1066.

Pour ne pas nommer le diable par son nom, on l'appelait dans certains statuts le *Valet de saint Michel*. Ainsi le règlement des archers de Montdidier (1645) condamne à quatre deniers d'amende ceux des confrères qui profèreraient le nom du *Valet de saint Michel*.

Le pont Saint-Michel, à Amiens, est ainsi appelé, parce qu'il était décoré jadis d'une statue de l'Archange, exécutée en 1464 par un artiste flamand. Ce nom est donné à une place et à un boulevard d'Amiens, à des rues de Doullens et de Gamaches, à des annexes de Buigny-Saint-Maclou, de Bussus, de Gamaches, de Marcelcave.

Au portail de la cathédrale d'Amiens, on remarque le pèsement des âmes. Saint Michel entre deux anges sonnante de la trompette tient une balance; sur un plateau, un agneau de Dieu, sur l'autre une tête à grandes oreilles, figurant une âme. Un diable tâche de faire pencher ce dernier plateau...

— Au sommet du portail de la Vierge-Dorée et à la tour de Saint-Riquier, statue colossale de l'Archange protecteur de la France, terrassant le démon avec une croix. — Statues au musée communal, à Saint-Leu, à Sainte-Anne et à Saint-

Maurice d'Amiens, à Saint Vulfran, à Bussus, à Combles, à Gamaches, à Quesnoy-sous-Airaines. — Statuettes au tombeau de Raoul de Lannoy à Folleville et au beau reliquaire de Beauchamp. — A Saint-Riquier, tableau de Silvestre (1712) représentant la victoire de l'Archange sur le démon. Le même sujet avait été peint par le frère Luc pour l'église Saint-Michel. Miniature d'un livre d'Heures de Corbie (xv^e siècle) n^o 200 de la Bibliothèque communale — Verrières à Saint-Germain d'Amiens, à Saint-Gilles de Roye, à Limeux.

N. B. — Depuis la publication de l'ouvrage du chan. Corblet en 1875, beaucoup d'églises du diocèse d'Amiens se sont enrichies d'une statue ou d'une verrière de saint Michel. La béatification de Jeanne d'Arc n'a pas peu contribué à donner un nouvel essor au culte du saint Archange.

Le Culte de saint Michel

A LA PERRIÈRE (Orne)

(SUITE)

Mais les guerres religieuses et l'état de pauvreté où se trouvèrent réduits les titulaires de la chapelle de Saint-Michel obligèrent les évêques de donner ce bénéfice à des prêtres étrangers à la localité.

Le 28 mai 1584, Jean Legendre, nommé chapelain de Saint-Michel de la Perrière, ne résidait plus et se contentait de prier saint Michel aux intentions des fondateurs.

En 1693, Noël Marinard, curé de la Perrière, et doyen du lieu, écrivant à Mgr Savary, évêque de Sées, pour obéir à son mandement du 3 janvier, déclarait « qu'il y avait trois chapelles dans l'église de Notre-Dame de la Perrière, savoir la chapelle Saint-Louis, possédée par ledit Marinard, celle de Saint-Éloy et celle de Saint-Michel, dont le chapelain s'appelle du Frische de la ville de Sais, fils de M. du Frische, lieutenant de la

vicomté d'Essay. Il y a plus de 35 à 40 ans, dit-il, qu'il n'a été célébré aucune messe dans cette chapelle, quoique les anciens chapelains y en aient fait toujours célébrer.

Cette vérité est de ma connaissance. Il y a plus de 40 ans qu'on rend annuellement à M. l'Archidiaque de Bellesmois, au temps de sa visite, plainte du mauvais état de ladite chapelle, qui cause ruine à l'église de la Perrière, et qui a été interdite par feu Mgr de Forcoal, votre prédécesseur, pour raison de mauvais état dans lequel elle est. »

On voit encore dans quel état de pauvreté était tombée cette antique et vénérable chapelle d'un château de saint Louis, visitée plusieurs fois par ce prince et par ses enfants.

Mgr Louis d'Aquin, évêque de Sées, étant venu à la Perrière en 1701 pour y donner le sacrement de confirmation, et faire la visite des deux églises, fit dresser un procès-verbal de cette visite qui est très détaillé.

A l'article qui regarde les chapelles et les autels, il déclare que la chapelle de Saint-Michel est bien pavée, blanchie et éclairée; mais qu'elle est sans lambris; qu'elle n'a qu'un seul autel de pierre fort bas, qui ne paraît point consacré; qu'elle est dénuée de tout ornement et décoration. Il y a un titulaire qui est M. du Friche, curé du Bouillon; elle vaut environ cinquante livres de revenu; elle est jointe à la chapelle de Saint-Michel de Sées. Cette chapelle est placée du côté de l'épître. »

Au bas du procès-verbal, Mgr Louis d'Aquin ordonne de faire plusieurs réparations à l'église, puis il ajoute :

« Pour la chapelle de Saint-Michel, on la fera lambrisser, garnir l'autel d'une pierre consacrée, orner et décorer d'un tableau, de crucifix, chandeliers, nappes, devant d'autel, qu'on achètera pour l'usage de ladite chapelle un calice d'argent avec sa patène dorez en

dedans, une chasuble avec sa garniture, une aube avec amict et ceinture, un missel, un canon et les autres choses nécessaires, faute de quoy, et en attendant, nous défendons d'y célébrer la sainte Messe. »

Donné audit lieu de la Perrière, le 21 septembre 1701.

On éprouve quelque soulagement en voyant les évêques de Séz protestar si énergiquement contre la négligence des seigneurs temporels et des abbés commendataires de Saint-Laumer, chargés d'entretenir l'église de Notre-Dame de la Perrière et la chapelle de Saint-Michel.

Le curé de Saint-Michel de Soisay, église paroissiale de la Perrière, qui gémissait de ce manque de respect pour le lieu saint, mais qui ne pouvait seul y remédier efficacement, prit l'engagement suivant en présence de son évêque :

« Je soussigné Curé dudit lieu, reçois avec respect la présente ordonnance, promets de l'exécuter dans tout son contenu et d'en certifier Monseigneur dans les temps portés, les jours, an et lieu susdits.

Signé : Noël-Augustin BUQUET.

Il est certain que l'ordonnance de Mgr Louis d'Acquin fut exécutée, car ayant fait, le 5 juin 1706, une nouvelle visite épiscopale à l'église de la Perrière, il ne parle plus, sur le procès-verbal, du mauvais état de l'église et de la chapelle de Saint-Michel; tout ce qu'il rapporte fait supposer au contraire que cette chapelle est au moins décente et possède les vases sacrés et les ornements nécessaires.

Les derniers chapelains de Saint-Michel de la Perrière furent M. Michel du Moulin, nommé par provision apostolique le 30 septembre 1773, et M. Germain Paris, nommé aussi par provision apostolique, en vertu d'une

résignation de M. Michel du Moulin (26 septembre 1786).

La Révolution, qui cherchait avant tout à détruire le culte de Dieu et celui de ses saints, vint bientôt supprimer la chapellenie de Saint-Michel. Elle fut si promptement oubliée, qu'aujourd'hui il n'en reste pas le moindre souvenir dans la mémoire des habitants, pas la plus légère trace dans les archives de la fabrique. A l'évêché seulement les archives contiennent une dizaine de documents qui nous ont aidé à faire cette notice. La dernière pièce que j'ai pu voir est un procès-verbal de visite de l'église paroissiale de Notre-Dame de la Perrière, faite par M. l'abbé Gomand, curé-doyen de Pervençhères, le 28 septembre 1845. Il atteste que l'église est en assez bon état, qu'il y a quatre autels dans cette église : deux de la Sainte Vierge, un de saint Michel et un de saint Louis. Trois de ces autels ont chacun leur pierre sacrée en bon état; ils sont décents et sont garnis de nappes convenables. »

Quel motif a pu déterminer un des curés de cette paroisse à supprimer, peu de temps après cette visite, un autel érigé à saint Michel depuis tant de siècles? Il m'a été impossible de le savoir. Une chose malheureusement certaine au témoignage de M. l'abbé Massard, curé de la Perrière, c'est qu'il n'y a plus aujourd'hui dans cette église ni autel dédié à saint Michel ni chapelle élevée en son honneur. Depuis quarante ans, aucune statue, aucun tableau n'y rappelle même le souvenir de l'Archange que saint Louis et ses enfants, les ducs d'Alençon, venaient autrefois vénérer à cette place, que les riches et les pauvres ont invoqué avec tant de bonheur dans cette église pendant plusieurs siècles.

Chanoine BLIN.



ACTIONS DE GRÂCES

Aude. — Une personne m'a remis les honoraires d'une messe que je vous prie de célébrer le plus tôt possible, en remerciement d'une grâce temporelle obtenue.

C. G., *zélat.*

Calvados. — J'ai promis deux francs, si j'obtenais une faveur que je désirais ardemment; saint Michel m'a exaucée, je vous adresse cette modeste somme.

V^{ve} F.

A nouveau, le saint Archange vient de m'obtenir une nouvelle grâce; veuillez le remercier en mon nom, ci-inclus une nouvelle offrande.

V^{ve} F.

Charente-Inférieure. — Veuillez insérer dans vos *Annales* mes vives actions de grâces à saint Michel et célébrer une messe à l'autel de ce saint protecteur.

M^{lle} L., *associée.*

Je continue, en actions de grâces, de propager la dévotion à saint Michel. « Il est si bon pour moi ». — Adressez-moi, je vous prie, chapelets, médailles et formules de prières.

B. G.

Je viens vous demander de célébrer une messe pour remercier saint Michel de la protection qu'il vient d'accorder à un jeune marin qui lui est consacré.

L. B.

Cher. — Je vous adresse dix-huit francs pour réabonnement aux *Annales* et honoraires de messes, en faveur des âmes du Purgatoire et en reconnaissance à saint Michel.

B. L.

Je remercie mon bon saint Michel de sa protection pour mon 18^{me} pèlerinage à la grotte de Lourdes, « l'antichambre du ciel ».

C. D., *zélatrice.*

Finistère. — Afin d'obtenir une heureuse délivrance et aussi pour remercier le saint Archange des grâces qu'il m'a déjà obtenues, veuillez célébrer une messe au béni sanctuaire du Mont-Saint-Michel.

M^{me} B.

Je vous envoie les honoraires de deux messes, l'une pour remercier saint Michel de son secours, l'autre afin d'obtenir une grâce.

M^{me} L. F.

Haute-Garonne. — Veuillez avoir la bonté de faire brûler un cierg^e devant l'autel de saint Michel, en reconnaissance.

F. B.

Landes. — Merci au saint Archange, ma chère malade va bien mieux.

P. D.

Lot-et-Garonne. — Avec les cotisations recueillies pour vos œuvres je vous adresse les honoraires d'une messe en l'honneur de saint Michel pour remercier le bon Dieu d'une grâce accordée.

M. C.

Manche. — Ci-inclus une modeste offrande, réalisation d'un vœu fait, au saint Archange.

A. C.

Prière de célébrer une messe d'actions de grâces.

F. L.

Merci à saint Michel pour une grande grâce obtenue par son intercession.

V. Ava.

Une messe d'actions de grâces, s. v. p., en l'honneur de saint Michel.

B. G.

Basses-Pyrénées. — Remerciez, avec moi, notre saint Archange pour une grâce obtenue à mon cher soldat. Prière de célébrer une neuvaine de messes et allumer une lampe pendant neuf jours.

M^{se} de Bn.

Veuillez célébrer une messe d'actions de grâces dès la réception de cette lettre.

Erch., *curé.*

Saône-et-Loire. — Dès le commencement de cette année, j'ai obtenu une grande faveur... je suis bien en retard pour remercier saint Michel, soyez assez bon d'aider à mon impuissance en lui disant vous-même un grand « merci ».

S. M.

Seine. — Le saint Archange m'a protégée dans une affaire difficile, qu'il en soit mille fois remercié.

M. R.

Merci à saint Michel qui m'a fait obtenir une place dans une des bonnes paroisses de Paris, là où je pourrai désormais vivre avec mes quatre enfants... selon la promesse faite, veuillez mettre, le 29, quatre cierges, pour chacun de mes chers petits, à brûler devant l'autel de notre saint protecteur.

P. P., *zélateur.*

Canada. — Je suis heureuse d'avoir à remercier saint Michel pour une grâce spéciale obtenue. Prière de célébrer deux messes.

A. J.

Actions de grâces et prières instamment sollicitées pour le cinquantième anniversaire de la fondation de notre monastère.

La Supérieure des Sœurs adoratrices du Précieux Sang.

La Nouvelle-Orléans. — Saint Michel vient de m'obtenir une très grande faveur. Mes plus sincères remerciements... Je reprends courage afin de le faire honorer de tout mon pouvoir.

A. Pn. H., *zélatrice.*

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Aude. — Carcassonne : M^{me} Poas, née Thérèse Barrau.

Finistère. — Ploudalmézeau : M^{me} Marie Pellen.

Haute-Garonne. — Toulouse : M^{me} Angèle Donat.

Indre. — Levroux : M^{me} V^{ve} Debrais, née Arsène Brigand; M^{me} Pérot, née Eléonore Lucas; M^{me} V^{ve} Lemais, née Eugénie Chauveau; M. Henri Sacrazin; M. Ernest Chomanet. — **Valençay** : M. Edouard Mestivier. — Vicq-sur-Nahon : M. Ernest Plat.

Loire-Inférieure. — Gétigné : M^{lle} Elisa Barré ; M^{lle} Maria Dupont.

Maine-et-Loire. — Bagneux : M. Auguste Boutin. — Baugé : M^{lle} Berthe Drolon, de la Communauté du Saint Cœur de Marie.

Manche. — Le Vrétot : M. l'abbé Lemarinel, *prêtre habitué.* — Saint-Hilaire-du-Harcouët : M^{lle} Mathilde Leroy. — Cherbourg : M. Edward Cadic, *fondateur de la Croix de la Manche.* — Saint-Lô : M^{me} Luce, née Marie. — Octeville (près Cherbourg) : M^{lle} Augustine Lemasson.

Morbihan. — Lorient : M^{lle} Theresia Libaros.

Nord. — Saint-Amand-les-Eaux : M. L. de Bettignies, *zéléateur.* — Armentières : M^{lle} Debosque.

Rhône. — Lyon-Fourvière : Sœur Marie-Agathe Brabant, de la Visitation Sainte Marie.

Sarthe. — Le Mans : M^{me} Vve d'Or.

Seine. — Paris : M^{me} Dericqhem ; M^{me} Garidel, née Augustin Olivon. — Chevilly : Mère Marie de Saint-Arsène Granger.

Seine-et-Oise. — Villiers-le-Bel : M. Louis Guéret.

Seine-Inférieure. — Yvetot : M^{me} Vve Falaise.

Var. — Le Val : M^{me} Thérèse Goujon ; M^{me} Joséphine Lieutaud.

États-Unis d'Amérique — La Nouvelle-Orléans : M. Félix Gautreau ; M^{me} Stella Lassère ; M^{me} Eugénie Lacoste ; M^{me} Marie Cook ; M^{me} Emma Thiberge ; Sœur Ambroise, *religieuse de la Congrégation Saint-Joseph.*

Iles Fidji. — Futuna : MM^{mes} Malekalita Fana ; Luisia Tulia ; Anatolia Falematagin.

..... *Sed Signifer, sanctus Michaël, repræsentet eas in Lucem Sanctam!....*



Le Gérant : FR. SIMON.

Imprimerie générale de Rennes. — FR. SIMON, imprimeur breveté.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — LA FAMILLE COMMUNIANTE. — LES CALAMITÉS PUBLIQUES ET L'EXTENSION DU CULTE DE SAINT MICHEL. — BULLETIN. — LA VIE DE L'ŒUVRE. — LA FÊTE DE SAINT MICHEL. — L'ESPÉRANCE CHRÉTIENNE (*sermon*). — LE GÉNÉRAL DE CHARETTE. — MON CARNET BLEU. — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS.

La Famille Communiant

LE Père Lintelo, poursuivant sa vigoureuse campagne eucharistique, vient de publier une nouvelle brochure, intitulée : *Catéchisme et Communion fréquente*. Il la dédie à *Saint Michel Archange*, et ce nous est un motif de plus d'en signaler l'apparition.

Que vient faire saint Michel dans une étude eucharistique ? Le P. Lintelo l'explique ainsi dans la préface : « Un amateur passionné de l'Eucharistie, le vénérable P. Eymard, disait : « Le démon livre une guerre de tous les instants à notre amour envers Jésus au Très Saint Sacrement » C'est pourquoi nous dédions notre travail à saint Michel, protecteur de la Sainte Eglise, afin que, suivant notre prière quotidienne, « il nous défende contre la malice et les embûches du démon. »

Catéchisme et communion fréquente se propose de répondre à la grande et légitime préoccupation qui se

fit jour, lors de la publication du décret *Quam singulari*, sur la communion précoce : « Comment, disait-on, avec le régime nouveau, assurer aux enfants une instruction religieuse suffisante? L'ignorance si profonde et si funeste dont nous souffrons n'ira-t-elle pas s'étendant et s'aggravant encore, puisque, pour beaucoup, la Première Communion marquait la fin du catéchisme, et que des parents indifférents n'auront guère souci d'en assurer la fréquentation? »

Nul n'ignore que le décret, prévenant cette observation, rappelait « à ceux qui ont la charge des enfants leur très grave devoir de veiller à ce que ces enfants assistent aux leçons publiques de catéchisme, sinon qu'ils suppléent de quelque façon à leur instruction religieuse. »

A cet égard, NN. SS. les Evêques de France ont pris, chacun selon les besoins et ressources de son diocèse, des mesures pleines de fermeté et de sagesse.

Le devoir des pasteurs est donc tracé; leur esprit d'obéissance aux chefs hiérarchiques, non moins que leur zèle, accompliront dans l'Eglise, avec l'aide de Dieu, qui ne leur fera jamais défaut, la rénovation profonde conçue par Pie X.

Les parents *chrétiens*, de leur côté, prendront conscience de leurs obligations et n'y failliront pas non plus. Ils voudront — efficacement — que leurs enfants entrent dans la vie avec un bagage d'instruction religieuse largement suffisant.

Je ne parle pas des parents *indifférents* ou *hostiles*. Dans ces deux catégories il se produira presque fatalement un déchet, ou plus tôt, ou plus tard. C'est affaire à l'apostolat catholique de ramener à la vie saine les égarés de toute nature et, de tirer d'un état de choses, regrettable avant comme après le décret, le parti le meilleur.

Question d'industries de zèle que tout cela.

Mais la solution adéquate du problème de l'instruction religieuse n'est pas là. Le P. Lintelo la place avec infiniment de raison dans la *communion fréquente des enfants*. « Des observateurs, même prévenus, dit-il, ont constaté la piété plus grande des petits enfants, leur désir de continuer à communier, leur plus grande ouverture ensuite aux choses religieuses. »

C'est l'expérience justifiant la théorie.

Que nous dit celle-ci en effet?

D'abord elle nous enseigne que notre adorable Sauveur est venu sur la terre pour « instituer un genre de vie spécial, » reposant sur des idées nouvelles, sur une doctrine, sans doute; mais plus encore « dépendant d'un principe de vie supérieur, la *grâce sanctifiante*. » La foi et la grâce sont étroitement liées. La foi éclaire la route; la grâce y entre et la suit.

Il est donc souverainement important pour tous les baptisés de conserver l'état de grâce. C'est, pour les enfants spécialement, un point capital, *même sous le rapport de l'instruction religieuse*. Il ne suffit pas en effet de leur enseigner les vérités révélées; ces vérités sont d'ordre pratique, leur connaissance ne peut ni ne doit demeurer stérile. Or, c'est ce qui arriverait si l'on n'assurait au jeune chrétien des moyens de vivre et de vivre pleinement.

Ces moyens, qui ne les connaît? Aux sources divines qui jaillissent jusqu'à la vie éternelle, les âmes, toutes les âmes, doivent puiser et puiser sans cesse, du berceau à la tombe, *tous les jours*, puisque tous les jours leur vie est sujette à des déperditions de forces et à des accidents plus ou moins graves; puisque, d'autre part, c'est le propre de toute vie de croître par des additions constantes d'énergie, par une assimilation continue d'éléments étrangers.

Tous les sacrements ont leur rôle dans l'économie de la vie spirituelle. Mais c'est l'Eucharistie, « fin et consommation des autres sacrements, » au dire de S. Thomas, qui les perfectionne tous, donnant à la vertu de chacun je ne sais quel épanouissement et quelle plénitude d'activité.

« On s'étonne parfois, remarque le P. Lintelo, que des chrétiens, malgré leur confirmation, ne soient pas plus fermes et plus vaillants dans la défense de leur foi, voire dans sa simple profession. On oublie de considérer ce sacrement dans l'ensemble de l'économie surnaturelle, avec la communion fréquente comme complément. Léon XIII signalait cette cause en ces termes : « Tous les esprits droits et pieux voient avec douleur l'ardeur à confesser la foi et l'antique pureté des mœurs disparaître chez un grand nombre d'hommes. Si l'on cherche la cause du mal, on la trouve principalement dans ce fait que l'amour et l'usage du banquet eucharistique languissent chez la plupart et n'existent plus chez beaucoup. »

On dit encore : « La foi s'en va. » Eh ! oui, fatalement, avec l'abandon de la sainte communion. Car il est notoire que c'est l'Eucharistie, aliment de toute vertu, qui alimente d'abord la foi... et donc se trouve être l'auxiliaire le plus puissant, l'auxiliaire indispensable de tous ceux qui ont pour mission d'inculquer aux âmes la vertu de foi. Les difficultés accumulées, en telle quantité que l'on voudra, n'enlèveront rien de la rigueur de cette conclusion : pour apprendre sa religion il faut se mettre au régime de la communion fréquente, voire même quotidienne, puisque c'est la seule, — la théologie l'affirme et l'expérience le prouve — qui jouisse de l'efficacité voulue.

Tout est là. Mais que nous en sommes loin !

« On raconte qu'un professeur d'Université, incro-

yant, interpella un jour quelques auditeurs catholiques de son cours : « Messieurs, croyez-vous sincèrement à la présence réelle de Jésus dans l'Eucharistie? — Oui, très fermement, fut la réponse. — Eh bien ! reprit-il, permettez-moi d'en douter. Car si votre foi était sérieuse, comment justifier votre apathie quand il s'agit d'aller à Lui et de le recevoir en vous. »

L'affront était cinglant, mais non immérité.

Nous avons perdu l'habitude de la communion. C'est pourquoi nos enfants ont peine à communier souvent et longtemps. Il en allait autrement aux premiers siècles de l'ère chrétienne. Quelle intensité de vie divine, en face et à l'encontre du débordement des passions brutales et du scepticisme païen ! Le père, la mère, les enfants, tous assistent à l'assemblée des fidèles. Quel spectacle plus beau que celui d'une famille, entourant l'autel où le prêtre sacrifie, recevant, serrés côte à côte, leur Sauveur adoré, le froment des élus, nourriture quotidienne de leurs âmes ! Le prêtre leur a prêché la doctrine de Jésus, et Jésus-Hostie a scellé, pour ainsi dire, par sa venue, la foi et la lumière dans l'esprit des auditeurs.

Par ce contact quotidien avec Jésus, doctrine et vie, par ce commerce continu avec un père et une mère, vivifiés surnaturellement, toujours vivant de la vie de la grâce, et d'une vie riche, abondante, nourrie jalousement, l'enfant chrétien se développait, atteignant rapidement l'âge de la plénitude du Christ, comme parle saint Paul.

Voilà le milieu idéal, la famille chrétienne normale. Où est-elle ? Qui nous la rendra ?

Nous demandons aux enfants, nous nous imposons à nous-mêmes des sacrifices terribles ; nous exigeons d'eux et parfois de nous des vertus, surnaturelles de tout point, et nous abandonnons la source de tous les

sacrifices, de toutes les vertus. Nous oublions que notre vie ne s'alimente que surnaturellement. Anémie générale et désordre, telles sont les conséquences fatales de notre erreur.

Nos enfants doivent communier et communier souvent, sous peine de perdre leur innocence et de compromettre leur foi. Ils ne communieront pas si leurs parents ne les accompagnent et ne créent autour d'eux cette atmosphère de vie surnaturelle que, seule, la fréquentation de l'Eucharistie est capable de produire.

Le Décret du 8 août 1910, sur la communion des enfants, a malheureusement fait oublier à d'aucuns le Décret du 20 décembre 1905, sur la communion quotidienne. Cependant, le premier est de beaucoup le moins important; il n'est que l'appendice, obligé mais minime, du second.

« La seule grosse affaire, a-t-on écrit, est que l'exécution du Décret de Pie X de 1905 fasse de toutes les familles chrétiennes des familles de communiantes quotidiens. »

C'est la vérité et c'est en fin de compte la seule solution du problème, non pas du petit problème de la communion précoce, mais du problème colossal de la restauration de toutes choses dans le Christ, le seul qui préoccupe le Souverain Pontife.

Les familles communiantes feront rentrer Dieu dans la société après l'avoir remis en honneur au foyer domestique et dans l'âme des petits enfants. Quand se généralisera ce spectacle, qui, aujourd'hui, nous plonge d'autant plus dans l'admiration qu'il est moins fréquent; quand on verra groupées autour de la Table Sainte, souvent — tous les jours — une, deux, dix familles par paroisse; quand les enfants se sentiront forts de l'exemple de leurs parents et ne seront plus, pendant leurs jeunes ans, des isolés, se demandant an-

xieusement pourquoi leurs auteurs ne vont pas, comme eux-mêmes, jusqu'à la pratique intégrale du christianisme...., alors, Dieu m'entende! et je ne me tiens pas de joie en y pensant — il y aura du changement dans notre vieux monde décrépité.

« Ici, écrit le P. Lintelo, nous rencontrons un préjugé et une erreur de tactique qui entrave le zèle de plusieurs. « Avant de parler de communion quotidienne, travaillons à obtenir la communion pascale, l'assistance obligatoire à la messe du dimanche. » Comme si un travail empêchait l'autre, ou lui faisait tort! Comme si la meilleure tactique n'était pas de créer une élite qui peu à peu entraîne la masse... »

Associés de saint Michel, notre auguste patron, l'Ange de l'Eucharistie, vous adjure d'entrer hardiment dans cette élite. Soyez dans vos paroisses respectives le bon levain de ferveur, soyez des communiantes.

Et vous surtout, que Dieu a honorés de la paternité, pères et mères, aimez à vous entourer, souvent, de vos enfants, à la table du Père de famille par excellence. Votre place est là. Ce faisant vous ferez plus pour vos enfants, pour votre bonheur, pour le bien public, que par toutes les corrections dont vous armeriez votre débile autorité.

Le Mois des Morts est une occasion superbe d'entrer résolument dans la voie. Il y a des préjugés à vaincre, des sacrifices à faire, des contraintes à s'imposer; mais vous saurez prendre en considération l'Eglise souffrante à soulager, l'Eglise militante à édifier, l'Eglise triomphante à réjouir, par la communion fréquente et en famille.

L. S. D.

P. S. — La Revue *L'Eucharistie*, du 16 octobre, contient un excellent article de M. J. Cartier, intitulé : *Saint Michel et l'Eucharistie*. Nous y lisons : « D'après ce qu'on nous annonce, cette consécration (des diocèses de France au Prince de la Milice céleste) aura lieu le 6 janvier 1912.

cinquième centenaire de la naissance de Jeanne d'Arc. » Non; l'Évêque de Coutances s'est borné à inviter ses vénérés collègues à adopter « la prochaine fête de notre Libératrice comme la date officielle de notre consécration à Saint Michel (1). » Cette prochaine fête est évidemment le dimanche dans l'Octave de l'Ascension, en l'espèce le 19 mai 1912. Il serait fâcheux que fût créée une confusion. Voilà pourquoi nous nous permettons de relever cette inexactitude.

Les Calamités Publiques

ET L'EXTENSION DU CULTE DE L'ARCHANGE
SAINT MICHEL

MGR L'ÉVÊQUE D'AUTUN vient d'adresser à ses diocésains la lettre pastorale suivante que nous nous faisons un devoir de reproduire in extenso. Nous invitons nos lecteurs à se pénétrer des graves enseignements qu'elle renferme.

Nous voulons signaler à votre Foi et à votre patriotisme, la Fête de l'Apparition de l'archange saint Michel au mont Tombe, qui pour la première fois, se célébrera dans toute l'Église de France, le 16 octobre prochain. Le fait mérite d'exciter notre attention, par son opportunité providentielle.

I

Jamais peut-être la lecture des feuilles publiques n'a été plus impressionnante. Chaque jour nous arrive la nouvelle de crimes, d'accidents, de catastrophes, de ruines et de morts. Il n'est pas besoin de guerres, pour que se multiplient les victimes dans d'effrayantes proportions. Or, c'est un besoin et surtout un enseignement de connaître la cause des choses :

Felix qui potuit rerum cognoscere causas !

(1) Voyez sa lettre dans les *Annales* d'août 1911, pages 130 et sq.

A chaque événement calamiteux, le pourquoi, le « comment est-ce arrivé, » le responsable est aussitôt cherché. A la Science, dit-on, il faut ses martyrs; dans une certaine proportion, il est vrai. La passion entraîne les coups d'ivresse, les drames de famille; les haines sociales expliquent, aux yeux de quelques-uns, et même justifient le sabotage; — à des crimes nouveaux, il faut de nouveaux noms. — Les esprits mondains ou superficiels se contentent de ces raisons; l'impie accuse la fatalité, les lois aveugles du monde, le jeu des forces. La victoire est à la force brutale; entre les intérêts humains, le succès reste au plus habile, on dira bientôt au moins honnête. S'il n'y a plus de Dieu, plus de Maître, la Providence n'existe pas. L'anarchie partout parait à l'horizon.

A nous catholiques, la Foi donne une autre explication de nos maux actuels; elle est moins décourageante parce que la cause qu'elle nous révèle peut être combattue.

Sans doute, les passions et leurs débordements sont de tous les âges depuis la chute originelle; la nature est sujette à des accidents de toute espèce, et les épreuves des maux sans nombre sont notre lot quotidien, pendant notre pèlerinage en cette vallée de larmes. Reconnaiss-



S. G. MGR VILLARD, EVÊQUE D'AUTUN.
Cliché ELLIOTT et FRY.

sons également que les conduites de la Providence sont mystérieuses. Combien de fois, en face de douleurs cruelles, la raison doit-elle s'incliner éperdue, se demander pourquoi ces malheurs, et humblement se taire, adorer en attendant les justifications de la sagesse divine, au grand jour de l'éternité. Mais, ces réserves faites, croyants, nous sommes guidés par l'Esprit Saint qui, au livre de la Sagesse, nous apprend un des principes du gouvernement de la Providence : *Per quæ peccat quis, per hæc et torquetur* (1). « Ce qui sert à l'homme pour pécher sert aussi à son châtement. » Nous voyons se réaliser cet axiome dans l'histoire du peuple de Dieu, toujours puni par où il a péché; pourquoi ne pas ajouter qu'il se manifeste aussi dans nos annales ?

Ainsi pouvons-nous constater que les calamités augmentent dans une proportion réelle avec la baisse de la croyance au surnaturel. Le naturalisme domine l'esprit public; la Société tend de toutes manières à devenir une machine perfectionnée, où chacun aura sa place marquée par l'État souverain. Et l'orgueil des puissants du jour s'exalte au maximum de tension, sans que la conscience soit un avertisseur écouté. Elle crie pourtant ses vérités de bon sens : Vous oubliez l'essentiel, la cause première de tout ordre, de tout progrès, le Maître de la Nature, de la Science, de la Vie et de la Mort. Attention ! vous négligez le Créateur et ses droits imprescriptibles. Vous vous lancez éperdument à la poursuite de la jouissance, vous déclarez éteints les astres conducteurs; égarés par vos ambitions impies, vous rêvez un monde nouveau *ignorant Dieu*, et pour que les âmes n'entendent plus ce nom et l'oublient, vous voudriez façonner une enfance *areligieuse*. La

(1) Sagesse, xi, 17.

Science monopolisée par l'État devrait exclusivement lui obéir, et la Nature elle-même accepter son joug.

Et donc notre génération pèche en repoussant comme une honte, comme une preuve de dépendance incompatible avec la dignité humaine, le don de l'Esprit-Saint : la crainte filiale de notre Père des Cieux.

II

Dieu nous prend au mot. Il se tait; Il se cache ; contre les forces aveugles de la Nature, Il ne protège plus nos entreprises publiques, nos chemins de fer, nos navires dont nous écartons ses bénédictions; Il abandonne la Société à elle-même, en même temps qu'Il la laisse subir sans défense les influences maudites du démon. Car, nous ne devons pas l'oublier, Nos Très Chers Frères, nous ne sommes point des êtres isolés; si la Terre a sa place dans l'ensemble de l'Univers; si elle subit les influences des autres éléments qui l'enveloppent, l'humanité est aussi en rapport incessant avec le monde spirituel. C'est une vérité de Foi que la nature angélique nous domine en intelligence, en force, en puissance, et son action s'étend sur le monde matériel. Messagers de Dieu, les Anges sont nos frères aînés du Ciel, nos bien-faiteurs, portant au Cœur de notre Père nos prières et nous distribuant ses grâces. Ils nous assistent, protègent nos vies, nos pays, nos patries. Que de fois n'ont-ils pas mérité leur nom d'Anges gardiens des petits et des grands ! A combien de dangers nous avons échappé en les invoquant !

Mais autant l'influence de ces esprits bienheureux est salutaire, autant néfaste, dangereuse, terrible est celle des esprits mauvais, toujours guettant l'humanité comme une proie : *Circuit quærens quem devoret* (1). Les haines, les férocités de la jalousie inspirent le démon et « ses

(1) 1 S. Pierre, v., 8.

pareils ». Acharné à notre ruine, usant de toutes les ressources de son intelligence, le « père du mensonge » veut nous perdre corps et âme. C'est du démon que Notre-Seigneur a dit : « Il est homicide dès le commencement du monde. » Or, son action sur les âmes et sur la Nature qu'il utilise contre nous, est habituellement redoutable; n'est-elle pas effrayante aux heures de vengeance où la justice divine nous abandonne à sa puissance ténébreuse, comme elle y abandonna Jésus durant sa Passion? *Hæc est hora vestra et potestas tenebrarum* (1). Une de ces heures terribles sonne-t-elle pour la chrétienté, pour « la chère France » (2) ? Dieu, irrité de tant de blasphèmes, d'orgueil, de jouissances coupables, a-t-il entr'ouvert « le puits de l'abîme » d'où s'échappent les fléaux? A voir tant de malheurs, nous le craignons vraiment. Nous ne cessons pourtant d'entendre la voix de l'Église qui nous avertit maternellement, depuis quelques années. Léon XIII nous prémunissait en prescrivant la prière que prêtres et fidèles durent réciter ensemble aux messes quotidiennes. N'est-ce pas un exorcisme contre ces esprits infernaux qui sont répandus dans le monde : *pervagantur in mundo*? Ils possèdent l'esprit public, égarent la Société, exposent des milliers d'âmes chaque jour à la damnation éternelle.

III

C'est pour les combattre que les catholiques doivent appeler à leur secours la Milice invisible dont l'Archange saint Michel est le chef : *Michael princeps militiæ celestis* (3). A lui de venger actuellement les droits de Dieu, comme il le fit dès l'aurore de la Création.

(1) S. Luc, xxii , 53.

(2) Ainsi Pie X appelle-t-il notre patrie.

(3) Prières après la sainte Messe.

Alors, seules, les puissances angéliques furent aux prises; maintenant l'humanité est de la mêlée; les fils de Dieu sont persécutés par ceux-là qui portent le caractère de la Bête dont parle l'Apocalypse : *Homines, qui habebant characterem Bestiæ* (1). » Cette lutte éternelle devient plus aiguë, plus violente à certains moments dans l'histoire des peuples. Or, à chacune de ces batailles d'où dépend le sort de la chrétienté, l'Archange est apparu inspirant confiance aux Fidèles du Christ et faisant reculer l'Enfer. Dans l'Italie méridionale, sur les bords de l'Adriatique, il signala sa présence par des prodiges, au sommet du mont Gargan, « face à l'Orient. » Le sanctuaire qui lui fut élevé là devint le boulevard inviolé contre le mahométisme « venant de l'Orient. »

A l'Occident, au septième siècle, dans notre patrie, à la veille de l'invasion musulmane que devait écraser Charles Martel, alors que l'épée de la France, portée par Pépin le Bref, était choisie par Dieu pour défendre la Papauté, saint Michel apparut au mont Tombe, devenu le Mont-Saint Michel au Péril de la mer. Il devenait le guide et le gardien du « roi des peuples d'Occident » : *Præsuli Occidentalium populorum*. « Depuis, sentinelle vigilante, il protège nos destinées. N'est-ce pas lui qui a été le Sergent recruteur et instructeur de Jeanne d'Arc. La France séculaire n'a cessé de le vénérer comme l'Ange gardien de la patrie : Ordres de chevalerie, multitude de monastères, paroisses, confréries, corporations érigées sous son vocable, innombrables monuments de tout genre et de tous styles remontant sans interruption jusqu'au huitième siècle, attestent que notre pays comprit, accepta et reconnut par une dévotion universelle, son protectorat tutélaire (2). »

(1) Apoc., xvi , 2.

(2) Cf. : *Saint Michel, Ange gardien de la France*; en vente à la *Croix du Nord*, Grande Rue, Lille.

Et voici qu'en face des dangers qui menacent la Foi, les bonnes mœurs, l'enfance; à la vue des envahissements de l'athéisme, des calamités publiques multipliées, l'Épiscopat français exerce son rôle de Veilleur de la Patrie. Sous l'heureuse initiative de Monseigneur l'Évêque de Coutances, il demande à Pie X de daigner rajeunir le pacte séculaire entre nous et l'Archange saint Michel « le premier Chevalier français »; ainsi l'appelaient nos pères. Le doux et ferme Pontife l'a voulu; il a décidé que le 16 octobre, jour anniversaire de la Dédicace de l'Apparition de saint Michel au mont Tombe, serait désormais célébré sur toute l'étendue de l'Église de France. Chaque année également, la consécration de la nation française à l'Archange sera faite en la solennité de la Fête de Jeanne d'Arc.

Quant à notre diocèse, nous avons particulièrement la pieuse ambition d'y développer le plus possible le culte de saint Michel; il tient du reste à celui du Sacré-Cœur. Déjà vous avez répondu à notre désir, Nos Très Chers Frères, en nous accompagnant nombreux à ce premier pèlerinage au mont Tombe, qui nous a laissé un si vivant souvenir. Nous sommes donc encouragés à vous recommander d'être pleins de dévotion et de confiance envers l'Archange. Songez que matin et soir, comme au tribunal de la Pénitence, vous l'appellez en témoignage de vos fautes et de votre repentir, n'oubliez pas que toute âme quittant ce monde est accompagnée par lui devant son Juge. Ah! Puissions-nous passer alors sous son égide, puisque Dieu « l'a constitué le chef de toutes les âmes appelées au salut » : *Constitui te principem super omnes animas suscipiendas* (1).

A CES CAUSES,

Le saint nom de Dieu invoqué, nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

(1) Office lit., 29 septembre.

ARTICLE 1^{er}.

En vertu des décrets de la Sacrée Congrégation des Rites, en date des 10 mai et 21 juin 1911, la fête de l'Apparition de saint Michel à saint Aubert et de la Dédicace de la basilique du mont Tombe se célébrera dans notre diocèse annuellement, le 16 octobre. L'office sera conforme au texte approuvé par la Sacrée Congrégation.

ARTICLE 2.

Nous recommandons aux prêtres qui ont charge d'âmes, d'exciter les fidèles à assister à la sainte Messe le jour de cette fête, et d'y faire la sainte Communion à l'intention de la France. Partout où cette permission sera utile, après la sainte Messe, ou dans la soirée, nous autorisons la bénédiction du Très Saint Sacrement, avec le saint Ciboire ou l'Ostensoir, selon les circonstances.

Avant le *Tantum ergo*, aux chants ordinaires on ajoutera : trois fois le *Parce Domine*, avec les invocations : *Beate Michael Archangele et Beata Joanna, ora pro nobis*, avec l'oraison : *Deus qui culpa offenderis*.

ARTICLE 3.

Chaque année, le jour de la fête de la bienheureuse Jeanne d'Arc, on récitera la consécration de la France à saint Michel, selon la formule ci-jointe (1)...

† HENRI-RAYMOND,
Evêque d'Autun, Châlon et Macon.

(1) La consécration prescrite par le vénéré prélat est celle qui fut prononcée par Mgr l'Evêque de Coutances, au Mont Saint-Michel, le jour de la clôture du XII^e centenaire.

BULLETIN

CHACQUE LUNDI du mois de Novembre, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de saint Michel. Le samedi 4 novembre, messe pour les zélateurs et bienfaiteurs.

NEUVAINÉ GÉNÉRALE MENSUELLE, du 18 au 26 novembre.

INTENTION proposée et bénite par Mgr l'Evêque de Coutances : LA DÉLIVRANCE DES AMES LES MOINS IMPARFAITES DU PURGATOIRE.

Il y a peut-être plus de satisfaction à prier pour le soulagement des âmes du Purgatoire les plus délaissées, de celles-là à qui personne ne pense et pour qui nul ici-bas nommément ne prie. On imagine quelle joie apporte à ces frères abandonnés la goutte d'eau qu'un inconnu, mû par la charité seule, laisse tomber sur le feu purificateur. Et quelle reconnaissance ce geste désintéressé suscite dans les cœurs qui en bénéficient! Excellente pratique et douce à ceux qui l'adoptent.

Mais ne trouvez-vous pas qu'il y a plus d'amour pur, plus de délicatesse encore, dans le secours donné, simplement et largement, aux âmes qui n'attendaient plus que cela pour sortir du lieu de la souffrance et des ténèbres et pénétrer dans le paradis de la jouissance et de la lumière? Une âme qui entre au ciel fait éclater la gloire de Dieu; elle loue et magnifie et aime Dieu plus que toutes les créatures ensemble, plus que les mondes qui roulent dans l'espace, plus que les infiniment petits que l'on nous dit aussi admirables que les plus beaux des astres. Comblé par une prière, une bonne œuvre, un léger sacrifice, la mesure de la justice divine en faveur d'un membre de l'église souffrante, atteint plus immédiatement la fin qui est nôtre, la gloire de Dieu. Entre rapprocher de Dieu, mais de loin, une âme et en jeter tout de suite une autre, aimante et glorieuse, dans son sein, je choisirai le second parti, parce que ma charité pour mon Dieu est telle qu'elle ne souffre ni retards ni éloignements, pour moi non plus que pour les autres.

INDULGENCES DU MOIS.—[Indulgence plénière : 1^o jour au choix, pendant la Neuvaine à saint Michel, ou l'un des huit jours suivants; 2^o jour au choix. Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel, conditions ordinaires; 3^o jour au choix, Archiconfrérie de Saint Michel, confession, communion, visite de l'église paroissiale de chacun.

NEUVAINÉ DES MORTS. — Du 18 au 25 novembre, en l'Eglise du Mont Saint-Michel, services funèbres pour le repos de l'âme des zélateurs, bienfaiteurs et associés défunts de l'Archiconfrérie de Saint Michel.

Nos zélateurs et associés peuvent faire participer à cette neuvaine leurs parents et amis. Nous envoyer noms et offrandes avant le 16 novembre.

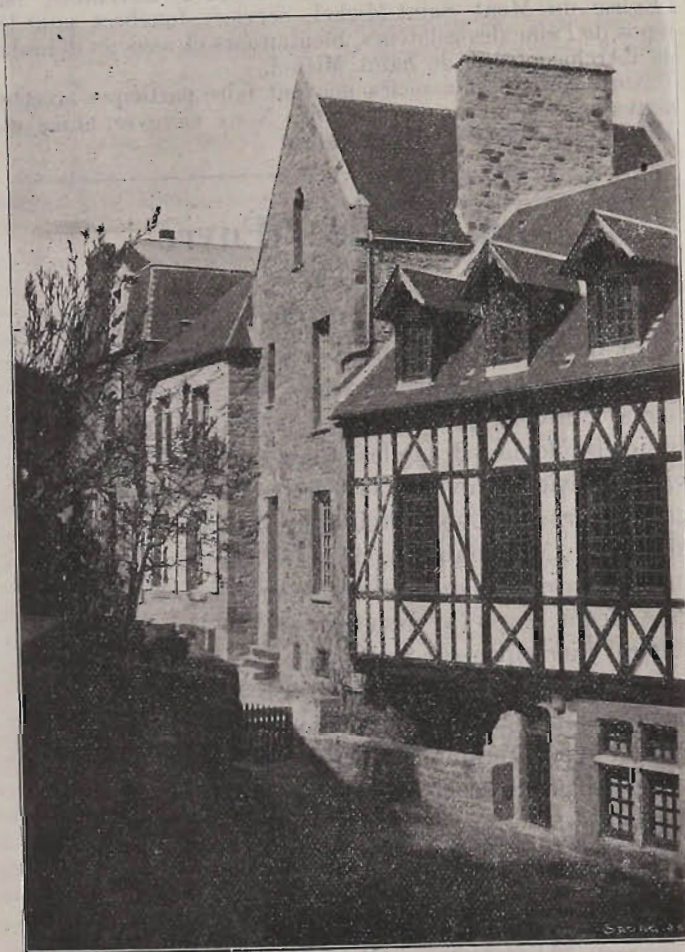
La Vie de l'Œuvre

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 16 septembre au 15 octobre, inscrits : 371. Sont comprises dans ce chiffre les listes des zélateurs et zélatrices de : Alençon, Aoste, Arras, Aubigny-sur-Nère, Avranches, Bahia, Beyris, Binic, Boulogne, Bruxelles, Cambrai, Condrieu, Granville, Ipswich, Juvigny le Tertre, Lille, Liège, Limoges, Liverpool, Lyon, Maillezais, Le Mans, Marseille, Maubeuge, Mondoubleau, Mons (77 associés par M^{lle} Gumez), Montréal, Nantes, Neuilly-sur-Seine, Niort, Orange, Orléans, Paris (51 associés par M^{lle} Périchon), Pau, Pleure, Pierrefitte-sur-Seine, Rennes, Roubaix, Sedan, Seéz, Selles-sur-Cher, Sourdeval-la-Barre, Saint-Germain-en-Laye, Saint-James, Saint-Pierre et Miquelon, Saint-Pol-sur-Ternoise, Talence, Téhillac, Varces, Varsovie, Villefranche de Rouergue, Vitteaux.

CONSÉCRATIONS : Ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame des Anges . . .

16 SEPTEMBRE : Maximilien Renard; 18 SEPTEMBRE : Suzanne Bourget; Alice Foubert; 23 SEPTEMBRE : Albert Castagnet; Henry Castagnet; 29 SEPTEMBRE : Alexis Dubouveau; Marie-Joséphine Nonchy; Gaston-Louis-Marie-André Chrétien; Maurice-Jean-Marie Chrétien; Roger-Jean-Marie Chrétien; Benjamin-Marie-Emmanuel Chrétien; Anne-Marie Chrétien; Robert-Michel de Gourmont; Elisabeth-Marie-Mathilde de Gourmont; Pierre Pellegry; 2 OCTOBRE, Suzanne-Georgette-Marie Labarre; Guillaume de Castres; René de Castres; Suzanne Vincent; Yvonne Vincent; 3 OCTOBRE,

Mireille Gadiot; Jean Besson; 6 OCTOBRE : Guy Desmartis; Marie-Hélène Bonnemain; Marie-Thérèse Bonnemain; Michel Bonne-



Au premier plan : LE LOUIS SAINT-SYMPHORIEN (CÔTÉ OUEST)
DESTINÉ AUX PRÊTRES RETRAITANTS

main; 6 OCTOBRE : Marie-Louise Abrams; Gaston de Meulenaère;
Michel-François Guillot; 9 OCTOBRE : Suzanne-Hélène-Catherine-

François-Louise Giroux; 10 OCTOBRE : Pierre de Tonquédec; 11
OCTOBRE : Robert-Michel-Marie Chandéze; Xavier-Louis-Michel-
Marie Le Bayon; Joseph-Michel-Marie Le Bayon; Louis Jacob;
Yves Jacob; Amédée Salaun.

RETRAITES ECCLÉSIASTIQUES. — *La Direction du Pèlerinage du Mont Saint-Michel informe MM. les ecclésiastiques de tous les diocèses qu'une maison, entièrement neuve, avec chambres confortables, est destinée aux prêtres qui désirent faire leur retraite annuelle à l'ombre du sanctuaire de Saint Michel. La maison est ouverte à cette fin, du 17 octobre au 15 juin seulement, c'est-à-dire pendant les mois les plus favorables au recueillement. Plusieurs prêtres ont éprouvé déjà combien un séjour au Mont Saint-Michel, tout au pied de la Merveille, en face de l'immensité des grèves, est favorable à la méditation.*

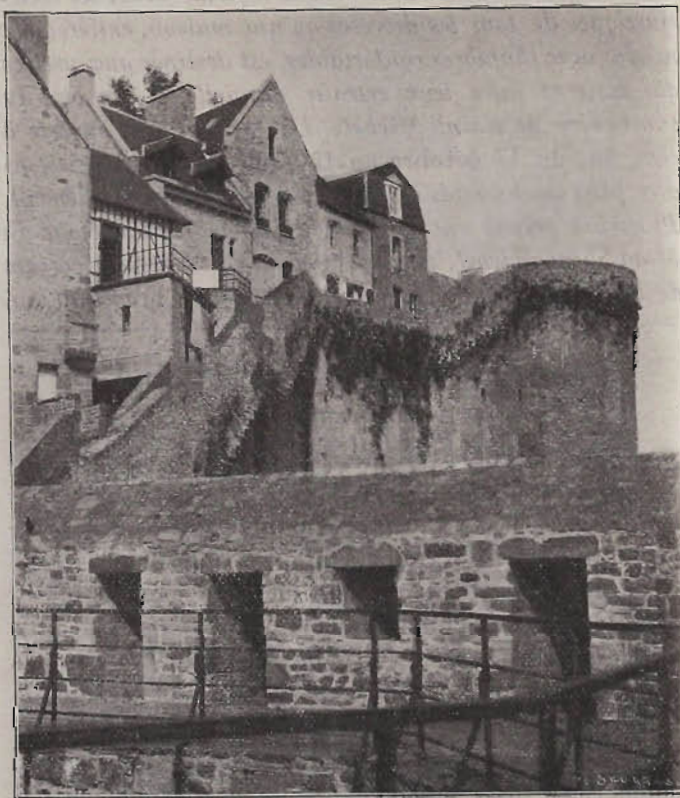
La Fête de Saint Michel

QUELLE charmante fête, pieuse et réconfortante ! »
Me disait, après la bénédiction du Saint Sacrement, un ecclésiastique très distingué, curé d'une importante paroisse du diocèse de Versailles.

De fait, la note dominante de cette journée fut la piété, dans tout ce qu'elle a de moins bruyant et de plus profond. L'heure était aux réflexions douloureuses et à l'anxiété patriotique. Bien mal inspiré eût-on été de ravir un seul instant à ces graves préoccupations.

Si de glorifier l'Archange tous avaient l'ambition, du moins est-il juste de convenir qu'à le prier pour la Patrie éprouvée et pour les victimes de Toulon, tous se sentaient portés invinciblement. Au pied de la statue d'argent, deux drapeaux français, largement déployés, entrecroisaient leurs hampes cravatées de deuil, symbolisant avec éloquence l'amère tristesse des âmes et leur espoir en saint Michel.

De Nantes, de Cambrai, de Saint-Brieuc, de Paris, de Chartres, de Séz, de Versailles, de Malines, de Cracovie, des prêtres étaient venus et célébrèrent la sainte messe. Plusieurs étaient accompagnés par de pieux laïcs, des



LE LOIS SAINI-SYMPHORIEN (CÔTÉ EST)

jeunes gens surtout. Il est si bon de donner en exemple aux jeunes le geste vainqueur de l'Archange ! Me sera-t-il permis de signaler la présence d'un curé et de ses trois vicaires ? Ils avaient passé la dernière nuit en che-

min de fer; ils consacraient la prochaine au retour. Pèlerins véritables, ils avaient tenu, tous les quatre, à célébrer le saint Sacrifice dans le sanctuaire de saint Michel, au jour de sa fête.

M. le vicaire général Lepetit, directeur de nos œuvres montoises, célébra la grand'messe.

Parmi l'assistance, il eût été loisible aux reporters de reconnaître M. l'amiral de Cuverville, dont le nom est intimement lié à celui de saint Michel; M. le comte de Roquefeuil, fondateur et premier président de l'A. C. J. F.; M. l'abbé Pétillon, de la *Croix du Nord*, avec un groupe d'une vingtaine de pèlerins, etc... Il n'est pas hors de propos de rappeler que l'an dernier, le diocèse de Cambrai nous avait envoyé une importante délégation. M. le chanoine Streck, qui la présidait, chanta la messe de la fête. Hélas ! la mort devait faucher peu après celui dont nous admirions alors la florissante santé.

M. l'abbé Bignon, missionnaire à Passais-la-Conception (Orne) adressa à l'auditoire d'élite qui emplissait l'église, un discours, dont nous n'avons pu recueillir que des bribes. Nous les livrerons telles quelles à la méditation de nos lecteurs. La vérité nous oblige à dire — et après avoir lu ce qui suit, on nous croira volontiers — que M. l'abbé Bignon fut écouté avec sympathie et profit. N'est-ce pas l'éloge le meilleur à qui n'en cherche aucun ?

M. le vicaire général ne pouvait se dispenser de formuler tout haut ce qui était dans les cœurs. Il allait offrir à Dieu pour la France malheureuse la sainte Victime; il devait le dire. Le sermon terminé, le célébrant prononça donc les paroles que voici :

La fonction que je remplis en ce moment, M. F., m'interdit presque toute parole humaine.

Pourtant, avant de remonter à l'autel, je veux remercier

d'un mot M. le Prédicateur pour le bien qu'il nous a fait, pour le réconfort dont il vient de remplir nos cœurs. Le Missionnaire de « La Conception », de Celle à laquelle nous aimons à dire : « *Spes nostra. salve,* » était tout désigné pour mettre dans le commentaire du cri vainqueur de saint Michel et chez le « féal chevalier » de Notre-Dame, un appel éloquent à la sainte Espérance.

Je tiens ensuite à vous annoncer, chers pèlerins, que cette « Fonction, » comme on parlait aux premiers âges de l'Église, cette Messe, comme nous appelons maintenant le divin Sacrifice, va être célébrée pour la France, et plus spécialement pour les victimes de la catastrophe de Toulon.

Moi aussi, je vous exhorte à la confiance. Eh ! comment nos larmes et nos prières, unies aux larmes et aux prières du Vicaire de Jésus-Christ, mêlées au sang et aux suffrages du Rédempteur lui-même, répandues en un tel jour, dans un tel sanctuaire, aux pieds d'un tel Défenseur, ne devendraient-elles pas irrésistibles !

Jadis, un pareil deuil aurait comporté les prières officielles du Pays. Aujourd'hui... ! Mais l'apostasie des uns ne fait pas, grâce à Dieu, l'ingratitude des autres ; et qui donc empêchera les Français que vous êtes de rester — et d'autant plus — fidèles à Dieu et au Défenseur de ses Droits ? Et qui donc empêchera saint Michel de vouloir toujours être l'Ange de notre pauvre Patrie ?

Des prières officielles ? Celles-ci me paraissent avoir presque ce caractère, dites en présence du membre éminent de notre haute assemblée que vous saluez ici avec moi, du vaillant amiral qui fut si longtemps le chef respecté et aimé de nos petits soldats. Il répondait hier à M. le Curé : « Moi, je vais bien, mais c'est la Marine qui va mal ! » Obtenons du céleste Soldat que, de nouveau et bientôt, elle aille bien, cette Marine française que le Souverain Pontife vient d'appeler « glorieuse », dans toute la sympathie de son cœur paternel.

Et continuez ces supplications au cours du mois de la Reine du Rosaire, Reine de la France, particulièrement en la prochaine journée du 16 octobre, plus nationale encore que celle-ci puisqu'elle doit commémorer l'Apparition de l'Archange à notre Nation. Nationale, elle le sera à la lettre, étendue selon le vœu de tous nos évêques à tous nos diocèses.

Enfin, vous le savez, M. F..., « l'Évêque de saint Michel, » qui n'est aujourd'hui avec nous que par le cœur et sa bénédiction, présidera cette fête. Pour en être plus certaine qu'elle ne le fut l'an passé, pour défier toutes les surprises,

même celles de l'Ouest-État, Sa Grandeur sera présente au Mont dès la veille : les premières vêpres d'un saint ne sont-elles pas d'ailleurs les plus solennelles ? Je vous donne donc un nouveau rendez-vous, chers Pèlerins, pour les 15 et 16 octobre.

Et la « fonction » sainte se poursuit, au milieu des chants liturgiques et des morceaux d'orgue.

Les vêpres furent chantées à deux heures et demie. La Bénédiction du T.-S. Sacrement épuisa le programme de cette journée, d'où la splendeur fut absente, où la prière tint la première place...ou, pour être plus exact, toute la place.

L'Espérance Chrétienne

RESUMÉ DE L'ALLOCATION

PRONONCÉE AU MONT-SAINT-MICHEL, LE 29 SEPTEMBRE 1911,

PAR M. L'ABBÉ BIGNON,

MISSIONNAIRE A PASSAIS-LA-CONCEPTION (Orne).

LA fête d'aujourd'hui nous fait lever les yeux vers l'Archange. Tous les désespérés, les souffrants, les lassés de la vie entendent sa parole, si douce aux cœurs capables de la comprendre : *Quis ut Deus !*

C'est une fête d'espérance. Elle nous console en nous faisant voir dans l'au-delà le terme de nos maux. L'espérance chrétienne, la seule vraie, est solide ; elle nous abrite dans nos peines ; elle nous conduit au ciel. Ces pensées, on peut les méditer simplement en faisant en même temps une excursion en cette Merveille incomparable qui s'appelle le Mont Saint-Michel....

.... En faisant le tour du Mont, sur cette grève traîtresse qui, tant de fois, fit des victimes, on voit d'abord la base solide et magnifique que forment les remparts.

Instinctivement, on admire cet ensemble si simple et si fort à la fois. Ces murailles ont résisté à tous les assauts. Contre elles le vent et la tempête n'ont pas eu de prise et, grâce à elles, l'ennemi ne pénétra pas à l'intérieur. Le temps qui ronge tout a sur elles jeté un manteau de

mousse et d'herbes folles, mais les a laissées intactes. C'est qu'elles ont été construites sur une base solide, et, alors qu'à leurs pieds ont pu s'enfoncer et mourir dans un épouvantable désespoir les voyageurs imprudents, elles demeurent immuables.

Ainsi en est-il de l'Espoir chrétien, et, gardé par les murs invincibles, l'Archange nous redit sa grande et belle leçon : *Quis ut Deus!*

Fixer son espoir dans les hommes, croire à eux, étrange duperie ! Ils sont sincères quelquefois, souvent trompeurs. Et, même sincères, leur force est vite limitée. D'ailleurs, ils ont leur fardeau, et leur demander en nos détresses un peu de réconfort, c'est à leurs propres peines ajouter importunément les nôtres.

Tandis que si nous voulons jeter nos espoirs en Dieu, et en lui seul, enfoncer de notre cœur les profondes racines dans le terrain de la foi fécondé par la grâce, nous confier au grand ami dont le dévouement est inlassable et la puissance infinie, nous pourrons marcher vaillamment dans la vie, résister à toutes les tempêtes, d'où qu'elles viennent et quels que soient ou la passion, ou la haine, ou la maladie, ou le découragement qui nous attaquent. Rien ne saura nous vaincre, et très bravement, au sein des ouragans et des tempêtes, notre âme gardera sa belle énergie, sa ferme droiture, son invincible vaillance, fixée qu'elle sera toujours en Dieu et en ses immortelles espérances.

Et, seul, Dieu pourra nous donner ce calme et cette sérénité : *Quis ut Deus!*

II

En nous reportant aux temps héroïques où les religieux vivaient ici, on peut penser aux âmes diverses qui habitaient là-haut. Ames tourmentées et attristées, fatiguées de l'humanité et qui, dans les grandes salles obscures, trouvaient un peu de calme et de repos. Ames dolentes, qui se réfugiaient derrière les lourds piliers de la nef romane. Ames de lumière et d'élan, dont les rêves suivaient les incomparables lignes du chœur gothique. Ames éprises d'idéal dont les rêveries se perdaient sous les volutes du cloître avec, pour voûte, le ciel et, pour repos, les dentelles de sculpture qui leur parlaient du paradis...

Et, de même, nos âmes à nous ont besoin de s'abriter en leur peine, et Dieu leur donnera cet abri, mais Dieu seul, *Quis ut Deus!*

Les âmes qui ont besoin, dans leurs peines trop dures, du silence et de l'obscurité iront avec Jésus partager les angoisses de l'agonie.

Les âmes qui ont besoin de lumière et d'élan le suivront au Thabor. Assoiffées d'amitié, elles le verront pleurer sur Lazare. Désireuses d'entendre ses paroles, elles l'écouteront au Calvaire. Victimes de la haine, à leur oreille viendra l'écho des cris des Juifs, et aussi le Dieu de la Crèche et du Calvaire, résumant les miracles sublimes et les continuant à jamais dans l'Eucharistie, sera là, toujours à leur service, à leur disposition dans le doux repos et les mystérieuses extases du Tabernacle.

Mais seul, Dieu, seul, Jésus-Christ, peut traduire ainsi le sens de la souffrance, lui imposer les beautés et dire à toute la pauvre humanité les splendeurs de la route royale qui mène au Calvaire, *Quis ut Deus!*

Dieu seul, en face de nos larmes, peut nous verser de telles consolations et demander à ces âmes privilégiées une telle résignation, un semblable courage.

III

Ce matin, comme il arrive souvent aux derniers jours de l'été, le soleil, vainqueur des brumes, montait radieux dans le ciel bleu et les regards, qui s'arrêtaient sur les merveilles, montaient tout naturellement vers la statue dorée de l'Archange, dominant la basilique et dont le geste vainqueur attirait l'âme vers l'azur céleste.

C'est le geste de l'espoir chrétien. Ceux qui ne l'ont pas cet espoir, pour lesquels la vie se termine ici-bas; les pauvres lutteurs vaincus et qui n'ont pas d'idéal; les malheureux auxquels on a supprimé la foi, pleurent, suivant la parole de saint Paul, comme ceux qui n'ont pas d'espérance. Ils sont logiques avec leur éducation, quand ils vont demander à l'argent acquis par tous les moyens, un peu de ce bonheur pour lequel ils se sentent faits, au suicide la solution de tous leurs maux. Mais nous, suivons le geste de l'Archange, il nous dira que nous sommes faits pour voir plus haut et plus grand, qu'au ciel nous attend la plus magnifique des récompenses; il exhaussera nos âmes au-dessus du terre à terre d'ici-bas. Que sa statue soit dans notre ciel l'astre dont les irradiantes clartés nous montreront le chemin de l'espoir.

Seul encore, Dieu peut nous montrer ainsi la lumière, seul il est capable de nous faire entrevoir de telles espérances et seul il est assez puissant pour les réaliser. *Quis ut Deus!*

Aussi nous irons vers Lui en toute confiance, en toute sécurité; nous nous détacherons des biens d'ici-bas et, les yeux en haut, nous irons droit notre chemin. Vain-

queurs du démon, nous le serons comme le fut saint Michel, car l'Archange nous donnera son secret de victoire et, sous son égide, conduits par lui, à son exemple, nous suivrons, sur la terre, la route qui mène au paradis.

A l'Évangile, N. S. nous parlait des petits enfants, nous disait combien leur cœur est pur et combien précieuse leur âme. Aujourd'hui, dans cette semaine où ils sont rentrés en classe, demandons pour les petits enfants de France, le salut. Qu'ils conservent la foi, qu'ils demeurent chrétiens, attachés aux grands principes qui firent notre grandeur. Daigne l'Archange saint Michel étendre sur eux ses ailes protectrices pour les garder, les bénir et, avec eux, sauver la France, sa nation aimée. Ainsi soit-il.

Échos & Nouvelles

Le 29 Septembre.

DES échos nous en sont venus de Tergnier (Aisne) et de Muzillac (Morbihan), de Lourdes, d'Yvetot et de Castres.

A Tergnier, un carillon joyeux annonce la fête, la veille au soir. Trophées de drapeaux, fleurs et lumières ornent la statue de l'Archange. Pendant la messe, invocations pour la France, pour l'Église et son Chef, sont chantées par Mme S... M. le Curé parle de la confiance en saint Michel et invite les chrétiens qui l'entendent à affirmer la vérité avec énergie et à opposer le serment de l'obéissance et du dévouement à la révolte de l'Enfer. Les jeunes filles du Patronage chantent des cantiques. Les communions sont nombreuses et la cérémonie se termine par le chant du *De Profundis* pour les victimes de la catastrophe de Toulon.

A Muzillac, la messe a été dite pour la France, et, le soir, a été donnée solennellement la bénédiction du T. S. Sacrement.

Dans la chapelle de saint Michel, à l'église paroissiale de Lourdes, une messe a été célébrée. Comme de coutume, au pied de la statue de l'esplanade du Rosaire, au milieu des rosiers — encore fleuris — les pèlerins avaient déposé des bouquets de fleurs et piqué en terre de nombreux cierges. Il y eut aussi plusieurs messes à l'autel de la crypte, dédié à l'Archange par le diocèse de Coutances.

A Yvetot, mêmes cérémonies et même affluence qu'aux années précédentes.

De Castres on nous écrit :

« Nous avons eu une bien belle fête dans notre cathédrale, le 29 septembre. Le grand Archange se plaît à répandre ses faveurs dans notre ville. Ainsi, en faisant usage de l'huile qui brûle aux pieds de sa statue, plusieurs guérisons ont été obtenues. Je vous prierai d'inscrire en particulier trois actions de grâces. Un homme avait une main en bien mauvais état, elle était presque gangrenée et, après avoir usé de l'huile de saint Michel, la plaie s'est guérie très rapidement. Deux autres personnes souffraient beaucoup, l'une d'un bras qui était très enflé et l'autre de douleurs rhumatismales; l'amélioration s'est produite aussi de suite après l'emploi de l'huile. Le jour de la fête, en actions de grâces d'une grande faveur obtenue, une charitable personne avait offert à la chapelle de l'Archange un splendide tour d'autel en drap d'or avec l'image de saint Michel très richement brodée. Tout cela avait attiré beaucoup de monde à la cérémonie. M. l'Archiprêtre a, comme toujours, admirablement parlé de la grandeur et de la dignité des Anges et montré comment nous pouvions les imiter par l'union à Dieu et la pureté de la vie. Les chants ont été très bien exécutés, une couronne de cierges brûlait aux pieds de l'Archange et les communions ont été très nombreuses. Notre petite fête a donc revêtu, cette année, plus d'éclat que les années précédentes. Puisse saint Michel nous bénir et avoir pitié de notre pauvre France ! »

Un opuscule.

« Saint Michel, Ange Gardien de la France, » tel est le titre d'une petite brochure de 16 pages, dont *Cyr*, de la *Croix du Nord* et de la *Croix de Paris*, a écrit l'introduction. C'est un recueil des principaux moyens de dévotion à saint Michel : *Appel pour le salut de la France, Litanies, Chapelet, Neuvaine, Archiconfrérie, Scapulaire, Prière pour choisir saint Michel comme protecteur spécial...*, toutes choses bien connues de nos lecteurs. En vente à la *Croix du Nord*, Lille. L'exemplaire, franco 0 fr. 10; le cent, 4 fr.; le mille, 31 fr. 50.

Le général de Charette.

Le général de Charette, le héros de Loigny, de Viterbe, de la Porta-Pia, de Mentana, de Castelfidardo, est mort le 9 octobre, en son château de la Basse-Motte, près de Saint-Servan, à l'âge de 79 ans.

« Tout-Paris, » dans le *Gaulois*, a tracé du général le vivant portrait que voici : « Le nom de Charette est synonyme de fidélité, d'honneur et de courage. Cela, tous les

Français le savent, et tous les Italiens, et tous les Autrichiens, et tous les Allemands, tous ceux pour qui ou contre qui il s'est battu, et chacun saluera la très noble figure de soldat français, de catholique fervent, de royaliste irréductible qui disparaît. Car il était tout cela ensemble, sans pose et sans vanité, avec crânerie, avec simplicité, avec aisance. Il avait trouvé l'héroïsme en naissant, dans son berceau, parmi les cadeaux de famille, avec la noblesse du cœur, le goût du sacrifice naturel à la patrie et au roi, et la plus pure grandeur d'âme. Tous les actes de sa vie furent conformes à cette quadruple tradition, et il eût été impossible qu'ils ne fussent pas, simplement parce qu'il était Charette !

« Figure d'ancien régime, dira-t-on. Eh ! si l'on veut, par son côté de haute élégance morale ; mais aussi figure profondément, éternellement française, et française de tous les temps, par son côté de stupéfiante bravoure, même devant l'impossible ou l'inutile. Ah ! le magnifique soldat que fut celui-là ! Il suffisait de le voir dans son uniforme d'officier de zouave pontifical, sous les plis du drapeau blanc qu'ornait la croix du Sacré-Cœur, pour qu'on eût tout de suite envie de se battre sous ses ordres. Il avait tant d'autorité dans le geste, dans la voix, dans l'attitude, qu'on sentait en lui le chef, l'entraîneur d'hommes, celui dont un simple regard suffit pour jeter ses régiments dans la mêlée, dont un mot suffit à faire oublier les blessures. Il y avait la moitié de la victoire dans sa façon de tirer son épée et de dire : « En avant ! les enfants ! »

Si nous citons ces lignes, nous, c'est pour en reporter l'hommage sur le pèlerin fidèle de l'Archange saint Michel que fut Charette.

Lors du premier pèlerinage national au Mont Saint-Michel, « le samedi 20 (septembre 1873), lisons-nous dans les *Annales*, fut la journée des zouaves pontificaux. Le général de Charette avait voulu conserver le plus strict incognito, mais il fut reconnu dans la visite des souterrains par quelques-uns de ses fidèles Bretons. Des vivats sympathiques commençaient à se faire entendre : « De grâce, mes bons amis, leur dit, en se dérobant, le modeste héros, oubliez-moi ; dans un pèlerinage, il ne faut penser qu'à la religion. »

Le 3 juillet 1877, jour du Couronnement de saint Michel, Charette était là, avec quelques-uns de ses zouaves pontificaux, groupés autour d'une bannière du Sacré-Cœur, qu'ils laissèrent en *ex-voto*. Nous la possédons encore.

Le 23 août de la même année, disent les *Annales*, « le chef des zouaves, entouré de quelques survivants de Castelfidardo, de Mentana, de Rome et de la dernière guerre

contre la Prusse, venait offrir au chef de la milice céleste une statuette, « véritable chef-d'œuvre, » représentant un zouave pontifical abrité sous la bannière du Sacré-Cœur. Dans la pensée du général, cet emblème devait demeurer au Mont Saint-Michel « comme un constant appel à la miséricorde divine sur l'Église et sur la France et comme le témoignage d'un inaltérable dévouement. » La main des voleurs sacrilèges a respecté cette statuette.

Nos amis prieront pour le repos de l'âme du général baron de Charette.

Nous prions M^{me} la baronne de Charette, M. et M^{me} la marquise de Charette d'agréer nos respectueuses condoléances.

Mon Garnet bleu

16 septembre. — Ce n'est pas cette journée encore qui nous donnera la pluie tant désirée. Le vent est assez violent ; il fait plutôt frais, mais sec. Vraiment, nous allons manquer d'eau. Tenez : voici l'équipe des Ponts et Chaussées qui, avec une gravité incontestable, prend des cotes. Le sable a peut-être monté de quelques millimètres, ici ou là, pendant la dernière marée. Dès lors, il est bon que l'Administration soit informée de la gravité de la situation. Le sable monte, l'eau baisse... en bas, sur la grève, et aussi, hélas ! en haut, dans les « cysternes » de l'Abbaye.

17 septembre. — C'est à faire dresser les cheveux. Tout se mêle de monter, maintenant : le prix des vivres, les sables de la baie... et le baromètre donc. Quand je vous disais qu'il n'y avait que l'eau... et moi, sans doute qui baisse à vous conter mes histoires. Ah ! si. Il y a le nombre des voyageurs qui baisse considérablement. Ça se voit, même sans les perches des Ponts et Chaussées.

19 septembre. — J'ai vu le Mont, ce matin, du bout de la digue et, l'apercevant drapé dans un lambeau de brume, je me suis souvenu que jadis j'avais comparé sa flèche au fanion qu'un chevalier des temps héroïques eût planté au milieu des sables. O poésie fugitive des choses et des âges !

20 septembre. — Sauvés, nous sommes sauvés ! La pluie fait son apparition. Ce serait un vrai bonheur de se faire tremper aujourd'hui, s'il n'y avait pas le retour du bâton,

c'est-à-dire la grimace inévitable en rentrant au logis. Les glouglou sonores dans les réservoirs vides nous invitent à remercier Dieu, qui ne laisse pas de rafraîchir les plus petits des oiseaux.

21 septembre. — De la pluie encore. Plaignons les voyageurs tout de même. Il n'est pas juste de ne penser qu'à soi.

22 septembre. Quel bon coup de tonnerre, cette nuit ! Ce matin, ciel à peu près pur ; des nuages blancs, bien clairs, puis de gros blocs arrondis et sombres qui s'accumulent dans un coin de l'horizon. Ce soir, il y a des promeneurs dans les barques, et j'en sais qui m'ont prié de ne pas le dire...

24 septembre. — La grande marée attire un nombre d'étrangers plus considérable. Du reste, c'est toujours ainsi. C'est pour cela que les *Annales*, soucieuses de l'actualité et de la mise en valeur des attractions montoises, annoncent régulièrement les marées. — A 4 heures, en la Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville de Pontorson, concert avec causerie au profit de l'école des jeunes aveugles d'Angers, pour leurs vacances à la mer. Délicieuse soirée, où il nous est donné d'entendre trois professeurs aveugles (violin, violoncelle et piano), et l'excellente organiste du Mont-Saint-Michel, élève elle-même de M^{lle} Mulot. C'est à cette femme de bien que reviennent l'honneur et le mérite d'une découverte, peu connue jusqu'ici, et qui produit les meilleurs résultats dans l'instruction des jeunes aveugles. Le Dr Wales expose cette méthode et présente deux petits élèves, vraiment étonnants par leur savoir, en écriture, en géographie et en histoire.

25 septembre. — M^{lle} Mulot conduit au Mont ses jeunes pupilles, dont la curiosité éveillée et les remarques intelligentes provoquent le plus vif intérêt. Que saint Michel couvre de sa protection l'école des jeunes aveugles qui lui est confiée ; qu'il obtienne à son admirable fondatrice de voir sa méthode connue et pratiquée, pour le plus grand bien des aveugles !

26 septembre. — La nouvelle de l'horrible catastrophe de Toulon produit une grosse émotion parmi nos marins. Le cuirassé « *Liberté* » a fait explosion. C'est le deuil dans une multitude de familles, des larmes et des gémissements dans la France entière. Aussi, après le salut du *Triduum* préparatoire à la fête de saint Michel, nous chantons le *De Profundis* pour le repos de l'âme des infortunées victimes, mortes à leur poste d'honneur.

27 septembre. — Hier et aujourd'hui, des familles chré-

tiennes entourent l'autel de saint Michel. Les touristes sont plus clairsemés ; les pèlerins se distinguent mieux ; ils sont véritablement édifiants.

28 septembre. — Quand la nuit tombe, les cloches s'agitent et publient que demain c'est fête. Grande liesse ? Non, peut-être ; mais union des cœurs dans un même sentiment d'humble prière et de confiance invincible. « Archange Michel, viens au secours du peuple de Dieu ! »

29 septembre. — De toutes façons, en effet, fut redit, commenté, chanté ce vieux cri de nos pères : « Archange Michel, viens au secours du peuple de Dieu ! »

1^{er} octobre. — En union avec le sanctuaire national de Montmartre, le Saint Sacrement est exposé tout le jour à l'Adoration des Fidèles. Quelle belle et pieuse ouverture du mois du Rosaire ! Les Montois sont exacts au rendez-vous devant Jésus-Hostie. Pas un instant de la journée, Notre Seigneur ne fut sans ami dévoué, sans consolateur affectueux. Le soir, M. l'Administrateur commenta la parole du Maître : « Je suis la Voie... » Voie battue, voie publique, voie montante !

2 octobre. — Un aimable vicaire de Paris commence sa retraite, sous les auspices de saint Michel.

3 octobre. — « Oh ! là là, quel temps de malheur ! » s'exclame un touriste qui monte à l'Abbaye, ruisselant et frissonnant. Pauvre Monsieur ! Nous qui croyions tout bonnement que la pluie et les gens s'accommoderaient mieux désormais !

GINGATZ.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Nos marins, victimes des cuirassés *G'oire* et *Liberté* à Toulon.

Bouches-du-Rhône. — Marseille : M. Gaston Bouiffacy ; M^{me} Henriette Mistral.

Côte d'Or. — Bussy-Rabutin : M^{me} la Comtesse de Sarcus, née Claire-Marie Renée de Mayrot.

Côtes-du-Nord. — Uzel-près-l'Oust : M^{me} V^{ve} François Le Maître,

nee Marie Le Mauux, *fervente associée*. — Binic : M. Louis Blaise ; M^{me} Gautier, née Marie-Joseph Thomas.

Ille-et-Vilaine. — Saint-Père : M. le Général de Charette. — Saint-Servan : M. l'abbé Jean-Marie Garnier. — Antrain-sur-Couesnon : M^{me} Henri Bachelier, née Jeanne Aubert.

Loire-Inférieure. — Nantes : M^{lle} Eulalie Pogu ; M^{lle} Marie de Surgères. — Varades : M^{me} Joséphine Soljot.

Loire. — Saint-Pierre-de-Bœuf : M^{me} Marianne Boucher-Demessieux.

Loir-et-Cher. — Mondoubleau : M. Abel-Ernest Peltier.

Loiret. — Meung-sur-Loire : M^{me} Janvier.

Maine-et-Loire. — Baugé : Sœur Françoise, *de la Communauté du Sacré-Cœur de Marie*.

Manche. — Le Désert : M. l'abbé Maillard. — Coutances : M. Lemoine. — Mont-Saint Michel : M^{me} Ledezert, née Joséphine Noël ; M^{me} Julien Sauvé, née Adelina Lemoussu. — Ardevon : M^{me} V^e Béquet, née Marie Tréboisnel.

Mayenne. — Renazé : M^{me} Morel.

Meuse. — Verdun : M^{me} Veinant.

Rhône. — Condrieu : Sœur Claude-Aimée Massard ; Sœur Marie-Joséphine Chavana ; Sœur Françoise-Marie de Sales Campois-Fillion, *de la Visitation Sainte-Marie*.

Saône-et-Loire. — Autun : M. Xavier Sommervogel.

Sarthe. — Le Mans : M^{me} Julie Chartier.

Seine. — Paris : M. Louis-Stanislas-Adolphe Gillet ; Mère Marie de la Croix, *des Auxiliatrices du Purgatoire, zélatrice*. « Elle avait une très grande dévotion à saint Michel, et a beaucoup contribué à étendre son culte. Le saint Archange a dû veiller tout spécialement sur elle pendant ses dernières semaines, car elle s'est éteinte graduellement dans une patrie qui n'a pas été troublée par la plus légère angoisse ».

Deux-Sèvres. — Les Aubiers : M^{me} de la Roche.

Vendée. — Maillezais : M. Eugène Guillet.

Belgique. — Bruges : Sœur Gabrielle, née Philomène Dilger ; Mère Colète, née Julie-Emilie Verstraete. — Liège : M. Michel Orval-Hencotte. — **Croix-les-Rouveroy** : Mère Marie des Victoires, *des religieuses Ursulines d'Amiens (en exil)*.

Espagne. — Arenys de Mar : Sœur Marie-Philomène du Sacré-Cœur, *des religieuses du Carmel de Bedaricux (en exil)*.

..... *Sed Signifer, sanctus Michaël, repræsentet eas in Lucem Sanctam!....*

LES ACTIONS DE GRACES, au prochain numéro

Le Gérant : FR. SIMON.

Imprimerie générale de Rennes. — FR. SIMON, imprimeur breveté.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — L'HUMILITÉ DE LA PERFECTION. — BULLETIN. — LE 16 OCTOBRE. — DISCOURS DE M. LE CHANOINE RABEC. — LA VIE DE L'ŒUVRE. — ÉCHOS ET NOUVELLES. — MON CARNET BLEU. — ACTIONS DE GRACES. — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS.

L'Humilité de la Perfection

A l'occasion du temps de l'Avent où nous allons entrer, permettez-moi, cher ami, de m'entretenir avec vous du sujet qui vous préoccupe si justement, à savoir, de la nécessité de l'Humilité pour votre salut. Je n'ignore pas que ce sujet est un de ceux que l'on a le moins coutume de méditer, et plusieurs en ont pâti qui consentirent moins à s'humilier qu'à s'exalter pour arriver au sommet de la perfection. Leur ruine fut grande, car ils avaient bâti sans le Seigneur, et l'on ne méconnaît pas en vain les justes voies qui conduisent à Dieu.

Or, comme vous le dites fort bien, de toutes les équivoques où se plaît l'Enfer, il n'en est guère de plus douloureuse que celle qui vous met dans cette alternative ou de vous exalter pour arriver à Dieu ou pour arriver à Dieu de vous humilier. Ne sommes-nous pas faits d'abord pour nous en aller vers Dieu, dans les chastes régions de l'Eden, et pourquoi venir encore sur ces

routes enflammées de l'amour, nous parler de pénitence et d'humiliation? A quoi bon nous arrêter dans notre essor, quand pour arriver au Ciel il nous faudrait moins souffrir qu'aimer? L'Amour, oui, tant que vous voudrez, ... mais l'Humiliation, non, jamais...

C'est pourtant le langage que tient le Seigneur Jésus quand il dit à ses apôtres de prendre leur croix pour le suivre, et c'est le langage autorisé de l'Église en ce temps de l'Avent où elle nous prépare à l'avènement de Dieu. « Si vous ne faites pénitence, vous périrez tous. » Il faut mourir pour arriver à Dieu, cher ami, et c'est de quoi je voudrais, en quelques mots, vous montrer le juste fondement. Vous le trouverez dans la chute des Anges, dans la chute des hommes et dans l'exemple de Jésus.

Quand donc Dieu crée les troupes des Anges il les soumet à la loi. Il ne pouvait pas ne pas les y soumettre, à moins qu'ils ne fussent des Dieux, car entre la Divinité et la Divinité elle-même il n'y a pas de distance, et poser Dieu en dehors de Dieu c'est se contredire. Il les soumet donc à la loi.

Or, en quoi consiste la loi, sinon à faire la volonté de Dieu, et quelle est la volonté de Dieu sinon d'être aimé par dessus toutes choses, de l'amour ineffable dont, lui-même, Il s'aime? Dieu est Amour. Quand il crée, c'est son amour qui le met en marche: Il ne peut, créer pour autre chose que pour sa gloire, et dans le temps même qu'il crée les purs esprits, pour le contempler, il leur fait l'obligation de l'aimer comme il s'aime lui-même, d'Amour.

Les Anges allaient-ils l'aimer?

Oui, sans doute, si Dieu leur en donnait le pouvoir, et ce pouvoir il le leur donna. La preuve, c'est que quelques-uns d'entre eux, et le plus grand nombre, se sont sauvés. Mais lui qui les avait créés sans eux ne pouvait pas

les sauver sans eux. Une chose leur restait, leur libre arbitre, qu'ils pouvaient à leur gré mettre au service du Droit, ou dont, hélas! ils pouvaient méconnaître la grandeur.

Se soumettraient-ils donc humblement comme l'Amour les en priait, ou bien ne se soumettraient-ils pas? Là était la question. A eux de choisir. Les uns obéirent en se soumettant; ce sont les bons Anges. Les autres refusèrent de se soumettre et se révoltèrent, ce sont les mauvais Anges. Ainsi, les Anges, créés également bons, sous le regard de Dieu se divisèrent en deux camps, le camp de l'Humilité et le camp de l'orgueil, le premier qui rapporte tout -- et soi-même -- à Dieu... « Qui est comme Dieu! »... Le second qui rapporte toutes choses -- et Dieu-même -- à soi: « Je ne servirai pas! ... »

Telle est la première phase de la lutte entre l'Amour et le Néant, entre l'Ange et Dieu. Elle se termine par la défaite du Néant. Celui qui n'est pas se trouve précipité dans l'Enfer. La Justice m'a fait, dit Dante de l'Enfer, et l'Eternel Amour! Satan était vaincu.

Mais la lutte commencée dans le Ciel n'était que le prélude d'une lutte plus longue dont nous serions nous-mêmes l'enjeu. De l'Enfer, où Michel l'avait « trébuché, » l'ennemi de l'humain lignage s'acharna dès le commencement à nous perdre. Vous savez l'histoire d'Adam. Créé, un peu au-dessous des Anges, à l'image et à la ressemblance de Dieu, splendidement orné des dons de la nature et de la grâce par la munificence et la libéralité de son Maître, placé dans les parvis du Ciel, il fut subitement chassé du Paradis terrestre, privé de la grâce sanctifiante et de l'amitié de Dieu, assujéti au travail, à la douleur, à la mort et à toutes sortes de misères de l'âme et du corps. Qu'avait-il fait? Suivi l'Humilité? Non, il avait voulu par ses propres

forces devenir semblable à Dieu : « *dii eritis.* » Et Dieu se vengeait, et l'Enfer s'ouvrait sous ses pieds.

Par bonheur, le Dieu qui n'avait pas ménagé au plus beau de ses Anges une Rédemption, promit à l'homme un Messie ou Sauveur qui prenant sur lui-même le péché et l'orgueil, cause du péché, le délivrerait du mal et le clouerait sur la croix. Éternellement Dieu choisissait dans le Fils ses élus. « Quand fut venue la plénitude des temps, il l'envoya; et lui qui était en forme de Dieu, prit la forme de l'esclave; il naquit d'une femme, de la race d'Abraham, Israélite selon la chair, lui Dieu béni dans tous les siècles. Il s'humilia jusqu'à la mort de la croix, fut crucifié dans l'infirmité de sa chair, mais ressuscita dans la puissance de l'Esprit; et Dieu l'a exalté sans mesure et lui a donné le nom que toute créature adore. Quiconque le confesse et croit en lui et s'incorpore à lui par le baptême, meurt au péché et vit à Dieu, devient son frère et son cohéritier, fils adoptif et héritier de Dieu. Il est le chef de l'Église, et peu à peu selon le plan divin, il récapitule tout en lui pour tout offrir à Dieu son Père, pour qu'enfin Dieu soit tout en tous. »

Ainsi, cher ami, si vous voulez avoir part à l'exaltation du Fils de Dieu dans lequel vous avez la foi, si vous voulez vivre, il vous faut d'abord mourir. Prenez donc hardiment la part du calice que Dieu vous envoie. C'est la condition nécessaire, sans laquelle il n'est pas de salut. « Réjouissez-vous avec lui dans l'espérance que vous avez de sa gloire. Glorifiez-vous, même dans les tribulations, sachant que la tribulation produit la constance, la constance une vertu éprouvée, et la vertu éprouvée l'espérance. Car l'espérance ne trompe point, parce que l'amour de Dieu est répandu dans nos cœurs par l'Esprit Saint qui nous a été donné. »

Adieu, cher ami. L'humilité même, c'est Dieu.

BULLETIN

CHACQUE LUNDI du mois de Décembre, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de saint Michel.
Le samedi 2 décembre, messe pour les zélateurs et les bien-faiteurs.

* *

NEUVAINNE générale mensuelle, du 8 au 16 décembre.

INTENTION proposée et bénite par Mgr l'Evêque de Coutances : L'EXPIATION DES PÉCHÉS DE L'ANNÉE QUI S'EN VA.

Trente et un jours encore, et l'année 1911 aura pris fin. Avec sa dernière heure sonnera pour elle l'entrée dans le domaine de l'Histoire. Les événements que nous avons vus, auxquels nous avons pris part, sont tombés dans la balance de la justice éternelle. Les crimes perpétrés en ces douze mois, les dénis de justice, les violations du droit, les outrages à Dieu, les injures à son Église, les entorses à la vérité et à la vertu, toutes ces horreurs sont accolées à ce qui fut « notre temps ».

De grâce, jetons dans l'autre plateau quelques bonnes œuvres, quelques expiations volontaires, de nature à désarmer la colère de Dieu et à sauver aux yeux de la postérité, aux yeux du monde entier, lors du jugement général, notre réputation si gravement compromise.

Âmes généreuses, âmes craintives, écoutez toutes la voix de la conscience qui vous crie : « Souffre et répare. Sois bonne, sois sainte. » Entendez la voix de Jésus crucifié, qui se plaint doucement et vous appelle : « O mon peuple, je t'ai tiré de l'Égypte, et tu m'as traîné au prétoire de Pilate. O mon peuple, que t'ai-je fait? En quoi t'ai-je contristé? »

Pour les nations coupables, pour nos frères, pour nous-mêmes, expions en union avec Jésus Rédempteur. Une mortification par jour, une contrainte générale plus étroite, en tout bien et tout amour de Dieu et des âmes.

* *

INDULGENCES DU MOIS. — Indulgence plénière :

1^o Le jour de Noël : Archiconfrérie.

2^o Jour au choix pendant la Neuvaine à saint Michel, ou l'un des huit jours suivants;

3^o Jour au choix. Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel (Conditions ordinaires, pour ces trois Indulgences).

4^o Jour au choix. Archiconfrérie de saint Michel : confession, communion, visite de l'église paroissiale de chacun.

LE 16 OCTOBRE

JE viens tard, — trop tard peut-être — parler de cette fête. Encore est-il que la faute ne saurait m'en être imputée, mais bien à la seule périodicité des *Annales*.

Du moins ce compte rendu devra au recul du temps d'être plus concis. Nul ne s'en plaindra, car il y a mieux à faire, sans doute, que de décrire des cérémonies déjà maintes fois vues.

Celles-ci n'étaient point banales cependant, ni le 15 octobre, ni le 16. Il ne s'agissait point d'inaugurer buste, groupe, statue, équestre ou non. Point de mâts peints aux couleurs nationales, point de faisceaux; aucun drapeau, nulle guirlande. Si fait, je m'abuse : les deux grands drapeaux, signalés le 29 septembre, au pied de l'image vénérée de l'Archange, y étaient encore. Un rédacteur du *Nouvelliste de Bordeaux* les a vus et l'a dit en un article savoureux.

L'Ouest-État, très occupé à canaliser — si je puis dire — ses wagons, chargés de pommes et normandes et bretonnes, vers notre « querelleuse » voisine de l'Est, n'avait pas songé, cette année, à organiser une grève modèle. Monseigneur notre Evêque eut donc voie libre, et, le 16 étant un lundi, Sa Grandeur nous procura, dès le samedi, l'honneur et la joie de sa présence.

Les cloches, alors, sonnaient le Rosaire, et leur voix s'enflait à plaisir pour saluer le chef vénéré du diocèse, en qui elles reconnaissent mieux que leur parrain, leur consécuteur d'il y a tantôt douze ans.

La minuscule paroisse montoise, qui voit passer tant de Princes de l'Église, n'a pas souvent le loisir d'assister à la messe d'un Evêque, puisque le devoir de la plupart est — dans les bonnes occasions — de vaquer au soin des pèlerins leurs hôtes.

Le 15 octobre, Monseigneur voulut bien célébrer la messe de 7 heures et demie, que nous appelons familièrement « la messe de communauté, » tant notre agglomération ressemble, à certains points de vue, à la population d'un cloître.

Sa Grandeur daigna même assister à la grand'messe que célébrait M. le vicaire général Lepetit, notre directeur. L'église paroissiale du Mont Saint-Michel ne vaut pas, à loin près, la cathédrale de Coutances, merveille de pureté, de simplicité et d'élégance, où peuvent se dérouler — et se déroulent en effet — toutes les pompes de la Liturgie dans leur majestueuse ampleur. Du moins, dans l'exiguité de l'antique moustier de *Saint Perron*, Monseigneur retrouvait-il un peu, beaucoup même de son insigne église : son vicaire général officiant; ses deux frères, MM. les chanoines Guérard, qui l'assistaient au trône. Eux-mêmes les enfants du Mont Saint-Michel, qui remplissaient autour du prélat le rôle difficile, mais combien envié, de porte-insignes, ne lui rappelaient-ils pas — de si loin que ce fût, — les choristes coutançais, suppléants experts des séminaristes exilés, et dont, le 5 juillet, nous admirions la belle aisance et le talent d'exécutants impeccables.

Après l'Évangile, Monseigneur adressa la parole aux fidèles montois. Dois-je vous redire, chers lecteurs, les conseils éloquents et paternels de Sa Grandeur? J'hésite. On m'a dit que les affaires paroissiales ne vous regardaient pas. Dont acte. Je sollicite néanmoins la permission de noter ici que ce fut un tableau charmant : l'Évêque d'un vaste diocèse, descendant de son trône pour approcher davantage son peuple, le bon peuple d'une de ses plus petites paroisses, — mais non la moindre pourtant — dirai-je aussitôt avec le prophète parlant de Bethléem. L'Évêque, faisant état des privilèges de la montagne bénie et des hon-

neurs et avantages de toute espèce que lui a valus le choix de saint Michel, commenta avec autorité et en détail la maxime : *Noblesse oblige*.

Les premières Vêpres d'une fête, avait rappelé M. Lepetit, le 29 septembre, « sont les plus solennelles. » Ainsi le veut la Liturgie. Elles furent donc solennisées au mieux les premières vêpres du 16 octobre. Monseigneur assista pontificalement. Les Pèlerins du lendemain n'étaient pas encore venus. L'assemblée était donc réduite à l'assistance ordinaire d'une bonne paroisse de deux cents âmes, et j'avoue que ce caractère familial non plus n'était pas à dédaigner. Dans l'église de saint Pierre, oratoire humble et obscur des pêcheurs de la baie récemment submergée, l'illustre Pontife Aubert voulut que reposât sa dépouille mortelle. Les mystérieuses visites des Anges au sanctuaire élevé sur la cime, par ses propres mains pourtant, à la gloire de saint Michel, l'avaient-elles effrayé? Voulut-il donner à son peuple, en mourant, une dernière et éloquente leçon d'humilité et de charité chrétienne? Toujours est-il que dans cette terre que vous foulez aujourd'hui, Monseigneur de Coutances et Avranches, votre saint prédécesseur fit creuser son tombeau.

Il est édifiant de méditer en silence, loin de la foule, si pieuse soit-elle, les fortes et grandes pensées qui président à la vie et à la mort des saints. C'est à quoi il nous fut loisible de nous livrer dans cette solennelle vigile.

Le salut du saint Rosaire fut donné ensuite et finalement furent adressées à nos saints de prédilection les invocations habituelles.

A la chapelle de saint Aubert, Monseigneur tenait à faire une visite, un pèlerinage plutôt. La dévotion de Sa Grandeur fut satisfaite dans la soirée.

En dépit de mon prélude, je m'attarde indéfiniment;

que l'on veuille bien me le pardonner. Ma tâche s'abrège : car d'avoir flâné aux abords de la fête, j'aurai du moins gagné d'en épuiser plus rapidement le programme.

Le programme? N'est-il pas invariable?

Les messes matinales, d'abord : elles ne furent pas extrêmement nombreuses; on y communia. Les enfants du Mont Saint-Michel, en particulier, s'étaient, d'eux-mêmes, donné le mot pour s'agenouiller ensemble, ce jour-là, à la table sainte. Saint Aubert, qui devait bien quelque reconnaissance au petit Bain de Huisnes, ne considéra-t-il pas avec une singulière complaisance nos petits volontaires, qui eux aussi, savent de leur pied, « senestre » ou « dextre, » repousser la lourde pierre du respect humain?

A 8 heures et demie, un train inopportunément raccourci, mais dense au-delà de toute mesure, amène au pied du Mont les pèlerins d'Avranches et ceux d'ailleurs. Ils étaient bien deux cents, outre les autres que des véhicules de toute nature avaient conduits déjà ou devaient déposer sans tarder.

M. Corville, le nouvel archiprêtre de Saint-Gervais d'Avranches, que les *Annales* ont présenté naguère à leurs lecteurs, célèbre la sainte messe. Les pèlerins chantent des cantiques à saint Michel, à Marie, au Sacré-Cœur, sous la direction de MM. Régnier et Dupont — un ancien chapelain de Saint-Michel — vicaires à Saint-Gervais.

Union touchante : les trois curés d'Avranches sont là, puisque, aux côtés de l'Archiprêtre, nous saluons M. le chanoine Baudry, curé de N.-D. des Champs et M. le chanoine Lescalier, curé de Saint-Saturnin. M. le doyen de Pontorson, M. le supérieur de l'École Sainte-Marie de Ducey, M. le curé de Vains, chapelain épiscopal, sont là aussi, pèlerins fidèles.

L'heure de la messe pontificale approche. Devant le

logis *Saint-Symphorien*, le clergé, en habits de chœur, s'est rangé. Au chant du *Benedictus*, la procession s'avance, terminée par le Pontife, qui a revêtu, sur les ornements blancs, souvenir du baptême des clochés, le sacré Pallium, dont Sa Sainteté Pie X daigna honorer l'évêque de Coutances, en 1908.

Les morceaux liturgiques, accompagnés par notre organiste paroissiale, sont chantés par M. l'abbé Mariette, curé de Saint-Aubin des Préaux, dont la voix souple et harmonieuse rend admirablement les plus délicates nuances du plain-chant.

En suivant cette messe, si suggestive de pieux sentiments, je ne pouvais me défendre de penser que saint Michel, à cette même heure, avait reçu les hommages de toute l'Église de France, ou à peu près, et que c'était bien là quelque chose de nouveau, de plus important et de plus lourd dans la balance des divines justices que toutes les combinaisons diplomatiques du jour.

J'ai dit que nous n'assistions point à une inauguration. Est-ce vrai? Est-ce que nous ne faisons pas mieux que de boulonner une statue? C'est une alliance qui a été conclue le 16 octobre, au Mont Saint-Michel; c'est une chaîne séculaire et sainte qui a été renouée. Mieux que les ententes les plus *triples*, le pacte de la France avec saint Michel tiendra, dans le danger et toujours. Que les « Panurge » de l'*Action* et du *Siècle* s'en fâchent (1), que la *Lanterne* en éteigne de colère sa fameuse mèche, tant qu'il leur plaira, cela est et sera...

M. l'Archiprêtre de Valognes est maître de la parole et de la pensée. Nous le savions; aussi était-ce avec une avide curiosité que nous attendions son discours. Nous fûmes servis à souhait. M. le chanoine Rabec prononça,

(1) Numéro du 13 Octobre 1911.

à l'honneur de saint Michel, le discours, le plus théologique peut-être, et non le moins éloquent à coup sûr, que nous ayons entendu depuis longtemps. Lisez-le : il embrasse et traduit en langage à la fois simple et entraînant toute la théologie micheline. J'avoue, pour ma part, avoir joui vraiment, en l'écoutant.

Les cérémonies se déroulaient avec ordre et précision, sous la direction de M. Huet, — encore un ancien chapelain du Mont — vicaire de chœur à la cathédrale.

Lorsqu'elles eurent pris fin, clergé et fidèles reconduisirent le Pontife au logis *Saint-Symphorien*, aux accents du *Magnificat*, dont les pèlerins chantaient les versets alternativement avec les choristes.

Dans l'intervalle qui séparait la messe des Vêpres, deux devoirs — au moins — s'imposaient à chacun : réparer ses forces physiques d'abord, prier ensuite, prier encore devant la statue de saint Michel. Après avoir rempli le premier, on est mieux en mesure de vaquer au second. C'est sainte Thérèse elle-même qui l'a dit. Les pèlerins s'acquittèrent consciencieusement du devoir de la prière, d'où je conclus que l'autre n'avait pas été négligé. En tous cas, on ne lui accorda que le temps strictement nécessaire, car de bonne heure l'église était remplie et l'assemblée faisait écho au chapelain qui récitait le chapelet de l'Archange saint Michel.

Les vêpres ne furent pas plus solennelles que la veille : il ne faut jamais contrevenir aux rubriques, même pour le contentement de sa dévotion personnelle. Elles furent seulement plus brillantes... et ceci n'est pas défendu.

Monseigneur présidait au trône. M. l'Archiprêtre d'Avranches officiait, au fauteuil. Je signale pour la N^{me} fois les beautés de l'hymne *Cælitum Regi*, que chantèrent à pleines voix les Avranchinois, munis du

Manuel des pèlerins montois. Le 29 septembre, tandis que nous chantions cette hymne, j'entendais, non loin de moi, un prêtre dire à son voisin : « C'est très beau cela ! » Le 16 octobre, c'était plus beau encore.

Pendant le *Magnificat*, Monseigneur se rendit à la chapelle de Saint-Michel pour encenser la statue vénérée, au pied de laquelle, pour la circonstance, étaient déposées l'épée symbolique, offerte l'an dernier, et la statuette du général de Charette. Ne convenait-il pas que celle-ci en particulier fût à l'honneur, en ce jour tout proche de la mort du vaillant soldat de la Paupauté.

Le salut du Très Saint Sacrement devait être et fut en effet la conclusion de cette fête, qui donna lieu à tant de louanges, d'actions de grâces et de prières. Que cette bénédiction de Jésus, souverain maître des individus et des peuples, soit à tous les pèlerins et à « la France si chère, » le gage et le canal des faveurs d'En-Haut !

Dernier acte : Monseigneur l'Évêque de Coutances renouvela la consécration solennelle de sa personne, de son diocèse, de la France, à saint Michel. Pour la première fois, cette consécration fut faite, ici, il y a deux ans, exactement. Le 19 mai prochain, en la fête de la Bienheureuse Jeanne d'Arc, évêques, prêtres, fidèles de France accompliront solennellement l'acte que nous renouvelons aujourd'hui. Alors, saint Michel, vous nous regarderez et vous verrez si nous sommes assez vaillants pour lutter à vos côtés, et vous viendrez, nous l'espérons, nous prêter main forte...

RANULPHE.



DISCOURS

PRONONCÉ DANS L'ÉGLISE DU MONT SAINT-MICHEL
PAR M. LE CHANOINE RABEC,
ARCHIPRÊTRE DE VALOGNES, LE 16 OCTOBRE 1911, EN LA
FÊTE DE LA DÉDICACE DE SAINT MICHEL
AU MONT TOMBE.

Scuto circumdabit te veritas ejus.
La vérité sera votre bouclier.

MONSEIGNEUR,

DEPUIS douze longs siècles cette montagne apparaît aux yeux de l'observateur le moins attentif comme le fief incontesté de la témérité victorieuse. Ce rocher, en apparence exclusivement fait pour la gloire de braver deux fois par jour la fureur de l'océan, devait d'abord rebuter même la seule idée de dompter sa sauvage nature par la culture des beaux-arts. Et pourtant un jour l'entreprise fut tentée, mais avec un tel succès que, dans le monde entier, quand on énumère les grandes merveilles du globe, le nom du Mont Saint-Michel vient sur toutes les lèvres.

Evêque de Saint-Michel, vous voulûtes, Monseigneur, célébrer le centenaire de l'héroïque entreprise. Le projet était digne de l'Archange et de l'Évêque. Hélas ! Comment le réaliser ? Comment faire quelque chose qui répondît à la grandeur du cadre que la nature, l'Église et l'histoire font ici à saint Michel, quand on n'a à sa disposition, dans ce cadre, qu'un point ? Mieux que personne, Monseigneur, vous sentiez que votre projet était hardi, — « téméraire, » diriez-vous. — Mais dans le conseil qui se tint entre l'Archange et vous, l'Archange de saint Aubert dit au successeur de saint Aubert que rien n'est téméraire quand Dieu veut et que l'âme avec lui veut. La volonté de l'Archange passa donc en vous. Vous fîtes appel à votre diocèse et à la France. Le succès fut tel qu'une fois de plus ici on fit quelque chose de rien.

Puis la voix des grands orateurs, auxquels les échos de nos grèves mises en joie renvoyaient à l'envi, une année durant, le nom de Michel, cessa de parler. Les Pontifes, venus pour bénir d'un geste que l'Archange traçait avec eux sur les populations agenouillées, quittèrent la sainte Montagne. Et nous tous, mes Frères, après avoir prié et chanté

devant les vastes horizons, nous sommes revenus à l'humble sanctuaire.

Or voici qu'aujourd'hui la prière est encore plus vibrante qu'hier. Sans doute hier elle chantait si bien et si haut qu'elle reportait la pensée sur la musique dont parle le Psalmiste et que les remparts de la vieille cité entendent depuis si longtemps : *multitudo sonitus aquarum*. Et pourtant aujourd'hui le flot qui monte apporte une prière encore plus profonde et plus large : à votre demande, Monseigneur, et sur la voix du Pape, notre fête diocésaine est devenue une fête française; la prière que saint Michel entend aujourd'hui en ce temple est la prière de tous les fidèles, de tous les prêtres, de tous les évêques de France. Là où les yeux ne découvrent que quelques centaines de fidèles, la foi sent battre et prier le cœur de la France, de toute la France, car, selon l'heureuse expression d'un de nos Évêques, la France rajeunit aujourd'hui son pacte séculaire avec son premier chevalier. Aussi, Monseigneur, laissez-moi vous dire humblement que cette journée nous apparaît à tous comme une de vos plus belles journées d'Évêque français.

Vous aimerez, je pense, que pour entretenir en ces pèlerins montois la dévotion à saint Michel, de nouveau acclamé comme l'Archange français, je leur redise après avoir noté la place que saint Michel prit du côté de Dieu contre Satan, la place tutélaire qu'à son tour Dieu lui assigna sur ses œuvres. Et s'il fallait donner un titre à ce qui sera plutôt une méditation qu'un discours, le titre qui conviendrait le mieux serait peut-être celui-ci : la vocation ou les destinées de saint Michel.

O Marie, Reine des Anges, daignez bénir mes paroles pour la gloire de votre Fils.

Mes Frères, je parle à des Chrétiens. La langue de la foi est pour vous une langue courante, et si les idées qu'elle exprime ne sont pas des réalités saisissables aux sens, elles le sont à l'esprit auquel Dieu dit avec simplicité mais avec une force qui défie toute négation : « Cela est. » — Eclairés par la même foi, tablant sur les mêmes principes, nous pouvons dès le premier abord nous entendre — C'est un avantage immense, qui abrège tout. Car devant un auditoire privé de notre foi, je serais obligé avant tout d'établir un ensemble de principes et de rappeler un ensemble de faits sans lesquels mon discours ne tiendrait pas debout, même un instant.

Or dans ce livre immense de la foi que Dieu a composé pour nous, nous voyons à côté de points dont les uns sont maintenus par Dieu dans l'imprécision, et les autres dans l'obscu-

rité, des choses très claires, très définies, très certaines, très élevantes pour l'esprit et très fortifiantes pour la volonté.

Hélas! combien sont à plaindre ceux qui ne savent pas le lire. Pour nous, nous allons en méditer une page.

« Moïse, si sobre de détails dans l'histoire de la création, ne nous raconte pas expressément l'époque où furent créés les anges. *Il est probable* cependant qu'ils ont été créés au premier des six jours marqués dans la Genèse et qu'ils sont la principale lumière que fit jaillir du néant cette parole souveraine de Dieu : « Que la lumière soit ! » Ce que tous les Pères affirment et *ce qui est indubitable*, c'est qu'ils ont été créés avant l'homme. « Où étais-tu, dit Dieu à Job et en sa personne à tous les fils d'Adam, où étais-tu quand je posais les fondements de la terre et que les astres du matin me louaient déjà tous ensemble, et que les fils de Dieu, étaient déjà dans la jubilation? » Ces astres du matin, et plus certainement encore ces fils de Dieu d'après le commun des interprètes, ce sont les anges. » (Mgr GAY, *Conf. aux Mères chrét.*)

Or parmi ces astres il s'en trouvait un plus rayonnant que les autres : on eût dit qu'il les éclairait par réflexion, car de son nom il s'appelait Lucifer ou Porte-Lumière.

Sa lumière le fascina. « Je monterai au ciel, s'écria-t-il. J'élèverai mon trône au-dessus des étoiles de Dieu... Je monterai sur le sommet des nues. Je serai semblable au Très-Haut. » Non pas sans doute qu'il eût l'ambition d'avoir l'essence divine, de devenir vraiment Dieu; dans la plénitude sans rivages qu'a le sens de ce mot. Mais il voulait du moins étendre son empire sacrilège sur toute la création : « J'élèverai mon trône au-dessus des étoiles de Dieu ! » Comme si la création n'appartenait pas exclusivement à Dieu son auteur ! Or supprimer Dieu sur un point, n'est-ce pas le supprimer en fait sur les autres, totalement ? Car pourquoi le supprimer si ce n'est pour prendre sa place ? De quelque manière que se soit donc produit ce péché en Lucifer, ce fut un péché d'orgueil ou une tentative impie d'escalade du Ciel.

« L'envie suivit de près l'orgueil. « Dieu, dit saint Paul, en introduisant dans le monde son Fils unique a ordonné une seconde fois à ses anges de l'adorer. » Une seconde fois ! Il nous est donc permis de croire avec de saints docteurs et d'éminents théologiens, que le plan total de la création fut originairement révélé aux anges, qu'ils y virent le Verbe incarné, et que Dieu leur demanda pour ce grand prédestiné un cantique d'adoration.... Pris d'une mortelle envie contre la nature humaine ainsi élevée jusqu'à Dieu, Lucifer éclate

en murmures; « O splendeur du Père, pourquoi t'avilir? Tu veux t'unir à la créature. Arrête-toi à notre lumineuse et pure essence et ne va pas te perdre dans un abject limon, si tu veux t'épargner nos mépris. » Et il entraîne dans sa révolte une grande partie des anges.

Dès l'origine voilà Dieu deux fois méprisé, et dans sa grandeur et dans son projet d'amour pour les hommes. Dès l'origine, voilà le péché. Mais dès l'origine aussi la justice aura son vengeur. « Qui donc est semblable à Dieu? » s'écrie l'Archange Michel. Semblable à Dieu pour vouloir partager son autorité? Semblable à Dieu pour vouloir juger ses conduites? — A ce rappel de la puissance de Dieu, à ce seul mot qui dit tout, qui règle tout, qui tranche tout, car il est à la fois et l'Alpha et l'Oméga, l'ordre éternel que le superbe voulait troubler fut maintenu. Maintenu! Car par l'alleluia éternel des bons anges et leur « *Quis ut Deus!* » par les rugissements de la colère, d'ailleurs éternellement vaine, des méchants qui se sont voués au péché et à ses suites, Dieu sera glorifié. O créature, qui que tu sois, œuvre de Dieu, apprends que cela suffit.

Mais désormais deux partis existent; dans la création entre ces deux partis un abîme infranchissable est creusé : d'un côté Michel ou la fidélité, de l'autre Satan ou la révolte.

Et puisque à cette première limite des temps, Dieu a voulu graver dans le nom de Michel, « *qui est semblable à Dieu?* » la charte brève, mais complète, de sa suprématie absolue, imprimons-la toute vibrante de vie dans notre mémoire. Emportons-la, et avec elle acheminons-nous maintenant dans la longue galerie des œuvres toutes sorties des mains de Dieu, mais sans perdre de vue, même un instant, la devise qui rayonne au portique d'entrée et que Dieu y attacha d'abord par la main de l'Archange : « *Quis ut Deus?* »

Dieu a mis — sans nul doute — sur toutes ses œuvres, soleil ou ver de terre, une main très aimante et très jalouse. Mais dans cette infinie variété qui ravit nos pensées, nos cœurs, nos yeux, tous nos sens, toute notre âme, j'en distingue particulièrement quatre. Bien que de valeur très inégale, elles sont liées entre elles comme les parties d'un même tout, d'un tout qui est le centre du monde, oui le centre en vérité, car ce tout est la pensée du monde pour adorer Dieu, la voix du monde pour le chanter, le cœur du monde pour s'unir à lui dans l'amour. Les quatre œuvres divines qui composent ce tout merveilleux s'appellent — la sainte humanité du Sauveur — la synagogue qui a le privilège de l'introduire dans le monde — l'Église qui a l'honneur encore plus haut d'être son organe pour instruire, pour

commander, pour sauver — et enfin les âmes qui réunies au Verbe incarné chanteront éternellement à la gloire de Dieu le concert qu'il attendait dès l'origine quand il découvrit aux anges son dessein.

Or les relations de saint Michel avec ces quatre merveilles sont elles-mêmes merveilleuses. Au premier âge du monde, il fut, nous venons de le voir, dans le sens le plus humble, mais le plus exact, le protecteur de l'humanité du Verbe Sauveur. Les anges orgueilleux ne voulurent pas s'abaisser devant elle. Mais lui, adorant dans cet homme son Dieu, oublia l'homme pour ne voir que Dieu. Même dans cette robe de chair et de sang, il trouva en vérité Dieu assez grand pour se redresser contre les autres et leur clamer sa victorieuse riposte : « Mais qui donc est comme Dieu? »

De plus, il était décidé que cet Homme-Dieu aurait la plus étrange généalogie : un peuple tout entier serait créé pour le donner à la terre. Ce peuple serait comme lui, très petit, mais non pas vulgaire, certes; ses destinées seraient étranges. Pas un peuple ne lui ressemblerait jamais. Après avoir produit son Messie qui était toute sa raison d'être, comme le fruit est celle de l'arbre, il voudrait le briser, et autant que la chose lui serait possible, il le briserait en effet. Mais le châtement de son forfait parricide serait qu'à son tour il fût lui-même mis en morceaux, morceaux éternellement vivants, et éternellement disjoints. Avec ce peuple, son temple, qui était son lien social, serait anéanti. Aussi Michel qui dans ce temple protégeait ce peuple, n'ayant plus de raisons d'étendre ses ailes sur ce temple, devait-il en sortir un jour en s'écriant au milieu de cette immense désolation racontée par l'historien Josèphe : « Sortons, sortons d'ici. » Ce temple n'avait plus de Sauveur à donner au monde : qui aurait pu retenir sous ses voûtes l'Archange du Sauveur du monde?

Et parce que le Sauveur est maintenant et pour toujours dans l'Église, les ailes de l'Archange qui s'éloignent de la Synagogue vont se reposer sur l'Église. Elles vont l'envelopper comme un manteau d'amour. Peut-être pourtant vont-elles plus encore se dresser sur elle comme une arme défensive. Saint Michel sera sur l'Église ce qu'il fut pour le Sauveur manifesté pour la première fois dans l'éternité. Il sera le bras levé contre l'ennemi, l'éternel ennemi du Sauveur, devenu plus tard l'ennemi de la Synagogue sa Mère, devenu pour jusqu'à la fin du monde l'ennemi de l'Église son Épouse. Il s'emploiera à assurer au Christ et à l'Église tous les moyens de faire leur œuvre d'amour. Son œuvre à lui sera de lutter pour l'amour, de faire à l'amour dont

déborde le cœur de l'Église, qui est le cœur même de Jésus, un rempart de sécurité. Dans le royaume spirituel du Verbe incarné, il sera ce qu'est le soldat pour son pays, il sera l'ange des frontières.

Mais dans l'Église il y a une nation que nos lèvres ne peuvent nommer sans trembler d'émotion — une nation plus catholique que les autres, parce qu'elle a sur les autres un droit d'aînesse qui lui fut reconnu par le Chef même de cette Église — une nation qui eut la gloire de repousser par les mains de Clovis les peuplades ariennes et d'assurer en Occident le triomphe de la vraie foi — la gloire de repousser encore par Charles Martel, dans les champs de Poitiers, l'invasion musulmane — la gloire de comprimer le triomphe des Protestants en liguant ensemble ses fils pour obtenir de son roi qu'il défendit sa foi — la gloire enfin d'être en ce monde le bras de l'Église, un bras d'ouvrier pour ses œuvres, un bras de soldat pour sa défense, au point qu'un célèbre orateur a pu choisir comme sujet d'un de ses discours les plus fameux « *la vocation de la nation française* ».

Ce peuple était, de longue date, d'humeur guerrière. L'Archange des saints combats s'éprit d'amour pour lui. En ce pays, il se voulut une citadelle, et c'est sur toi, ô rocher merveilleux, qu'il résolut de l'établir. Et des sombres forêts, par des chemins célèbres, la masse profonde de ce peuple, et au dire de l'histoire, des plus petits parmi ce peuple, ses enfants tout jeunes encore, commença de s'ébranler vers toi pour apprendre ici, au sanctuaire de l'Archange, comment obéir à son Dieu et défendre l'Église.

Un jour il sembla que le glas de ce peuple allait sonner; ses funérailles allaient être faites par les soins de son vainqueur, devenu son héritier. Mais un siècle plus tard le peuple vainqueur se détachait de l'Église, comme le cep que l'Évangile nous montre séparé de la vigne : anglaise au xv^e siècle, la France serait devenue protestante au xvii^e. Deux hontes ! Michel ne voulut pour la France ni l'une ni l'autre. Et pour la maintenir dans sa vie propre, dans sa vie de nation catholique, il déposa dans un corps fragile de vierge un cœur de héros. A l'heure marquée il entra en relation avec elle : « Je suis Michel, lui dit-il, le protecteur de la France ! » et, comme on l'a dit, il devint de Jeanne le sergent recruteur et instructeur. Il fit Jeanne d'Arc l'ange visible de la patrie. Et pendant que lui, invisible, mais présent, la lançait à l'assaut et lui donnait la victoire, il rendait ainsi la France à elle-même, c'est-à-dire à l'Église, aux âmes et à Dieu.

Français, est-ce chanter trop haut la gloire de la France ?

Non, car un coin de ce profond mystère se dévoile, quand on se rappelle que dans la France, il n'a pas vu la France, si belle soit-elle à nos yeux, si douce soit-elle à nos cœurs. Dans la France il a vu Jésus-Christ.

Mais les grâces de foi accordées à un pays, la Synagogue, l'Église, l'Incarnation du Verbe, tout ce mécanisme sous la main du divin ouvrier, tout ce clavier sous la main du divin artiste, tout cela ne tend qu'à un but, la gloire extérieure de Dieu par le salut des âmes. Tout pour les âmes ! Et les âmes pour Dieu ! Telle est la formule qui résume toute la création et le but de la création.

« Ne soyons donc pas surpris que pas une de nos âmes n'échappe à l'action de saint Michel. Il tient le glaive pour la défense de l'Épouse du Christ; il s'oppose au dragon, toujours prêt à s'élaner contre la Femme et son fruit. Mais en même temps il daigne être attentif lorsque chacun de nous, après avoir confessé ses péchés au Dieu tout-puissant, à la Bienheureuse Vierge Marie, les avoue aussi à lui, Michel Archange, et lui demande la faveur de son intercession auprès de Dieu. Son œil veille par toute la terre au lit des mourants; car sa charge spéciale est de recueillir les âmes élues au sortir de leurs corps. Avec une tendre sollicitude et une majesté incomparable, il les présente à la lumière éternelle et les introduit dans le séjour de la gloire. C'est la Sainte Église elle-même qui, dans les textes de la Liturgie, nous instruit sur ces prérogatives du grand Archange. Enfin au dernier jour du monde, lorsque notre divin Rédempteur paraîtra assis sur les nuées du ciel pour juger le genre humain, Michel aura à remplir un ministère formidable, avec les autres anges, et à leur tête, il accomplira la séparation des élus et des réprouvés. » (GUÉRANGER, *Année Liturgique*).

L'Archange devenu par un libre choix l'hôte de notre pays, l'âme de cette montagne, le voilà donc couronnant à la fin des temps l'œuvre du commencement. Au commencement Dieu l'avait pris comme un bouclier pour défendre sa gloire. A la fin il lui confie les balances de sa justice, comme s'en rapportant à lui pour apprécier la part de gloire que chaque âme lui devait rendre. De lui, comme de l'étendard de Jeanne d'Arc, on pourrait presque dire : « Il avait été à la peine, il sera bien juste qu'il soit à l'honneur ! »

Telle nous apparaît, mes frères, la magnifique vocation de saint Michel : il recueille des mains de Dieu le monde qui sera racheté; puis il l'y repose racheté à jamais. On ne conçoit rien de mieux suivi ni de plus grandiose.

Mais, ô Michel, nous chantons votre gloire avant que vous

n'avez entièrement parcouru votre carrière. Les âmes qui sont vôtres, Satan les veut siennes. Et pour les conquérir, il a dressé son Église contre l'Église du Christ Sauveur. Pour étendre partout son travail de mort, il l'a faite universelle comme la nôtre. Pour assurer partout son succès de destruction, il l'a faite disciplinée comme la nôtre. La force de cette Église de Satan est incalculable. Mais la vôtre est infinie : c'est la force même de Dieu. Or qui donc, glorieux Archange, qui donc est comme Dieu? Vous êtes pour nous l'objet d'une espérance invincible.

La Vie de l'Œuvre

AFFILIATION. — Par ordonnance de Mgr Manier, évêque de Belley en date du 30 octobre 1911, une *Confrérie de saint Michel* a été canoniquement érigée dans l'église paroissiale de Pont de Vaux (Ain). A la demande de M. le curé de Pont de Vaux, directeur, et sur l'avis favorable donné par Mgr de Belley, nous avons agréé la susdite Confrérie à l'Archiconfrérie universelle de l'Archange saint Michel, le 16 novembre 1911.

ZÉLATEURS. — Ont reçu le Diplôme : Mme Mary Immons, de Liverpool et M. l'abbé Oscar Genest de Québec.

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 16 octobre au 15 novembre inscrits : **1320**. Sont comprises dans ce chiffre les listes des zélateurs et zélatrices d'Arleux, Aubigny-sur-Nère, Aurillac, Bagnères-de-Bigorre, Bar-le-Duc, Baugé, Bazoches-en-Dunois, Blackley, Bordeaux, Bruglette, Carentan, Coquelet-Namur, Culan, Cusy, Danemarie, Gray, Fleurs, Fort-de-France, Franconville, Harbonnières, Hartford, Herry, Jérusalem, Juzet d'Izaut, La Chaussée-sur-Marne, La Cour Vesdun, La Croix Helléan, Louhans, Lcurdes, Lyon, Malemort, Le

Mans, Marseille, Méthamis, Mèze, Miers, Montpellier, Montréal (260 associés par R. P. Regaudie et sœur Marie des Anges), Myans, Nancy, Nuits-Saint-Georges, Oisy le Verger, Paris, Poitiers, Puteaux, Reims, Riec-sur-Beilon, Rome (collège Saint-Antoine), Saint-Eustache du Canada, Saint-Benoit-du-Sault, Saint-Georges-sur-Eure, Saint-François d'Assise de la Longue Pointe, Selles-sur-Cher, Siran, Thionville, Tourdan, Troyes, Vaas, Valognes, Vigneulles, Ville-sur-Terre, Yvetot, Williams-toum.

CONSÉCRATIONS. — Ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame des Anges :

16 OCTOBRE. — Pierre-Amand-Marie-Joseph *Lemonnier*; Marie-Joseph-Jean *Huret*. — 18 OCTOBRE : Jean-Louis-Emile *Léa*; Charles-Félix *Guilland*; Marguerite-Jeanne *Guilland*; Marguerite-Marie *Hardy de Pinsonnière*; Roger-Pierre-Marie *Tanguy*; Pierre-Marie-Bernardin *Léger*; Simone-Marie-Charlotte *Harache*; Léonie *Schultz*; Odile *Muller*. — 23 OCTOBRE : André-Auguste *Jouve*; Denise-Marie-Juliette *Jouve*; Jean-Georges-André *Mouren*; Jean-Marie-Auguste *Terseur*; Suzanne-Maria-Mathilde-Gabrielle *Terseur*; Raymond-Marie-Cyrille *Terseur*. — 28 OCTOBRE : François-Hyacinthe *Menguy*. — 30 OCTOBRE : Lucienne-Adeline *Dumont*; Madeleine-Céline *Dumont*; Marcelle-Jeanne *Dumont*; Louis-Ernest *Dumont*; Denis-Céline *Dumont*. — 31 OCTOBRE : Madeleine-Marie-Marguerite-Renée *Dodeman*. — 6 NOVEMBRE : Jacqueline *Gillet*; Eugène-Henri-Gérard-Michel-Joseph *Carré*; Victor *Rabu*. — 11 NOVEMBRE : Antoine-Pierre-Ferdinand *Chevallard*; Marie-Madeleine-Blanche *Lacroix*; Prosper-Julie-Désirée *Ludon*; Anne-Marie-Edith *Gautier*; Louis-Macaire-Jean *Alphonse*; Yves *Duchet*. — 13 NOVEMBRE : Pierre-André *Renaud*; Eugène-Gabriel *Menette*; Marie-Thérèse-François *Renana*.

AVIS IMPORTANT. — Par suite d'une regrettable négligence, il a pu se faire que plusieurs de nos abonnés n'aient pas reçu les *Annales* d'Octobre et de Novembre. Prière de nous les réclamer au Mont Saint-Michel. Des mesures sont prises pour que le service soit désormais mieux assuré. En règle générale, nos abonnés de France doivent recevoir les *Annales* au plus tard le 4 de chaque mois. Passé cette date, prière de nous informer si l'on n'a rien reçu.

Échos & Nouvelles

Échos de la Capitale.

DE passage à Paris, notre Directeur nous écrivait ce billet, à la date du 26 octobre :

« Hier matin, j'entrai au Panthéon, non pour sa crypte et les tombeaux de beaucoup de faux « grands hommes, » sur les cendres desquels d'ailleurs *Stat Cruz*; non pas même pour le groupe « La Convention » qui depuis quatre jours occupe dans le temple la place de l'autel; mais un peu pour relire la merveilleuse histoire de sainte Geneviève dans les fresques de Puvis de Chavannes... et beaucoup pour m'attarder devant la mosaïque de l'abside : « ANGELO PATRIAE CHRISTUS GALLIAE FATA DOCET, » où Notre Seigneur, ayant à sa droite sa divine Mère, la future Reine de France, la montre à *saint Michel*, avec Geneviève, avec Jeanne d'Arc ! En sortant, je traversai le *boulevard Saint-Michel*, pour aller voir un dévot de l'Archange, Mgr le Recteur de l'Institut catholique, lequel me dit bientôt : « Nous possédons en ce moment un de vos éminents (1) pèlerins du Mont Saint-Michel; laissez-moi donc vous introduire. » L'instant d'après, je me trouvais en effet au sein d'un Congrès de prêtres et de laïques, réunis pour étudier les questions relatives aux patronages paroissiaux. A peine avais-je salué Monseigneur l'Archevêque à son fauteuil de président, que le Prélat soulignait la coïncidence de mon humble présence avec l'Association de *Saint Michel*, soumise à ce moment précis aux délibérations de l'Assemblée. Sa Grandeur voulut bien présenter à ses nombreux Directeurs de Patronages comme le Directeur diocésain des Œuvres du Mont Saint-Michel, rappeler le plaisir qu'Elle avait eu à nous conduire ses chers ouvriers au début du Centenaire, et promettre à « l'élite des Œuvres et Associations paroissiales du Diocèse de Paris » de se mettre aussi à leur tête, pour un pèlerinage à Saint-Michel au péril de la mer, dès qu'elles se seront déclarées prêtes... De l'Institut catholique, j'allai rendre grâce au Sacré-Cœur, puis à « l'Archange apparaissant à saint Aubert », la superbe mosaïque de la chapelle de l'Armée... Donc saint Michel, partout; toujours, saint Michel ! »

L'Association diocésaine de Saint-Michel, à laquelle notre Directeur fait allusion, a été fondée par S. E. le Cardinal

(1) Deux jours plus tard, Mgr Baudrillart eût dit : « Son Eminence »...



STATUE DE SAINT MICHEL, DE SICARD, PLACÉE SUR L'ÉGLISE DU SACRÉ-CŒUR DE MONTMARTRE.

Amette; elle a pour but » de grouper l'élite des jeunes gens appartenant aux Œuvres et Associations paroissiales du Diocèse de Paris, — autres que celles où se recrute la société de Saint-Labre, — pour développer en eux l'esprit de piété et l'esprit d'apostolat. L'Association se propose de former cette élite de la jeunesse en vue d'une participation active à la vie religieuse de la Paroisse et du Diocèse. »

A Thiézac (Cantal)

Nous lisons dans la *Semaine Religieuse* de Saint-Flour :

« Dimanche, fête du Saint Rosaire; en se rendant à Aurillac, Monseigneur a daigné s'arrêter à Thiézac, pour y bénir une vieille grotte, qui a été restituée au culte, et donnera au pèlerinage de N.-D. de Consolation de plus en plus prospère un intérêt religieux tout particulier.

Cette grotte fut longtemps le refuge de pieux cénobites en grande estime de sainteté pendant le moyen-âge. Par leurs soins fut érigé le sanctuaire dédié à la Sainte Vierge; au flanc du coteau qui domine Thiézac.

Elle resta affectée au culte de l'archange saint Michel jusqu'à la Révolution et de nombreux actes constatent les fondations de prières ou de messes dont elle fut dotée par la piété des fidèles. Depuis lors, elle ne servait plus qu'au refuge des pâtres et des animaux.

A la suite d'une grande grâce temporelle obtenue par un généreux bienfaiteur, il a été possible à M. le curé de Thiézac, toujours animé d'un zèle éclairé pour le bien de la paroisse et la piété des fidèles envers N.-D. de Consolation, de restaurer cette grotte des ermites et de la replacer solennellement sous le vocable du grand archange saint Michel, le protecteur de la France et le défenseur céleste des droits de Dieu...

C'est après le chant des Vêpres et le salut du T. S. Sacrement dans l'église paroissiale ornée de guirlandes et de drapeaux, que s'est organisée la belle procession vers le nouveau sanctuaire.

Une assistance très nombreuse et un recueillement religieux ont fait de cette procession une véritable manifestation de foi et de piété. Arrivé à la grotte des ermites, Monseigneur a adressé à la foule, qui se pressait sur les pentes abruptes de ce merveilleux paysage, une vibrante allocution à la gloire de saint Michel, rappelant le culte séculaire dont il est l'objet au Mont Saint-Michel, cette merveille de l'Occident qui s'élève au milieu des flots, image vivante des attiques dont l'Église et la France ont à souffrir, mais dont la puissance de l'Archange les fera triompher toujours.

Le prelat a rappelé le rôle de saint Michel dans la providentielle épopée de Jeanne d'Arc, invité son auditoire à la confiance en ce céleste protecteur, qui désormais mieux prié, mieux connu grâce à la consécration en son honneur de la grotte des ermites, sera le défenseur puissant de la paroisse de Thiézac et du diocèse tout entier.

La cérémonie liturgique de la bénédiction du lieu, de l'autel et de la statue, a suivi. »

Le Petit Séminaire Saint-Michel à la Basilique métropolitaine de Cambrai.

Les journaux locaux ont raconté comme suit la touchante cérémonie qui s'est déroulée le lundi 16 octobre, en la fête, célébrée pour la première fois à Cambrai, de la Dédicace de Saint Michel au Mont Tombe.

« Lundi, à 8 heures, les élèves du séminaire Saint-Michel, récemment ouvert à Cambrai, sous la conduite de M. l'abbé Benoît, leur supérieur, et de leurs professeurs, sont venus se mettre sous la protection de saint Michel et celle de Notre-Dame de Grâce.

Mgr le Coadjuteur, entouré de Mgr de Lydda, de Mgr Massart, des vicaires généraux Lamant, Cateau, Lecomte et Ponceaud, ainsi que de MM. les Membres du Chapitre métropolitain, offrit le Saint-Sacrifice à l'autel même de Saint-Michel, dans la chapelle adjacente à celle de Notre-Dame de Grâce.

Après l'Évangile, Mgr le Coadjuteur adressa à ses chers petits séminaristes une courte allocution, remplie d'affection paternelle : c'est la première rencontre d'un père avec ses plus jeunes enfants et cette rencontre se fait en présence des anciens du clergé les plus vénérables; c'est Mgr de Lydda qui se réjouit de voir, non pas renaître, mais sortir du sommeil son cher petit séminaire de Cambrai, dont il fut le supérieur vénéré pendant près de vingt ans. Ce sont les vicaires généraux, les membres du Chapitre heureux de saluer l'espoir de l'avenir.

Cette rencontre se fait dans une chapelle que Mgr le Coadjuteur a voulu dédier à saint Michel, l'ange gardien de la France. Le grand archange ne doit pas être seulement un protecteur pour les séminaristes, mais un modèle. Il faut que les prêtres de demain soient comme lui des anges de pureté, de zèle, de dévouement à Dieu.

Après une délicate allusion à Mgr l'archevêque Sonnois, qui eût été si heureux de voir cette fête intime et consolante, Mgr le Coadjuteur bénit avec effusion la jeune phalange de

séminaristes qui l'entourent et exprime l'espoir que le diocèse profitera plus tard de leur piété, de leur science et de leur zèle.

L'harmonium était tenu par M. Martin, organiste de Notre-Dame des Champs à Paris, artiste de marque, doublé d'un grand chrétien.

Beaucoup de Cambrésiens s'étaient fait un devoir d'assister à cette cérémonie d'inauguration, ou plutôt de première restauration.

Après la messe, maîtres et élèves se rendirent à la chapelle de Notre-Dame de Grâce, où M. le chanoine Hécart, archiprêtre de la Métropole, après avoir adressé quelques mots émus aux jeunes séminaristes, les consacra à la Sainte Vierge et leur imposa le scapulaire de Saint-Michel.

A la sortie de l'église, les personnes qui remontèrent la rue du Petit-Séminaire ne purent se défendre d'un sentiment de tristesse et de légitime indignation, en entendant la pioche des démolisseurs retentir d'une façon sinistre dans l'ancienne chapelle du Petit Séminaire qu'on transforme pour l'affecter iniquement à d'autres usages.

Mais aussitôt un contraste se dressa dans l'âme de ces chrétiens alarmés : ici, c'est la destruction; c'est la rage de l'enfer contre la Religion sainte du Christ; mais à côté, c'est l'Eglise, toujours jeune, qui reconstruit sur les ruines, sans jamais se lasser, parce qu'Elle a pour Elle les paroles de l'immortalité. »

Saint-Michel des Batignolles.

M. l'abbé Baston, curé de la paroisse Saint-Michel à Paris, annonce comme prochaine la reconstruction de son église. Le *Bulletin de Saint-Michel*, qui nous en apporte la nouvelle, donne une idée grandiose du projet, soumis à l'heure qu'il est à l'étude de douze architectes admis au concours. « La superficie totale de l'église est de 2.000 mètres environ. Deux mille personnes pourront tenir à l'aise dans le nouveau sanctuaire appelé à devenir un lieu de pèlerinage dans la capitale même de la France, dont saint Michel est l'Ange tutélaire. L'église sera de style roman et sa construction portera l'empreinte du caractère de l'Archange, vaillant défenseur des droits de Dieu contre Lucifer. » — « Il manque encore environ 300.000 fr. pour parfaire l'édifice. » Puisse M. le curé de Saint-Michel les trouver très rapidement ! C'est le vœu de ceux qui n'ont pas oublié sa présence et sa parole à l'une de nos plus touchantes journées du Centenaire.

Mon Carnet bleu

5 octobre. — Branle-bas général ce matin, dans tout le Mont Saint-Michel. Il n'est pas cinq heures, et déjà, quelques-uns entendent la messe et communient. A 5 heures et demie, trente-cinq pèlerins sont sur la Digue, en un groupe compact, alerte et babillant. En voiture, messieurs et dames ! La coquille micheline et la croix rouge sur la poitrine, nous atteignons Pontorson. L'Ouest-État nous véhicule, et plutôt bien que mal, (rendons-lui justice), via Pontaubault, jusques à Saint-Hilaire-du-Harcouët. Un petit tram, puis un autre... Voici Pontmain et sa basilique de granit bleu. C'est un prodige que cette église, où il y a plus de vides que de pleins, où presque tout est vitrail, où les flèches sont portées dans le vide, sur des galeries à jour. La vaillante phalange montoise forme les rangs et chante l'Ave, en allant vers le sanctuaire béni. M. le Supérieur des Chapelains accueille les pèlerins avec une bonne grâce souriante; les plus intrépides s'agenouillent à la Table sainte. Notre hôte, M. l'abbé Muller, vicaire au Grand Montrouge, qui a bien voulu nous accompagner, célèbre la sainte messe. A l'Évangile, M. le Chapelain Poirier exhorte l'auditoire à vénérer, à prier et à aimer la très sainte Vierge. Nous le remercions ici de ses paroles si apostoliques. Ajouterai-je que les chants sont nourris et ininterrompus ? A vrai dire, sans l'accompagnement du distingué maître de chapelle, M. Plot, nous n'eussions éveillé que bien faiblement les échos de la basilique. Grâce à son concours, plus apprécié que jamais, nos voix ne sont pas trop au-dessous des exigences de la situation. — Le repas fut cordial, cela va de soi. A une heure et demie, tout le monde était rassemblé devant la Vierge au crucifix sanglant et la procession, — oui, pourquoi pas ? — s'organise, contourne la basilique et serpente dans les lacets du parc; après les cantiques, le chapelet, puis des cantiques encore, et la bénédiction de Jésus-Hostie descend sur nous. Il faut partir, déjà ! Il n'est pas trois heures !.. Dans les wagons, les pèlerins chantent toujours, infatigables. Enfin, voici le Mont; il fait nuit. Sur deux rangs, la colonne gravit la rue au chant du *Magnificat* et du refrain *Mère de l'Espérance*. Et, dans la vieille église montoise, le salut du Rosaire clôt cette journée, heureuse et bienfaisante.

7 octobre. — Une bise glaciale souffle, comme en hiver, et déjà il faut penser à calfeutrer portes et fenêtres.

8 octobre. — Pour les victimes de la catastrophe de Toulon, une cérémonie funèbre réunit, ce dimanche soir, la plus grande partie de la population montoise. La quête est faite pour les familles des victimes et le produit envoyé à M. l'Amiral Préfet maritime de Cherbourg.

9 octobre. — Ouverture de la neuvaine préparatoire à la fête de la Dédicace du Mont Saint-Michel. Après le salut du Rosaire, nous récitons les litanies de saint Michel et chantons le *Sancte Michaël Archangele defende nos in praelio...* Désormais, nul témoin du Centenaire ne chantera ou n'entendra chanter ce refrain sans penser aux solennités et aux processions d'antan.

11 octobre. — La mer est superbe, mouvementée juste assez pour être agréable. Aussi, quelques groupes d'excursionnistes tentent avec avantage le tour de l'île en bateau.

12 octobre. — A deux heures, un plombier, qui paraît un pygmée, s'est hissé jusqu'aux pieds de la statue de saint Michel..., sur la flèche, vous entendez. Suspendu dans le vide, à 150 mètres, quelle audace!

13 octobre. — On installe le trône épiscopal. L'an dernier, nous étions en train de vaquer à la même besogne, lorsque le télégraphe — qui marchait encore — nous informa que les trains de l'Ouest-Etat ne marchant plus, il fallait nous croiser les bras en attendant que la crise passât. La crise a passé et n'est pas revenue. Aurait-elle manqué la correspondance? Je ne sais. Toujours est-ce que le trône épiscopal est établi et que la vieille ecclésiologie s'en trouve comme agrandie et rajeunie.

14 octobre. — Monseigneur est arrivé à 6 heures et demie, ce soir. *Benedictus qui venit in nomine Domini!* Ce chant du cœur monte aux lèvres. C'est fête, déjà!

15 octobre. — C'est fête encore plus, de la première messe que Monseigneur célèbre, à la grand'messe où il prêche, et aux premières vêpres solennelles où il pontifie.

16 octobre. — Du fond obscur du mutisme que l'on m'impose — pauvre délaissé, bon tout au plus pour les jours gris ou bleus, — je dois me résigner à dire que ce jour de *drap d'or fut...* ensoleillé à ravir!

17 octobre. — Monseigneur nous quitte. Les Pèlerins sont déjà partis. Pas tous cependant : quelques-uns assistaient tantôt à la messe du Prélat... et eux aussi s'en vont. Main-

tenant, c'est le calme, le silence, la rue déserte, les étalages moins ambitieux, les volets fermés, les portes closes. A l'église, les tentures tombent, les tapis sont pliés, les ors remis en leurs douillettes fourrures d'hiver. GINGATZ.

ACTIONS DE GRACES

NOVEMBRE

Aisne. — Ainsi que j'en ai fait la promesse, je vous adresse les honneurs de deux messes d'actions de grâces : c'est un vœu que j'accomplis en faisant dire chaque année, une messe, pendant cinq ans, en l'honneur de saint Michel et en reconnaissance de la guérison de mon frère. J. D.

En remerciement d'une grâce obtenue et afin d'en obtenir une autre, veuillez célébrer une messe. D. J.

Aude. — Actions de grâces au saint Archange. J. P.

Aveyron. — Avec le montant des cotisations annuelles de mes associés, je vous adresse cinq francs pour vos œuvres, en actions de grâces.

E. M., *zélatrice.*

Ayant demandé une faveur à saint Michel et cette faveur m'étant accordée je m'empresse de remercier mon saint Protecteur. M^{me} D.

Bouches-du-Rhône. — Veuillez s. v. p., publier, dans les *Annales* la profonde reconnaissance de deux associées et la mienne, pour la protection évidente de saint Michel dans une affaire très grave et très importante.

C. P., *zélatrice.*

A l'approche des fêtes de notre saint Protecteur, je me fais un devoir, au nom de quelques-uns de mes associés et au mien, de vous adresser une petite offrande pour vos chères œuvres toujours bénies du Bon Dieu... Unis dans une même pensée et une même prière disons : « Gloire à Dieu... Gloire à son Archange.

V^{ve} H. R., *zélatrice.*

Calvados. — J'ai obtenu entièrement la faveur demandée, ci-inclus mon offrande que vous voudrez bien employer pour le sanctuaire de saint Michel. Que Dieu soit béni! V^{ve} F.

Charente. — Je vous serai reconnaissant de célébrer une messe d'actions de grâces : mon jeune marin, pour lequel j'invoque sans cesse saint Michel, vient de sortir indemne d'un abordage et de la catastrophe de la *Liberté*. Que le saint Archange le défende toujours dans le danger.

L. B.

Cher. — Saint Michel vient de protéger un des membres de ma famille... Mes plus vives actions de grâces. M^{me} A. M.

Je remercie le saint Archange de sa protection bien visible à mon égard.

M. M.

Finistère. — Je joins, à ma lettre, un mandat de 40 francs, afin de célébrer des messes d'actions de grâces en l'honneur des saints Archanges et de notre Ange Gardien et aussi pour faire brûler un cierge devant l'autel de saint Michel. M^{me} E. og L.

Veuillez faire brûler deux cierges devant l'autel du saint Archange et célébrer une messe d'actions de grâces. A. Cu. de B.

Haute-Garonne — Actions de grâces à saint Michel.

J. J. V^{ve} C^g.

J'avais promis de faire célébrer deux messes, au sanctuaire de saint Michel, si j'obtenais une grâce; je viens de l'obtenir, ci-inclus les hono-
raires. M. M.

Hérault. — Reconnaissance à saint Michel pour réussite d'une affaire importante et pour le plus grand bien d'une paroisse. R. B.

En reconnaissance, pour faveurs obtenues, célébrez, je vous prie, quatre messes en l'honneur de saint Michel et en faveur des pauvres souffrants du Purgatoire. M. A.

J'ai quatre-vingts ans, c'est vous dire que j'ai besoin de l'assistance de saint Michel, pour le jour où le Bon Dieu m'appellera à Lui, afin qu'il soit l'« Introduceur de mon âme au Céléste séjour. » Je veux aujourd'hui remercier ce saint Archange pour sa protection manifestée visiblement depuis six mois à mon égard. V^{ve} Y.

Landes. — Que saint Michel soit mille fois béni; la grâce demandée a été pleinement obtenue. P. D., associée dévouée.

Loire. — Aujourd'hui, fête de saint Michel, je viens accomplir une promesse de reconnaissance pour une grâce insigne obtenue dernièrement, par l'intercession de Notre-Dame du Sacré-Cœur, de saint Joseph et de saint Michel. M. M.

Loire-Inférieure. — J'ai fait bâtir une maison... en reconnaissance de la protection de saint Michel, sa statue a été mise à la place d'honneur. M. C.

Maine-et-Loire. — Je vous prie de célébrer une messe en l'honneur de saint Michel, pour le remercier d'une grâce temporelle obtenue. H. M.

Manche. — Une messe en remerciement, s. v. p. A. L.

Je viens d'obtenir, par saint Michel, une faveur spéciale, veuillez célébrer une messe et allumer un cierge. V^{ve} C.

Dans bien des circonstances j'ai été protégée par saint Michel, je veux, aujourd'hui, m'enrôler dans l'Archiconfrérie, mon vœu le plus cher sera rempli. Bl. F.

Je vous prie, veuillez faire dire le plus tôt possible, une messe d'actions de grâces, en l'honneur de saint Michel, pour une faveur obtenue et lui demander de nous continuer sa protection. A. M.

J'ai l'honneur de vous adresser les honoraires d'une messe d'actions de grâces, en l'honneur du saint Archange et en faveur des âmes du Purgatoire, en particulier de celle la plus proche de sa délivrance. C. H.

L'affaire que j'avais confiée à saint Michel est en bonne voie: mes sincères actions de grâces. H. DE B.

Coutances. — Une messe en reconnaissance du succès d'un examen.

Morbihan. — En actions de grâces et comme bouquet de fête, je vous adresse mon offrande, veuillez l'offrir à saint Michel en mon nom. Fa. B.

Oise. — Mes enfants ont obtenu la grâce désirée; merci à saint Michel. A. M.

Pas-de-Calais. — Une pieuse personne ayant obtenu une grande amélioration dans son état de santé, le jour de la fête de saint Michel, vous

prie d'offrir au saint Archange ses remerciements et vous demande de lui continuer le secours de vos prières pour sa prompte et complète guérison. M^{me} H.

Basses-Pyrénées. — En reconnaissance d'une faveur obtenue par saint Michel, je suis heureuse de vous faire parvenir la somme de quinze francs pour vos œuvres. V^{ve} F.

Haute-Savoie. — Il y a quelques mois je sollicitais le secours de vos prières pour une grâce que je demandais à saint Michel; cette grâce vient de m'être accordée amplement; c'est donc un grand « merci » que je viens dire aujourd'hui. J. C^g.

Seine. — Mademoiselle M. L. vous envoie sa modeste offrande en reconnaissance, pour une grâce obtenue, par l'intercession de saint Michel. M. P., zélatrice.

Actions de grâces à saint Michel pour sa bonne et sainte protection.

A. B.

Je viens m'acquitter d'une dette de reconnaissance envers saint Michel, nous avons ressenti les effets de sa précieuse intervention dans nos épreuves. E. B.

Vendée. — Je vous envoie une offrande afin que vous allumiez un cierge le jour de la fête saint Michel; c'est en remerciement d'une faveur obtenue; veuillez aussi faire célébrer une messe. L. Cl.

Iles Saint Pierre et-Miquelon. — Prière de relater dans les *Annales* mes bien vives actions de grâces, à saint Michel, pour une grande faveur obtenue. V^{ve} G., zélatrice.

Ile de la Guadeloupe. — Saint Michel m'a protégée en une circonstance difficile, je le remercie de tout cœur. Veuillez célébrer deux messes d'actions de grâces. M. G., zélatrice.

Belgique. — En hommage au glorieux Archange et comme bouquet de fête, je vous adresse cinq francs. Je m'unirai d'intention à toutes les prières qui seront adressées à ce saint Protecteur, en son sanctuaire du Mont Saint-Michel, le jour de sa fête. J. B.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Les victimes de la catastrophe de Montreuil-Belay (Maine-et-Loire).

Allier. — Beaulon: M^{me} Frédéric Berthault.

Ardennes. — Château-Porcien: M^{lle} Foubert, M^{lle} Sophie Leduc.

Aube. — Ville-sur-Terre: M^{me} Desmatons, née Euphrasie Bouvier.

Cher. — Culan: M^{me} Yvonne Carat; — Aubigny-sur-Nère: M. Pierre-Célestin Debarre, M. et M^{me} Germain Roy, M^{lle} Marie Maillet.

Finistère. — Plouguin: M. Louis Fourn, M. Michel Simon, M^{me} Anna Bizien.

Hérault. — Cette : M. l'abbé Olive, *plusieurs fois pèlerin du Mont-Saint-Michel*; Montpellier : M^{me} Marie Bourié, M^{me} Thérèse Privat, M^{me} Jeanne Bouysseren.

Ille-et-Vilaine. — Rennes : M^{me} Morin du Tertre, M^{me} de la Morandais, M^{me} Collin, M. Grébaut.

Isère. — Saint-Pierre-d'Entremont : M^{me} veuve Louis Mollard, née Marie Rey.

Jura. — Courbonzon : M^{me} Eudoxie Vulpilat.

Loire. — Cottañce : M^{me} Madeleine Chaize, *zélatrice bien dévouée*.

Loire-Inférieure. — Saint-Nazaire : M^{lle} Amélie Habert. — Nantes : M^{me} veuve Prin, née Groleau.

Manche. — Valognes : M. l'abbé Letanneux. — Saint-James : M. l'abbé Salmon; — Saint-Lô : M^{me} Basbourg. — Notre-Dame de Cenilly : M. Varin de la Brunelière.

Maine-et-Loire. — Tigné : M^{me} Justine Lizé, M^{me} Louise Montège. — Montfaucon-sur-Moine : M^{lle} Georgette Mollart, *zélatrice*. — Angers, M. Paul Rondeau.

Haute-Marne. — Reims : M. Lemoine Sautret, M. l'abbé Guillot, *directeur du Grand Séminaire*.

Oise. — Compiègne : M^{me} Joséphine Levieux, M^{me} Marie de la Chevrière de la Granville.

Rhône. — Lyon-Fourvière : Sœur Marie Gonzague Grévon, *de la Visitation Sainte Marie*.

Saône-et-Loire. — Cuiseaux : Sœur Anne-Marie Vaneau.

Sarthe. — Le Mans : M^{me} Jeanne Fouché.

Seine. — Petit-Ivry : M^{lle} Julie Demange.

Seine-et-Oise. — Villiers-le-Bel : M^{me} veuve Schaaf, née Léontine Debaube.

Tarn. — Castres : M^{me} Hélène Ghenzi, M^{me} Victorine Delprat, M^{me} Louise Pilliac.

Vendée. — Mouchamps : M. le comte de Chabot.

Allemagne. — Vatimont : M^{lle} Elisa Petit; — Morville-sur-Nied : M^{lle} Rose Jouy.

Belgique. — Coroy-le-Château : Sœur Louise du Sacré-Cœur, née de la Bigne de Villeveuve, *religieuse Carmélite (en exil)*.

Italie. — Rome : le Cher Frère Caudide Chénat, *o. f. m.*

Canada. — Montréal : Rev. M. Célestin Maillot, P. S. S.; M^{me} Pélaudeau, née Delina Pesant; M^{me} Giasson, née Eliza Letellier; M^{lle} Irène Charbonneau, M^{lle} Maria Aubry.

..... *Sed Signifer, sanctus Michaël, repræsentet eas in Lucem Sanctam!....*

Le Gerant : FR. SIMON.

Imprimerie générale de Rennes. — FR. SIMON, imprimeur breveté.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — LES SAINTS ROIS MAGES. — BULLETIN. — LE CINQUIÈME CENTENAIRE DE LA NAISSANCE DE LA B. JEANNE D'ARC. — LA VIE DE L'OEUVRE. — N. D. DE LOURDES AU MONT-SAINT-MICHEL. — MON CARNET BLEU. — ÉCHOS ET NOUVELLES. — DEUX CONFRÉRIES DE SAINT MICHEL AU XVII^e SIÈCLE. — ACTIONS DE GRACES. — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS.

Le Directeur
des Œuvres du Mont-Saint-Michel
et MM. les Chapelains

Vœux et Prières



L'ADORATION DES MAGES (Bas-relief).

Les Saints Rois Mages

LA fête de l'Épiphanie n'a pas été instituée uniquement en l'honneur du Saint Enfant, dont ce fut à pareil jour la manifestation toute providentielle et miséricordieuse, réelle autant que prophétique, à la Gentilité; les Mages qui déposèrent à ses pieds leurs hommages, plus que cela, leurs adorations profondes, inspirées par la foi la plus vive, entrent pour une part, quoique moindre, dans la jubilation et les louanges de l'Église.

Et l'on me viendrait dire que le mystère de l'Épiphanie est triple, évoquant tout ensemble Bethléem, le Jourdain et Cana, que je n'en soutiendrais pas moins que nos yeux se fixent avec une prédilection particulière sur ces trois hommes mystérieux, à genoux devant un tout petit, auquel ils offrent de l'or comme à un roi, de l'encens comme à un Dieu, de la myrrhe comme à un simple mortel.

Est-ce là attirance de l'extraordinaire? Pourtant l'eau changée en vin aux noces de Cana n'a rien de normal; et, quant au baptême du Christ, les circonstances en sont des plus singulières... Est-ce complaisance instinc-

tive en des scènes où l'ingénuité touche au sublime?... Est-ce action spéciale de la grâce surnaturelle?

Qu'importe après tout?

Nous aimons les Mages. Ils sont populaires, ces hommes que la tradition place au-dessus du peuple et par le savoir, et par l'autorité, et par le sang. La Fête des Rois est célébrée avec enthousiasme partout; il en fut de même de tout temps.

L'empereur Julien se trouvait à Paris, à pareil jour, et, bien que païen déjà au fond du cœur, il ne crut pas pouvoir se dispenser de se joindre aux fidèles. — Théodose ordonna que les tribunaux auraient sept jours de vacation avant et après la fête.

« Chaque année, a-t-on pu dire, non sans raison, au milieu des rudesses et des neiges de l'hiver, il s'élève du Tibre au Danube un hymne de pieuse jubilation en l'honneur des Saints Rois (1). »

A Rome, c'est grande liesse, autant qu'à Pâques. Le 6 janvier, les Romains se souhaitent à l'envi *labuona Pasqua*; et, selon la remarque d'un pieux évêque, « c'est bien là une *Pâque*, c'est-à-dire un *passage* : voici que Dieu passe des juifs incrédules aux païens, qui vont devenir les vrais fidèles... »

Nous y sommes : l'Épiphanie est l'accession de la Gentilité au Christ, et les Mages nous représentent, nous personnifient, *tous*, auprès du berceau de Jésus. *Oh! la buona Pasqua!*

Nos in fide sumus rivi,
Hi sunt fontes primitivi
Gentium primitiæ (2).

« Dans la foi nous sommes des ruisseaux; eux (les

(1) *De la Dévotion aux Saints Rois Mages*, par Victor HENRY. Bruxelles, Wuyts. 1871.

(2) *Sequentia Sanctorum trium Regum*, prose chantée autrefois à Cologne, dont la merveilleuse cathédrale abrite les reliques des Saints Rois Mages.

Mages) sont les sources premières, prémices des Gentils. »

Le motif de la joie universelle est dit si gentiment, dans cette strophe, à laquelle le calembour lui-même vient ajouter ses charmes !

Il y a cinquante ans, les enfants de l'Italie septentrionale portaient au cou une médaille des Saints Rois. A Milan, où leurs corps furent conservés pendant plusieurs siècles, après l'avoir été à Constantinople, une foule se presse maintenant encore à la bénédiction de l'or, de l'encens et de la myrrhe, que l'on emporte précieusement dans les maisons comme un sacramental, apte à éloigner les accidents, corporels et spirituels.

« O Dieu invisible et éternel, par le saint et redoutable nom de votre Fils, nous supplions humblement votre bonté de répandre la bénédiction et opération de votre vertu sur cet or, cet encens et cette myrrhe, afin que ceux qui les auront par devers eux soient à l'abri de toute maladie et de toute blessure et échappent à tous maux du corps et de l'âme, que nul danger ne les entraîne, et que, joyeux, sains et saufs, ils vous servent dans votre Église, ô vous qui vivez et rénez, Dieu, en Trinité parfaite, dans tous les siècles des siècles (1). »

Ainsi prie l'Église en bénissant l'or, l'encens et la myrrhe, le 6 janvier.

En Allemagne, la veille de l'Épiphanie, on bénit solennellement l'eau, en souvenir du Baptême de Jésus-Christ dans le Jourdain, et, pour le dire en passant, ce rite doit être très ancien, puisque déjà saint Jean Chrysostome et saint Epiphane attestent les nombreux miracles opérés par cette eau en souvenir de la sanctification de celle du Jourdain. Seulement, il y a, de

(1) *Rituel romain*, édit. de la Propagande. Rome, 1869. — Les Saints Rois Mages sont invoqués spécialement par les voyageurs. Cette dévotion, qui est consacrée par l'Église, (Prières de l'itinéraire des Clercs), s'est surtout manifestée par l'usage de billets qui ont touché les reliques des Saints Rois.

l'autre côté du Rhin, ceci de particulier, que l'on en lave les maisons et qu'on écrit sur les portes les trois lettres : G. B. M., qui sont les initiales des trois Mages : Gaspar, Balthazar, Melchior. Cet usage pieux horrifiait ce puritain de Luther, qui en a fait l'objet de ses plaisanteries, très distinguées, comme bien on pense.

Je n'insiste pas sur la splendeur des hommages rendus aux Saints Rois Mages dans la cathédrale de Cologne. Le plus splendide, à coup sûr, ce fut et c'est encore la cathédrale elle-même, une des plus belles et des plus vastes du monde, construite, si la légende est vraie, sur le plan du B. Albert-le-Grand, et où tant de saints et de rois vinrent s'agenouiller, au long des siècles. Un hommage non moins brillant, véritable poème d'orfèvrerie, est la châsse des Saints Rois, que fit fabriquer, en 1170, Philippe de Heinsberg, et « pour laquelle on employa l'or et les pierres les plus précieuses. » Comme l'on va à Rome prier *ad limina apostolorum*, on allait, pendant tout le moyen âge, *ad sanctorum regum limina*, à Cologne (1). Le cours de ces pieux pèlerinages est loin d'être interrompu.

Qui n'a retenu l'attendrissante description que Châteaubriand a faite de ces heures d'épanchement où, le jour des Rois, la famille se rassemblait « autour des gâteaux qui retraçaient les présents des Mages. » Sous les yeux de l'aïeul qui « reparaisait en ce jour comme la divinité du foyer paternel, ... au choc des verres, aux bruyants éclats des voix, on tirait au sort des royautés qui ne coûtaient ni soupirs ni larmes; on se passait des sceptres, qui ne pesaient point dans la main de celui qui les portait. »

Ces charmantes réunions n'ont pas encore tout à

(1) Voir *La Dévotion aux Saints Rois Mages, patrons des voyageurs*, par le R. P. Fr. Pie Marie ROUARD DE CARB, Louvain, Paris, 1872, à laquelle nous avons fait de nombreux emprunts.

fait vécu. Malheureusement, il n'est pas rare qu'elles soient, pour plusieurs, vidées de leur sens religieux, le seul vrai pourtant.

Un peu partout ont surgi, dans le passé, des Confréries en l'honneur et sous le patronage des Saints Rois Mages. L'une des plus fameuses est certainement celle du couvent de Berlaymont, à Bruxelles, qui fut érigée le 28 juillet 1671, et dont les statuts prêchent les plus sages leçons d'humilité et de sacrifice.

En France, le Roi Robert-le-Pieux avait fondé en



L'ADORATION DES BERGERS (Bas-relief)

l'honneur des Rois Mages un ordre de chevalerie, très célèbre au moyen âge, l'ordre de l'Etoile. Restauré par Philippe-le-Bel, en 1285, après un pèlerinage à Cologne, il fut aboli par Louis XI, qui, en 1469, lui substitua l'ordre de saint Michel. A la devise : *Monstrant Regibus astra viam*, succéda celle-ci : *Immensi tremor Oceani*. A dire vrai, si je devais choisir entre les deux, j'hésiterais. Mon amour pour saint Michel et tout ce qui le touche m'inclinerait assez vers la seconde; mais la première est si belle, si pleine de sens, si éloquente, si vraie pour tout dire, que je serais tenté fortement d'y souscrire. Oui, il me plaît qu'un ordre royal français de Chevalerie s'appelle « Ordre de l'Etoile », et prenne pour devise :

Monstrant Regibus astra viam... à condition que l'astre soit l'étoile des Mages, celle-là qui montre le chemin de Bethléem et de la crèche.

Nous qui ne sommes ni chevaliers de l'Etoile, ni chevaliers de saint Michel, au sens historique des mots, ne partageons-nous pas avec les anciens preux l'honneur de marcher... à l'étoile?

A nous comme à ces braves les Saints Mages semblent dire : « Accourez à Jésus; faites au nouveau Roi des Gentils hommage de vos cœurs (1). »

Celui qui entendra leur appel et comprendra leur conduite s'efforcera, selon que le dit le vénérable Louis de Grenade, « d'avoir trois cœurs en un seul : un pour Dieu, un pour soi-même et un pour le prochain; c'est-à-dire un très dévot et très humble envers Dieu, un autre qui soit également austère à l'égard de soi-même et un troisième très libéral et très affable envers le prochain. »

Mais, quoi? je prêche des convertis, et il y a beau jour que mes lecteurs marchent à l'étoile. Daignent les Saints Rois Mages les accompagner de leurs prières et les conduire enfin à l'Enfant et à sa Mère!

BULLETIN

CHACQUE LUNDI du mois de janvier, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de Saint Michel.

Le samedi 6 janvier, en la fête de l'Epiphanie, messe pour les zélateurs et les bienfaiteurs.

NEUVAINNE générale mensuelle, du 6 au 14 janvier.

INTENTION proposée et bénite par Mgr l'Evêque de Cou-

(1) Prose du diocèse de Coutances.

tances, non seulement pour la neuvaine, mais pour le mois entier : L'ÉVANGÉLISATION DE LA CHINE.

La Chine fait beaucoup parler d'elle en ce moment. La révolution y sévit, étant devenue à l'état endémique.

Nos missionnaires catholiques courent dans le Céleste Empire les plus grands dangers; l'un d'eux a été massacré. Leur œuvre d'évangélisation est menacée. En toute hypothèse, les chrétiens auront à souffrir, et, tant que la paix ne sera pas rétablie, il sera difficile de travailler fructueusement à la conquête des âmes.

Le peuple chinois est réfléchi, attaché à ses coutumes immémoriales, traditionnel dans toute l'acception du terme, chauvin dans la même proportion. Cependant la guerre russo-japonaise l'a rendu, soudain, ambitieux et jaloux. Il a voulu savoir, il a voulu s'organiser. Il est donc sorti de chez lui pour mieux apprendre. Ce qu'il a vu ailleurs l'a ébloui, séduit, humilié. De là, la révolution actuelle, qui vise au renversement de la dynastie mandchoue, rendue responsable — et pas toujours à tort — de la situation arriérée de la Chine. Race de conquérants, étrangère au pays qu'elle subjuga au XVII^e siècle, la dynastie mandchoue est abhorrée, parce qu'étrangère. C'est donc, avec une note démocratique cette fois, toujours la même défiance xénophobe qui se perpétue et dont nous assistons aujourd'hui à une crise redoutable. Puisse le peuple de Chine comprendre que le plus puissant facteur de sa prospérité vraie, c'est l'Évangile. Puisse-t-il accueillir les messagers de la bonne nouvelle avec reconnaissance et écouter leurs paroles avec docilité. Assez de martyrs arrosèrent cette terre de leur sang.

INDULGENCES DU MOIS. — Indulgence plénière :

1^o Jour au choix pendant la neuvaine à saint Michel ou l'un des huit jours suivants.

2^o Jour au choix. Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel. (Conditions ordinaires pour ces deux indulgences).

3^o Jour au choix. Archiconfrérie de Saint-Michel : confession, communion, visite de l'église paroissiale de chacun.



Le 5^e Centenaire de la naissance de la B. Jeanne d'Arc

COMMENT ne pas saluer cette date?

C'est le 6 janvier 1412 que naquit Jeanne d'Arc. Nos lecteurs s'en souviendront et prieront, en ce jour, tout particulièrement, la Bienheureuse Jeanne d'Arc pour la France.

Le rapprochement de la fête des Rois et de la naissance de l'humble paysanne, qui devait faire sacrer à Reims son roi déchu, a été traité maintes fois de main de maître et commenté par maintes éloquentes voix.

Nous n'avons nullement envie de nous livrer à cet exercice, si intéressant qu'il puisse être. Mais, plus simplement, il nous plaît de citer une page de l'historien de Jeanne d'Arc, auquel on reviendra toujours, parce qu'il est encore, à tout prendre, le meilleur, M. H. Wallon.

« Jeanne grandit auprès de sa mère, formée par elle à la religion et au travail : c'est un témoignage qu'elle ne craignit pas de se rendre à elle-même, car, par ce témoignage, c'est sa mère qu'elle honorait. « Elle était bonne, simple et douce fille », dit une amie de son enfance; « point paresseuse », ajoute un voisin, et elle travaillait de bon cœur, tantôt filant, jusque bien avant dans la nuit, aux côtés de sa mère, ou la remplaçant dans les soins du ménage; tantôt partageant les devoirs plus rudes de son père, pourvoyant à l'étable, allant aux champs, mettant la main, selon qu'il le voulait, à la herse, à la charrue, et quelquefois aussi, gardant pour lui le troupeau du village, quand le tour en était venu.

« Bonne fille », c'est le cri de tous; honnête, chaste et sainte, parlant en toute simplicité, selon le précepte de l'Évangile : « Oui, non; cela est, cela n'est pas. » — « Sans manque », *sine defectu*, voilà tout ce qu'il lui arrivait d'ajouter à sa parole, pour en attester la vérité. Un pur rayon de l'amour divin illuminait cette vie si occupée, et donnait du charme à ses labeurs. Le petit jardin de la maison pa-

ternelle touchait au cimetière, qui est comme le jardin d'une église de village. Jeanne usait du voisinage pour aller à l'église le plus souvent qu'elle pouvait; elle y goûtait une douceur extrême. On l'y voyait prosternée devant le crucifix, ou bien les mains jointes, les yeux levés vers l'image du Sauveur ou de la Vierge sa mère. Tous les matins, pendant le Saint Sacrifice, elle était au pied des autels, et, le soir, quand la cloche qui sonnait les complies la surprenait aux champs, elle s'agenouillait et son âme s'élevait à Dieu. Elle se plaisait à entendre chaque soir ce commun appel à la prière. Quand le sonneur de l'église (on le sait de lui-même) venait à l'oublier, elle le reprenait, disant que ce n'était pas bien, et lui promettait de lui donner des *lunes* (quelque espèce de gâteaux) pour qu'il se montrât plus diligent. Elle ne se bornait pas aux devoirs que la religion prescrit à tout fidèle. Cette jeune fille, qui avait accompli de si grandes choses à dix-neuf ans, est tout entière à ces pratiques de naïve dévotion, où les âmes simples et pures ont tant de charmes à se répandre..... »

L'auteur veut parler des pèlerinages fréquents de Jeanne à Notre-Dame de Bermont et des cierges qu'elle aimait faire brûler devant la Madone. Mais nous en avons cité assez pour inspirer, à qui voudra bien lire ce que dessus, l'amour de la vie chrétienne, simple, parce que réglée par la foi.

A l'occasion du 5^e centenaire de la naissance de Jeanne, disposons-nous à l'imiter mieux.

Par nos prières, hâtons sa canonisation, qui, d'ailleurs, on le sait, est en excellente voie.

Naguère, en une solennelle circonstance, Thureau-Dangin, appréciant l'œuvre de Charles Péguy, le *Mystère de la Charité de Jeanne d'Arc*, rendait hommage à « l'étonnante action que la sainte héroïne semble appelée, de nos jours, à exercer sur l'imagination et la conscience française. » — « Sera-t-elle donc, concluait l'éminent académicien, une fois encore, notre libératrice, la libératrice de nos pensées, de notre art, comme elle a été jadis la libératrice de notre sol? »

Oui, nous l'espérons.

La Vie de l'Œuvre

ZÉLATEURS : M. Marius Briffaut, de Bordeaux; Sœur Sidonie, de Saint-Maurice du Valais; M. Joseph Joachim Veloso, de Buenos-Ayres.

NOUVEAUX ASSOCIÉS : Depuis le 15 novembre, inscrits : **1226**.

Dans ce total sont comprises les listes des zélateurs et zélatrices de : Alençon, Angoulême, Avignon, Bordeaux, Boulogne-sur-Mer, Brest, Carentan, Charmes-sur-Moselle, Compiègne, Ecos, Harnes, La Cour-Vesdun, La Ronde, Liverpool, Marseille, Montpellier, Nantes, Neuville-sur-Saône, Nuits-Saint-Georges, Palerma-Buenos-Ayres, Paris, Pommerit-le-Vicomte, Précey, Renazé, Rieumes, Saint-André de la Réunion, Saint-Benoit du Sault, Saint-Maurice du Valais, Saint-Sauveur en Rue, Saint-Servan, Saint-Varent, Sedan, Séz, Tampon-Saint-Pierre, Uzel près l'Oust.

CONSÉCRATIONS : Ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame-des-Anges :

16 NOVEMBRE : Madeleine Lorents. — 17 NOVEMBRE : Marie-Rita-Micheline-Williamine Lossy. — 18 NOVEMBRE : Henri Alquier. — 21 NOVEMBRE : Marie-Louise Barré; Gérard Barré; Marie-Hortense Barré. — 27 NOVEMBRE : Marie-Joseph-Célestin-Maurice Robert; Georges Gaillard; Robert-Jean Lasalmonie; Marc Guillemain; Marcel-Michel Chauvin; Paul-Louis Chauvin. — 2 DÉCEMBRE : Yvonne Martin. — 5 DÉCEMBRE : Jean Guerrier; Emile Bugand; Lucienne Germaine Torrè; Georges Nicolle; Pierre-Camille Grumel. — 8 DÉCEMBRE : Emile-Jean-François Macares; Louis-Jean-Antoine Feuillère. — 11 DÉCEMBRE : Michel Durgains. — 15 DÉCEMBRE : Solange-Marie Valin; Jean-Joseph Roy; Gabriel Herve Huguen; Raymond Terrand.

AUX ZÉLATRICES... RÉVEILLÉES. — Il y a trois mois, nous prions les zélatrices en sommeil de faire effort sur elles-mêmes et de rompre *enfin* un silence qui com-

mençait à devenir inquiétant. Les zélatrices de saint Michel sont douées du meilleur des caractères et de la bonne volonté la moins douteuse. Plusieurs qui n'avaient pas donné signe de vie depuis des années, ont entendu notre appel et... se sont montrées plus avisées que ce brave homme qui répliquait en de telles circonstances : « Pourquoi répondre, puisque j'ai entendu ? » Nos zélatrices, dévouées toujours, ont répondu avec bonne humeur et les résultats sont là pour prouver que... « il suffit de s'y mettre. » Eh bien ! pensons donc, TOUS et TOUTES à nous y mettre, et saint Michel moissonnera encore de magnifiques gerbes d'associés.

AUX ZÉLATRICES OBSTINÉES... A DORMIR, nous renouvelons notre appel très pressant. Par l'extension de la fête du 16 octobre à toutes les églises de France, notre tâche est facilitée d'une façon singulière : dorénavant, il sera parlé de saint Michel plus que jamais ; personne ne pourra plus ignorer qu'il a son sanctuaire le plus fameux au Mont Saint-Michel, où, en son honneur, une Archiconfrérie est établie, qui compte plusieurs millions d'Associés. Au moins répétez cela à satiété, et présentez-vous à tous les foyers chrétiens, comme les *Messagères autorisées, officielles*, de l'Archange et de la pieuse Association qu'il patronne.

LES ANNALES.— Il faut les propager davantage ; généralement on veut bien les trouver intéressantes ; mais ayez le mince courage de le dire... et de le prouver. Établissez des abonnements collectifs. A l'occasion du Premier de l'an, à vos parents, à vos amis, offrez un abonnement d'un an... Cela vous serait impossible?? Saint Michel ne pourrait pas vous valoir ce petit sacrifice ? Le croyez-vous ?

PETIT AVIS. — Souvent on lit mal, et on ne comprend pas. Quand nous annonçons des ouvrages, soit à l'in-

térieur de la Revue, soit sur la couverture, prière d'écrire à l'adresse du libraire indiquée, — *et non pas à nous-mêmes* — pour se les procurer. Nous ne pourrions nous charger de la commission.

UNE PÉTITION. — M. le chanoine Rothe, directeur de la *Semaine Religieuse* de Coutances, a lancé, en novembre dernier, une pétition pour demander au Souverain Pontife que soit autorisée la célébration de trois messes, le 2 novembre, en faveur des défunts. Les feuilles ont été rapidement couvertes de signatures, dans presque toutes les paroisses du diocèse de Coutances. Le zélé directeur, qui a déjà tant mérité des saintes âmes du Purgatoire, désire que le mouvement s'étende, s'il plaît à Dieu, au dehors de notre diocèse. Nous avons pensé que les zélateurs et zélatrices de saint Michel, du « Porte-étendard, introducteur des âmes dans la Lumière sainte », seraient particulièrement heureux de recueillir des adhésions à la pétition des trois messes du 2 novembre. Nous tenons donc des feuilles à leur disposition. Prière de joindre un timbre à la demande, afin de ne point grever davantage notre budget... aussi obéré que celui de M. Klotz. — On voudra bien nous retourner les feuilles remplies, que nous nous chargerons de faire parvenir à M. le chanoine Rothe. — Il n'est personne qui ne comprenne l'intérêt d'une pareille pétition, si profitable aux âmes souffrantes. Ajoutons que déjà l'Espagne jouit de ce privilège, et que, d'autres fois, des suppliques ayant le même objet furent présentées à Rome.



Notre-Dame de Lourdes au Mont-Saint-Michel

Le dimanche 10 décembre, en la solennité de l'Immaculée-Conception, a été bénite et inaugurée dans l'église paroissiale du Mont-Saint-Michel, une statue de Notre-Dame de Lourdes, don d'une pieuse pèlerine de saint Michel, qui nous impose l'obligation d'observer le silence le plus absolu sur son présent, aussi discret que généreux.

La statue, qui occupera un angle de la petite chapelle, dite de Saint-Jean, avait été placée, pour la circonstance, au-dessus du maître autel, illuminé fort brillamment.

Aux nombreux paroissiens rassemblés, M. l'administrateur expliqua le sens de la cérémonie. Nous avons recueilli quelques-unes de ses paroles.

I. — La statue qui se présente à vos regards est un don généreux et providentiel. Plusieurs savent déjà en quelles circonstances elle nous fut offerte. Au cours de l'été dernier, une pieuse personne, venue pour accomplir un vœu à saint Michel et voyant les Nancéiens, puis les Belges, sur le chemin de Lourdes, s'arrêter ici pour saluer l'Archange, eut l'heureuse inspiration de nous proposer une statue de Notre-Dame de Lourdes... afin que les pèlerins de l'avenir trouvent la vierge de Massabielle jusques et déjà chez saint Michel lui-même...

Nous prions pour notre bienfaitrice...

II. — Cette statue, nous allons la bénir. Car, toute belle, toute attirante qu'elle soit, elle doit — étant tirée de la matière — être soustraite à l'empire du démon par les bénédictions et par celles-ci rendue à Dieu.

Par ma bouche, c'est l'Église qui va conjurer Dieu d'exaucer ceux qui viendront répandre devant cette image leurs larmes et leurs prières. Une statue bénite est un peu comme un sacramental, comme l'eau bénite, comme le pain béni. Sans doute on peut prier les saints, où que l'on se trouve, mais, faite devant leurs images bénites, la petite prière de

l'individu, notre pauvre prière, à nous, s'accroît, s'enrichit de la prière immense et puissante de l'Église.



BÉNÉDICTION D'UNE STATUE DE N.-D. DE LOURDES AU MONT-SAINT-MICHEL,
10 décembre 1911.

Vous serez donc attirés vers cette statue bénite de N.-D. de Lourdes.

III. — Ne vous attire-t-elle pas déjà irrésistiblement par ses propres charmes?

Éclatante de blancheur dans sa robe aux plis harmonieux, ceinturée de bleu de ciel, les roses de l'églantier fleuries sur ses pieds nus, le rosaire passé au bras droit, les mains jointes, la tête chastement voilée du capulet blanc des Pyrénées, les yeux levés vers le ciel, ne dirait-on pas que, ravissante apparition, la Vierge de Lourdes est prête à regagner le Paradis?

Pour qui a passé une heure devant la Grotte, quels souvenirs évoque cette image! L'anfractuosité du rocher où jaillit la source intarissable, à la vertu miraculeuse, la Basilique du Rosaire, la crypte, la Basilique supérieure, où s'entassent les ex-voto, les processions du Saint Sacrement, les processions aux flambeaux... A ceux qui ne vécurent pas cette heure d'ineffables délices, la statue de N.-D. de Lourdes inspirera l'envie de voir ces merveilles et de fouler le sol où Marie « posa son pied très pur », selon que vous chantiez à l'instant.

IV. — Car, ô bonne Mère, nous garderons avec amour votre image. Vous êtes ici chez vous.

Ne cherchons pas des raisons qui n'en sont pas. Ouvrons notre histoire locale.

Dans l'église abbatiale du Mont Saint-Michel, Marie eut deux sanctuaires et fut vénérée sous deux titres. Dans la crypte septentrionale du transept, c'était N.-D. des Trente-Cierges; Notre-Dame-sous-Terre avait sa statue dans cette église carolingienne, située sous l'autre, et consacrée à saint Michel d'abord, à Notre-Dame ensuite, quand l'Archange eut sa basilique aérienne.

Au Moyen-Age, on venait en pèlerinage au Mont, autant pour sainte Marie que pour saint Michel.

En 1624, les moines réformés de Saint-Maur introduisirent là-haut le culte de N.-D. du Rosaire. Plus près de notre temps, les anciens parmi vous n'ont-ils pas vu M. Marquet ériger dans la crypte des Gros-Piliers la statue de N.-D. du Mont-Tombe, en souvenir des deux Madones antiques? N'avez-vous pas assisté à la bénédiction de N.-D. des Anges, en 1875, et à l'installation, dans la crypte de l'Aquilon, d'une Vierge de Lourdes, pareille à celle-ci?

L'image de Marie, depuis le xv^e siècle, orne et garde la porte de votre ville. Enfin, depuis toujours, vos ancêtres prodiguèrent à la bonne Vierge leurs marques de respect filial. Votre madone paroissiale, si belle, si pure de dessin, si gracieuse dans son attitude maternelle, provoque l'admi-

ration des artistes; elle n'a pas de partisans plus fervents, de plus dévots chevaliers que vous, Montois.

V. — Mais, précisément, peut-on dire, pourquoi cette nouvelle statue de Marie, ajoutée à une collection déjà considérable?

D'abord, nous devons répondre que nous ne l'avons pas cherchée; elle nous arrive.... Qu'elle soit la bienvenue.

Car, — et c'est ma conviction, — on dit que cela porte bonheur d'aimer les images de l'auguste Mère. Le saint curé de Pontmain avait cette manie. On l'appelait « le curé aux bonnes vierges ». Il en mettait partout, jusque dans son clocher. N'empêche que cela lui valut d'être témoin de l'apparition qui annonçait la fin de nos malheurs nationaux!

Ensuite, la mode s'établit — sainte mode, celle-là — de passer par le Mont Saint-Michel pour gagner Lourdes, où tous les chemins conduisent, tout comme à Rome. Il ne saurait déplaire aux pèlerins de Lourdes de rencontrer au seuil du sanctuaire de saint Michel la statue de Notre-Dame, pas plus qu'il ne leur est désagréable de saluer l'Archange qui s'est fait là-bas comme le portier très accueillant de la Vierge de Massabielle.

Enfin, faut-il vous l'avouer? J'aperçois entre Notre-Dame de Lourdes et saint Michel des analogies que j'ai tout lieu de croire fondées et qui justifient la présence simultanée de leurs statues, aussi bien en notre sanctuaire que sur les rives du Gave.

A l'enfant Bernadette qui lui demandait son nom, la belle Dame répondit : « Je suis l'Immaculée-Conception ». Or, savez-vous ce qu'est l'Immaculée-Conception, dont vous avez célébré aujourd'hui la fête? Ceci, en deux mots : c'est la victoire de Marie sur le démon. C'est le triomphe prêté à la femme après la chute originelle. C'est l'anéantissement des espoirs sataniques. Plus de sainteté surnaturelle, plus de ciel pour les hommes, avait juré Satan. — Eh bien, si! la sainteté, la voilà : « Je suis l'Immaculée-Conception! » — Le ciel, en voici la porte! Salut, porte du ciel; salut, Vierge très sainte; salut, mère de Dieu!

Mais vous savez un autre geste, tracé cette fois par un ange, à l'aurore des temps : le démon que Marie foule aux pieds, au nom de l'humanité éprouvée et déchue, que sa victoire relève, saint Michel l'écrasa jadis, au nom des anges restés fidèles, que sa victoire affermit dans la grâce.

N'est-il pas juste, dites-moi, que l'image de Marie Immaculée, Vierge de Lourdes, ait place à côté de celle du glorieux Archange, son féal chevalier?

Oui, ô Marie, vous êtes bien, ici, chez vous ! Regardez vos enfants, bénissez-les...

Désormais, sur la proposition de M. l'administrateur, une lampe, que les paroissiens, seuls, entretiendront, brûlera jour et nuit, devant l'image de N.-D. de Lourdes, comme un signe de leur particulière dévotion.

Mon Carnet bleu

19 octobre. — Le beau temps persiste; la température s'abaisse lentement; les touristes se font rares extrêmement.

21 octobre. — Des ondées d'orage, des sautes de vent, des vagues de chaleur. Je ne sais pas si les météorologistes peuvent s'y reconnaître : c'est une vraie salade russe.

22 octobre. — Après avoir chanté de toutes ses forces les psaumes des Vêpres; après avoir médité les mystères glorieux du Rosaire et invoqué saint Joseph, patron de la Bonne Mort, ... incliner sa tête sous la bénédiction de Jésus-Hostie et ne la relever plus..., rendre ainsi à Dieu son âme, à son banc d'église, où chaque dimanche, chaque jour, l'on était assidu, mourir entre les bras des siens, muni des sacrements de l'Eglise, devant la Paroisse assemblée dans la maison de Dieu, ... c'est une consolation que les impies eux-mêmes ne se défendent point d'envier. — Et il nous a été donné de voir cela, aujourd'hui.

24 octobre. — Des torrents de pluie ! ça rappelle les inondations passées et ça donne des envies de revenir à la sécheresse de l'été dernier. Mais le passé n'est plus. L'instant écoulé nous échappe... tout comme l'eau qui descend en bouillonnant sur les pavés.

25 octobre. — Allons, sans rire, êtes-vous pour la monarchie ou pour la République ? C'est si amusant de discuter ce petit problème, à condition de le poser comme il faut, à brûle pourpoint et sans détours. Un coquin de mes amis (?) répondait l'autre jour à cette question : « Vive la France ! » — Bravo, lui dis-je, pourvu que tu me laisses crier plus fort que toi : « Et vive l'Eglise, pour que vive la France ! »

27 octobre. — Un fait, divers et journalier sur l'Ouest-Etat, s'est passé tantôt, à 3 h. 40, au Mont Saint-Michel :

le fourgon du train 32, de la compagnie des Tramways normands, ligne du Mont Saint-Michel à Pontorson, est sorti des rails, au moment où ce convoi franchissait l'aiguille, à la sortie de la gare du Mont Saint-Michel-Digue. Grâce au sang-froid du mécanicien qui a bloqué les freins instantanément, une catastrophe (?) a pu être évitée. La circulation n'a pas été interrompue. Il n'y a pas eu d'accidents de personnes.

28 octobre. — Enfin, voici les épreuves des *Annales*, en retard de trois jours. De fort jolies coquilles émaillent de ci de là la composition. Saint Thomas s'appelle tout court... comme dans son temps, le *P. Thomas*. (Article : *La Famille communiant*.) — Plus loin, M. l'abbé Bignon est accusé, très gratuitement, d'avoir tenté de faire monter le ciel dans le soleil bleu. C'est une calomnie infâme. — Oh ! ces typos ! Et dire que de les obliger à composer ceci, me vaudra peut-être d'être, par eux, écorché vif, à mon tour !

29 octobre. — « Monsieur le Recteur de la Basilique du Mont Saint-Michel, veuillez avoir l'obligeance de me dire ce que coûte une figure de l'archange Saint Michel, ni image, ni médaille, mais à suspendre au cou avec un chapelet... en métal comme ce qu'on trouve à la sainte Baume. » Pas de signature ni d'adresse. Carte postale, timbrée par la Poste de Nice, reçue ce matin. Voilà ce qui s'appelle *préciser* par la méthode des *exclusions successives*, jusques et y compris l'exclusion de soi-même !

30 octobre. — Un groupe de trente touristes, des hommes en grande majorité, sous la conduite d'un cicerone, visite consciencieusement notre Merveille. J'entends cet excellent cicerone qui explique la disposition topographique des divers bâtiments monastiques et se livre à la divertissante fantaisie d'expliquer la dénomination de Belle-Chaise par le fauteuil ou la *chaise*, sur laquelle, majestueusement assis, l'Official du couvent rendait la justice ! ? Il paraît que ces messieurs étaient des professeurs de l'Université et des délégués étrangers, retour de s fêtes de Rennes.

31 octobre. — Est-ce aujourd'hui, ou bien hier qu'est venu chez nous le ministre de ... Au fait, de quoi est-il ministre M. Chaumet, qui, dimanche, inaugura à Rennes un groupe offensant pour la libre Armorique, après que la veille, en la même ville, M. Steeg, qui fait son Instruction publique, avait installé la faculté de Droit dans le palais archiepiscopal, *volé*, et la faculté des Lettres dans le Grand Séminaire, attribué ?

1^{er} novembre. — Fête de Toussaint idéale. Pour cette solennité, il faut, avec une température basse, un peu de brume pénétrante, du recueillement partout. Nous eûmes ces avantages physiques, unis aux charmes et aux leçons des cérémonies religieuses. Le soir, lorsque, d'heure en heure, les cloches de saint Michel pleuraient le glas, tous les clochers des alentours se taisaient; puis le silence se faisait ici; et, dans les beffrois de la côte normande, c'était alors comme un envol de notes lamentables : toutes les cloches parlaient à la fois dans la buée légère des grèves.

2 novembre. — Dans le petit cimetière du Mont, une procession se déroule. Le prêtre bénit une à une les tombes. Qu'ils reposent en paix nos chers morts, à l'abri de l'église où ils prièrent ! Nombreuses avaient été hier les communions; nombreuses elles sont encore ce matin. Dieu soit loué !

3 novembre. — Premier vendredi du mois. Avec ferveur ce jour est sanctifié par la réception de la sainte Eucharistie.

4 novembre. — Le compte-rendu du Pèlerinage diocésain de Nancy à Lourdes nous est gracieusement envoyé. Le Mont Saint-Michel y trouve en bonne place son *compte*. Mais c'est égal, savez-vous, il ne fait pas bon se frotter aux Nancéiens. La Compagnie des Tramways normands n'est pas chez eux en odeur... d'exactitude. Pour leur avoir fait manquer la *marée*, certain agent aurait failli avoir, ce matin-là, le cou tordu. Il faut avouer que cinquante minutes de retard, c'est un joli chiffre. Le cuisinier du Roi-soleil, lui, se pendait quand il manquait la *marée*... et cela ne lui arriva qu'une fois, dit l'Histoire.

6 novembre. — La mer est fortement ventée aujourd'hui. Il y a de jolis panaches d'écume, et des assauts fous au flanc des roches et au pied des remparts.

7 novembre. — Encore un aimable correspondant qui n'a pas de distractions : il nous écrit un charmant billet, y joint très courtoisement un timbre de 0 fr. 10 pour la réponse... et n'oublie qu'un détail insignifiant : signer et donner son adresse. Et cela vient, non point de Nice, cette fois, mais de Paris

8 novembre. — Un ami, curé de la Gironde, m'écrit : « J'envie tout de même votre sort. Il y a toujours du monde chez vous, même en plein hiver. Moi, je grelotte dans la monotonie de mon trou de campagne. Si vous aviez l'amabilité de m'y venir voir ? L'hiver, ce n'est pas drôle, quand

je suis inondé et séparé du monde par cinquante centimètres d'eau, sans compter la vase, le tout grouillant et clapotant, tout le long de mon rez-de-chaussée. » En effet, il y a mieux au Mont Saint-Michel : de magnifiques clairs de lune, comme ce soir, par exemple.

9 novembre. — 18 brumaire ! — A propos : Napoléon est-il jamais venu au Mont Saint-Michel ? Nous serions heureux de l'apprendre, et si Frédéric Masson voulait bien nous le dire, nous lui servirions gratis un abonnement aux *Annales*.

11 novembre. — De la *Revue d'Europe et d'Amérique* du 1^{er} novembre 1911 : « L'Œuvre régionaliste française.. se joint aux protestations qui font comme une *farandole de mélancolie* autour du malheureux Mont Saint-Michel. La tange progresse, le colmatage envahit, la grève monte et l'eau s'enfuit (1); le roc admirable se banalise et la Merveille va perdre son cachet, grâce à l'indifférence des pouvoirs publics qui ne veulent rien faire de sérieux en faveur d'une de nos richesses nationales les plus réputées et dont la beauté tend à disparaître, *assassinée* par l'Industrie. » — Hein ! n'est-ce pas que c'est tapé, et que cette *Revue d'Europe et d'Amérique* s'entend, comme de juste, à monter des... transatlantiques.

13 novembre. — Il y avait, ce matin, zéro voyageurs dans le train de Pontorson au Mont Saint-Michel. Cela arrive quelquefois, cher Girondin !

15 novembre. — Depuis hier, M. Cambon nous fait sentir les résultats palpables de sa laborieuse conversation avec M. de Kiderlen-Wächter : de notre nouvelle et intéressante colonie du « Bec de Canard » nous arrive, je crois, en droite ligne, un froid, aussi vif que prématuré, dénommé « froid de canard. » Et l'on disait qu'il faisait chaud dans ces pays-là !

16 novembre. — « Il va f..... amusement pleuvoir, si le vent vient à tomber, me dit un pêcheur. Tenez, voyez-moi çà, M. l'abbé, c'est la Bretagne qui va nous envoyer çà ! » De fait, il y a des montagnes de nuées, noires comme la fumée d'un transatlantique, là-bas, par-dessus les polders.

17 novembre. — Et, en effet, le vent étant venu à tomber, la pluie a fait aussi une chute, dont le moins qu'on puisse dire c'est que c'est une chute, tout ce qu'il y a de plus chute. Ce soir, nous commençons la neuvaine de services pour les morts de l'Archiconfrérie.

(1) Je prie le lecteur de remarquer la gradation... des mots, non des idées, car le progrès de la tange, l'invasion du colmatage, l'ascension de la grève et la fuite de l'eau expriment une seule et même horrible chose. G.

18 novembre. — Rechute d'eau et vent effroyable. Ah ! le coquin, il a bien su se relever, lui, et il se venge. Le tonnerre gronde, ajoutant son fracas au mugissement de la tempête. Au beau milieu du chant des Laudes des Morts, auxquelles on est venu assister avec le frisson dans l'âme, zing !! un éclair suivi de très près de l'éclat de la foudre.

Le baromètre est descendu au-dessous de 73.

19 novembre. — Pluie, grêle, vent, toute la nuit et tout le jour. Dans ce décor funèbre, impressionnant, nous célébrons la messe pour les défunts fondateurs, spoliés par les lois de Séparation.

21 novembre. — Deux abbés inoffensifs cheminaient vers le Mont Saint-Michel. Ma parole, ils n'étaient pas provocateurs pour un liard ; ils récitait leur office, cependant que de chaque côté de la route les laboureurs traçaient leur sillon et semaient leur blé. Un joli tableau ! Avantageusement perché sur une haie vive et se sentant hors d'atteinte, un petit « pastour » de 14 ans à peine lance un « couac » qui tâche d'être formidable ; puis, mis en veine par tant de succès, le marmot s'égosille littéralement à hurler le distingué refrain : « Aux armes, charcutiers... Hachez tous ces curés, pour en faire du pâté ! » Pauvre chéri ! Si tu savais : ceux qui mangent de ce pâté-là en crèvent !

24 novembre. — Il fait froid. Tout suinte, tout est malsade, tout pleure. Les feuilles mortes tourbillonnent un instant et s'affalent sur le sol humide. Oh ! qu'ils sont tristes ces jours-là !

26 novembre. — Et pourtant l'automne a ses charmes, quand on veut bien ouvrir les yeux. Ce soir, par exemple, il me semblait que la nature inanimée avait une voix aussi souple, aussi prenante que la voix humaine peut l'être... Mais pourquoi écrire ces confidences ? Vivre ces impressions et en jouir vraiment ne vaut-il pas mieux, pourvu que Dieu en soit béni davantage ?

28 novembre. — Une lugubre découverte a été faite ces jours derniers par nos pêcheurs : à deux kilomètres du Mont, ils ont trouvé, à demi enfoui dans la tange, un cadavre en putréfaction. C'est celui d'un homme de haute taille, mis avec une certaine élégance, dans les poches duquel il y avait encore, avec une somme sans importance, une jumelle de théâtre, une montre en argent et un journal d'Avranches, du 28 août 1908. Ce dernier document tendrait à établir que la mort remonte à plus de trois ans. Comment, dans quelles circonstances s'est-elle produite ? Enlèvement, crime ou suicide ? Mystère ! Quel est cet homme, son nom, son pays ?

Nul ne sait. Saura-t-on jamais ? Après les constatations légales, on a procédé à l'enlèvement du cadavre qui a été enterré, ce soir, dans le cimetière du Mont, à la place où, il y a quelque douze ans, un autre inconnu, victime de la mer, avait été déposé.

29 novembre. — La brume est apparue... Oui, je dis bien, car on ne voit plus qu'elle. Tout le reste disparaît, grâce à elle.

1^{er} décembre. — ... et premier vendredi du dernier mois de 1911. Journée sanctifiée par de nombreuses communions réparatrices et l'adoration en commun.

2 décembre. — Tout à fait à propos, je lis dans un journal : « Le projet de budget de 1912 prévoit une somme de 1.840.000 francs pour les victimes du coup d'État du 2 décembre 1851. » Après 61 ans passés, ces heureuses victimes sont encore au nombre de 11.870. N'êtes-vous pas de mon avis ? Je suis persuadé que la politique républicaine est un brevet de longue vie... ou je ne m'y connais plus.

4 décembre. — Ohé ! M. Marius Vachon, que faites-vous donc ? Voici qu'un « éminent professeur de l'Institut Océanographique », M. Alphonse Breget, s'est mis en tête « de capter la force motrice que représente le mouvement de va-et-vient de la mer, et qui, pour la baie du Mont Saint-Michel, pourra représenter plusieurs millions de chevaux-vapeur. » Vous entendez : les turbines après les polders, ou plutôt les deux ensemble ! Mais que faites-vous donc, Monsieur Marius Vachon ? M. Breget promène une conférence sur ce sujet, à travers le pays !... et vous ne dites mot !

7 décembre. — Il faisait, hier soir, un si beau clair de lune ! La mer en était toute argentée ; on eût dit de l'argent en fusion. Or, soudain, la tempête s'est déchainée, le baromètre a baissé, puis remonté : un baromètre affolé, quoi !

9 décembre. — De la grêle à profusion. Un violent coup de foudre, isolé. Le tout accompagné des sifflements aigus du vent d'ouest.

10 décembre. — Solennité de l'Immaculée-Conception. Le soir, à six heures, inauguration de la statue de N.-D. de Lourdes, don d'une pieuse anonyme.

O Vierge immaculée,
Notre voix désolée
S'élève jusqu'aux cieux.
Au loin l'orage gronde,
Fais luire sur le monde
Un rayon de tes yeux.

L'orage grondait, en effet, et la voix des chanteuses s'élevait, gracieuse et suppliante, vers la Vierge aux mains jointes qui paraissait sourire.

11 décembre. — Le soleil se montre et caresse de ses rayons pâles la cime du Mont.

13 décembre. — Toute la nuit, ce fut un tapage assourdissant, des boum-boum de cirque de foire, tout là-haut dans l'abbaye. Tous les lutins semblaient réunis pour nous donner ce beau concert. Grand merci ! Rendez-moi donc mon somme et allez plus loin... je vous l'ordonne, porter votre musique effrénée.

GINGATZ.

Échos & Nouvelles

Saint-Michel de Brest.

Nous avons reçu, trop tard pour l'insérer dans le numéro de décembre, le compte rendu de la bénédiction de la première pierre de l'église Saint-Michel, à Brest. Nous voulons néanmoins en consigner ici quelques notes.

La paroisse Saint-Martin de Brest, fondée il y a quarante ans à peine, atteint aujourd'hui, sans population flottante, le chiffre de 31.000 âmes. Mgr Duparc, évêque de Quimper, a entrepris de créer un nouveau centre culturel sur cette paroisse devenue trop populeuse.

La nouvelle paroisse comprendra la partie inférieure de la colline et comptera 8.000 âmes. Son église, en partie commencée, s'élève au sommet de la redoute récemment déclassée de Keroriou, au-dessus de la grande place de la Liberté, où se tient chaque année la foire dite de Saint-Michel.

Le 28 octobre, Mgr Duparc, assisté de MM. Fleiter et Cogneau, vicaires généraux, entouré du clergé de la ville de Brest et d'une foule sympathique de près de 2.000 personnes, a procédé à la bénédiction solennelle de la première pierre du nouvel édifice.

Du charmant discours prononcé par Monseigneur de Quimper, nous citerons deux passages seulement, que nous croyons devoir intéresser particulièrement nos lecteurs.

L'éminent orateur dit qu'il ne se bornera pas à poser la première pierre : il la bénira.

« C'est que par ses bénédictions, l'Église, épouse de N.-S. Jésus-Christ, rentre en possession des créatures passées en la puissance du Prince de ce monde, le démon.

« Toute créature, même insensible, a besoin d'être purifiée par les exorcismes et sanctifiée par les bénédictions.

« Aussi il faudrait bénir la première pierre de toutes les maisons, sans exception, et bénir ensuite les maisons achevées, même les maisons dont l'emploi est purement profane, car tout ce qui est à l'usage de l'homme doit être, comme l'homme lui-même, ramené, par le ministère de l'Église, au service de Dieu.

« C'est pourquoi l'Église vous dit : Faites bénir vos maisons, et vos ateliers, et vos magasins. A plus forte raison, faites bénir les édifices où se règlent vos intérêts communs, les hôtels de ville, les palais de justice, les hôtels-Dieu, les écoles. Si l'âme divine n'y circule pas, c'est l'esprit contraire que vous devez craindre d'y voir régner. Faites bénir vos instruments de travail, et les armes de vos soldats, et les étendards nationaux, pour que la Providence dirige heureusement leurs efforts et leur ménage le succès dans la justice et dans l'honneur. Ne dressez pas les arches d'un pont, ne lancez pas un vaisseau à la mer sans les faire bénir. Ne commencez et n'achevez aucune œuvre sans appeler sur elle la grâce d'en haut.

« N'oubliez pas que la bénédiction diminue, sans les supprimer, les risques que l'homme peut courir en se servant de la matière et qui, nous le voyons, s'accroissent de jour en jour (1).

« Le démon est beaucoup plus mêlé à la vie humaine qu'on ne le croit. La main de Dieu est constamment nécessaire pour paralyser son action. Ce duel n'a pas seulement pour théâtre nos âmes. La matière elle-même peut en être l'objet. »

Après avoir expliqué à la foule le sens de la présente cérémonie et la destination de l'église en construction, le prélat rappelle que la nouvelle paroisse est confiée au patronage de saint Michel.

« L'Archange nous appartient, dit-il, par toutes les paroisses et chapelles que nous lui avons dédiées. Notre diocèse vient de lui être consacré officiellement comme la France entière. A partir de cette année, nous adoptons la fête de son apparition, le 16 octobre, au Mont-Tumba, sur la frontière normande de la Bretagne.

« L'érection de l'église Saint-Michel de Brest marquera ce souvenir de l'an de grâce 1911.

« Nous rappellerons ici à saint Michel le rôle qu'il a joué dans la vocation de Jeanne d'Arc et la délivrance de la

(1) Voir sur ce même sujet la *Lettre pastorale* de Monseigneur l'Evêque d'Autun. *Annales* de novembre 1911, page 232 et sq.

Patrie. Et nous le prions pour notre pays malheureux.

« L'Église nous dit qu'il présente à Dieu les âmes de nos morts. Nous l'invoquerons pour ceux que nous pleurons.

« Il prend part à nos prières dans la sainte messe, au *Confiteor* qui la commence, à l'encensement qui accompagne l'offertoire, à l'oblation qui suit la consécration et, quand le dernier évangile s'achève, c'est lui, avec la Sainte Vierge, que nous supplions de renvoyer dans son enfer le démon déchainé. Puisse l'Archange nous aider à appliquer largement les fruits de la messe à nos âmes, à nos familles et à la France.

« Il est le gardien de l'Eucharistie. Nous le chargerons de veiller sur les chrétiens qui la reçoivent et sur ceux, hélas ! qui la fuient, et sur les jeunes âmes qui s'y préparent pieusement par nos soins.

« L'image qui vous a été remise le représente brandissant l'étendard du Sacré Cœur (1). Cette traduction du *Quis ut Deus* est juste et pleine de sens. Nous demanderons au porte étendard de Dieu de développer parmi nous le culte du Sacré-Cœur et d'en faire sortir la gloire de l'Église et le salut de la Société (2) »

Saint-Michel de Versailles.

C'est tout simplement pour mémoire et non pour nous glorifier de l'extrême célérité de nos informations ! que nous relatons la fête dont fut le théâtre, le 16 octobre dernier, la petite chapelle de Saint-Michel de Porchefontaine à Versailles. Le prédicateur, M. le curé de S.-Symphorien, parla du Mont Saint-Michel, de son abbaye et du culte michelin ; les communions furent de bon nombre et édifiantes. « La cérémonie, toute intime, nous dit-on, fut marquée de ce cachet de piété, de recueillement et de foi qui avait été la note de votre journée du 29 septembre, et aussi d'un caractère exclusivement liturgique. On y chanta l'hymne du saint et le pur plain-chant d'église..., joli trait de ressemblance avec vos beaux offices de l'église du Mont. Enfin, M. le chanoine Aubé, curé de Sainte-Elisabeth, revêtit nombre de fidèles du scapulaire de saint Michel, après leur avoir rappelé les heureux effets de cette dévotion. »

(1) Cette gravure que nous avons publiée nous-mêmes, en juin 1911, page 78, est la reproduction d'une statue mise en vente par l'Institut Catholique, à Vaucouleurs, auquel on peut s'adresser, ou à M. Louis Martin, 126, boulevard Raspail, à Paris, pour tous renseignements.

(2) Prêtre chargé de construire l'église Saint-Michel de Brest : M. l'abbé Le Rhun, 65, rue du Cimetière, à Brest.

Iconographie angélique.

Dans le *Mois littéraire et pittoresque* de décembre 1911, Abel Fabre, poursuivant ses excellentes études d'art religieux, a traité de l'iconographie angélique. Autour d'une illustration abondante et choisie, le distingué critique d'art a groupé ses judicieuses observations et distribué les résultats de ses études. Nous lui savons un gré tout particulier de rappeler que « même quand il a représenté saint Michel, l'art français du moyen âge (qui atteignit la perfection) ne s'est pas départi de l'esthétique adoptée pour les anges ordinaires, et l'a toujours vêtu d'une simple tunique »..... Saint Michel, terrassant le dragon, « n'a rien encore, en dehors de la lance et du bouclier, qui rappelle le soldat. Le costume militaire, accusant le caractère guerrier de l'Archange, n'apparaîtra en France qu'avec la Renaissance... » qui s'inspirera des souvenirs mythologiques plus que de la théologie de saint Thomas. Les artistes de notre temps feraient bien de revenir à la tradition moyenâgeuse.

Deux Confréries de saint Michel au XVII^e siècle

M. l'abbé L. M. Mesnil, curé de Vingt-Hanaps (Orne), a bien voulu nous communiquer les extraits suivants de *l'Histoire du Sap* (1) par Couriol (1860) :

Le 23 août 1654 eut lieu la fondation de la confrérie Saint-Michel au Sap, moyennant une somme principale de 54 livres ; le nombre des frères fut de 16 dont voici les noms en l'acte authentique : « Honneste personne, M^{re} Estienne Gislain, sieur de la Cavée, archer en la prévôté générale de Normandie, bourgeois du Sap, y demeurant, agissant et se portant fort suivant pouvoir en forme du 7 juin précédent, pour Jehan Bassière, Michel Boulaie, Marc Levavasseur, François Boulaie, fils Nicolas. Charles Bazire, Philippe Monnier, Robert Lehoul, fils Charles, Philippe Amiou, François Fouquet, Jacques Jardin, Noel Bazire,

(1) Le Sap, autrefois de l'ancien diocèse de Lisieux, de l'archidiaconé du Lieuvain, du doyenné d'Orbec, appartient actuellement au diocèse de Sées, doyenné de Vimoutiers.

Roger Lemesle, pareillement bourgeois du Sap; Pierre Chapelle de Bonneval, Jean Saussaye du Boscrenoul, Charles Louvel de Royville et Jean Froudière de Sappmesle, ayant fait tous ensemble le voyage à Monseigneur l'ange et archevêque Saint-Michel (au Mont Saint-Michel), au mois de juin dernier, fondent, tant pour eux que les leurs, une messe en l'église du Sap, pour être chantée à diacre, sous-diacre et chappiers, à l'honneur de Dieu, de la très sainte et sacrée Vierge et de mondit seigneur l'ange et archevêque Saint-Michel, avec l'antienne *Inviolata* et pendant que les confrères susdits iront à l'offrande. Et à la fin de la messe on chantera un *Libera* dans la chapelle du Saint-Rosaire, avec la procession autour d'icelle église, chantant les litanies de la très sainte et sacrée Vierge; et ledit jour de mondit sieur l'ange et archevêque Saint-Michel, pour partir de la Saint-Michel prochaine et continuer à jamais d'an en an. Fait du consentement et en présence de M^{re} Louis Durosey, sieur du Vaillot, Noël Dunveau, Augustin Bassière, trésoriers du trésor et fabrique de l'église du Sap. Cette fondation a lieu moyennant 54 livres payées comptant par ledit Gislain, et parce que les prêtres célébrants seront payés pour la messe 15 sols et les prêtres assistants chacun 2 sols 6 deniers, aux clercs 5 sols, et le reste au bénéfice dudit clerc, parce qu'il s'obligera fournir le luminaire et ornements à ce concernant pour les services. Cette somme est donnée à hypothèque à Jacques Beuzelin, fils Charles, moyennant une rente annuelle de 77 sols 1 denier ». La pièce de terre borne la sente du curé de l'église au presbytère et le pré de l'Hôtel-Dieu (elle était donc dans l'angle sud-ouest de la Cour Beauvais, aujourd'hui Ferey) (*Hist. du Sap*, par Couriol, p. 126 et 127.)

* * *

Il y avait trente-quatre ans qu'une confrérie de Saint-Michel avait été établie, lorsque, par acte du 26 décembre 1688, reçu par Maignet, notaire au Sap, une nouvelle confrérie de ce nom s'organisa : « François Briguet, François Lefront, huissier, Nicolas Boulaye, Charles Lemonnier, Nicolas de la Fosse, Louis Levavasseur, Jean Danveau, Jean Lesage, fils Louis, Michel Boullaye, fils Nicolas, Philippe Fouquet, fils François, Charles Anfrie, tous treize, bourgeois du Sap, ayant ci devant entrepris le voyage du bienheureux archevêque Saint-Michel, par esprit de dévotion et pour espérer sa sainte protection, pendant et après le cours de leur vie, stipulant aussi pour l'absent Jean Huet (quatorzième), qui a fait le voyage

conjoint avec eux, ont fondé à perpétuité en l'église du Sap, à l'honneur de Dieu, sous les auspices et intercession du bienheureux archevêque ».... Le surplus est à peu près semblable à l'acte de fondation de 1654. On dit, en plus, en celui de 1688 : « que la messe fondée sera annoncée par quatorze coups de cloche et ensuite un carillon, tant la veille que le jour même, et que le *Libera* sera suivi d'un *Pater* pour le repos de l'âme des parents et amis des fondateurs; que cette fondation eut lieu moyennant 50 livres payées aux mains dudit Lesage, trésorier en charge de la fabrique de l'église, et sous l'acceptation de vénérable et discrète personne messire Jacques Rocques du Sap. »

Le trésorier payait, en conséquence, par an, 34 livres, savoir : au célébrant 16 livres et le surplus au clergé, diacre, sous-diacre, chappiers, assistants, chantres et autres présents au chœur. La messe annuelle fixée au 16 octobre à dix heures du matin; toutes les fournitures à même les 34 livres et le surplus aux pauvres. Le sonneur avait 3 livres 6 deniers pour la sonnerie; il fut arrêté qu'il serait élu entre eux tous les ans et par eux un roi, pendant le cours de leur vie, que ce roi serait tenu de présenter à bénir un pain à ladite messe annuelle avec deux cierges blancs à la main dudit roi, pour être posés sur l'autel en offrande, s'étant, est-il dit, « lesdits présens en outre, respectivement promis faire dire et célébrer chacun une messe,.... par ceux qui suivront ».... etc. (*Hist. du Sap* par Couriol, p. 146 et 147.)

ACTIONS DE GRACES

DÉCEMBRE

Ain. — Le saint Archevêque vient de me donner des preuves de sa protection. Mes bien vives actions de grâces. Cl.

Aude. — Actions de grâces à saint Michel, pour la protection spéciale dont il couvre tous les membres de ma famille. V. S.

Finistère. — Veuillez célébrer douze messes en l'honneur des saints Archevêques et des Anges Gardiens, en remerciement de faveurs obtenues.

M^{me} DE L. T.

Je vous prie de faire dire une messe d'actions de grâces à saint Michel, afin de le remercier d'avoir protégé mon cher neveu dans un très grand danger et aussi d'avoir écarté les obstacles qui s'opposaient à la fondation d'une très belle œuvre. DE L. T.

Landes. — Mille fois béni soit saint Michel qui a bien pris soin de nous dans l'affaire que nous lui avons confiée. P. D.

Loire. — Prière de célébrer une messe d'actions de grâces pour une faveur obtenue. J. A.

Loire-Inférieure. — Une messe de reconnaissance à saint Michel qui ne cesse de se montrer notre très visible protecteur et qui, tout dernièrement, a permis que mon frère aîné sorte indemne d'un grave accident de voiture. Nous recommandons notre jeune Michel à son saint Patron. J. M.

Morbihan. — Je vous adresse les honoraires de deux messes, promises à saint Michel. Mon fils a passé, avec succès, ses examens. Viesse DE LA V.

Nord. — Le fils D... va un peu mieux, suppliez le saint Archange d'achever sa guérison au plus tôt. N. N.

Pas-de-Calais. — Afin de remercier saint Michel pour plusieurs faveurs obtenues, je vous prie de célébrer deux messes en son honneur. M. M.

Hautes-Pyrénées. — Une messe d'actions de grâces s. v. p. L. P. Je vous serai reconnaissante de célébrer une messe, en remerciement et en l'honneur de saint Michel. M. A. DE G.

Haute-Saône. — Saint Michel nous a obtenu une réconciliation bien ardemment désirée, veuillez célébrer une messe. Sr. A. D.

Haute-Savoie. — Je vous adresse une petite offrande pour vos œuvres, en actions de grâces à saint Michel. F. S.

Seine. — Actions de grâces au saint Archange. E. P.

Deux-Sèvres. — Je suis bien en retard à remercier saint Michel de toutes ses faveurs à mon égard. A. G.

JANVIER

Bouches-du-Rhône. — J'ai promis de faire célébrer deux messes en l'honneur de saint Michel, je vous adresse les honoraires. E. B., zél.

Calvados. — Saint Michel m'est venu en aide pendant le mois écoulé. Prière de célébrer le saint sacrifice en son honneur. A. L. D.

Charente-Inférieure. — Je suis heureuse de vous adresser les offrandes annuelles de mes 68 associés; veuillez célébrer une messe à toutes nos intentions et au sanctuaire de saint Michel. R. P., zélatrice.

Finistère. — Actions de grâces à saint Michel, saint Gabriel, saint Raphaël et aux saints Anges Gardiens; ci-inclus les honoraires de quatre messes. E. DE L. T.

Le résultat de l'affaire que j'avais confiée à saint Michel est relativement bon, mais une difficulté subsistant encore, je viens, toute confiante, supplier le saint Archange de l'écarter. A. L.

Merci à saint Michel pour une heureuse délivrance; veuillez consacrer à Notre-Dame et au saint Archange le cher bébé et célébrer une messe d'actions de grâces. M. M., zél.

Haute-Garonne. — J'arrive du Mont-Saint-Michel, où par un sentiment de reconnaissance j'étais allée remercier le saint Archange, en son sanctuaire, pour une grande faveur obtenue. M. DE S., zélatrice.

Gironde. — Ci-inclus les honoraires d'une messe en remerciement pour la guérison de mon cher malade. C. A., zél.

Loire-Inférieure. — Je vous serai reconnaissante de célébrer deux messes, en l'honneur de saint Michel, pour une guérison et d'autres grâces obtenues; veuillez aussi allumer quatre cierges devant l'autel du saint Archange. M. T.

En un mandat de 73 francs, je vous adresse les offrandes de mes associés à l'Archiconfrérie et aussi les honoraires de messes que je vous demande de célébrer, comme chaque année, tant en actions de grâces que pour demandes de nouvelles faveurs et aussi pour les associés décédés dans le courant de l'année. M. L., zélatrice.

Lot. — Je vous adresse, de la part de Mme H., une offrande que vous emploierez à votre gré; c'est pour remercier saint Michel de la guérison de deux malades. X.

Manche. — Merci à saint Michel pour une grâce obtenue; je promets une nouvelle offrande si, par son intercession, j'obtiens une nouvelle faveur d'ici la fin de l'année. A. B.

Ainsi que j'en ai fait la promesse, je vous adresse les honoraires de quatre messes, en reconnaissance des succès que notre cher enfant a obtenus dans ses examens. B. H.

En actions de grâces de la guérison de ma fille, je vous fais adresser cinq francs pour les œuvres du Mont-Saint-Michel. Prière de célébrer une messe en l'honneur du saint Archange et de faire brûler un cierge devant son autel. A. H. D'A.

Mayenne. — J'ai obtenu une faveur par l'intercession de saint Michel; veuillez, s. v. p., allumer un cierge en actions de grâces. E. F.

Meurthe-et-Moselle. — Une mère très reconnaissante remercie Notre-Dame des Anges et saint Michel d'avoir préservé son fils d'un grand danger. M. C.

Basses-Pyrénées. — Je suis chargée par une pieuse personne de vous envoyer le montant d'une lampe que vous voudrez bien faire allumer pendant neuf jours devant la statue de saint Michel, en actions de grâces. J. TH.

Seine. — Actions de grâces à saint Michel et à saint Joseph. M. L., zél.

Seine-et-Marne. — Prière de célébrer une messe en l'honneur de saint Michel, afin de le remercier de sa protection. C. C. F.

Seine-et-Oise. — Une malade, ayant obtenu sa guérison par l'intercession du saint Archange, vous prie de célébrer une messe. F. H.

Tarn. — Reconnaissance au glorieux Archange pour sa protection dans deux procès, merci du succès. Veuillez, s. v. p., célébrer six messes. L. P., zélatrice.



Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Bouches-du-Rhône. — Marseille : M^{me} veuve Dariot-Tétard.

Calvados. — Honfleur : M^{me} veuve Marie Baudry.

Charente-Inférieure. — La Ronde : M^{me} Marie Porchon.

Haute-Garonne. — Toulouse : M. Albert Devrigny.

Ille-et-Vilaine. — Rennes : M. l'abbé Ceillier, *Chanoine honoraire de Coutances, Supérieur de l'Institution Saint-Vincent.* — Bécherel : M. le Chanoine Emmanuel André, *Curé-doyen.*

Indre. — Saint-Benoît du Sault : M^{me} Madeleine Touzet.

Loire-Inférieure. — Nantes : M^{me} veuve Cussonneau, *fidèle associée.*

Maîne-et-Loire. — Les Ponts de Cé : M^{me} Morti.

Manche. — Coutances : M^{lle} Marguerite Michel d'Annoville. — M^{lle} Marie. — Valognes : Sœur Saint-Alban, *religieuse du Sacré Cœur.* — Saint-Sauveur de Pierrepont : M. Pierre Lebredonchel. — Montmartin-sur-Mer : M^{me} Lejolivet.

Morbihan. — Billiers : M^{me} Françoise Oraine.

Rhône. — Lyon-Fourvière : Sœur François de Sales, *religieuse de la Visitation Sainte-Marie.* — Neuville-sur-Saône : M^{me} veuve Dubost.

Haute-Saône. — Luxeuil-les-Bains : Sœur Lucienne, *supérieure du Pensionnat Saint-Vincent.*

Seine-Inférieure. — Dieppe : M^{lle} Blanche Daussy.

Deux-Sèvres. — Niort : M^{me} Justine Reneau ; M^{me} Emilie Mondon. — Arçay : M^{lle} Marie-Thérèse Texier. — Pas-de-Jeu : M^{me} Marie Suire.

Tarn. — Castres : M. Marius Fournier ; M^{me} Sompayrac, née Laure Blavaux.

Belgique. — Louvain : M^{me} veuve Humbert Bosquet, née Marie-Thérèse-Philippine Smitz. — Bruges : M^{me} veuve Pierre Van Kersschaver, née Julie Van Reybroeck.

..... *Sed Signifer, sanctus Michaël, repræsentet eas in Lucem Sanctam !....*



Le Gérant : FR. SIMON.

Imprimerie générale de Rennes. — FR. SIMON, imprimeur breveté.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — SAUVÉ DES FLAMMES PAR LA BIENHEUREUSE JEANNE D'ARC. — L'HUMILITÉ DE LA FOI. — BULLETIN. — LA VIE DE L'ŒUVRE. — SAINT MICHEL DE BORDEAUX. — MON CARNET BLEU. — ACTIONS DE GRACES. — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS.

Sauvé des flammes par la Bienheureuse Jeanne d'Arc

LE 6 janvier dernier, Mgr Touchet a prôné à ses fidèles Orléanais qu'au printemps de 1913 nous aurions le bonheur d'invoquer *sainte* Jeanne d'Arc. Nul ne croira que l'éminent évêque ne prophétise pas à coup sûr : pour parler si net, *il sait* que ses prévisions se réaliseront à point nommé.

Avec une immense gratitude, la France accueillera ce dénouement d'une cause, introduite il y a quelques mois à peine, — deux ans après la Béatification !

Le 6 janvier 1912 a marqué le cinquantième centenaire de la naissance de Jeanne. A cette occasion, par un privilège inouï, le Souverain Pontife a autorisé une messe votive solennelle en l'honneur de la Bienheureuse, — un dimanche ! Entendons-nous, a dit l'Église : ce n'est pas la naissance de Jeanne à Domrémy que vous célébrerez ainsi. Seules la naissance de Notre-Sei-

gneur, celle de sa sainte Mère, celle de son saint Précurseur ont place dans le cycle liturgique. Mais, pour une fois, à propos du centenaire de la naissance de son héroïne nationale, j'autorise ma « Fille aînée » à chanter officiellement, en pleindimanche, ses louanges. — C'est une gâterie à laquelle nous avons été très sensibles, bonne Mère.

Et je viens apporter aux lecteurs des *Annales* le récit, on peut dire inédit, d'un événement pour le moins merveilleux, attesté par une paroisse entière et dont la gloire remonte à la Bienheureuse Jeanne d'Arc.

C'est l'un des faits nouveaux que Mgr d'Orléans — Sa Grandeur l'a dit en une belle lettre pastorale — a présentés à Rome.

Bien que je ne sache rien de l'enquête canonique, conduite sur place, en septembre dernier, par le Prélat lui-même, et précisément parce que j'ignore tout de cette enquête elle-même, je puis parler de ce qui la motiva.

N'en ai-je même pas, ou peu s'en faut, le devoir? Qu'on en juge : je connais le théâtre, je connais l'ambiance, je connais les témoins, je connais le héros.

Le théâtre. En cette région cotentinaise dont la renommée n'est pas seulement faite de l'opulence de ses herbages, il est une paroisse qui n'est pas la moindre du beau diocèse de Coutances; on la nomme Tribehou.

Pour vous dissuader de discuter l'harmonie du mot, sachez qu'il fut prononcé naguère en plein Paradis, quand y monta la nouvelle de l'exploit de Jeanne d'Arc, ou mieux quand son Archange, apercevant la « grande pitié » qu'il y avait en ce petit pays, redit encore : « Va, fille de Dieu, va ! »

« Vive labeur ! » est bien la devise de cette population d'un millier d'habitants, presque tous agriculteurs, ouvriers ou bateliers. Mais « Vive Dieu » d'abord; car la foi des anciens jours y demeure, avec des habitudes

chrétiennes, point tapageuses, mais solides, surtout celles de la prière, même de la prière en commun dans les familles, et celle du dimanche bien observé. Leur bon goût et leur sagesse les portent à trouver leur église, leur calvaire, leurs champs, leurs pommiers, leurs rivières, ce qu'il y a sans doute de mieux dans le monde, et Pierre l'Ermite aurait pu les citer en exemple dans son *Restez chez vous*.

La preuve qu'ils n'ont pas tort est que l'étranger abondant à leur rivage ne sent pas, d'ordinaire, le besoin de lever l'ancre. Ainsi la plupart de leurs curés ne déposèrent l'étole, après une belle vieillesse, qu'avec la vie. Le pasteur actuel, qui donnait, il y a quelques mois, son hospitalité modeste, mais si cordiale, à l'Évêque d'Orléans et à son Tribunal, est à la tête de la paroisse depuis trente ans. C'est le curé dans tout le sens du mot, plein de souci pour chacune des portions du troupeau, s'attardant de préférence auprès des petits, car ils sont l'avenir, et chez les malades, car ils seront bientôt le passé. Envers ceux-ci, sa sollicitude va sans doute au plus pressé, et c'est l'âme qu'elle vise d'abord; mais souvent, à son tour, un corps endolori en ressentira le bienfait, et cela, certes, sans que les Statuts diocésains ou les Esculapes attitrés puissent en prendre le moindre ombrage! Aussi, lorsqu'un jour Monseigneur lui envoya certaine mosette, Tribehou tout entier se crut nommé « Chapelain épiscopal ». Et lorsqu'il mourra — oh! que l'heure en soit lointaine encore! — ce sera un deuil général. Tel est l'abbé Debon, meilleur même que son nom ne le dit; tel est le curé actuel du « Récapé » de Jeanne d'Arc.

Un mot maintenant de son ancien « Maître d'école ». Je dis comme parlait et parlerait encore le vieillard dont je vous entends me reprocher doucement de retarder... la présentation. L'expression « Mossieu l'instituteur »

était alors très rare en ce pays ; le terme « Mossieu le Directeur » radicalement inconnu. Le professeur, pour avoir un nom plus modeste et une classe de moindre apparence, en valait-il moins (1)? les élèves s'en allaient-ils avec un plus léger bagage ? Je crois, au contraire, que l'enquête d'alors sur les conscrits sachant lire, écrire et compter, était plus rassurante que celle dont l'*Officiel* nous donna connaissance pour l'an de grâce... et de « Défense laïque » de 1911 !

Pendant les cinquante années que le maître, natif de Tribehou, et qui ne le voulut jamais quitter, exerça ses modestes mais nobles fonctions, toujours le Crucifix et l'image de la « Bonne Vierge » présidèrent à l'enseignement ; toujours l'Évangile et la Doctrine chrétienne y eurent la première place ; toujours on apprit la véritable Histoire de la France, et, à la page voulue l'histoire, — la véritable aussi, — de la miraculeuse épopée.

Et voilà comment, chers lecteurs, ces lignes sur le maître d'école d'alors se rattachent à mon récit ; mais me voilà en même temps obligé de « passer des aveux » à votre barre. Cet homme, l'ami à perpétuité de tous les curés, celui qu'ils appelèrent à l'envi leur *vicaire laïque*, et dont je me suis permis l'éloge, était... le père du prêtre qui vous parle.

Qui m'en voudra d'avoir créé cette incidente ? De l'orgueil j'aurais su me défendre, ne fût-ce qu'en pensant à certaine fable de La Fontaine ; ce n'est qu'une fierté, légitime, je pense ; et de celle-ci encore je me serais tu si je n'avais cru mieux peindre notre « héros », *en célébrant l'école chrétienne dans laquelle il s'éleva.*

En vertu de cette explication, et de votre absolution,

(1) Ce maître reçut plus tard les fameuses Palmes académiques. Il est vrai que ce fut des mains du Maréchal de Mac-Mahon (grave !), et à l'époque du Seize-Mai (plus grave encore !)

je continue, même encore un peu dans la note déjà chantée...

Il semblerait que Dieu ne se résout pas à séparer dans la gloire l'Archange Vainqueur et l'humble bergerette de Domrémy.

Coïncidence souvent remarquée, en effet, au moment même où le Souverain Pontife élevait sur les autels la Bienheureuse Jeanne d'Arc, dont saint Michel fut, comme on l'a dit, l'inspirateur et le sergent instructeur, au Mont Tombe, choisi par l'Archange, se déroulaient les solennités du XII^e centenaire de la fondation du célèbre sanctuaire. Pour organiser ces fêtes, « l'évêque de saint Michel » avait délégué son vicaire général, le fils du maître d'école de Tribehou, Directeur des Œuvres du Mont Saint-Michel.

C'est au cours du mois de mai 1909, où nous célébrions l'entrée de Jeanne à Orléans (8 mai), et la mémoire de son martyr à Rouen (30 Mai) ; c'est six jours exactement après que, au Mont Saint-Michel, Mgr de Rouen avait béni sa statue ; c'est dans la paroisse natale du Directeur des Œuvres de saint Michel, que se produisit le fait merveilleux, dont le héros avait appris de mon père à aimer la Bienheureuse (1).

Ce n'est pas tout : ce cinquième centenaire de la naissance de Jeanne verra l'extension effective à toute la France de la fête de l'Apparition de saint Michel au Mont Tombe.

Et la consécration de la France à son angélique protecteur, décrétée par nos évêques, a été fixée par la plus grande majorité d'entre eux, à la prochaine fête de notre Libératrice, 19 juin 1912...

(1) Quelques mois après l'incendie, mon curé m'invita à bénir une statue de la Bienheureuse. Malgré le temps affreux, l'église, admirablement décorée par un admirable vicaire, fut trop étroite à la messe et aux vêpres. Le père Dumoitier, confondu dans la foule, assistait aux cérémonies. L'église, l'hôtel de ville et un bon nombre d'habitations étaient pavoisées.

Je n'ai pu m'abstenir de faire ces rapprochements, et si, aujourd'hui, j'ose les rendre publics, c'est pour acquitter un devoir de reconnaissance à saint Michel et à la Bienheureuse Pucelle, qui se concertent pour exercer avec tant de délicatesse leur puissance et leur bonté envers leurs serviteurs, parfois les plus indignes.

Enfin... voici mon récit.

* * *

Il était midi un quart, le mercredi 19 mai 1909. La bourgade de Tribehou, d'ordinaire si paisible, fut soudain mise en émoi par un cavalier qui accourait, bride abattue : le feu était à l'Hôtel-ès-Bas, village de la paroisse.

Alors, ce fut une course éperdue vers le lieu du sinistre... Vainement, les premiers arrivés tentèrent d'arrêter le fléau; ils furent impuissants. Une bonne partie du village était déjà la proie des flammes. Les toits de chaume, desséchés depuis des semaines par un soleil ardent, se consumaient avec une rapidité effrayante. La chaleur qui se dégageait du brasier était telle que les plus intrépides sauveteurs reculaient; les vitres volaient en éclats, les grilles des fenêtres, les ferrures des portes étaient rouges.

Il fallait se borner à faire la part du feu en prélevant, autant que possible, les bâtiments non atteints. C'est à quoi tendirent tous les efforts.

Tout à coup une rumeur circula à travers la foule : « Jean Dumoitier est resté dans sa maison. »

On essaye d'approcher, d'atteindre la demeure du père. Impossible : la chaleur et la fumée sont intenses. « Au reste, conclut-on, ce serait inutile : le bonhomme est sûrement mort maintenant. »

Que s'était-il passé?

Ceci : Jean Dumoitier, plus que septuagénaire,

couvreur en paille de son état, en voyant le feu à la maison d'en face et chez son voisin, s'était rendu compte que sa propre maison allait sans tarder subir le même sort. Son parti fut vite pris. En Normandie, même à Tribehou, on a des biens du bon Dieu une juste estime : il se mit en devoir de sauver ses meubles. Déjà, il avait enlevé et porté au loin les couvertures de son lit; il était rentré pour continuer ses opérations; il s'appêtait à sortir, lorsque soudain la toiture en chaume s'écroula, encerclant la demeure de toutes parts d'une grande haie de feu. Le malheureux était emprisonné dans sa maison incendiée. Il comprit tout de suite l'horreur de sa situation.

Toutefois, le feu qui avait commencé par la toiture fut arrêté un instant dans sa course par le plancher, qui était recouvert d'une couche de terre battue, selon la coutume du pays. Mais il ne tarda pas à gagner le rez-de-chaussée par le moyen de l'escalier. Les flammes envahirent la chambre, puis la cuisine. Finalement le père Dumoitier fut réduit à chercher un refuge dans une petite pièce, attenante à la cuisine. Une fumée étouffante l'y poursuivit; en même temps une chaleur atroce pénétrait par la fenêtre, dont les vitres avaient éclaté, et devant laquelle se consumaient, en outre de la toiture effondrée, un peu plus loin et en face, une remise contenant dix mille bottes de paille. Le vieillard déclarait ensuite qu'il avait souffert affreusement.

Pendant plus d'une heure il resta dans sa prison de feu, tantôt écartant, selon son pouvoir, les objets les plus inflammables, tantôt se mettant la tête dans la paille de son lit, pour respirer plus à l'aise.

Ici, il sera permis de remarquer que, normalement, l'asphyxie devait se produire. La toiture en chaume et l'énorme quantité de paille, qui se consumaient devant la fenêtre du père Dumoitier, c'est plus qu'il n'en fal-

lait pour provoquer l'étouffement dans cette atmosphère absolument irrespirable.

Notons encore l'inspiration — que nous avons peine à croire naturelle — de se mettre la tête dans la paille pour respirer mieux. Le père Dumoitier aurait-il trouvé, tout seul, sans le recours de Jeanne d'Arc, le procédé scientifique qu'il employait pour tamiser



APRÈS L'INCENDIE DE TAIBEROU

Au 2^e plan, à gauche, maison du père Dumoitier. — Au 1^{er} plan, à droite, hangar aux 10.000 bottes de paille.

l'air et rendre moins délétères les gaz provenant de la combustion du chaume?

Et la chaleur elle-même, avons-nous dit d'après les témoins, était horrible, puisque les plaques de fer dans le voisinage étaient rougies, puisque les vitres volaient en éclats, puisque les laines et étoffes, dans l'appartement même où s'était retiré le père Dumoitier, étaient roussies et se désagrégèrent lorsqu'on voulut les laver après l'incendie.

Maintes fois le malheureux eut la vision claire de sa fin toute proche. C'est alors qu'il pensa à Jeanne d'Arc et se mit à l'invoquer. Même n'étant plus écolier, il avait relu la vie de la Bienheureuse; le récit de sa mort dans les flammes du bûcher de Rouen l'avait particulièrement frappé. « *Bienheureuse Jeanne d'Arc, s'écria-t-il, vous qui y avez passé, sauvez-moi.* » Plusieurs fois il répéta la même prière. Il y mêlait des sentiments d'humilité et de repentir : « *Vous étiez sainte, vous. Vous n'aviez pas de péché, et moi je ne suis qu'un pécheur. Pourtant, sauvez-moi.* »

Voilà ce que le père Dumoitier atteste avec une simplicité qui ne varie jamais ses termes, avec une sincérité évidente pour tous, avec une humilité qui se fait plutôt prier pour dire.

Au bout d'une heure et davantage, la chaleur ayant diminué, quelques personnes se rapprochèrent des maisons incendiées et tentèrent d'en retirer les meubles du rez-de-chaussée, préservés par les planchers recouverts de terre, dont nous avons parlé.

Elles entendirent le père Dumoitier qui appelait à son secours. Grande fut leur stupéfaction. En un instant, la porte, à demi consumée, de la demeure du père fut enfoncée... et l'on trouva le vieillard, debout, près de la fenêtre, hébété par la souffrance. Il était sauvé.

Tous disaient : « C'est à n'y rien comprendre. » Le père Dumoitier, lui, raconta tout avec une parfaite lucidité, et dit comment il avait invoqué la Bienheureuse Jeanne d'Arc. *Pour lui, il n'y avait pas de doute, c'est Jeanne d'Arc qui l'avait délivré des flammes.*

Plus tard, comme on lui demandait : « Pourquoi n'avez-vous point prié la bonne Vierge? » — Si j'avais été dans l'eau, répondait-il, j'aurais invoqué Notre-Dame de la Délivrande; mais dans le feu j'avais affaire à Jeanne d'Arc! »

* * *

Nous n'ajouterons pas un mot de commentaire.

Quant à la conclusion pratique, nos lecteurs sauront bien, d'eux-mêmes, la tirer.

Avec nous, ils béniront la Bienheureuse Jeanne d'Arc; avec nous, ils continueront de l'invoquer en toute confiance.

Avec nous, ils prieront, encore et toujours, saint Michel, pour que, par son intercession puissante, soit hâtée, s'il est possible, la triomphale canonisation de notre héroïne incomparable.

J. LEPETIT,

Vicaire général,

Directeur des Œuvres du Mont Saint-Michel.

L'Humilité de la Foi

L'HUMILITÉ même, c'est Dieu, disais-je dans un récent article, et sans doute je ne reviendrai pas sur ce sujet pour en donner une notion plus exacte. Comme la grâce de Dieu dont elle est le fruit, l'humilité remonte à Dieu et c'est de lui qu'elle vient.

Mais aujourd'hui je voudrais aller un peu plus loin, et de cette vertu dont saint Augustin affirmait qu'elle est le fondement de la perfection, je voudrais montrer qu'elle nous serait à jamais inaccessible si Dieu lui-même ne nous y inclinait doucement. Qu'est-ce en effet que l'humilité, sinon la vertu qui nous met justement et suavement à notre place, et quoi d'autre part de plus difficile pour le libertin de la foi que le juste aveu de sa dépendance à l'égard de Dieu; j'en conclus donc que s'il n'avait une foi très vive, l'homme serait incapable d'arriver à la vraie et complète humilité de la foi.

Il n'est pas nécessaire d'être grand clerc pour mesurer du regard l'abîme immense qui sépare la Créature du Créateur et les Ténèbres de la Lumière. Tandis qu'il a au-dessus de lui les saints, les anges de Dieu, l'homme encore sur la terre n'est qu'un pauvre et misérable pécheur. Il ne vit que peu de temps et le peu qu'il vit, il ne le vit pas heureux. De lui-

même il n'a rien, et il a moins encore qu'il ne peut le savoir, car il est pécheur, et il ne le sait d'une manière salutaire que par la foi. Mais las! quelle n'est pas sa révolte et que de fois ne regimbe-t-il pas contre l'aiguillon de la foi qui lui met en pensée et remémore toutes choses que ne veut pas savoir l'orgueilleuse raison : la sainte Trinité de Dieu, la déchéance d'Adam et d'Eve, leur punition, la punition de leurs enfants, l'Incarnation de Dieu, la Rédemption de Dieu, la divinité de Jésus, l'Église catholique, apostolique, romaine, la vie éternelle, etc.

Et puis, comme il en vient peu à peu, par l'accoutumance au mal et à la dépravation, à ne vouloir point se laisser suggérer les bonnes et saintes inspirations de la foi, vite, il tâche à se confirmer que Dieu n'existe pas, et que la foi est chose impossible à l'homme. En quoi il ne se trompe pas; car la foi est surnaturelle et ne l'a pas qui veut, comme il le veut. La foi, elle est, quand même on ne la veut pas; mais pour l'avoir belle, bonne, et sainte, il se faut premièrement incliner; pour la conserver, il se faut secondement incliner, et pour la pousser jusqu'à la fin de la vie, il se faut troisièmement incliner. Et encore est-ce que je n'ai rien dit de tous les actes entre lesquels, le long de la vie, il arrive qu'on doit vivre de la foi, en s'inclinant sous les commandements de Dieu et de l'Église, en ne résistant pas de propos délibéré aux inspirations et conseils de Dieu. Que si je ne considérais pas seulement un chacun en particulier comme sujet de la foi, mais la famille et la commune et la République tout entière, qui est-ce qui ne voit que, sans l'humilité, l'accord ne peut durer ou seulement être entendu. La justice sera battue par la force, le vrai par le faux, et Dieu par Satan.

Aussi, nous faut-il remercier Dieu de ce qu'il n'a jamais laissé ses serviteurs sans l'humilité. Le règne de la Foi, qui est depuis le commencement jusqu'à la fin, est aussi le règne de l'humilité. Demandons à Dieu de nous en donner un peu à nous qui n'en sommes pas dignes, qui nous estimons bien meilleurs encore que le Pharisien de la parabole, lequel se croyait bien meilleur que le publicain. Abaissons-nous pour que la Foi grandisse en nous; quand nous ne parlerons plus, elle parlera toute pure, et se fera sentir et aimer. Elle sera forte comme une armée rangée en bataille, et, nous conduisant sans cesse d'abaissements en abaissements, nous faisant à la fin mourir, elle nous couronnera dans le Ciel en couronnant ses dons.

BULLETIN

CHACUN LUNDI du mois de février, messe pour les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de Saint Michel.

Le samedi 3 février, messe pour les zélateurs et les bienfaiteurs.

NEUVAINNE générale mensuelle, du 10 au 18 février.

INTENTION proposée et bénite par Mgr l'évêque de Coutances, non seulement pour la neuvaine, mais pour le mois entier : LES MISSIONS D'AFRIQUE.

Des pourparlers, longs et mystérieux, un traité commenté en sens divers, des échanges de territoires entre deux grandes nations, etc..., ont reporté notre attention — si jamais elle en avait été distraite — sur le continent africain.

Nous avons pensé d'abord exhorter nos lecteurs à prier pour le Maroc. Il y a là une population nombreuse, livrée pour la plupart au mahométisme. On sait, d'ailleurs, combien rude est la besogne des missionnaires dans l'évangélisation des musulmans. Il est donc juste que nous invoquions Dieu et les saints en faveur des apôtres qui ont entrepris de convertir ces peuplades fanatiques et indisciplinées, que la France est censée prendre sous sa protection.

Mais le Maroc n'est qu'une parcelle de cette Afrique, où un nombre considérable d'ouvriers évangéliques travaillent héroïquement à étendre le règne de Dieu. Il faut étendre notre prière, multiplier les âmes à qui va le bienfait.

Pour tous les missionnaires d'Afrique : Pères du Saint-Esprit, Pères blancs, Pères des missions africaines, etc., pour leurs œuvres, pour leurs collaborateurs, ... une prière, un sacrifice par jour pendant le mois de février.

... Et bénissons la Providence qui donne, cette année, à ce mois, un jour de plus !

Indulgences du Mois. — Indulgence plénière :

1^o Jour au choix, pendant la neuvaine à saint Michel, ou l'un des jours suivants :

2^o Jour au choix. Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel. (Conditions ordinaires pour ces deux indulgences.)

3^o Jour au choix. Archiconfrérie de saint Michel : confession, communion, visite de l'église paroissiale de chacun.

La Vie de l'Œuvre

ZÉLATEURS. — Ont reçu le diplôme : M. Emile de Fursac, de Bordeaux; M^{me} Georges Pay, de Longué; M^{me} V^e Pigeon, de Nuits-Saint-Georges, M^{me} Marie-Amélie Bodereau, de Pau; M^{lle} Yvonne Véronneau, de la Longue Pointe (Canada); M^{me} Charles Gagnon, de Montréal; Sœur Louise du Sacré-Cœur, de Hartford (U. S. A.).

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 25 décembre 1911 au 15 janvier 1912, inscrits : 510. Dans ce total sont comprises les listes des zélateurs et zélatrices de : Amiens, Antibes, Avignon, Bordeaux, Boston, Brigne, Brunel, Bruges, Caen, Grandvillers, Hambye, Juzet d'Izaut, Kurzany, Lanslevillard, Lunéville, Lyon, Marchemaisons, Marseille, Montréal, Mont-Saint-Michel, Nantes, Nuits-Saint-Georges, Oisy-le-Verger, Paramé, Pau, Pont-de-Veyle, Saint-Aubin-du-Cormier, Saint-Eustache (Savoie), Saint-Leu et Saint-Paul de la Réunion, Saint-Jean de Maurienne, Saint-Vincent de Mercuze, Solre-le-Château, Thervay, Tréclun, Troyes, Verdun-sur-le-Doubs, Vieux Berquin, York, Yvetot.

CONSÉCRATIONS. — Ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame des Anges :

19 décembre. — Joseph Moureau; Antoine-Michel Moureau; Marie-Elisabeth Moureau; Simone Routin; Jeanne Routin; Jeanne Nicolle; Marie-Caroline-Emilie Fromageot; Clotilde Fromageot; Marie Manigand; Marie-Louise Salles; René Brunel; Lucien Gabriel; André Piquar; Elisabeth Letourneau; — 21 décembre : Marie Lelièvre; — 23 décembre : Pierre Routurier; — 25 décembre : Paul-Marie de Brabantère; Joseph-Jacques-Zotique L'Espérance; Joseph-Wilfrid Vanier; Joseph-Rémi Deschatelets; Joseph-Marcel Fétreault; Michel-Marcel Guy; Marie-Irène Delorme; Bernard Dufouleur; Hubert Dufouleur; — 26 décembre: Andrée-Benoîte-Béal; 29 décembre : Marcelle-Marie-Louise Lavoué; André Veïart; Marie-Josèphe-Thérèse-Léonie-Monique de Héaulme de Boutsocq; — 30 décembre : Joseph-Bernard Avignon; Jean-Théodore

Avignon; — 1^{er} janvier : Bernadette-Marie-Victorine Gros; Joseph-François Gros; Jean-Michel Gros; Auguste-François-Marie Pelot; Marthe-Marie Pelot; Lucie-Joséphine Pelot; — 4 janvier : Marie-Louise-Augustine-Michelle Guillaume; — 6 janvier : Simone Liger-Belair; Bernard Liger-Belair; Marie-Louise Bricage; Magdeleine Degrand; Lucienne-Marie Robert; Madeleine-Marie Robert; Jeanne-Emilie Gouvin; Michel-Joseph-Ernest Florin; — 9 janvier : Marie-Gertrude de Saint-Aubert; — 13 janvier : Jean-Eugène Guillemot; Paul Garnier; Marie-Antoinette Vaslot.

Saint Michel de Bordeaux

LE voyageur qui arrive à Bordeaux par les chemins de fer d'Orléans ou de l'État traverse la Garonne sur un pont métallique, laissant à sa droite le pont de pierre aux dix-sept arches majestueuses. Parmi les monuments de la grande cité, gracieusement assise sur l'arc de cercle décrit par la courbe du fleuve, il en est un qui, par son altitude et sa proximité, attire tout de suite ses regards. Entre les deux ponts, à une faible distance du quai, une tour se dresse, surmontée d'une flèche aérienne et complètement isolée d'une église dont l'œil remarque de loin la riche architecture. Ce sont les deux monuments que la ville de Bordeaux a élevés à la gloire de l'Archange saint Michel (fig. 1). Au lecteur curieux d'en connaître l'histoire abrégée, il suffira de mettre sous les yeux l'inscription suivante gravée sur la muraille Nord-Est du transept.

CHRONIQUE DE L'ÉGLISE SAINT-MICHEL

L'origine de cette église se perd dans la nuit du passé. Néanmoins, il est permis de croire qu'elle a été fondée vers le huitième ou le neuvième siècle, d'après l'appareil des maçonneries découvertes dans les fouilles de 1853 et 1861.

Ce fut d'abord une chapelle, située hors des murs de la ville, et dépendant de l'église métropolitaine de Saint-André.

En 1060, l'archevêque Goscelin de Parthenay et son chapitre la cédèrent à l'abbaye de Sainte-Croix. Elle fut dès lors desservie par un chapelain.

L'an 1099, cette cession fut maintenue par l'archevêque Amate.

En 1140, l'abbaye, du consentement de l'archevêque

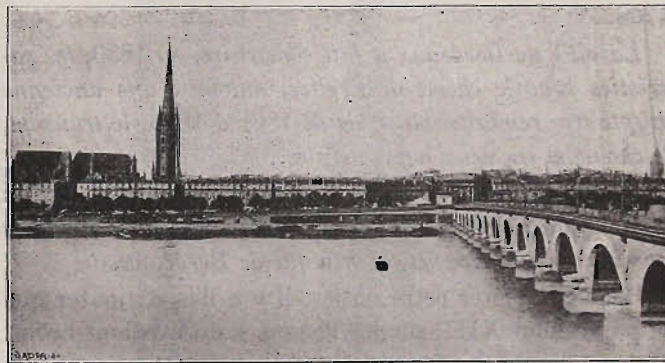


FIG. 1. — L'ÉGLISE SAINT-MICHEL ET LE PONT DE PIERRE. (PHOT. L. L.)

Geoffroy III, restreignit le territoire de Saint-Michel et y établit une seconde paroisse, sous le vocable de Sainte-Croix.

Malgré cette séparation, l'église se trouva bientôt insuffisante pour la population; une pieuse dame, nommée d'Ozelons, fit don, en 1149, d'un terrain pour la reconstruire et l'agrandir. On l'établit sur les ruines de l'ancienne, c'est ce qui explique les proportions de la nef principale.

L'an 1305, le pape Clément V conféra à cette église le titre de vicairie perpétuelle.

En 1466, le roi Louis XI obtint du pape Paul II qu'elle fût érigée en collégiale.

Le caractère de son architecture indique qu'elle a dû être de nouveau rebâtie vers la fin du quatorzième et dans le quinzième siècle.

L'an 1492, le clocher, construit aux frais des habitants de la paroisse, fut inauguré par le cardinal André d'Espinaï, archevêque de Bordeaux. Sa flèche, mutilée par la foudre, en 1754 et 1608, fut presque totalement abattue par un ouragan, dans la nuit du 8 septembre 1768.

La ville de Bordeaux a fait construire, en 1853, les sacristies sous le chevet de l'église, autour d'une ancienne crypte très remarquable — et de 1861 à 1863, le transept, le chœur et ses deux nefs latérales.

En 1869, la tour et sa flèche, restaurées et relevées par les efforts réunis de la paroisse et de la ville, ont été inaugurées par le cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux.

Pour compléter cette notice, il y a lieu d'ajouter que le pape Léon XIII, sur les instances du cardinal Lecot, archevêque de Bordeaux, en 1903, a élevé l'église Saint-Michel à la dignité de basilique mineure.

En résumé, d'après les conjectures les plus vraisemblables, l'église Saint-Michel de Bordeaux est contemporaine de l'apparition du glorieux Archange au Mont-Tombe. Chapelle romane vers le VIII^e ou le IX^e siècle, rebâtie, au XII^e, avec des proportions plus vastes, elle a reçu au XIV^e ou au XV^e, sa forme actuelle, moins le transept, le chœur et les nefs latérales, qui datent seulement du XIX^e.

Quant au clocher du XV^e siècle, qui avait remplacé un modeste campanile, il n'en est resté que la tour. Encore, celle-ci a-t-elle été restaurée et même élargie à sa base; avec la flèche qui la couronne, elle forme bien un édi-

fice contemporain. Paul Abadie, enfant de Bordeaux, en a été l'architecte.

« Les Bordelais, a écrit M. Brutails, archiviste du département de la Gironde, sont très fiers de la tour

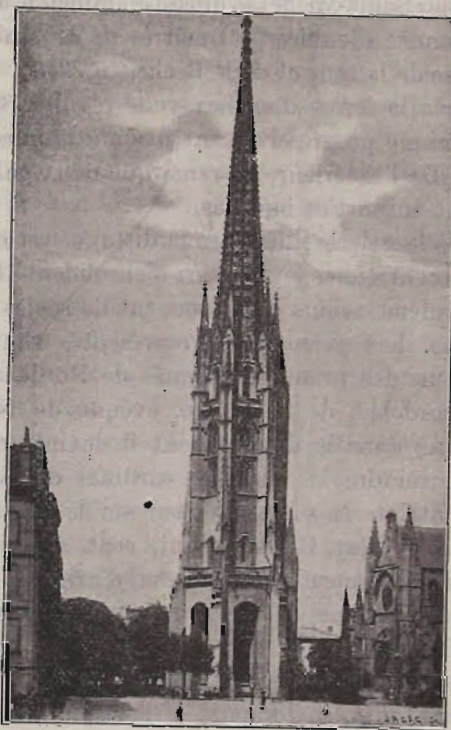


FIG. 2. — LA TOUR SAINT-MICHEL. (PHOT. L. L.)

Saint-Michel : « Le plus beau fleuron qu'il y ait dans le royaume, » disait la paroisse en 1752, « le plus bel obélisque de la terre », affirmait-elle un peu plus tard. L'éloge est excessif peut-être : la tour n'a pas la mâle prestance du clocher vieux de Chartres ou du clocher de Vendôme; mais, incontestablement, cette construction de 23 mè-

tres de largeur à la base, de 109 mètres de hauteur, est d'une belle envolée. Vauban, qui eut à s'en occuper parce que le clocher dominait un quartier de mutins, jugeait que c'était « *une des plus belles pièces de l'Europe.* »

Le clocher Saint-Michel se dresse au milieu d'un square à une distance d'environ 30 mètres de la basilique. Il se compose de la tour et de la flèche (fig. 2).

La tour a la forme d'un hexagone régulier. Son périmètre diminue progressivement jusqu'à la naissance de la flèche. De l'extérieur, on remarque deux galeries qui la divisent en parties inégales.

Du sol à la galerie inférieure la distance est de 20 mètres. Six contreforts à larmiers consolident le monument, en même temps qu'ils servent de socles à autant de statues. Les personnages représentés sont : saint Delphin, un des premiers évêques de Bordeaux; saint Paulin, bordelais de naissance, évêque de Nole; Clément V, né dans le diocèse dont il devint archevêque avant de ceindre la tiare; le cardinal de Canteloup, son compatriote et son successeur sur le siège de Bordeaux; le B. Pey Berland, qui, cent ans plus tard, gouverna saintement son diocèse d'origine, et enfin Paul II, qui donna à l'église Saint-Michel le titre de collégiale.

Entre les contreforts, six grands arceaux éclairent l'intérieur, tout en donnant à l'ensemble un cachet incomparable d'ampleur et de légèreté.

Dans l'intervalle de 26 mètres qui s'étend entre les deux galeries, la lumière pénètre à l'intérieur par des fenêtres à lancettes et, au-dessus du cordon, par une double rangée de fenêtres superposées, à un seul meneau.

A l'extérieur, les contreforts se continuent d'abord par six clochetons à demi engagés; dont la pointe vient se perdre dans la ligne de séparation des deux zones de

fenêtres, puis par des piliers quadrangulaires croisés. Enfin, la tour s'épanouit, au-dessus de la galerie supérieure, en douze clochetons, dont six se détachent, à la naissance de la flèche, comme autant de satellites qui terminent ainsi les contreforts en pyramidelles.

Là se trouve, à l'intérieur, un palier en ciment, imitation mosaïque. C'est, pour ainsi dire, le salon d'honneur de la tour, où le visiteur, après avoir gravi environ 240 marches, peut se reposer et contempler à loisir la ville et ses monuments, la rade et ses navires, un peu plus loin les coteaux de la rive droite.

De là aussi il lui est donné d'admirer tout l'intérieur de la flèche. Point de charpente, point d'armature de fer pour étayer les nombreuses assises de pierres qui s'échelonnent le long de douze plans inclinés. Cette haute pyramide paraît s'élançer à perte de vue avec une légèreté qui tient du prodige.

Tandis que la tour a la forme d'un hexagone, la flèche comprend douze parois qui vont se confondre au sommet. Chacune d'elles est ajourée dans toute son étendue par des étoiles à six lobes découpés. Des bandes perlées entre les étoiles et des éperons sur les arêtes des parois complètent heureusement la décoration de la pyramide.

Au sommet, un fleuron relie les extrémités en pointe des douze parois et sert de piédestal à une croix dont les bras sont orientés dans le sens de l'église.

Cette croix, avec l'aiguille du paratonnerre, mesure 5 mètres de hauteur, qui, ajoutés aux 46 mètres de la tour et aux 63^m 21 de la flèche et du fleuron, donnent à l'édifice une hauteur totale de 114^m 21. On a calculé que le poids de l'ensemble dépasse 4.600.000 kilogrammes.

Les visiteurs ne s'éloignent pas du clocher sans être descendus au caveau des momies. C'est une chambre

ronde de 26 mètres de circonférence. Au centre, s'élève une croix; le long des murs sont appuyés une quarantaine de cadavres dont les membres sont parfaitement conservés et dont on distingue nettement les doigts, les dents, les cheveux, les suaires. A sa soutane, on reconnaît sans peine un prêtre aux traits placides, que l'on dit avoir été, de son vivant, le P. Félix, bénéficiaire de Saint-Michel. Tous ces corps doivent leur momifi-

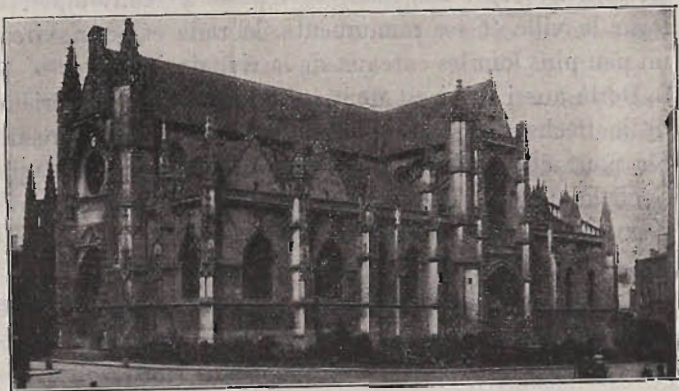


FIG. 3. — L'ÉGLISE SAINT-MICHEL. — Côté Sud. (Phot. L. L.)

cation à la vertu du sol où ils avaient été enterrés dans le cimetière qui jadis entourait l'église. Ils sont encore tels, ou à peu près, qu'au moment de leur exhumation. Le jour de la résurrection générale pourrait donc les trouver dans le même état, à l'abri de la tour dédiée à l'Archange introducteur des âmes devant le tribunal du Juge suprême.

En sortant du caveau, on a devant soi la façade occidentale de l'église et on aperçoit à sa droite la façade méridionale (fig. 3).

La façade occidentale s'étend sur une largeur de 41 mètres. La hauteur est de 36 mètres entre le sol et la

croix du fronton. On monte par quelques marches au portail dont le tympan porte deux bas-reliefs de la Renaissance représentant l'Adoration des Bergers et l'Adoration des Mages. Les voussures du portail sont plus anciennes; elles contiennent, dans leurs trois rangs

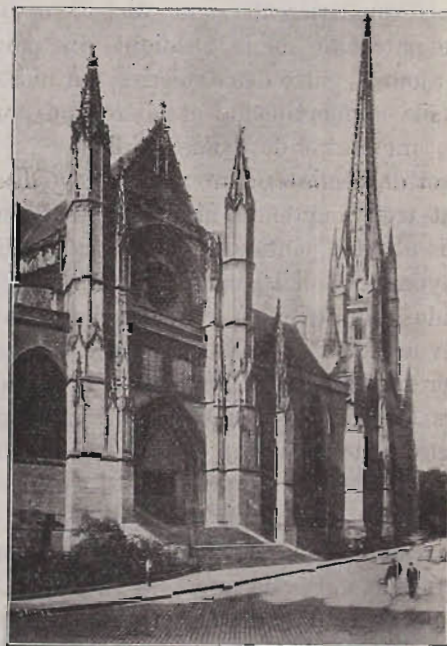


FIG. 4. — L'ÉGLISE SAINT-MICHEL. — Côté Nord.

(Phot. L. L.)

de socles et de dais finement sculptés, trente statuette d'anges, de vierges et d'apôtres. Une rose lapidaire, aux méandres capricieux, occupe le milieu de la façade. Au-dessus, le fronton laisse voir, dans une niche, une statue de saint Michel et se termine, de façon plutôt

malheureuse, par un avorton de clocher arcade auquel est suspendue la cloche de l'horloge.

Sur une longueur de 80 mètres se développe la façade méridionale. Elle s'ouvre, à l'extrémité du transept, par un portail bien décoré, quoique moins richement que ceux des autres façades. Un bas-relief du tympan représente l'Apparition de saint Michel au mont Gargano, fête patronale de la basilique. La partie supérieure est ajourée, entre deux galeries, par une splendide fenêtre à six compartiments et le fronton porte, dans une niche, une statue de l'ange gardien.

Le chevet de l'église, maintenant dégagé des mesures qui en ont trop longtemps dissimulé les formes, comprend trois absides pentagones et reçoit par huit fenêtres les rayons du soleil levant.

La façade septentrionale, par laquelle nous terminerons la revue extérieure de l'église, n'est certes pas la moins intéressante (fig. 4). De ce côté, le sol descend en pente vers le fleuve; aussi, c'est par un large perron d'une vingtaine de mètres qu'on arrive au portail. Dans le tympan, un bas-relief représente le sacrifice d'Abraham. Aux flancs du portail, sur quatre pieds-droits, se dressent autant de statues de pierre, hautes de 1^m 60. Dix-huit anges décorent les voussures.

Au premier étage, on voit d'abord, dans un riche dais, l'image symbolique de la Trinité; puis, aux extrémités, les statues de la sainte Vierge et de l'apôtre saint Jean.

Le second étage, compris entre deux galeries, est occupé par une rose flamboyante. Dans deux niches latérales, les statues de sainte Madeleine et de l'ange qui lui apparut au sépulcre de Notre-Seigneur sont placées au-dessus des grandes voussures ogivales qui s'appuient à deux contreforts soudés aux tourelles. Enfin, un fronton, offrant le regrettable spectacle d'une niche sans hôte, forme le troisième étage.

Que de détails retiendraient l'attention de l'archéologue visitant l'intérieur de la basilique Saint-Michel! Nous ne pouvons en donner ici qu'une description sommaire (fig. 5).

Le vaisseau avec le transept et l'abside a la forme



FIG. 5. — L'ÉGLISE SAINT-MICHEL. — Intérieur.
(Phot. N. O.)

d'une croix latine. Les deux basses-nefs ont à peu près la largeur de la nef principale et leurs chapelles latérales portent les murs de l'édifice jusqu'aux extrémités du transept. Le tout mesure dans œuvre 75 mètres de long sur 38 de large et 23 de haut.

Si l'on fait le tour de l'église, on rencontre quinze chapelles : huit dans les basses-nefs, sept dans l'abside. Chacune a son histoire très intéressante; chacune aussi sa valeur artistique plus ou moins remarquable. C'est là que se sont réunies longtemps les corporations de la ville, excepté les maréchaux-ferrants qui se rendaient à Saint-Eloi et les serruriers à Saint-Pierre. Ainsi, les marchands merciers faisaient leurs dévotions à la chapelle Saint-Louis, dite aujourd'hui « des Fonts baptismaux »; les couvreurs, à Sainte-Suzanne (Sainte-Elisabeth); les tonneliers, à Saint-Jean; les mariniers, à Notre-Dame des Montuzets; les marchands de sel à Saint-Roch (Saints-Anges), etc... Les autels, les bas-reliefs, les statues et surtout les vitraux donnent à plusieurs de ces chapelles un réel intérêt.

Le sanctuaire s'élève de deux marches au-dessus de la nef. Six piliers, que décorent des statues d'anges debout ou à genoux, entourent le maître-autel en pierre et en bronze doré. A l'arrière-plan et sur des socles élevés, trois statues : au milieu, saint Michel, l'épée au repos, le globe crucigère dans sa main; à droite et à gauche, mais plus bas que le titulaire, les deux autres saints archanges, Gabriel et Raphaël. Signalons enfin les verrières du chevet. De belles fenêtres, recevant les premiers feux du jour, offrent aux regards, à travers les rayons du soleil levant, en bas la Trinité personnifiée, en haut l'Homme-Dieu vivant dans sa glorieuse immortalité.

Il faut mentionner encore un chemin de croix monumental, formé de groupes modernes en pierre, et une chaire en bois sculpté, décorée de plaques de marbre et surmontée d'un abat-voix où l'on voit saint Michel terrassant Lucifer. Ce beau couronnement d'une œuvre par ailleurs remarquable faillit disparaître en 1794. Déjà quelques adeptes de la déesse Raison avaient

passé une corde au cou de l'Archange, lorsqu'un brave charpentier de la paroisse, s'écria : « Qu'allez-vous faire, citoyens? Mettez plutôt le bonnet phrygien sur la tête de la statue, et ce sera la Révolution terrassant le monstre de la Royauté. » Le stratagème eut un plein succès. Comme un trop petit nombre de bons citoyens, saint Michel fut sauvé à la faveur d'un déguisement.

Mon Carnet bleu

15 décembre. — Un temps magnifique : du soleil, des sourires de soleil et des douceurs de paradis terrestre. Pour la mi-décembre, c'est gentil (1).

16 décembre. — Me voilà converti : je prétendais que de faire de l'apologétique était bon, sans doute, mais que pas trop n'en fallait faire. Or, tantôt, j'ai rencontré un brave homme, avec qui j'ai causé du « malheur des temps. » C'est un sujet inoffensif, un thème inépuisable... et, du reste, je ne l'ai pas choisi : mon interlocuteur me l'a servi et j'ai écouté vaillamment, ajoutant tout juste assez de « oui », de « sans doute », de « sûrement » qu'il en faut en pareilles circonstances pour sacrifier à un optimisme de bon ton. Finalement, j'ai été tout heureux et tout aise de m'entendre dire : « Voyez-vous? Ça reviendra... et je vais vous dire pourquoi : *La Religion, c'est le bon aloi du cœur et la source du commerce!* » — « Parfaitement, très vrai, très juste, ai-je répondu... » Et, désormais, je ferai de l'apologétique... populaire.

18 décembre. — « Conduit par un guide à la voix monotone, à la mémoire impeccable, j'ai parcouru lentement les admirables étapes de cette fantastique abbaye; j'ai vu la « merveille », et d'un pas fervent j'ai erré dans ses salles grandioses. Je ne sais pourquoi, devant les restes de tant de choses passées, mon âme a comme un besoin de solitude. Une grande tristesse s'empare de mon être et je me complais à deviner ces existences qui ne revivront plus... Alors, j'ai

(1) Gingatz avait écrit ces lignes lorsque *Gentil-Garou* — encore un gentil, — s'est amusé à nous servir une fantaisie de son goût sur la manie qu'ont les femmes de notre temps de qualifier de gentil tout ce qu'elles possèdent ou rencontrent à leur goût : leur chapeau et leur voisin, leur chat et leur mari, etc... Or, *Gentil-Garou* a omis de dire que son article était composé à l'occasion de la manifestation de Jésus aux *Gentils*... N. D. L. R.

profité d'un moment d'inattention de mon guide, et je suis resté seul sur la plate-forme de la tour de l'Église... Devant moi avec des teintes violacées que des rais d'or *parsément*, la mer s'étale au pied du Mont et déploie son *irréel* décor vers l'immense horizon bleu... Et je vois, sous les *immenses* portiques de *ce cloître* calme et reposant, les moines de *saint Aubert* se prosterner sans bruit... Mais il faut m'arracher à cette rêverie; j'entends le guide qui m'appelle, et, triste, avec un regret *imprécis*, je quitte, hélas! cette abbaye où j'aurais tant aimé vivre en plein moyen-âge la vie monacale et contemplative que mon rêve vient d'évoquer... » C'est Pierre de Vorti — le connaissez-vous? — qui a écrit ces « impressions » dans la *Revue Picarde et Normande*, de novembre 1911. Il est profondément regrettable que le guide n'ait pas prolongé un peu plus une « distraction » qui nous vaut déjà de si intéressantes confidences, et nous en réservait à coup sûr plusieurs autres, pour peu que la rêverie eût duré davantage. Ce postulant marche à pas si *fervents* que ses enjambées de rêve n'ont rien à envier aux « admirables étapes » de la fantastique Abbaye. Il jongle avec les siècles; il *parseme* la mer de *rais d'or* et s'étonne que la « povre » ne soit plus qu'un *irréel décor* déployé « vers l'horizon bleu. » A défaut de saint Aubert, qui n'eût jamais de *moines* et ne connut jamais le *cloître*, Pierre de Vorti eût pu, dans des temps meilleurs, rencontrer Raoul de Villedieu, au seuil de l'Abbaye, « en plein moyen-âge, » et j'aime penser que ce grand homme ne lui eût laissé dans l'âme aucun regret *imprécis*, mais au contraire eût donné satisfaction à son « besoin de solitude. »

20 décembre. — De la pluie, du vent! Comme dans le rêve du néophyte de la *Revue Picarde et Normande*, « la mer furieusement hurlait dans la tempête, ... le Mont tout entier gémissait sous l'effort des bourrasques et le vent plaintif s'engouffrait sous ses voûtes!... »

21 décembre. — Aujourd'hui c'est mieux encore. Ah! non, ce n'est pas « irréel »; je vous en donne ma parole. La violence du vent, sous la Porte du Roi par exemple, est telle que l'on a toutes les peines du monde à se tenir droit... à avancer surtout contre le vent. Et, quand il s'agit de donner dans son sens, alors, mes amis, serrez les freins! — Il y eut, m'a-t-on raconté, — d'émouvants sauvetages opérés. Il y eut aussi maints chapeaux qui capotèrent à ravir, tels des avions, des tabliers même que le vent entraîna.... et de braves femmes tout heureuses de se cramponner aux poteaux du télégraphe, etc...

22 décembre. — Le calme s'est rétabli peu à peu. Mais le baromètre est fou : il monte, il descend, il remonte. A la lettre, il ne sait plus où donner de la tête.

23 décembre. — Depuis quelques jours, on a des velléités de se croire au Capitole : le Mont, si tranquille, depuis que le dernier touriste lui a montré ses talons, est réveillé maintenant par la fanfare harmonieuse (?) des « *pirotes* » que l'on s'appête à égorger pour les festins de Noël!

24 décembre. — La crèche est prête. Les premières vêpres de la solennité sont chantées. Un bon coup de balai dans les consciences... et ça va aller tout seul. On passera une soirée agréable, en famille; tout le monde ira à la messe de minuit... sauf ceux qui ne croient pas que, la nuit, tous les chats sont gris. C'est plein de promesses cette vigile.

25 décembre. — La messe de minuit a été splendide : l'église était trop étroite. Heureux les premiers venus; ils purent s'asseoir! Les chants ont été enlevés avec une maîtrise digne de tous éloges, grâce à l'organiste et aux chanteurs montois, grâce encore à la chorale des jeunes filles, qui nous fit entendre de ravissants noëls. Une communion nombreuse est bien plus belle encore : Notre-Seigneur en eut la joie, que partagèrent ses ministres. — La journée fut lourde, chargée d'orage : à midi il tonnait. Le soir aussi. C'était à l'heure où la paroisse réunie dans le saint lieu adressait à Dieu sa prière du soir. Saint Michel, en haut de sa flèche, dut être touché par la foudre. Le coup fut formidable. Après examen sommaire et public des enfants du catéchisme et récompenses à eux décernées, après le salut du T. S. Sacrement et l'expression des vœux du pasteur à ses ouailles, un arbre de Noël fut joyeusement dépouillé de ses fruits, savoureux pour les uns, amusants pour les autres, surprenants et agréables pour tous.

27 décembre. — Un prêtre retraitant, qui vient s'assurer de visu que dans nos murs la solitude est grande.

28 décembre. — Que vous dirai-je? Le ciel est gris, épais, laiteux. Vous parlerai-je de la réforme du Bréviaire? Il n'est personne qui ne s'y intéresse. Un journaliste a calculé que les prêtres auraient désormais une demi-heure de prières de moins par jour. Le bon apôtre! Comme si la question était là!

31 décembre. — Une magnifique gerbe de fleurs artificielles, toutes blanches, est déposée aux pieds de N.-D. de Lourdes par les jeunes filles du Mont Saint-Michel. Délicate attention qui vaudra à ses auteurs les sourires de la Vierge.

Immaculée. Constatons que la « Madone aux traits si doux » est d'ores et déjà populaire parmi nous. La lampe paroissiale est entretenue devant elle avec un empressement non équivoque.

Et maintenant, je souhaite à l'année 1911 de se tenir bien en paix dans le Passé, et je salue sans enthousiasme la naissance de 1912. Que sera cette année nouvelle? Que nous apportera-t-elle? Sphinx, parle... Ou plutôt non, tais-toi. De savoir ce que tu véhicules dans tes langes misérables nous pourrait troubler. Il suffira que nous voyions au fur et à mesure. A demain ton premier pas.

1^{er} janvier 1912. — Hé bien! le premier pas est fait. On dit que c'est celui-là qui coûte... Au fait, celui-ci coûte aux uns et rapporte aux autres, puisque, de par leurs situations respectives, il y en a qui donnent des étrennes, et d'autres qui les reçoivent. Quelles touchantes manifestations d'amitié et de bons désirs! « Bonne année! et le Paradis à la fin de l'année! » m'a-t-on souhaité tantôt. Oh! là, oui. C'est un souhait chrétien et je l'accepte... sous bénéfice de ratification divine.

3 janvier. — N'allez pas vous promener à la chapelle de saint Aubert. Vous seriez obligé de barboter lamentablement dans la vase gluante et glissante. Découragé, peut-être renoncerez-vous à l'entreprise. C'est la honte que j'ai eue, ce soir.

4 janvier. — Re-zéro voyageurs au tram de ce matin. Aussi n'est-ce point très animé notre cher Mont : le désert du haut en bas, dehors et souvent dedans.

5 janvier. — Premier vendredi, consacré au Sacré-Cœur de Jésus. Quinze communions. Devant le berceau de l'Enfant-Dieu, nous méditons sur la joie. Il est si bon de se réjouir en Dieu des merveilles du monde surnaturel.

6 janvier. — En ce jour, 500^e anniversaire de la naissance de la Bienheureuse Jeanne d'Arc, nous unissons dans la même pensée la Vierge de Domrémy et la manifestation de Jésus aux Gentils. Notre reconnaissance affectueuse enveloppe l'une et l'autre.

7 janvier. — Affreuse journée : averses continuelles.

9 janvier. — Après la température refroidie que nous avions hier, nous jouissons aujourd'hui des douceurs du printemps... ou presque : de petites feuilles commencent à poindre au bout de certaines branches. La ravenelle est verte, d'un vert foncé, précurseur des fleurs, qui déjà, par ci par là, font une apparition discrète.

10 janvier. —... A 9 heures, l'ordre d'appareiller est donné à tous les navires de l'escadre. En moins de quinze minutes officiers et matelots ont rejoint leur bord et se tiennent à leur poste, attendant le signal du départ. Enfin à 9 h. 35, toutes les unités à la fois lèvent l'ancre, et, en bon ordre, défilent par la passe de l'Ouest. Bientôt le cap Saint-Aubert est doublé. L'escadre croise un instant devant Tombelaine, puis mouille sous Genets... Rassurez-vous, il s'agit d'une démonstration pacifique; l'Angleterre n'est pas visée, ni l'Allemagne. Le caractère belliqueux de la manœuvre est indéniable cependant : c'est la campagne contre le saumon qui s'ouvre, à cette heure. Bonne chance à l'escadre montoise!

11 janvier. — Un peu frais jusqu'à 9 heures. Ensuite quelques rayons de soleil. A Paris, la Seine est en hausse. La scène parlementaire, elle, s'agrémente — et sans doute pour ne pas être en baisse — d'une démission ministérielle, d'une tentative laborieuse de replâtrage et de je ne sais combien de potins encore.

12 janvier. — Le replâtrage n'a pas marché; le ministère s'est effondré. Tout cela ne surprend personne. Du moins, on le dit. — Il y avait une brume épaisse sur le Mont et autour du Mont, ce matin.

14 janvier. — Une journée tiède, après le petit vent d'Est hier. Des promeneurs ont osé s'aventurer jusqu'à nous et se hâtent d'un « pas fervent. » — Et nous, d'un cœur plus fervent encore, nous avons célébré la Bienheureuse Jeanne d'Arc en chantant en son honneur la messe votive et solennelle autorisée par le Souverain Pontife. GINGATZ.

ACTIONS DE GRACES

Aisne. — J'ai l'habitude, chaque année, de faire célébrer une messe afin de remercier saint Michel des grâces obtenues; soyez assez bon de célébrer cette messe au sanctuaire du saint Archange, le plus tôt possible. E. G.

Alpes-Maritimes — Veuillez célébrer sept messes en l'honneur de saint Michel et en faveur de mes parents et bienfaiteurs défunts. L. B., zélatrice.

Ardèche. — Reconnaissance à saint Michel. S.

Aveyron. — Je vous adresse une modeste offrande pour vos Oeuvres; c'est en actions de grâces d'une faveur obtenue. M. C.

Bouches-du-Rhône. — Je remercie la Très Sainte Vierge et le puissant Archange de leur protection à mon égard. E. B.

Côte-d'Or. — Deo Gratias et gloire à l'Archange. V^{ve} F.
Sur le mandat que je vous adresse, veuillez prélever la modique somme de deux francs qu'une associée vous demande de consacrer au sanctuaire : elle veut remercier saint Michel de plusieurs grâces obtenues. V^{ve} J.

Finistère. — Je vous serai reconnaissante de célébrer quatre messes en actions de grâces. DE L. T.

Je viens vous prier de faire dire une messe d'actions de grâces afin de remercier saint Michel de sa protection dans un accident d'automobile qui aurait pu être mortel et qui n'a occasionné aucune blessure, et d'où l'on est sorti indemne. CH. DU B.

En raison d'une guérison obtenue et pour demander à saint Michel une nouvelle faveur ; prière de célébrer une messe. M. M.

Gironde. — Il y a sept ans, j'ai obtenu une insigne grâce par l'intercession de saint Michel... Je suis heureux de pouvoir lui témoigner ma reconnaissance en étendant, autant qu'il me sera possible, le culte de ce puissant Archange. M. B., zélal.

Jura. — Le saint Archange m'a guérie : mille fois merci. V^{ve} M.

Loire. — J'ai obtenu une grâce temporelle par saint Michel : veuillez publier dans les *Annales* mes sincères actions de grâces. CL. B.

Loire-Inférieure. — Je vous prierai de célébrer une messe d'actions de grâces en l'honneur de saint Michel, pour bienfaits reçus par sa puissante intercession. S. L.

Manche. — Ci-joint les honoraires d'une messe à célébrer en actions de grâces, au sanctuaire de saint Michel, aussitôt que possible. V^{ve} H.

Je remercie saint Michel du mieux obtenu dans l'état de santé de notre cher malade : veuillez encore, s. v. pl., nous continuer le secours de vos charitables prières, afin que le saint Archange nous obtienne la guérison complète. C. O.

Une personne s'est recommandée à saint Michel dans une paralysie ; aujourd'hui elle vient lui offrir ses actions de grâces ; prière de célébrer une messe. C. H. DU H.

Morbihan. — J'avais sollicité une faveur par l'intercession de saint Michel et des saints Anges, je suis exaucée : c'est donc un « merci » du fond du cœur que je viens dire aujourd'hui. L. P.

Nord. — Ci-inclus vous trouverez la modique offrande de M^{me} D. en reconnaissance des bienfaits que son fils a reçus par saint Michel. N. N.

Oise. — J'ai l'honneur de vous adresser la somme de deux francs en reconnaissance de la protection de saint Michel. Veuillez les agréer pour l'Œuvre. M. B.

Orne. — Je vous adresse un mandat de trente francs pour abonnement et messes ; je remercie saint Michel de sa protection à notre égard. ANONYME.

Basses-Pyrénées. — Veuillez allumer pendant neuf jours une lampe devant l'autel de saint Michel, afin de remercier ce puissant protecteur des faveurs reçues pendant l'année écoulée. M^{me} DE B.

Rhône. — Je suis bien reconnaissante à l'Archange pour une insigne faveur accordée : veuillez célébrer une messe d'actions de grâces et publier dans un des prochains numéros de vos *Annales*. M. L. B.

Sarthe. — Une de mes abonnées vous demande de dire une messe pour remercier le saint Archange de la guérison de sa fille. TH., zélatrice.

Prière de célébrer une messe en actions de grâces et faire brûler un cierge devant l'autel du saint Archange. M^{me} A.

Je viens vous prier de consacrer à saint Michel et à Notre-Dame des Anges l'enfant dont je vous joins les noms... « Il y a environ trois semaines je recommandais, par vous, au saint Archange, cette naissance qui donnait de très vives inquiétudes, puisqu'elle venait après six enfants mort-nés. La mère a été très malade, on a même cru sa vie en danger... Saint Michel a été invoqué avec ferveur, et maintenant tout danger est écarté, la mère et l'enfant sont aussi bien que possible. La famille, à laquelle je me joins, est très reconnaissante au saint Archange, et vous remercie aussi, Monsieur le Directeur, des prières que vous avez bien voulu adresser à saint Michel à cette intention ». C. DE S., associée.

Seine. — Mille remerciements à saint Michel pour une faveur obtenue. Je joins deux francs pour une neuvaine d'actions de grâces. L.

Seine-Inférieure. — Une de mes abonnées, M^{lle} A. A., ayant obtenu une grâce temporelle par saint Michel, vous prie de célébrer une messe. G. H., zélatrice.

Tarn. — Je vous demande de bien vouloir célébrer une messe pour remercier saint Michel d'une heureuse naissance. L. P., zél.

Ile de la Réunion. — Je joins, aux offrandes des associés, les honoraires d'une messe que je vous prie de célébrer, en actions de grâces, le vingt-cinq de ce mois. M. DE H. DE B.

Suisse. — Je suis heureuse de pouvoir témoigner ma reconnaissance à saint Michel, qui a été si bon pour moi, en différentes circonstances. En cette année, j'ai pu recueillir pour l'Archiconfrérie 260 associés ; je vais continuer. SOEUR ST., zélatrice.

Canada. — Je vous envoie trois piastres pour que vous célébriez trois messes en l'honneur de saint Michel, pour trois grâces obtenues. O. F.

Une personne vous prie de dire, au plus tôt, une messe d'actions de grâces à saint Michel et aux saints Anges. R^d L. R.

États-Unis d'Amérique. — Je vous fais parvenir une offrande pour vos Œuvres, en reconnaissance, à saint Michel, d'une faveur obtenue. Veuillez, s. v. pl., continuer de prier pour une affaire que mon cœur maternel désire grandement voir réussir. V^{ve} L. G.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Ardèche. — Alba : M^{me} Sylvie Moynet.

Côtes-du-Nord. — Lamballe : M^{me} de Saint-Méloir, née de Trémaudan. « Elle avait une très grande dévotion à saint Michel ; la statue du saint Archange avait une place d'honneur dans sa chambre et était près d'elle à ses derniers instants. » — Saint-Brieuc : M. le chanoine Guillo-Lohan, Directeur de l'archiconfrérie de Notre-Dame d'Espérance.

Ille-et-Vilaine. — Rennes : M. Hippolyte-Émile Dufour.

Loire-Inférieure. — Nantes : M. Alexis Lefèvre, associé de la première heure.

- Loiret** — Saint-Marceau d'Orléans : M^{lle} Amélie Dupuis.
Lot — Martel : M^{me} veuve Merquez.
Maine-et-Loire — Angers : M. Jacques Bigons ; M^{me} Jeanne Fontinis ; M^{lle} Marie Cheminel. — Longué : M^{me} Augustine Froger.
Manche — Avranches : M. le chanoine Mustel, ancien Directeur de la Semaine religieuse du diocèse. — Rauville la Place : M. l'abbé Vautier, chapelain de N.-D. de la Délivrance. — Saint-Laurent de Torigny : M. l'abbé Lemièrre, chapelain épiscopal. — Coutances : M^{me} Lemonnier ; M. Marie ; M^{me} Deslandes ; R^{de} Mère Sainte-Maximille, religieuse du Sacré-Cœur. — Saint-James : R^{de} Mère Regnault, religieuse de Saint-Thomas de Villeneuve. — Avranches : M^{me} Laveille ; M. Jean-Albert Cruchon. — Pontorson : M. G. Lebon. — Vindefontaine : M^{lle} Augustine Ledanois.
Mayenne — Renazé : M. Pierre Trapu ; M^{lle} Rose Tessier.
Morbihan — Molac : M^{me} Marie-Louise Pichon.
Oise — Estrées Saint-Denis : M^{me} Adrienne Miart.
Puy-de-Dôme — Maringues : M^{me} veuve Grenet, née Anne Odin.
Basses-Pyrénées — Pau : M^{lle} de Marquet.
Rhône — Lyon : M^{lle} Anaïs-Honorine Gênevois.
Saône-et-Loire — Bragny-sur-Saône : M^{me} veuve Berthaud, née Marie Régnier, zélatrice — Verdun-sur-le-Doubs : M. Émile Legras ; M^{me} Mico, née Marie Garély.
Seine — Paris : M. Jean Lançon, très dévot à saint Michel.
Ile de la Réunion — Saint-Denis : M. Charles Moulton ; M. Marius Constant. — Saint-Paul : M^{lle} Eglie Dijon.
Autriche-Hongrie — Budapest : M^{me} Hélène Van der Maesen.
Canada — Montréal : M. Augustin Malo ; M^{me} Péladeau, née Marcella Martinelli. — Saint-Philippe de Napierville : M. Benoît Lefebvre. — Saint-Hyacinthe : Sœur Marie-Anne de Jésus, religieuse adoratrice du très précieux Sang.
Palestine — Jérusalem : Sœur Dominique Mazzoni. — Mersina : Mère Gertrude Sottovia. — Bethléem : Mère Émilie Laberty, de la Communauté de Saint-Joseph de l'Apparition.

..... Sed Signifer, sanctus Michaël, repræsentet eas in
Lucem Sanctam !....



Le Gérant : FR. SIMON.

Imprimerie générale de Rennes. — FR. SIMON, imprimeur breveté.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — LA CONSÉCRATION DE LA FRANCE A SAINT MICHEL EN 1912. — BULLETIN. — LA VIE DE L'ŒUVRE. — S. G. M^{sr} LERAY AU MONT SAINT-MICHEL. — ÉCHOS ET NOUVELLES. — MON CARNET BLEU. — LA QUESTION DU MONT SAINT-MICHEL. — ACTIONS DE GRACES. — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS. — TABLE DES MATIÈRES.

Consécration de la France à Saint Michel EN 1912

QU'EST-CE qu'une consécration? Un don fait par l'esprit de culte religieux. On se consacre à Dieu, à la sainte Vierge, aux Saints. Ce sens est, du reste, susceptible d'extension. On se consacre à une œuvre, à une idée; on lui consacre même des pages, manière de parler un peu solennelle cependant, car l'expression de sacré et celles qui en dérivent gardent toujours d'après l'usage quelque chose du culte religieux. Aussi dira-t-on simplement qu'à une personne on se donne. Les époux se donnent l'un à l'autre, encore que dans le mariage sacrament, le seul réel pour un baptisé, ils se donnent en attirant l'un sur l'autre et chacun sur soi-même la grâce, la vie surnaturelle divine. La Chère Sœur des hôpitaux se donne à ses malades; on dira bien aussi toute-fois qu'elle se consacre à eux, car, si le pauvre est déjà

un être sacré, *res sacra pauper*, comme l'a écrit assez insciemment le poète païen, s'il l'est, parce que le Créateur jaloux et amant de son œuvre s'identifie avec elle afin de pour elle nous solliciter, à plus forte raison le malade est-il un objet divin. De même, de l'enfant, de l'Antigone devenue légion dans le christianisme, qui se dévoue au service et à la consolation de ses parents vieillissants, on va jusqu'à dire qu'il leur consacre sa vie, qu'il se consacre à ce ministère : c'est la piété filiale.

Une consécration entraîne des obligations et donne des titres. Vérité qui ne frappe guère. Les hommes sont matériels et pas seulement matière. Ce qu'Aristote a dit de l'origine des idées, que rien n'est dans l'intelligence qui n'ait été d'abord dans la sensation : *Nihil est in intellectu quod prius non fuerit in sensu*, est exact plus sûrement de leur force. Bien justes sont cette prière et cet aveu de l'Écriture : « Je crois, Seigneur, aidez mon incrédulité : *Credo, Domine, adjuva incredulitatem meam.* » (Marc, IX, 23). Aussi, la portée d'une consécration nous échappe-t-elle, en même temps que souvent nous n'y mettons point l'intensité de croyance et de volonté désirables. Et pourtant, il faut le dire avec insistance, une consécration entraîne des obligations et donne des titres. C'est surtout le second de ces deux aspects qui est vrai; quant au premier, en effet, les obligations déterminées par un engagement se limitent à ce que l'on a prévu et voulu, de sorte que c'est plutôt, en fait de devoirs, l'éventualité de leur étendue qui doit être signalée. Elle doit l'être afin d'empêcher des défaillances assez à craindre en dépit de promesses conscientes; elle doit l'être aussi, parce qu'au-delà des obligations, il y a les convenances, les appels à la perfection, qui se justifient par la théorie des motifs des premières.

Se donner, c'est se donner immédiatement, et, à moins qu'une réserve n'ait été faite, c'est se donner pour toujours. C'est s'obliger à ne pas se retirer, c'est s'obliger au dévouement, à la fidélité de l'esprit, du cœur et des énergies, à un usage conforme des biens. Se consacrer, ce sont donc toutes ces dépendances, et accrues encore suivant la dignité, suivant les droits qu'à notre révérence et à notre amour possède l'objet de cet acte de notre culte.

Mais c'est aussi acquérir des titres, plus réels que les obligations, parce que les bontés du Ciel dépassent les engagements de la terre, à l'amour et à la sollicitude du protecteur à la suite duquel on s'est mis. Inexprimables, inimaginables sont les tendresses de notre Père et des associés de sa vie paradisiaque. Ils ne nous mesurent point à ce que nous sommes, pour nos regards presque bornés à nos corps et au temps de leur présente existence; ils nous voient vivant de toute éternité dans les idées divines, « étant ainsi un avec Dieu et n'étant pas moins que lui », selon la parole de Henri Suzo (*Dialogue entre la Sagesse éternelle ou Jésus-Christ et son disciple*, livre III), jusqu'au jour de notre formation; ils savent notre destinée sans fin dans les clartés, les ardeurs divines, la puissance et l'éclat, le bonheur qui nous attendent. Aussi les moindres actes de l'homme ont-ils des répercussions incalculables dans les sphères célestes; ils y sont loués, réprouvés avec des retentissements dont l'immensité n'a d'égale que le parfait accord. Qui sondera les profondeurs des cœurs de Dieu et des habitants du divin séjour? Ne sont rien à côté d'elles celles de l'air qui résonne d'horizon en horizon quand le canon a lancé son minuscule projectile, celles des abîmes où la plus petite chute devient pour l'oreille humaine une détonation formidable. Non, mortel, tu ne te doutes point de l'amour qui t'a conçu et te pour-

suit, tu ne sais pas quels éléments d'harmonie sont entre les mains de l'Artiste divin et pour l'ouïe surnaturelle de ses bienheureux, tes actions et tes biens. Tu le ferais un peu plus, tu soupçonnerais davantage l'ivresse d'enthousiasme, oui l'ivresse d'enthousiasme, dont tu es l'objet, si tu voulais réfléchir à la poésie des choses, à leur chant dans le concert de la création, aux évolutions resplendissantes et de l'âme en laquelle éternellement se reflèteront de nouvelles perfections divines, et du corps associé à sa gloire. Mais ces réalités ne te frappent point. Tu préfères, ô insanité, te laisser éblouir, consoler, quand tu vieillis, par le grossissement imaginaire des frivolités du temps, de leurs restes ! Tu ne sais pas non plus, dès lors, quelles ardeurs et quelles délicatesses de reconnaissance tes actions, tes offrandes et une consécration qui en fut la promesse t'attirent de la part de l'Infini, de sa Mère qui est la tienne en même temps que ta sœur, de la part de tous les êtres qui brillent au firmament des cieux immatériels.

Qu'est-ce qu'une consécration à saint Michel ? Tout ce que nous venons de dire appliqué au prince de la milice céleste. C'est, accessoirement, une consécration à celle-ci tout entière, aux anges absorbés dans la contemplation et la prière et à ceux qui gardent les hommes ou les empires. Elle oblige à se rapprocher de la vie des êtres incorporels et purs, attachés à Dieu. L'homme ne peut pas ambitionner leur genre d'existence, mais s'en rapprocher il le peut : « Vous l'avez placé, Seigneur, un peu au-dessous des anges ; de gloire et d'honneur vous l'avez couronné, et vous l'avez établi sur les œuvres de vos mains : *Minuisti eum paulo minus ab angelis, gloria et honore coronasti eum et constituisti eum super opera manuum tuarum.* » (Ps. VIII, 6.) — Il est un moyen, non sans réalité pratique, d'opérer ce rapprochement : c'est de se pénétrer de l'idée de l'existence des anges. Ils ne

sont pas une fiction pieuse, ils sont des êtres vivants, ils le sont plus que nous ; ils ont nos facultés, moins les sens dont ils n'ont pas besoin, et beaucoup d'autres, sans nul doute. Les affirmations des Livres saints et la croyance de la société chrétienne sont des preuves irrécusables de l'existence des esprits. Les quatre chérubins dont il est question dans les prophéties d'Ezéchiel et dans l'Apocalypse de saint Jean paraissent être les quatre puissances principales par qui Dieu gouverne et le monde matériel et le genre humain et l'Église chrétienne. « Leur ensemble forme une espèce de char sur lequel le Très-Haut s'avance à travers le monde et les siècles, un trône où il est assis et d'où il prononce ses jugements contre les rois et les nations. » (Rohrbacher, I, p. 120). Saint Michel est un guerrier céleste ; c'est à quoi l'on pense le plus volontiers. Il ne l'est pas surtout, fait moins considéré, à la manière humaine ; il triomphe de Satan par plus d'adoration, plus d'amour, plus de clarté communicative, plus d'entraînement de ses frères et des humains.

Il faut spécialement, si l'on se consacre à lui, l'imiter. Avec lui et par lui disons à Dieu : « *Doceas nos terrena despiciere et amare caelestia* » (Office du second dimanche de l'Avent). *Fac ut ardeat cor meum* (Prose *Stabat...*). Ivresse pour ivresse. O toi qui as gardé le secret du fruit de l'arbre de vie, enivre-moi. » Un feu est la vie du corps, un feu est la vie de l'âme, feu qui monte en parfums, feu qui consume les liens de la terre.

La consécration à saint Michel est un titre à son secours dans cette ascension et cette libération des âmes. Il se tient à la droite de l'autel où brûle l'encens : *a dextris altaris incensi* (Ordinaire de la messe) ; il est appelé à introduire les âmes dans la sainte lumière : *Signifer sanctus Michael repræsentet eas in lucem sanctam* (Office des morts). Il ne peut pas, non plus, n'être

point, à certaines heures d'harmonie entre les intérêts temporels et ceux de l'éternité, le défenseur des premiers.

Qu'est-ce qu'une consécration de la France à saint Michel? Elle est ce don religieux que nous avons dit, avec les obligations et les titres déjà signalés ; mais ce don, ces obligations et ces titres sont spécialisés par ce qu'est pour la France saint Michel et ce qu'est pour lui cette nation.

Ce qu'est pour la France saint Michel, il serait banal de le répéter. L'histoire dit (Feller, *Dictionnaire historique*) qu'il « a toujours été regardé comme l'ange défenseur des nations fidèles (Daniel, X, 13,21 ; XII, 1 ; saint Jude, 9). » Il est ce défenseur comme il fut le chef des anges fidèles quand il précipita dans les abîmes les premiers rebelles et orgueilleux, par l'impression irrésistible, par la proclamation du nom de Dieu : *Quis ut Deus?* (Apocalypse, XII, 7). « Ancien protecteur de la France », puisqu'il inspira la bienheureuse Jeanne d'Arc (Rohrbacher, tome XXI, p. 258), « il fut pris pour patron de l'ordre militaire établi l'an 1469 par le roi Louis XI », de cet ordre dont la devise : *Immensi tremor Oceani*, rappelle une autre intervention de l'Archange en faveur de notre pays, l'apparition sur le mont Tombe au péril de la mer. Il ne conviendrait pas, en effet, de ne voir en elle qu'un fait purement local. Quelle qu'ait pu être sa portée primitive, il en a pris, au moins, une générale depuis qu'en 1911 l'épiscopat français unanime a obtenu du Souverain Pontife l'extension à toute notre patrie de la fête de la vision de saint Aubert, du 16 octobre 708, et s'est trouvé également d'accord pour consacrer à l'Archange notre nation. Si ces actes ne sont pas une réponse au prince de la milice céleste, ils sont un appel à qui, sans doute possible, est trop compatissant pour ne pas étendre, lui aussi, sa protection.

Ce qu'est la France pour saint Michel? Elle est pour lui ce qu'elle est. Il n'est indifférent à aucun de ses avantages, car il n'est pas de don de Dieu, pas de bien qui, à son rang, ne soit appréciable. Le site, les montagnes, les mers, le climat, la fécondité et la variété du sol, les richesses, le travail, le négoce, la population, les vertus familiales et civiques, l'esprit de religion, d'apostolat, tous ces éléments de la gloire divine et du bonheur humain, l'ange de la patrie les aime. Toutes les déficiences, toutes les épreuves, tous les défauts dont elle souffre, coupable ou non, il les déplore. Notre nation, il la voit non pas seulement dans les milliards d'individus passés, présents ou futurs, qui s'y comptent ; mais aussi dans ces hommes en tant qu'unis, dans cette existence collective, distincte des existences individuelles, sans qu'il y ait vraiment, Bossuet nous en avertit, des êtres collectifs à côté des êtres particuliers (*Logique*) ou des personnes morales suivant le langage des juristes. Notre nation, il la voit dans l'éternité, sans doute, plus encore que dans le temps. On dit souvent que les peuples sont nécessairement enfermés dans les bornes de celui-ci. Erreur. Nous serons récompensés ou punis en tant que fidèles ou infidèles à l'accomplissement de nos devoirs de citoyens aussi bien que pour l'acquiescement ou l'oubli de nos obligations personnelles. La France, en cette sorte, continuera dans ses bons citoyens au ciel, et dans ses mauvais membres aux enfers. Et pourquoi, au paradis, ne continuerait-elle pas même d'une manière autre que le règlement du passé? Qui dit qu'elle n'y subsistera point avec un rôle actif, éternel, et que pareillement tous les peuples ne s'y retrouveront pas avec une mission? Est-ce que les États n'ont forcément pour raison d'être que de procurer le bien dans la condition présente de l'homme? Appelées principalement, dès ce monde, à servir Dieu, pourquoi les per-

sonnes qui, en tant qu'unies, sont ces États, n'auraient-elles pas un jour, plus pleinement dans la sphère des cieux, et avec un commencement dès maintenant pour celles qui déjà les habitent, la mission de glorifier l'Infini au moyen d'une aide spéciale entre elles? Croit-on que saint Michel ne soit que pour le temps à la tête des nations fidèles, ne conduira plus un jour la France en avant? Croit-on qu'après avoir combattu avec ces peuples pour Dieu, il n'aura plus à commander des déploiements triomphants à ces mêmes troupes, substituées aux anges rebelles dans les œuvres d'intelligence et d'amour d'une active paix en les siècles des siècles?

(A suivre.)

TANCRÈDE ROTHE.

BULLETIN

CHACUN LUNDI du mois de mars, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de saint Michel.
Le samedi 2 mars, messe pour les Zélateurs et les Bienfaiteurs.

* *

NEUVAINÉ GÉNÉRALE mensuelle, du 11 au 19 mars.

INTENTION proposée et bénite par Mgr l'Evêque de Coutances, non seulement pour la Neuvaine, mais pour le mois entier : LE REPOS DOMINICAL.

Dieu a commandé à l'homme : « Tu travailleras six jours de la semaine et te reposeras le septième. » A ce précepte formel de la Loi mosaïque, confirmé par le Christ Jésus, il n'y a d'autre dérogation légitime que celle de la nécessité.

Faire valoir les raisons de profonde sagesse qui militent en faveur de cette législation divine, ce n'est pas de notre tâche pour l'instant. Qu'il nous suffise de dire qu'après avoir poussé le peuple, par tous les moyens, à sa violation; après avoir encouragé scandaleusement ceux qui disent contre Dieu que, s'il est indispensable de manger tous les jours, il faut donc travailler le dimanche; les pouvoirs humains, ramenés à de plus saines idées par la force même des choses, ont été conduits à voter des lois dites de Repos dominical. En France, notre loi date du 13 juillet 1906.

Malheureusement, elle est inefficace et incomplète, et elle est telle parce qu'elle manque à poursuivre la fin entière et pleine que Dieu s'est proposée : la sanctification de l'homme par la sanctification du dimanche.

La loi de 1906 vise le seul bien-être de l'individu. Il faut que le travailleur se repose; donc l'employeur — que seul la loi atteint — lui donnera congé. A quoi l'employeur réplique avec autant d'apparente raison : Il faut que je gagne ; et pour gagner il me faut l'ouvrier, tous les jours. Donc pas de congé pour lui.

Aussi le législateur a-t-il été forcé tout aussitôt d'admettre des dérogations à sa loi, dérogations qui vont s'étendant toujours plus, si bien que l'on peut prévoir le jour prochain où tous les patrons auront passé au travers de cette écumoire.

La loi de 1906 est mal faite; tout le monde est d'accord sur ce point. Elle est mal faite parce qu'elle ne s'inspire pas de la volonté pleine du Législateur suprême, qui seul peut lui donner une base, une force et une sanction, sans lesquelles elle ne sera — comme ses pareilles — qu'un coup de fouet dans l'eau trouble.

Prions pour que le repos dominical, rentré dans nos mœurs par une loi chrétienne, soit observé chrétiennement.

* *

INDULGENCES DU MOIS. — Indulgence plénière :

1^o En la fête de l'Archange Gabriel, 18 mars. Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel. — 2^o Jour au choix, pendant la neuvaine à saint Michel, ou l'un des jours suivants. — 3^o Jour au choix. Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel. — Conditions ordinaires pour ces trois indulgences. — 4^o Jour au choix. Conditions : confession, communion, visite de l'église paroissiale de chacun.

La Vie de l'Œuvre

ZÉLATEURS. — A reçu le Diplôme : La Révérende Mère Marie Octave, de Montréal-la-Longue-Pointe.

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 15 janvier au 15 février, inscrits : 958. Sont comprises dans ce total les listes des zélateurs et zélatrices de : Arras, Azieu-Quincieu.

Bapaume, Basse-Terre, Brest, La Chapelle-au-Bois, Charmes-sur-Moselle, Le Creusot, Croix-les-Rouveray, Grand-Croix, Gray, Guebwillers, Hammersmith, Hartford, Kilkenny, Lamballe, Landivy, Langolin, Laval, Liverpool, Longué, La Longue-Pointe-Montréal, Louvignies-Quesnoy, Montmerle-sur-Saône, Montreux, Nantes, Niort, La Nouvelle Orléans, Nuits-Saint-Georges, Olmentrein, Paris, Péronne, Pigüe, Pont-de-Veyle, Québec, Roubaix, Saint-Benoit-du-Sault, Saint-Eustache du Canada, Saint-Rémy-de-Machun, Sauveterre, Seynod, Thervay, Tralée, Trégunc, Willes, York, Zainvillers.

Nous donner très exactement le nom de famille et, au moins, un prénom des nouveaux associés.

CONSÉCRATIONS. — Ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame-des-Anges :

16 JANVIER : Louis *Mangin*; Louise *Mangin*; — 17 JANVIER : Marcel-Marie-Auguste *Dugué Mac Carthy*; Anne-Marie-Alice *Dugué Mac Carthy*; — 18 JANVIER : Marguerite *Moline*; Louise *Moline*; Gilberte-Anne-Marie *Lavocat*; Roger-Claude *Lavocat*; Bernard-Maurice *Lavocat*; Bernard-Henry *Laurent*; Madeleine-Marie-Thérèse *Laurent*; Jeanne *Bourriot*; — 20 JANVIER : Henriette-Marie *Maurel*; Edith-phonse *Hennion*; Robert *Legrand*; Charles *Legrand*; — 22 JANVIER : Marie *Navoret*; Clotilde *Navoret*; Jeanne *Michaud*; François *Michaud*; Raymond *Gaillard*; Marguerite *Guérin*; Odette *Dumont*; Albert *Ginet*; — 29 JANVIER : Pierre-Joseph *Lesueur*; Paul-Ernest-Frédéric *Niom*; Jean-Jules-Eugène *Niom*; Marie-Madeleine-Yvonne *Girardot*; Geneviève-Marie *Pépin*; René-Eugène *Bocheux*; Madeleine-Juliette *Bocheux*; — 30 JANVIER : André-Charles-Christian *Boutier*; — 2 FÉVRIER : André *Berdi*; Marie *Beuchet*; Jeanne-Marthe *Beuchet*; Yvonne *Domino*; Madeleine *Mignotte*; Isabelle *Mignotte*; Louis *Poussardin*; Jean *Poussardin*; Marie-Antoinette *Poussardin*; Henri *Thomas*; Michel *Thomas*; Jean *Dufouleur*; André *Forgemont*; Marthe-Gabrielle *Forgemont*; Solange *Pussey*; Marie-Josèphe *Bricage*; Geneviève *Marey-Monge*; Maria *Fromageot*; Joannès *Fromageot*; Jeanne *Fromageot*; Paul *Fromageot*; Yvonne *Bourriot*; Berthe *Bourriot*; Marcelle *Bourriot*; Prosper *Girard*; — 8 FÉVRIER : Marie-Suzanne *Murin*; — 9 FÉVRIER : Marie-Alphonsine *Pagès*; Roger-François *Robin*; — 10 FÉVRIER : Joseph *Thiou*; Victor *Thiou*; Gabriel *Chaillet*; Bernard *Verdot*; Maurice *Verdot*; Colette *Pelot*; Claire *Pelot*; Henri *Pelot*; Joseph *Chaillet*; Marguerite *Pelot*; — 13 FÉVRIER :

Octavie-Marie-Jeanne *Barbe*; Thérèse-Marie-Emilie *Lecharpan-tier*.

Nous donner les prénoms et nom de famille, la date et le lieu de naissance des enfants.

ANNALES. — *Petits avis traditionnels à l'usage de nos abonnés — très nombreux — qui ont l'excellente habitude de renouveler leur abonnement EN MARS :*

1^o Au reçu des *Annales* de mars, et après avoir lu ceci, prenez le petit carré de papier bleu, jaune ou rose, qui porte votre adresse, joignez un mandat-poste, insérez l'un et l'autre dans une enveloppe affranchie (0 fr. 10 pour la France, 0 fr. 25 pour l'Étranger) et adressez à M. LE DIRECTEUR DES ANNALES, AU MONT SAINT-MICHEL (Manche). — Habituellement, on profite de l'occasion pour nous exprimer certains regrets, certains encouragements. Aux uns et aux autres nous sommes sensibles; nous en tenons toujours le plus grand compte. — La plupart de nos amis nous confient en même temps leurs commissions pour saint Michel, et Dieu sait si nous avons plaisir à les faire. — Ne tardez pas, chers abonnés. Il y va de l'intérêt des Œuvres de saint Michel, qui sont aussi les vôtres.

2^o Le moins possible de timbres-poste; mais des mandats ou bons de poste. Nos correspondants qui font usage du nouveau mandat-lettre sont instamment priés de donner leur adresse sur la partie réservée à la correspondance, faute de quoi nous pouvons nous trouver dans l'impossibilité de savoir qui nous adresse le mandat, et alors... on devine les suites.

3^o La plupart de nos amis ajoutent CINQUANTE centimes aux DEUX francs habituels; ils estiment que ce n'est pas payer trop cher DOUZE livraisons, dont les pages ont été portées, voilà deux ans, de 24 à 32, sans augmentation officielle de prix. A charitable entendeur salut !

A L'ŒUVRE. — De Bucarest, M^{me} Ghyka nous écrit : « Comme nous avons obtenu du saint Père pour notre chapelle (j'habite chez des Sœurs de Saint-Vincent de Paul) deux indulgences plénières, pour le 8 mai et le 29 septembre, je viens vous prier de nous expédier les objets de propagande ci-après, afin que la dévotion à saint Michel se répande parmi les catholiques de Bucarest. Faites plusieurs envois... et confiez-les à la garde de l'Archange; car les objets de dévotions étrangères ont défense d'entrer chez nous ! »

— A la Croix-Helléan (Morbihan), grâce au dévouement de M^{me} la vicomtesse du Noday et de l'excellent recteur, M. l'abbé Fablet, les enfants de la paroisse ont été enrôlés dans l'Archiconfrérie de saint Michel. Un dimanche, après les vêpres, les billets d'admission leur ont été remis. « A voir leur joie, nous écrit-on, il était impossible de ne pas espérer que, parmi eux, saint Michel et Notre-Dame susciteront des âmes d'élite pour soutenir le bon combat et travailler au triomphe de l'Église. »

— A Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or), le recrutement de l'Archiconfrérie de saint Michel s'opère en grand, par les soins d'une zélatrice, récemment acquise à saint Michel, et vite passée maîtresse en apostolat michelin.

— Charmante lettre du 15 décembre : « Dans vos Annales du mois d'octobre, vous vous adressiez aux zélatrices... en sommeil et vous demandiez à saint Michel de leur infliger un coup de doigt comme à saint Aubert. En réponse à votre article, je vous envoie avant la fin de l'année la liste d'une trentaine d'associés. Non, je ne dormais pas tout à fait; car mon cœur bat fort d'affection et de piété quand j'entends parler de saint Michel. Mais, habitant une localité assez restreinte, j'avais déjà inscrit bon nombre de personnes de ma

connaissance les années précédentes. Le voyage de notre évêque bien-aimé (Mgr Villard), au Mont Saint-Michel, nous vaut le bonheur de voir s'étendre dans notre diocèse le culte du saint Archange. J'espère avoir encore l'avantage d'envoyer d'autres listes dans le courant de l'année nouvelle. »

M^{me} E.

S. G. Mgr Leray au Mont-Saint-Michel

LE 5 février, nous avons eu le très grand honneur de recevoir Mgr Leray, évêque de Rémésian, Vicaire apostolique des Iles Gilbert et Ellice (Océanie).

Le « doux et sympathique » prélat appartient à la Société des Missionnaires du Sacré-Cœur d'Issoudun. Depuis tantôt huit mois il est en Europe; après avoir accompli son pèlerinage *ad limina Apostolorum* et entrete nu le Souverain Pontife des intérêts de sa Mission, il a parcouru la France en tous sens. Depuis son sacre, qui remonte à treize ans, si je ne me trompe, Mgr Leray n'avait plus revu sa Patrie. A Lourdes, à Paray-le-Monial, à Montmartre,... il est allé prier pour ses chers Gilbertins. Le 8 septembre, il était à Issoudun, « où il fit l'édification de tous les Pèlerins, prêtres et fidèles », nous ont dit les *Annales de N.-D. du Sacré-Cœur*.

Créée en 1888 par le P. Bontemps, de sainte et vénérée mémoire, la mission des Iles Gilbert a prospéré admirablement entre les mains de Mgr Leray. Actuellement, elle compte vingt-cinq prêtres, une quinzaine de frères coadjuteurs et une vingtaine de religieuses, Filles de N.-D. du Sacré-Cœur. C'est beaucoup sans doute, si l'on songe aux difficultés qu'il a fallu vaincre, si l'on se rappelle surtout que le Protestantisme avait pénétré

là-bas et s'y était établi, sous la protection du pavillon anglais, trente ans avant la venue des missionnaires catholiques. Mais c'est peu, bien peu encore, eu égard au grand nombre d'âmes qui réclament, en Micronésie, la lumière de l'Évangile. Aussi le zélé vicaire apostolique adresse-t-il le plus pressant appel à la charité des fidèles pour le soutien de sa mission, tout en suppliant



S. G. MGR LERAY ET SA PRO-CATHÉDRALE.

Dieu d'envoyer à son aide de nouveaux ouvriers, prêtres et frères.

Révélerons-nous un secret? Mgr Leray caresse un rêve, qui lui tient au cœur. Pour ses courses apostoliques à travers la multitude d'îlots placés sous sa houlette pastorale, et dont la chaîne se déploie sur une longueur de 500 kilomètres, il voudrait un bateau, oh! pas bien grand, ni luxueux... Mais qui donc oserait nier que ce désir de l'apôtre est légitime? Puisse-t-il se réaliser!...

Nous dûmes à l'exquise prévenance d'un ami dévoué

du Mont Saint-Michel de pouvoir accueillir le vénéré prélat à la descente du tram et de le prier d'accepter notre modeste hospitalité.

Le Vicaire apostolique des Iles Gilbert avait voulu rendre ses devoirs à saint Michel. Le lecteur saura bientôt pourquoi... de même que nous ne devons pas tarder à l'apprendre de la bouche même de Sa Grandeur.

Dans la solitude de l'église paroissiale, au pied de la statue de saint Michel, le Missionnaire ouvrit son âme à la reconnaissance et à la prière. La visite de l'Abbaye renouvela plus d'un souvenir heureux, mais aussi provoqua de douloureux rapprochements. En 1885, lorsque celui qui était l'abbé Leray, prêtre du diocèse de Nantes, accomplit au Mont son premier pèlerinage, la Basilique était encore livrée au culte. Aujourd'hui, de toute l'éloquence de ses pierres rajeunies, comme le Cloître, comme le Réfectoire, comme le Scriptorium, elle réclame, pour reprendre vie, les pompes du Culte catholique et le froc de ses Moines....

Délicieusement, le soir, autour de l'âtre, Mgr Leray daigna nous conter ce que j'appellerais volontiers les origines michéliennes de la Mission des Iles Gilbert.

En 1888, tout aussitôt que Sa Sainteté Léon XIII eut confié aux Missionnaires du Sacré-Cœur l'évangélisation de l'archipel micronésien, une vaillante phalange d'ouvriers évangéliques se mit en devoir d'entrer en lice.

Embarqués sur un bateau vétuste, que commandait un capitaine en retraite, aussi brouillé avec ses instruments que ses instruments eux-mêmes étaient rouillés, les missionnaires subirent une mortelle traversée de plus de trois semaines. Or le capitaine — qui ne manquait pas d'aplomb — avait dit, au départ : « Dans huit jours nous toucherons les Gilbert ! »

C'était en avril. Le P. Bontemps, supérieur, dont

rien n'ébranlait la confiance, ranimait les courages, entretenait la bonne humeur parmi ses frères. Tous Conjuraient le Ciel, puis interrogeaient le capitaine et scrutaient l'horizon. Toujours rien. Avril touchait à sa fin. « La sainte Vierge veut que nous prenions possession de la Mission, le premier jour de son mois de mai », dit le P. Bontemps. Hélas ! le premier mai est passé : on n'a pas aperçu la terre. Désespéré, le capitaine avoue qu'il ne sait plus ni où il est, ni où il va. « A la garde Dieu ! » réplique l'intrépide supérieur.

Le 8 mai — en la fête de l'apparition de saint Michel — au matin, le mousse dans la hune a crié : « Terre ! » — « Alors, dit Mgr Leray, qui était l'un des héroïques missionnaires, le P. Bontemps ne se possédait plus de joie. En dépit de l'obésité dont il était affligé, il voulait monter au grand mât, pour voir la terre... Il était évident pour nous tous que saint Michel avait gouverné la barque au lieu et place de notre ineffable capitaine. Nous tombâmes à genoux et remerciâmes avec effusion l'Archange, protecteur des missionnaires. »

Mais était-ce vraiment *leur champ* qui se dessinait à l'horizon?... Il y a tant d'îles dans le grand Océan !

Oui, c'étaient les Iles Gilbert. Le bateau mit le cap sur la terre et accosta — *comme par hasard* — *juste en face d'une chapelle dédiée à saint Michel.*

— Une chapelle dédiée à saint Michel? Mais, Monseigneur, vous étiez les premiers missionnaires catholiques à aborder les Gilbert !

— Eh bien ! si. Les habitants de l'île étaient allés à Tahiti pour travailler. Là ils avaient connu des chrétiens, des missionnaires, l'Évêque lui-même, qui, depuis leur retour, leur envoyait des médailles et des chapelets. Sur toute la surface de l'île, ils avaient élevé de modestes chapelles, qu'ils avaient dédiées au Sacré-Cœur, à la sainte Vierge, à *saint Michel*. C'est devant

la chapelle de saint Michel que nous avons débarqué. Tout y était prêt; même la nappe de communion était mise. Il ne manquait plus que des prêtres... et nous arrivions, messagers du bon Dieu. Plusieurs centaines de braves Gilbertins nous attendaient sur le rivage, le chapelet au cou... »

Voilà pourquoi la date du 8 mai est consignée en place d'honneur sur les registres de la Mission. L'apparition de saint Michel est célébrée là-bas avec grande pompe. Missionnaires et indigènes ont pour saint Michel la plus tendre, la plus confiante vénération. Par-dessus tous, le Vicaire apostolique, successeur du P. Bontemps, est fidèle à l'Archange, et, de l'avoir remercié et invoqué dans son sanctuaire du Mont Tombe, il poursuivra avec plus de vaillance que jamais son œuvre d'évangélisation parmi ses bien-aimés Gilbertins.

Échos & Nouvelles

Église de Saint-Michel, à Paris

Les plans des architectes admis à concourir pour la reconstruction de l'église Saint-Michel ont été appréciés par un jury que présidait M. Magne, l'éminent architecte de la Basilique de Montmartre. Le plan adopté a pour auteur M. Bernard Hauboldt.

Le vaillant curé de Saint-Michel, M. l'abbé Baston, adresse un pressant appel en faveur de la nouvelle église. S. E. le cardinal-archevêque de Paris a daigné ajouter à cette lettre un *Post-Scriptum* du plus haut intérêt, où il prie Dieu « de bénir et de récompenser les âmes généreuses qui contribueront par leurs offrandes à élever, dans notre grande capitale, à l'archange saint Michel, protecteur de l'Église et de la France, un temple digne de Lui. »

Envoyer les souscriptions à M. le curé de Saint-Michel, 12 bis, rue Saint-Jean, Paris XVII^e.

Saint Michel à Azieu-Quincieu (Isère)

En cette paroisse de 600 âmes, un retour de mission prêché par un fils de saint Alphonse s'est terminé, le 28 janvier, par la bénédiction d'une statue de saint Michel. L'Archange daignera conserver à la chrétienne population de cette paroisse ses habitudes de piété véritablement remarquables. On nous écrit : « A Azieu, le dimanche se passe autour du bon curé. Entre les offices, bien fréquentés, les hommes et les jeunes gens se récréent à la cure; ils y chantent, ils y causent, y vivent en famille. Les enfants prennent leurs ébats au jardin presbytéral, cependant que femmes et jeunes filles se reposent ou se promènent à la Pension Jeanne d'Arc. Le Pasteur — tel un Père vénéré — va d'un groupe à l'autre, animant tout de sa présence aimée. »

A. « Mont-Saint-Michel » de Montréal

M. Kiernan, fondateur et premier curé de la paroisse du « Mont-Saint-Michel » à Montréal (Canada), et dévoué zélé de l'Archiconfrérie de Saint-Michel, a été rappelé à Dieu. Le 15 janvier, une foule énorme assistait à ses obsèques. Monseigneur l'Archevêque, condisciple du vénéré défunt, présidait, entouré d'une centaine de prêtres. Parmi les fidèles présents on remarquait l'honorable juge Siméon Beaudin et le magistrat Lanctot. L'oraison funèbre fut prononcée en anglais par le curé actuel, M. l'abbé Luke Callaghan. Mgr l'Archevêque ajouta quelques paroles émues, qui firent une profonde impression sur l'assistance.

A Pontmain

Le 41^e anniversaire de l'Apparition de la Sainte Vierge à Pontmain a été célébré le 17 janvier, sous la présidence de Mgr l'Évêque de Laval. La grand'messe a été chantée par notre Directeur, M. Lepetit, vicaire général de Coutances. M. le chanoine Crépin, supérieur des chapelains de Montmartre, a donné le discours. « Cette fête, comme on l'a dit et écrit, a cimenté l'union de trois grands sanctuaires nationaux : Que cette union soit féconde en fruits de salut. »

Bibliographie Michélienne

Nous avons reçu les publications ci-après, dont nous nous proposons de citer prochainement mieux et plus que les titres :

1^o *La Chapelle Saint-Michel à Fontanges (Cantal)*, par

M. l'abbé F. Gaillard, intéressante et précise monographie d'une ancienne chapelle aérienne du XIII^e siècle, dédiée à l'Archange, et que rappelle aujourd'hui une chapelle monolithe creusée dans le rocher *Saint-Michel*, sous l'emplacement de la première.

2^o *Les Iles Chausey (1543-1737)*, par M. le vicomte P. de Gibon, (dans le *Pays de Granville*), suite d'une excellente étude que nous avons déjà signalée à nos lecteurs et sur laquelle nous reviendrons, dès que les circonstances nous le permettront.

3^o Dans *Baiocana*, recueil de Documents pour servir à l'histoire du diocèse de Bayeux et Lisieux (novembre 1911 et janvier 1912), un travail très documenté — et tout d'actualité — sur *La Fête de saint Michel au Mont Tombe dans les diocèses de Bayeux et Lisieux*, par M. l'abbé Le Male.

Mon Carnet bleu

15 janvier. — Tout ce qu'il y a de plus *janvier* en effet : un petit vent qui cingle, une petite pluie imperceptible, comme une buée, qui se balance et s'accroche à tout, enfin la mélancolie des murs qui suintent et des pierres qui pleurent.

17 janvier. — Nous eûmes une lamentable nuit. Violente, abondante, rageuse, la pluie s'est abattue, comme si l'orage l'eût pourchassée. Et c'était peut-être exact, quant au fond. Qui sait ce qui se combine dans les noires profondeurs d'une nuit sans lune et sans étoiles?

18 janvier. — Je viens de relire ce que j'écrivais hier et... l'autre jour. Comme cela tourne — ou paraît vouloir tourner — au symbolisme littéraire, à cette affreuse débauche de nos modernes plumitifs, je m'abstiens pour de bon de vous dire le temps qu'il fait, et je passe.

20 janvier. — Un beau lever de soleil présage une magnifique journée. Mieux que cela : l'astre du jour a fait honneur à sa parole : il a continué *presque* jusqu'au soir — soyons justes — de balayer le ciel et de l'irradier de ses feux apaisés. Hum : pas de nonchalance symbolique!... — On enlève à une fenêtre de l'autre côté de la salle des Hôtes, l'échafaudage qui a servi à sa restauration. Voilà qui vaut mieux.

21 janvier. — La Sainte Famille est célébrée, devant la crèche encore. Est-ce pour honorer Jésus, Marie, Joseph,

que certaines familles font aujourd'hui en notre Mont solitaire une visite inopinée? De le supposer, je ne m'estime pas être en tout droit. Avec infiniment plus de raison pourrais-je dire que ces braves réservistes du Train des Equipages, qui assistent à notre grand'messe, songent au foyer qu'ils ont quitté et où l'on pense à eux.

23 janvier. — Lugubre, la trompe d'alarme a poussé son long gémissent. Il est 6 heures et un quart du matin. Il fait noir encore. La brume est épaisse; son odeur âcre vous prend à la gorge... Il y a du nouveau. Hélas! Seul, un homme est sorti, tantôt sur les deux heures. Ses filets tendus vers Tombelaine l'appelaient, et il est allé, malgré le brouillard qui tombait. Maintenant la mer va monter, elle monte, on l'entend... et le pêcheur n'est pas rentré. Sûrement il ne voit plus le Mont que le brouillard lui dérobe. On corne sans relâche, on sonne les cloches, un quart d'heure, une demi-heure. A défaut de l'œil, l'ouïe percevra-t-elle le signal sauveur? Peine perdue : la mer entoure le Mont... et personne ne rentre. Alors, vite, deux barques à la mer, que l'on explore en tous sens la baie. Finalement, l'égaré est retrouvé sur un banc de sable, où, guidé par le son des cloches et l'appel de la corne, il s'est réfugié, après maintes et cruelles anxiétés, comme bien on s'imagine.

24 janvier. — En pluie diluvienne le fameux brouillard s'est résolu hier au soir. Aujourd'hui, après une matinée délicieuse, mais trop chaude, les nues s'épanchent sans ménagement ni mesure.

25 janvier. — Le papier ne refuse pas l'encre. A preuve ce que vous lui donnez à boire en votre *Carnet*... direz-vous. Oh ! que oui donc ! Mais aussi laissez-moi vous avouer que beaucoup de papiers subissent le même triste sort. Ainsi, tenez : dans son numéro du 9 janvier 1912, l'*Echo du Nord*, à Lille, a imprimé ceci : « La vieille abbaye est un joyau magnifique. (On s'en doutait). Tout en haut les guides vous signalent le cachot de Blanqui qui servit jadis à un prisonnier de marque, et dont j'ai oublié le nom. » Voilà qui est on ne peut plus précis. Or l'articulier, qui ne perd pas le Nord, ajoute que ce prisonnier de marque s'évada, à l'aide d'un drap de lit en guise de corde. « 48 arriva... Alors le prisonnier, gras et gros, reparut... ouvrit au bas de l'Abbaye un restaurant; à la porte, on voyait une enseigne mal peinte, représentant le « patron » s'échappant de la prison, avec cette devise : « A la descente du Mont Saint-Michel. » Et c'est à la place de cette guinguette que s'ouvrit plus tard un hôtel fameux par ses omelettes, celui de la « belle madame Pou-

lard. » — Nous savions qu'on exhibait quelque part, macabrement, un prisonnier en effigie, suspendu au-dessus d'un fantaisiste *in-pace*. C'était déjà trop. Mais que « l'extraordinaire évadé » soit bombardé précurseur de l'omelette, voilà qui est réjouissant. Notez que le factum est illustré : 1^{re} figure, l'évasion : un spectre aux yeux hagards, aux cheveux qui se cabrent d'horreur; 2^e figure : un cuisinier à la panse de réclame. — C'est trouvé, comme l'on dit.

27 janvier. — Il gèle... enfin ! Les microbes avaient vraiment trop de chance. Espérons que la gelée va les figer; mais nous est-il possible de nous promettre cette aubaine; J'ai lu naguère, sous la plume d'un savant, que les microbes résistaient aux froids les plus rigoureux.

28 janvier. — Les glaçons apparaissent dans la grève, au reflux. C'est chose rare, plus rare que la pluie, dont je signale la présence avec une louable persévérance.

29 janvier. — A 3 heures 1/2, arrivée en nos murs de Mgr Leray, évêque de Rémésian, vicaire apostolique des Iles Gilbert et Ellice. On n'a pas tous les jours l'occasion de recevoir un saint missionnaire, ni un évêque des Antipodes, ni un charmant conteur... Aussi, comme nous profitons du passage de Mgr Leray, qui réunit toutes ces qualités, et une foule d'autres !

30 janvier. — Monseigneur a célébré la sainte messe à l'autel de Saint-Michel et il est parti. Déjà !

2 février. — La Purification. Froid de loup, ciel noir, très noir, baromètre bas, très bas. C'est la tempête, dit quelqu'un. C'est la neige, dit l'autre. Et un troisième d'ajouter, en bon normand qu'il est : « Patience, nous aurons les deux. »

3 février. — Et je ne sais s'il y eut tempête cette nuit; mais il dut tomber de la neige, car ce matin j'en trouve un peu, pas beaucoup, mais assez, réellement, pour que les arceaux de la Basilique en soient fleuris et que les rivages lointains en paraissent blanchis à souhait. La mer est transparente et c'est merveille de voir les mouettes et les goëlands tracer sur l'eau des chemins d'ombre.

4 février. — Désormais il en sera ainsi : le 2 février — si c'est un dimanche — sinon, le dimanche qui suit le 2 février, nous adorerons Notre-Seigneur en union avec le sanctuaire de Montmartre. Nous avons commencé aujourd'hui. En dépit de la plus froidement sibérienne des températures, les adorateurs se succédèrent sans interruption devant l'Hostie.

5 février. — La mer a monté très haut, ce matin. En même temps, le verglas tombait. Par chance, la pluie vint résoudre l'angoissant problème que d'aucuns se posaient déjà : descendrai-je sur mes pieds, sur ma tête, ou... sur... ? Le verglas ne dura que ce que vivent les fleurs : l'espace d'un matin. — Néanmoins quelques-uns firent ici-bas des chutes retentissantes : le baromètre, par exemple, qui, ce soir, marquait 73.

6 février. — ... et cet inventeur de parachute qui, nous apprend le journal, s'étant jeté du premier étage de la Tour Eiffel (100 m.), s'est écrasé, hier, sur le sol, avant que ses ailes aient eu le temps de s'ouvrir; et... mais je n'en finirais pas. On dit que de jeter les gens à l'eau leur apprend à nager; mais de les jeter en l'air ne leur apprend pas à voler... au contraire.

7 février. — « Terre libre accuse l'omelette de tenir une plus grande place dans l'esprit de la majeure partie des touristes que le joyau d'art gothique (le Mont Saint-Michel) pour lequel ils ont affecté de se déranger. Beaucoup ne montent que jusqu'à l'omelette et redescendent sans avoir visité l'abbaye. » Le journal syndicaliste ajoute cette phrase lapidaire : « Le tisonnier du fourneau s'est substitué à l'épée de l'Archange qui monte la garde de Dieu au Paradis. » Que pour certains bourgeois repus et blasés cela soit, je l'accorde; que pour tous les visiteurs de notre Mont le fourneau prenne le pas sur l'Abbaye, je le nie. Et des pèlerins fervents il y en a encore beaucoup, Dieu merci.

9 février. — La Science a raison : la gelée n'a pas étouffé les microbes. Au contraire. La grippe sévit bellement dans nos rangs.

11 février. — Le dimanche avec ses charmes de vie paroissiale, le dimanche avec sa prière liturgique, son reposant cortège de souvenirs, ses consolations surnaturelles ..

12 février. — Deux chasseurs et une chasseresse, guêtres à souhait, explorent en tous sens la grève, de Tombelaine à Genets et de Genets à Roz-sur-Couesnon. Si ce sport allait s'implanter chez nous ! Pourquoi pas ?

13 février. — Onze voyageurs au train de onze heures et demie. Aussi, voyez comme il fait beau, comme le soleil est joyeux !

GINGATZ.



La « Question » du Mont-Saint-Michel

PLUS que jamais elle se pose. Il n'est pas un seul organe de la Presse, sérieusement informée, qui ne l'ait discutée et résolue depuis deux mois.

Nous sommes pour autant dispensés de reprendre en sous-œuvre ce problème palpitant. Notre ambition est plus restreinte : tenir nos lecteurs au courant de ce qui se fait dans l'intérêt du Mont Saint-Michel, pour la protection de son site et la défense de son caractère artistique et archéologique.

En cet ordre de choses, enregistrons d'abord la formation de l'Association des Amis du Mont Saint-Michel, « qui se sont donné la noble tâche de préserver le célèbre rocher contre les entreprises de tout genre qui le défigurent et dont le premier effort tendra à rendre à cette merveille sa situation insulaire si gravement compromise... »

Aussi bien, ses ambitions s'énoncent comme il suit :

1° Que le Mont Saint-Michel reste une île, et, dans ce but, collaborer avec l'administration des Beaux-Arts dans la lutte qu'elle a entreprise depuis trente ans, contre le projet détestable de le relier à la terre ferme;

2° Empêcher la construction de maisons semblables à celles qui défigurent le côté sud du Mont Saint-Michel, et, pour cela, encourager les propriétaires des anciennes maisons qui, au lieu de les démolir et de construire à leur place quelque affreux bâtiment moderne, consentiront à restaurer et à respecter les vieilles hôtelleries du moyen âge;

3° S'opposer à l'envahissement des affiches réclames, qui déshonorent les vieux murs, et, en général, à tout ce qui porte atteinte à la décence du lieu, ou est susceptible d'en altérer le caractère;

4° Enfin, étudier toutes les questions se rattachant au tourisme du Mont Saint-Michel.

Les membres de l'Association ne ménagent ni leur temps ni leur peine pour lutter contre les fléaux qu'ils dénoncent. Tout récemment encore ils se sont joints aux membres de la vieille société normande et bretonne « La Pomme », pour entendre une conférence de M. Paul Gout, architecte en chef des monuments historiques, qui protesta contre le colmatage de la baie qui cause l'ensablement progressif des remparts, contre la digue qui gêne odieusement l'élément de beauté le plus nécessaire ici : la Mer.

Au dernier banquet de la Pomme, M. Henry Chéron, dé-

puté du Calvados, a prononcé un discours assez piquant, où il faisait appel à toutes les bonnes volontés pour mettre un frein à l'ardeur des vandales qui s'acharnent à enlaidir le Mont Saint-Michel.

Pratiquement, nous apprenons avec joie que « la Commission du Mont Saint Michel a tenu, récemment, plusieurs séances pendant lesquelles des projets ont été examinés. MM. Gout, architecte du Gouvernement; Léon, directeur des Monuments historiques; Berr de Turique, chef de division des Monuments historiques; Grandjean, inspecteur général des Monuments, qui en font partie, ont décidé de n'avoir ni trêve ni repos avant qu'ils aient sauvé le Mont Saint-Michel. » Enfin nous saluons avec la plus entière sympathie l'espérance que l'on nous donne: M. Bérard, le nouveau sous secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, serait résolu à aborder, avant toutes autres, la question du Mont Saint-Michel et à la faire aboutir.

Il peut être assuré de se rencontrer dans cette voie avec les *Amis du Mont Saint-Michel*. La présidence de l'Association a été confiée à M. Paul Deschanel. Les vice-présidents sont MM. Paul Gout, Ballif, Benoît-Lévy, Ad. Brisson, Salomon Reinach. Autour d'eux se sont groupées les notabilités les plus éminentes de la littérature, de la politique, des arts et de la science.

Les adhésions affluent au siège de l'Association, 167, rue Montmartre, Paris.

Les cotisations sont de 1 fr., 5 fr., 20 fr. et 100 fr. Les membres *associés, sociétaires et donateurs*, ont droit au service du Bulletin trimestriel de l'Association, dans lequel ils trouveront tous renseignements sur les travaux et les résultats obtenus au cours des campagnes organisées par le Comité, ainsi que des études archéologiques et historiques sur le Mont Saint-Michel et la région avoisinante.

*
* *

Dans la *Liberté* du 10 février, M. Maurice Spronck, député de Paris, a écrit un très judicieux article, qui nous paraît résumer assez bien les justes alarmes de tous ceux « qui se piquent de n'être pas complètement tombés dans le béotisme intégral. »

« Nous possédons, dit-il, dans notre patrimoine national une des dix ou douze merveilles d'art architectural qui existent au monde; ce chef-d'œuvre vaut, d'abord par lui-même assurément, et ensuite par la situation qu'il occupe sur un îlot dressé au milieu d'une immense grève de sable que recouvre la mer dans les hautes marées; placé en tout autre

lieu il serait encore admirable; en changeant pourtant de cadre et en perdant son insularité, il perdrait le caractère qui en fait un objet unique entre beaucoup d'autres monuments du génie médiéval...

« Sous prétexte de mettre en culture des plages stériles et de les changer en guérets florissants, le gouvernement a construit une première digue, celle de Roche-Torin, qui arrête le flot, retient les apports de la marée et exhausse peu à peu le sol de la baie; comme cette première digue ne suffisait pas, on en a élevé une seconde; celle du Couesnon, mais celle-là plus solide, complètement insubmersible, et beaucoup plus apte par conséquent à la désastreuse besogne entreprise. Cette digue du Couesnon est celle qui relie le mont à la terre ferme.

« En sus des intérêts agricoles, on a invoqué en sa faveur l'extrême commodité qu'elle offre aux touristes désireux de satisfaire, sans se mouiller les pieds, leurs goûts esthétiques. Vous comprenez, n'est-ce pas? Il importe de développer chez les foules l'amour des belles choses; pour que les foules acquièrent cet amour des belles choses, il faut leur en faciliter l'accès et la contemplation; pour faciliter l'accès et la contemplation des susdites belles choses, on s'inquiète donc peu de savoir si l'on ne détruit pas leur beauté elle-même... »

Premier résultat : « un hideux pédoncule » attaché à la pauvre abbaye. — Deuxième résultat : « d'année en année, la végétation gagne, s'étend, s'avance; elle commence maintenant à moins d'un kilomètre des remparts; dans cinq ans, dans dix ans, à une échéance indéterminée, mais certaine, elle les atteindra. » — Troisième résultat : l'invasion probable des « palaces », casinos, kiosques à musique « et autres monstruosité qui profileront leurs immondes silhouettes sur le paysage. »

Que faire? Couper les digues.

Le Gouvernement ne fait rien. Il n'a pas d'argent pour payer des indemnités aux propriétaires des polders : plusieurs millions, dit-on.

Qu'à cela ne tienne, répond M. Spronck. « Si l'Etat français est trop gueux pour simplement entretenir les œuvres d'art léguées par nos pères, qu'il le dise! Et qu'il ne mette pas un sot amour-propre à offrir au premier venu la visite gratuite de monuments qu'il n'a même pas le moyen de conserver. »

C'est la solution du bon sens.

Mais M. Spronck nous donne une bien autre inquiétude. Ne nous apprend-il pas que le Gouvernement — qui n'a pas

le sou — va dépenser *cinquante-cinq mille francs...* « afin de consolider la digue de Roche-Torin, c'est-à-dire afin de favoriser l'ensablement de la baie. »

Nous voulons croire que l'honorable député est victime d'une méprise. Des deux malheureuses digues en effet, celle qu'il importe, d'abord, de supprimer radicalement, c'est celle de Roche-Torin, de l'aveu de toutes les personnes compétentes, ou qui ont — tout simplement — des yeux pour voir.

Quant à l'autre, qui nous touche de plus près, nous faisons des vœux très sincères pour qu'on l'ampute, tout au moins, de la partie par où elle se rattache au Mont Saint-Michel.

Au reste, n'est-on pas fondé à espérer que cette solution si souhaitable est près d'intervenir ?

Le 19 février, au Sénat, M. le Sous-Secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, répondant à l'honorable sénateur de la Manche, M. Gaudin de Villaine, a pu déclarer que « la question de l'ouverture de la digue du Mont-Saint-Michel n'est plus entière, puisqu'il résulte de l'intitulé même du crédit voté par la Chambre des députés, (*Ouverture de la digue du Mont-Saint-Michel*) qu'il faut procéder à la coupure de la digue. »

« Les administrations intéressées sont d'accord pour restituer au Mont-Saint-Michel sa situation insulaire par la coupure de la digue à 250 mètres du mont.

« Un désaccord risque de se produire sur le point de savoir s'il n'y aura pas lieu, à partir de la coupure, de relier la digue au Mont par une passerelle en ciment armé. »

Ce projet de passerelle est soutenu par le Conseil général des Ponts et Chaussées. Nous voulons croire qu'il ne verra pas le jour autrement. Car, ainsi que l'a fait remarquer un sénateur : « Ce serait bien laid. » — C'est également l'avis de M. le Sous-Secrétaire d'Etat, qui souligne, non sans malice, « cette singulière façon » de rendre au Mont son insularité. »



ACTIONS DE GRACES

Alpes-Maritimes. — Je vous adresse cinq francs pour acquitter une promesse faite à saint Michel. M. R.

Aude. — Veuillez trouver, ci-inclus, les honoraires d'une messe d'actions de grâces. Que la sainte Vierge et saint Michel veuillent bien nous continuer leur protection. A. B.

Aveyron. — Une associée de l'archiconfrérie a obtenu une faveur par l'intercession de saint Michel, elle vous prie de célébrer une messe ; je vous adresse son offrande. E. M., *zélatrice*.

Côte-d'Or. — Gloire à saint Michel, qui a bien voulu me venir en aide pour trouver une « gerbe de petits enfants à consacrer » ; ci-joint, en un mandat, les offrandes pour la consécration de ces 24 enfants. Prière de les consacrer le 2 février. V^{ve} P., *zélatrice*.

Côtes-du-Nord. — Je vous fais parvenir mon obole pour vos OEuvres ; c'est en remerciement de grâces obtenues. H. R.

Doubs. — Remerciements à notre saint Archange pour grâces obtenues ; veuillez, s. v. p., célébrer une messe le 6 mars, en la fête de sainte Colette. Abbé B.

Eure. — En me réabonnant à vos très intéressantes *Annales*, je vous fais parvenir mon offrande, en reconnaissance de toutes les faveurs dont m'a comblée notre puissant Protecteur. A. Le B.

Finistère. — Je suis heureuse de vous adresser la somme de trente francs (1^{er} envoi pour 1912), offrandes de mes associés ; recommandez, s. v. p., toutes nos intentions à saint Michel, et offrez-lui nos hommages bien reconnaissants. M. Q., *zélatrice*.

Prière de célébrer quatre messes d'actions de grâces en l'honneur des saints Archanges et de notre Ange Gardien. De L.

Je vous annonce avec joie les succès de mon neveu à son examen de capitaine au long cours. Mes plus vives actions de grâces à saint Michel. M. M.

Hérault. — Prière de célébrer une messe d'actions de grâces à saint Michel, je viens d'obtenir une faveur par son intercession. V. F.

Jura. — J'avais sollicité une grâce par saint Michel, elle vient de m'être accordée ; avec les honoraires d'une messe, je vous adresse une offrande pour les OEuvres de la sainte Montagne. M. L.

Loire-Inférieure. — Remerciements à saint Michel pour sa protection pendant la durée de travaux importants et dangereux, exécutés sans accident. — Autre marque de la protection du saint Archange : Un cheval attelé à un camion vide est pris de peur et s'emballé ; il a pu être arrêté.

au bout de peu d'instant, sans avoir causé d'accidents, malgré les difficultés de la circulation : saint Michel avait été invoqué aussitôt que l'événement s'était produit. P. P.

Lozère. — J'avais recommandé mon filleul malade à saint Michel et promis, s'il guérissait, de faire publier dans les *Annales* ; le cher malade est guéri, mille remerciements au saint Archange. L. B.

Manche. — Je vous envoie cinq francs que j'avais promis à saint Michel, pour des grâces obtenues. M. S.

Morbihan. — Ci-inclus les honoraires d'une messe promise au saint Archange. J. F.

Nord. — Je vous serais reconnaissante de faire brûler un cierge devant l'autel de saint Michel, en actions de grâces. N. N.

Rhône. — Je viens remercier le saint Archange de plusieurs faveurs obtenues pendant l'année dernière. Toute confiante en la réussite, je sollicite une nouvelle et bien importante grâce. M. H.

Seine. — Mille remerciements pour des grâces obtenues. M^{me} L.

Belgique. — Merci au saint Archange, qui nous a exaucés grandement et par un intermédiaire que nous n'aurions jamais soupçonné.

Reconnaissance et actions de grâces pour cinq autres faveurs obtenues et qui avaient été recommandées à saint Michel. Sr M. B.

Grande-Bretagne. — Veuillez, s. v. p., allumer une lampe pendant neuf jours, en l'honneur de saint Michel et en actions de grâces. M. J.

Canada. — Remerciements à saint Michel pour sa protection bien manifeste envers plusieurs agonisants. C. B.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Côtes-du-Nord. — Lamballe : Sœur Victoire, religieuse de Saint-Thomas.

Eure-et-Loir. — Senonches : M^{me} V^{ve} Percheron.

Finistère. — Brest : M^{lle} Le Cot.

Gers. — Lectoure : M^{me} Pacxi ; M^{lle} Joséphine Boué.

Indre. — Ecuillé : M^{me} Goubeau, née Ernestine Audon ; M^{me} V^{ve} Marcou ; M^{me} V^{ve} Robin ; M^{me} V^{ve} Blanchet-Berthon.

Maine-et-Loire. — Angers : M. Jacques Tigau.

Manche. — Sourdeval la Barre : M. l'abbé Mesnildrey. — **Martigny** : M. Pierre Bouteloup, père de M. l'abbé Bouteloup, chapelain du Mont-Saint-Michel. — **Avranches** : M^{lle} de Lavillandré.

Mayenne. — Renazé : M^{me} V^{ve} Pinçon. — **Mayenne** : M^{me} Clémentine Boissel.

Meurthe-et-Moselle. — Villers la Montagne : M^{lle} Mélanie Bastien. — **Pont-à-Mousson** : M^{me} V^{ve} Ginié ; M^{me} V^{ve} Baudot.

Morbihan. — Hennebont : M^{lle} Angelina Evanno, zélatrice ; M^{lle} Le Pape.

Nord. — Cassel : M^{lle} Julie Robitaille. — **Waziers** : M^{me} Duforets-Doisy.

Basses-Pyrénées. — Lourdes : M. Santiago Arcos, hospitalier de N.-D. de Lourdes.

Saône-et-Loire. — Dommartin les Cuiseaux : M^{me} V^{ve} Maréchal, née Guidard.

Savoie. — Chambéry : M^{me} Péronne Vuillermet ; M^{lle} Jeanne Gaillard ; M^{lle} Clémentine Gaillard.

Haute-Savoie. — Seynod : M^{me} Louise Chappuis.

Seine. — Paris : M^{me} Virginie Goëggel. — **Boulogne-sur-Seine** : M^{me} A. Roy.

Seine-et-Oise. — Arnouville : M^{me} L'Absolu, née Joséphine Degente.

Seine-Inférieure. — Le Havre : M^{me} V^{ve} Ernest Mariole.

Deux-Sèvres. — Niort : M^{me} V^{ve} Robert ; M^{me} V^{ve} Massalve ; M^{lle} Jeanne Gaubert.

Belgique. — Bruges : M. Edward Ursulinus Legein.

Canada. — Québec : M^{me} V^{ve} G. Grasson ; M^{lle} Alexina Berubé. — **Montréal** : Révérend M. J. P. Kieruan, ancien Curé de la paroisse du Mont-Saint-Michel de Montréal.

États-Unis d'Amérique. — La Nouvelle-Orléans : Sœur Mathilde, de la Congrégation Saint-Joseph ; M^{me} Sophie Dupaquier.

..... Sed Signifer, sanctus Michaël, repræsentet eas in Lucem Sanctam !....



TABLE DES MATIÈRES

CONTENUS

DANS LA 38^e ANNÉE

DES

ANNALES DU MONT-SAINT-MICHEL

ORDRE. — I. DOCTRINE ET PIÉTÉ. — II. BULLETIN DES ASSOCIÉS. — III. CHRONIQUE DU MONT-SAINT-MICHEL. — IV. VIE DE L'ŒUVRE. — V. ECHOS ET NOUVELLES. — VI. LE MONT SAINT-MICHEL. HISTOIRE ET ART. — VII. RECHERCHES SUR LE CULTE DE SAINT MICHEL. — VIII. NÉCROLOGIE. — IX. VARIÉTÉS. — X. ACTIONS DE GRACES. — XI. ADIEUX AUX DÉFUNTS. — XII. GRAVURES.

I. — Doctrine et Piété.

A Rome. Causerie du Directeur (LEPETIT).....	65	Mise au point.....	32
Apprentis (Les).....	1	Famille communiant (La).....	225
Ascension des âmes par Marie.	39	Humilité de la Foi.....	330
Calamités publiques et culte de saint Michel (Mgr VILLARD)	232	Humilité de la Perfection....	257
Cinquième centenaire de la naissance de Jeanne d'Arc.	297	Retraites ouvrières (Les) (T. ROTHE).....	151
Congrès diocésain de Coutances (E. C.).....	161	Saint par mois (Un). La Bienheureuse Ide, comtesse de Boulogne.....	15
Consécration de la France à saint Michel (T. ROTHE).....	353	— Saint Cyrille, enfant.....	43
Culte de Saint Michel étendu à toute la France (LEPETIT).....	97, 129	Sainte Vierge (La Très) et saint Michel (Louis MARTIN).....	193
Enseignement (A propos d') (THÉOCRITE).....	33	Saints Rois Mages (Les).....	290
		Sauvé des flammes par la Bienheureuse Jeanne d'Arc (J. LEPETIT).....	321

II. — Bulletin des Associés.

Catholicisme de l'École et de l'État (Le).....	38	Missions d'Afrique (Les).....	332
Catholicisme de nos œuvres (Le)	183	Neuvaine des Morts (La).....	200
Délivrance des âmes les moins imparfaites du Purgatoire (La).....	240	Paix (La).....	197
Évangélisation de la Chine (L').....	295	Règne du Sacré-Cœur par saint Michel.....	77
Expiation des péchés de l'année qui s'en va (L').....	261	Repos dominical.....	360
		Sanctification du Dimanche (La).....	109
		Sanctification des Vacances (La).....	133

III. — Chronique du Mont-Saint-Michel.

(Fêtes, Pèlerinages, Divers.)

CARNET BLEU (Mon) (GINGATZ). 21, 50, 87, 116, 186, 207, 253, 283, 306, 345, 371.	Nancy et la Belgique (RANULPHE).....	202
Deux pèlerinages circulaires :	FÊTE COMMÉMORATIVE DU COURONNEMENT DE SAINT MICHEL :	

A) Programme.....	80	gnon.....	247
B) Compte rendu (RANULPHE).....	134	Fête du 16 octobre :	
C) Discours de Mgr de Saint-Dié).....	139	A) Programme.....	199
Fête de saint Pierre au Mont-Saint-Michel.....	146	B) Compte rendu (RANULPHE).....	262
Fête du 29 septembre :		C) Discours de M. le chanoine Rabec.....	269
A) Programme.....	184	Notre-Dame de Lourdes au Mont-Saint-Michel.....	302
B) Compte rendu (RANULPHE).....	243	S. G. Mgr Leray au Mont-Saint-Michel.....	365
C) Discours de M. l'abbé Bi-			

IV. — La Vie de l'Œuvre.

Affiliations.....	18, 276	Petit Avis.....	300
A l'Œuvre.....	364	Pétition (Une).....	301
Annales.....	19, 40, 201, 300, 363	Reconnaissance.....	150
Avis important.....	277	Retraites ecclésiastiques.....	243
Chapelets.....	20	Zélateurs. 18, 40, 84, 114, 149, 185, 200, 276, 299, 333, 361.	
Consécrations. 19, 40, 85, 115, 149, 186, 200, 241, 277, 299, 333, 362		Zélatrices en sommeil.....	201
Ex-voto.....	201	— réveillées.....	299
Nouveaux Associés. 18, 40, 84, 115, 149, 186, 200, 241, 276, 299, 333, 361		— obstinées.....	300

V. — Échos et Nouvelles.

A Lourdes.....	214	Mont Saint-Michel (Le) et la digue.....	48, 49
A propos du centenaire de Falloux.....	122	Mont-Saint-Michel (Le) et les poètes.....	90
A Saint-Gervais d'Avranches.	212	Opuscule (Un) : Saint Michel ange gardien de la France.....	251
Amérique et Japon.....	25	SAINT MICHEL à Alba, 25; à Angers, 91; à Azieul-Quincieu, 370; à Brest, 17, 312; à Briqueville-sur-Mer, 120; à Bruxelles, 92; à Cambrai, 281; à Castres, 250; à Chambéry, 91; à Genève, 91; à Lourdes, 250; à Montréal, 370; à Muzillac, 250; à Pontmain, 370; à Tergnier, 250; à Thiézac, 280; à Tiercé, 47, 91; à Toulouse, 122; à Versailles, 314; à Yvetot, 250.	
Au diocèse de Saint-Michel.....	26	Saint-Michel des Batignolles. 282, 369	
Bibliographie michélienne.....	370	Saint Michel et le Vœu national.....	121
Bois du Mont Saint-Michel.....	26		
Canonisation de Jeanne d'Arc (Pour la).....	92		
Char du Mont Saint-Michel au Millénaire normand.....	121		
Echos de la capitale.....	279		
Épée de Jeanne d'Arc? (Une).....	47		
Évêque d'Evreux (Mgr l').....	214		
Général de Charette (Le).....	251		
Iconographie angélique.....	315		
Millénaire de la Normandie.....	46, 121		
Mont Saint-Michel breton (Le).....	121		
Mont Saint-Michel (Le) à l'Académie.....	44		

VI. — Le Mont-Saint-Michel. — Histoire et Art.

A propos de Rollon (L. B.).....	157	(BOSSEBEUF).....	110
Histoire véritable d'effets prodigieux au Mont-Saint-Michel en 1636.....	54	Paroisse Saint-Pierre du Mont-Saint-Michel (1802 à 1864) (MÉMAIN).....	7
Mont-Saint-Michel (Le) et le Millénaire de la Normandie.....		Question du Mont-Saint-Michel (La).....	375

VII. — Recherches sur le Culte de saint Michel.

Confréries de Saint-Michel au xvii ^e siècle (Deux).....	315	Saint Michel au diocèse d'A- miens.....	216
Culte (Le) de saint Michel à la Perrière (BLIN).....	123, 218	Saint Michel de Bordeaux..	334

VIII. — Nécrologie.

M. Camille Claveau.....	86	Le général de Charette.....	251
M. le chanoine Blin.....	26		

IX. — Variétés.

Histoire d'un chapeau et d'une école.....	214	Impossible de le garder....	58
--	-----	-----------------------------	----

X. — Actions de Grâces.

Cf. pages 30, 60, 93, 126, 158, 191, | 222, 285, 317, 349, 379.

XI. — Adieux aux Défunts.

Cf. pages 32, 62, 95, 127, 160, 192, | 223, 255, 287, 320, 351, 380.

XII. — Gravures.

MONT SAINT-MICHEL. — Ado- ration des Bergers (bas-re- lief).....	294	L'église Saint-Michel, côté Nord.....	341
Adoration des mages (bas-re- lief).....	290	L'église Saint-Michel, intérieur.	343
Christ en bois sculpté proven- nant de l'Abbaye.....	8	COUTANCES (congrès diocésain) :	
Cloche de Brume.....	24	L'arrivée sur les Boulevards.	173
Procession sur la Tour du Nord.....	134	A l'élévation.....	176
Par le chemin de Ronde....	136	Après le Congrès, salut au dra- peau.....	180
La Bénédiction des Evêques	138	La dislocation.....	182
Le départ de la procession du pain béni.....	147	ROUEN. — Le couronnement de Marie.....	39
L'Équipage du « Saint-Pierre ».	148	La Cathédrale de Rouen (fa- çade occidentale.....	45
Le logis Saint-Symphorien(côté Ouest).....	242	Le Tombeau de Rollon dans la Cathédrale de Rouen....	112
Le logis Saint-Symphorien (cô- té Est).....	244	STATUES. — Saint Michel porte-étendard du Sacré- Cœur.....	78
Bénédiction d'une statue de N.-D. de Lourdes.....	304	Saint Michel, de Sicard, à la Basilique de Montmartre..	278
La Salle des Gardes.....	119	VARIA. — S. G. Mgr Villard, évêque d'Autun.....	233
Bénédiction pontificale.....	72	Le Reliquaire de Saint Aubert, à Saint-Gervais d'Avranches.	213
Pèlerinage de Nancy. L'arrivée.	204	Après l'incendie de Tribehou.	328
BORDEAUX. — L'Église Saint- Michel et le pont de pierre.	335	S. S. Mgr Leray et sa Pro- cathédrale.....	366
La tour Saint-Michel.....	337		
L'église Saint-Michel, côté Sud.	340		

Le Gérant : FR. SIMON.